REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXI[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOÎT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXI[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TRENTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1861

TROIS MINISTRES

DE L'EMPIRE ROMAIN

SOUS LES FILS DE THÉODOSE.

RUFIN, EUTROPE, STILICON.

II.

EUTROPE.

I.

Eutrope naquit, dans une des contrées voisines de l'Euphrate, d'un père et d'une mère esclaves (1). Son maître, pour lui donner plus de prix, ayant décidé qu'il serait eunuque, un opérateur arménien (c'étaient, à ce qu'il paraît, les plus habiles) l'arracha à la mamelle de sa mère et le mutila : l'enfant faillit en mourir; mais lorsqu'il revint à la vie, il avait doublé de valeur. L'âge de la vente arrivé, le maître l'envoya, sous la conduite d'un Galate, agent de la traite des eunuques, parcourir les marchés de l'Halis et du Thermodon, où se tenait, alors comme aujourd'hui, le principal siége de ce commerce. Vendu et revendu plusieurs fois, le jeune Eutrope passa par les mains de bien des maîtres, soit qu'il fût un esclave difficile, soit que son intelligence et sa bonne mine en fissent au contraire un objet d'échange avantageux. La condition de cette classe d'enfans était vraiment déplorable; voués pour la plupart à une hon-

(1) Voyez la première de ces études, *Rufin*, dans la *Revue* du 1er novembre 1860.

teuse jeunesse, et destinés plus tard à servir d'intermédiaires aux passions de leurs maîtres, ils allaient, quand l'âge les frappait, affronter dans les gynécées la haine d'un sexe et le mépris des deux: c'était le dernier degré et le plus redouté de la condition servile. A cette école d'opprobre et de misère, Eutrope, doué d'une grande intelligence naturelle, acquit tous les vices qu'engendre l'avilissement : il devint fourbe, ingrat, avide d'argent; détestant le nom de maître et aspirant à l'être un jour, ne fût-ce que pour se venger, il accumula au fond de son âme une haine mortelle contre quiconque l'avait connu à l'époque de sa dégradation, qu'il lui eût fait du mal ou du bien. Il finit par étendre ce sentiment à toute la société qui versait sur ses pareils avec tant d'indifférence la souffrance et l'abjection; mais, habile à dissimuler, il n'en laissait rien percer au dehors. Quelques rayons de tendresse venaient cependant traverser de temps à autre cette âme sombre et désespérée. Il était chrétien sincère et catholique ardent, quoiqu'on lui niât plus tard ce titre, lorsqu'il eut à lutter contre l'église, et il aimait avec passion une sœur, née comme lui dans la servitude. Tout ce que cet homme pouvait concevoir d'affection, il le reporta sur cette femme, son égale par le sang et par la misère. Elle avait été sa consolation dans les jours de détresse; aux temps de la prospérité, il mit sa fierté à la rendre riche et puissante, à lui faire partager ses honneurs, son palais, à lui donner une cour, à humilier devant elle les plus nobles matrones. Exempte des mauvais instincts de son frère, elle n'abusa point de sa puissance, et mérita d'être épargnée quand la roue de la fortune vint à tourner. On l'appelait par dérision la femme de l'eunuque.

Le premier maître d'Eutrope, ou du moins le plus ancien dont l'histoire se souvienne, fut un certain Ptolémée, préposé aux haras militaires de l'Égypte, soldat brutal, qui mêlait quelques qualités à sa grossièreté, et se fit aimer de son esclave. Celui-ci commençait à s'attacher, quand un beau jour Ptolémée l'envoya au marché et le vendit : ce fut un des premiers chagrins de l'eunuque. Des mains de Ptolémée, il tomba dans celles d'un vieux général illustré par de beaux services sous les règnes de Valens et de Théodose, l'ancien maître des milices Arinthée, qui le prit pour confident de ses affaires, où figuraient souvent des intrigues galantes. Eutrope resta plusieurs années chez ce maître; puis, l'âge arrivant avec les rides et la perte des cheveux, on le jugea indigne de parader à table ou dans les vestibules avec les jeunes et élégans esclaves qui formaient le cortége d'un patricien d'Orient et un des ameublemens de son palais. Sur ces entrefaites, Arinthée, ayant marié sa fille, le donna à son gendre, et, suivant le mot énergique d'un contempo-

rain, le futur consul de l'Orient figura comme meuble dotal dans les apports matrimoniaux de l'épousée. Toutes les misères à la fois vinrent fondre sur Eutrope dans cette nouvelle situation. On l'employait aux plus pénibles comme aux plus vils travaux du gynécée, à casser le bois, à préparer le bain, à faire chauffer l'eau, et les écrivains du temps nous le représentent, tantôt demi-nu et couvert de sueur, fléchissant sous le poids de deux énormes aiguières d'argent, tantôt immobile, près du lit de sa maîtresse, un éventail de queue de paon à la main, écartant les mouches qui pouvaient la troubler dans son sommeil. La jeune mariée, élégante, impérieuse, pleine de caprices, se dégoûta bientôt d'un eunuque vieux et laid, et le mit à la porte, sans même chercher à le vendre. On ignore comment il vivait, lorsqu'un officier du palais, nommé Abundantius, daigna s'intéresser à lui, et le fit entrer, non sans peine, dans les derniers rangs des eunuques palatins, qui se crurent presque déshonorés de l'avoir pour inférieur. Eutrope ne tarda pas à faire voir qu'il pourrait être leur supérieur au besoin : l'intelligence de son service, quelques mots heureux et les marques d'une piété fervente ayant éveillé l'attention de Théodose, ce prince l'attacha à sa personne, et l'essaya dans quelques missions difficiles dont l'eunuque sut se tirer à souhait.

Bien différentes des missions qu'il avait plus d'une fois reçues dans son triste métier d'esclave, celles que lui confiait Théodose étaient aussi respectables par le but que délicates dans l'accomplissement, à cause des personnages avec lesquels il fallait traiter. C'étaient ordinairement des questions de conscience, des scrupules sur lesquels ce religieux prince voulait consulter en dehors de son gouvernement, ce qui mit Eutrope en relation directe avec plusieurs des plus illustres représentans de l'église. L'année 394 fournit au chambellan l'occasion de montrer le degré de confiance dont il jouissait même près des saints. C'était l'année de l'usurpation d'Eugène et des soulèvemens païens de la Gaule et de l'Italie; or de grands doutes tourmentaient Théodose, déjà malade et affligé de la perte récente de sa femme Galla : il se demandait si Dieu exigeait véritablement de lui une nouvelle guerre, à laquelle il ne survivrait peut-être pas, et si, contre tant de forces réunies, contre le sénat romain, contre le redoutable Arbogaste, l'espérance même d'une victoire lui était permise. Une défaite, se disait-il, pouvait compromettre la cause du catholicisme jusque dans l'empire d'Orient et ruiner d'un seul coup le travail de toute sa vie. Dans cette cruelle incertitude, il dépêcha secrètement son chambellan vers un solitaire de l'Égypte, nommé Jean, qui passait pour avoir le don de prophétie. Eutrope avait pour mission de l'amener à Constantinople, ou du moins de rapporter sa

réponse aux consultations du prince. Jean refusa de quitter sa solitude; mais il dévoila à l'eunuque les chances obscures de l'avenir. « Dieu veut cette guerre, lui dit-il, et ton maître doit partir. Avec l'assistance du ciel, il remportera une victoire longtemps balancée, mais il ne reverra jamais l'Orient. » Cette réponse décida Théodose, dont le cœur n'était pas fait pour de viles appréhensions, et il marcha avec joie au-devant de cette victoire, que sa mort devait couronner. La mission d'Eutrope, ébruitée bientôt, appela sur l'ambassadeur, avec les louanges du parti catholique, toutes les moqueries du parti païen. Dans les conciliabules des polythéistes, il ne fut plus question que de l'eunuque prophète, du nouveau Tirésias, interprète bizarre des volontés célestes et arbitre des victoires; plus tard même, quand la mort de Théodose sembla donner crédit à la clairvoyance du solitaire égyptien, les allures prophétiques de l'eunuque continuèrent à être un sujet de moquerie. Rufin dut voir de mauvais œil cette fortune naissante qui semblait menacer la sienne, et de là les inimitiés sourdes qui déjà les divisaient quand Théodose mourut. Le chambellan sut alors se glisser près du fils, comme il avait fait près du père; il démasqua les projets de Rufin sur l'empire, et déjoua ses desseins sur le jeune empereur en faisant épouser à celui-ci la fille de Bautho. Ce mariage, œuvre d'une habileté consommée, l'avait rendu maître dans l'intérieur du palais, quand la chute du tout-puissant ministre le conduisit de la chambre à coucher au cabinet d'Arcadius.

Eutrope, ainsi qu'on l'a pu voir, n'avait eu au renversement et au meurtre de Rufin qu'une part très subordonnée : après le succès, quand la faveur populaire accueillit comme un acte de justice cet acte de violence, il en revendiqua tout le mérite, et on le crut. Les hommes sont portés à s'exagérer la puissance des manœuvres souterraines et de l'intrigue : on ne douta donc point que l'eunuque n'eût conçu le projet, dressé les lacs, attiré la victime, et ses créatures le proclamèrent le sauveur du prince et de l'empire. On parla à peine de Stilicon, soigneusement relégué dans l'ombre, et quant à Gaïnas, sanglant exécuteur de la pensée d'autrui, on le jugea assez payé par la maîtrise des milices d'Orient; encore Eutrope trouva-t-il moyen de borner l'action directe du Barbare au commandement de ses compatriotes. Gaïnas était joué, il se plaignit; mais personne ne l'écouta : sa brutalité inspirait autant de répulsion que son incapacité de dédain. Sous le prétexte de veiller sur l'empire et l'empereur qu'il venait de sauver, Eutrope s'empara de la direction du gouvernement, sans prendre néanmoins la place de Rufin : trop avisé pour changer dès son début la position qui faisait sa force, il continua ses fonctions domestiques plus assidûment que jamais, ne s'attribuant

d'autre titre que celui de primicier de la chambre sacrée, ou grand-chambellan. Autant Rufin avait montré d'arrogance, autant il afficha de modération, ne s'occupant en apparence que de la sûreté de son pupille, l'enveloppant de ses replis en réalité avec la ruse et la souplesse du serpent. Admis près de lui à toute heure de nuit et de jour, jusque dans l'intimité du gynécée, il sut l'isoler de tout le monde, des grands de la cour, de ses officiers, et même de sa femme dont il redoutait l'ascendant, lui imposer ses avis, dicter ses moindres désirs; en un mot, les écrivains du temps nous disent énergiquement qu'il le domina comme une bête. Tout en faisant ainsi main-mise directe sur le prince, Eutrope se saisissait indirectement des grands postes administratifs au moyen de ses créatures qu'il y glissait. Les amis de Théodose, écartés l'un après l'autre sous divers prétextes, se virent remplacés peu à peu par des gens de bas étage qui livraient à l'eunuque la puissance et la fortune publique, tandis qu'on exaltait son désintéressement et sa modestie.

L'avénement de cet étrange ministre ne produisit point la même impression dans les deux empires, et là encore se manifestent les profondes différences morales qui séparaient ces deux moitiés du monde romain. En Occident, ce fut un violent éclat d'indignation et de surprise; il y eut en Orient plus de moquerie que de colère. La classe de gens à laquelle appartenait le primicier de la chambre sacrée n'était point à Constantinople et dans les provinces d'Asie l'objet de cette répulsion invincible qui la frappait au-delà des mers. Tandis qu'en Italie on la supportait à peine dans le palais d'Honorius et près des princesses, elle était nombreuse, chèrement payée et répandue partout en Orient, où elle formait un article de luxe. Une maison opulente de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie, de Smyrne, étalait sous ses portiques et dans ses vestibules un troupeau de jeunes et beaux eunuques, magnifiquement costumés, comme preuve de sa richesse et de son bon goût; les plus modestes en possédaient de vieux pour le service du gynécée. Entrés dans les secrets de la famille, ces esclaves, s'ils étaient adroits, parvenaient à y dominer, et ce qui venait de se passer dans le palais d'Arcadius n'était guère qu'un épisode de la vie commune en Orient. Ajoutez à cela les traditions historiques de l'Asie, qui n'avaient rien de contraire à la domination des eunuques non plus qu'à celle des femmes. Les grandes monarchies dont se composait la partie asiatique de l'empire romain, la Syrie, la Babylonie, l'Arabie, l'Égypte, avaient vu jadis à leur tête des femmes dont la mémoire était restée glorieuse, et récemment encore, durant les guerres civiles qui suivirent la captivité de Valérien chez les Perses, Antioche n'avait pas hésité à reconnaître pour *empereur* la reine de Palmyre, Zénobie.

Enfin, sur les rives mêmes de l'Euphrate, la monarchie des Perses, modèle de l'autocratie romaine en tant de choses, avait donné fréquemment le spectacle d'eunuques tout-puissans gouvernant au nom du grand roi. Les mœurs orientales pouvaient donc accepter sans colère, quoique avec moquerie, comme une bizarrerie ridicule, ce que l'austérité des mœurs latines repoussait absolument, avec indignation et dégoût.

En même temps qu'il accaparait cauteleusement toutes les hautes fonctions de l'état, en y plaçant ses créatures dévouées, Eutrope entoura son jeune maître d'une société dissipée et turbulente capable d'inspirer à un plus ferme esprit l'aversion des travaux sérieux. Les spectacles, les courses de chars, les festins, les danses, seules occupations des nouveaux habitués du palais, étaient aussi les seules qu'on préconisât maintenant dans cette cour austère de l'empereur catholique. Chaque printemps, pour varier ses plaisirs, l'eunuque emmena Arcadius dans les délicieuses campagnes d'Ancyre, parmi ces populations phrygiennes si renommées par leur mollesse : là, au sein de voluptés nouvelles, le fils de Théodose oubliait Constantinople; les charmes de la belle Eudoxie perdaient peu à peu leur ascendant sur lui, et, privé de tout autre conseil que celui de l'eunuque, il devenait de plus en plus étranger aux affaires de son gouvernement; plusieurs lois importantes rendues dans cette période sont en effet datées d'Ancyre. Les instrumens de cette corruption systématique étaient puisés par le chambellan dans la classe de ses complaisans les plus sûrs et de ses anciens amis, c'est-à-dire dans des rangs généralement peu honorables et peu distingués de la société byzantine. Claudien nous en fait un tableau qu'on aime à croire forcé, mais où l'on trouve de curieuses et tristes révélations sur le monde romain oriental.

« Là se voyaient, nous dit-il, de jeunes hommes arrogans, effrontés, à côté de vieillards usés par la débauche, qui ne connurent jamais d'autre triomphe que de tenir table éternellement, d'autre gloire que de varier des mets empoisonnés. C'est à force d'or que ces hommes excitent leur appétit; rien n'échappe à leur voracité, ni l'oiseau radieux de Junon, ni le babillard ailé que le noir Indien nous envoie; leur gourmandise insatiable franchit les bornes de l'empire, et les mers les plus lointaines viennent mêler pour eux leurs poissons à ceux des golfes de la Grèce. Ils n'ont souci que de leurs vêtemens parfumés; soulever le rire par une vaine saillie est leur plus belle victoire. Quelle recherche indigne de l'homme règne dans leur parure! Que de labeur dans l'ajustement efféminé de leur chevelure! On dirait qu'ils ont peine à traîner la soie qui les couvre. Les Huns ou les Sarmates peuvent menacer les murs de leur ville:

le théâtre restera-t-il debout? Voilà la question qui les intéresse. Ces gens-là n'estiment que Constantinople, n'admirent que leurs palais reflétés par les eaux du Bosphore; Rome est l'objet de leur mépris, l'Italie de leur indifférence : c'est ainsi qu'ils sont Romains. Mais aussi donnez-leur un chœur de danse, vous verrez avec quelle grâce ils le conduisent, et s'il faut diriger un char dans la carrière, ils défieront les meilleurs cochers. Le peuple ou plutôt la basse populace a fourni la plupart de ces hommes, opulens aujourd'hui et chefs de nos armées. On en compte plus d'un qui garde aux pieds et aux jambes l'empreinte des fers qu'il a portés; ils siégent maintenant parmi nos magistrats, ils rendent la justice, le sceau de l'infamie au front, et les stigmates qu'ils étalent à tous les yeux proclament l'indignité de leur fortune. »

Les deux principaux parmi les favoris d'Eutrope étaient le général Léon et l'intendant des largesses Hosius. Claudien n'a pas manqué de nous esquisser leurs portraits avec son talent et sa partialité ordinaires dans une satire à la fois comique et sanglante. Disons-le ici pour la justification de nos récits, où Claudien est cité si fréquemment : il n'existe, pour aucune époque de l'histoire, aucun document plus précieux que ces poèmes, ou, pour me servir d'une expression moderne qui rende mieux ma pensée, ces pamphlets poétiques de l'ami de Stilicon, écrits jour par jour sous l'inspiration des haines de l'Italie, récités devant Honorius et dans le sénat de Rome, applaudis par des milliers de mains sur le Forum de la ville éternelle, répandus à profusion dans les provinces et jusqu'en Orient, où ils versaient le ridicule et l'odieux sur les chefs du gouvernement. C'est là de l'histoire s'il en fut jamais, de l'histoire passionnée, injuste parfois, mais vivante, et qui laisse percer la vérité sous les exagérations de parti ou sous celles de la poésie. Claudien est pour nous, au bout de quatorze siècles, un admirable écho des sentimens de l'Occident en face de la révolution qui poussait le monde romain à se scinder en deux empires distincts : révolution qu'il accéléra peut-être lui-même par les violences de son génie.

Léon avait été dans sa jeunesse préposé aux travaux des fileuses d'un gynécée; dégoûté de cette vie oisive, il s'était enrôlé, et avait gagné ses grades militaires moins par son courage que par sa bonne humeur et ses saillies naturelles, qui lui attirèrent la faveur des soldats avec la protection des chefs. Gourmand à l'excès, il menait dans les rangs moyens de la société byzantine la double vie de parasite et de bouffon : point de bons repas où le général Léon n'eût sa place marquée, et à ce métier il avait acquis un embonpoint démesuré qui complétait le ridicule du personnage. C'était dans ces sociétés de dissipation, sinon de débauche, qu'Eutrope l'avait connu.

« Voici venir Léon, nous dit Claudien dans son poème d'*Eutrope*, Léon au large ventre, dont la faim surpasse celle du cyclope, et qui défierait une harpie à jeun; il doit à son appétit, non pas à sa vaillance, l'honneur insigne de porter le nom du lion (1). Brave contre les absens, redoutable par la langue, aussi petit d'âme qu'énorme de corps, il fut jadis cardeur habile, passé maître dans l'art d'apprêter et de peigner la laine. Nul jamais ne sut mieux l'étendre dans des corbeilles après l'avoir purgée de toute souillure, ni guider d'une main plus adroite la dépouille huileuse des brebis à travers les dents acérées de la carde. Léon est l'Ajax d'Eutrope : dans sa colère, il frappe non un vaste bouclier, revêtu de sept cuirs de bœufs, comme le héros de nos poèmes, mais son ventre, qu'ont arrondi d'interminables repas et une vie longtemps immobile au milieu des fileuses et des quenouilles..» Le personnage si grotesquement dessiné n'était pas moins que le vrai ministre de la guerre d'Arcadius, le général qu'Eutrope plaça au-dessous ou plutôt à côté de Gaïnas, pour surveiller le Barbare mécontent et le réprimer au besoin.

Le comte des largesses, Hosius, transféré par Eutrope à la maîtrise des offices, n'avait ni la vulgarité ni les mœurs ignobles de Léon. Espagnol d'origine et venu en Orient dans la domesticité de Théodose, il avait su se former lui-même. Ses détracteurs prétendaient qu'on l'avait vu jadis dans les cuisines impériales, artiste renommé et arbitre souverain des sauces : en tout cas, il avait dû quitter de bonne heure le fourneau pour les écoles, car il avait étudié le droit, et au temps dont nous parlons, Hosius passait pour un jurisconsulte distingué. Théodose avait reconnu son mérite en lui confiant la direction des finances de l'empire. Le contraste des deux conditions qu'il était censé avoir traversées successivement fournissait à la médisance mille jeux de mots bouffons, qui circulaient en Occident, et dont Claudien, avec sa verve satirique, pouvait sans doute revendiquer une grande part. Ces jeux de mots, intraduisibles en français, roulent principalement sur la double entente du mot *jus*, qui en latin signifie *droit* et *jus de viande* ou *sauce*, et la plaisanterie gît dans une perpétuelle confusion entre l'exercice de la justice et les procédés de l'art culinaire. Ainsi on montrait Hosius assis sur son tribunal comme près d'un fourneau, assaisonnant à point la justice, confectionnant les lois, adoucissant les arrêts, ne négligeant rien, en un mot, pour le service de son maître; et comme ce magistrat, d'un naturel emporté, était habile à se contenir : « Il est tout miel, disait-on, mais le feu de la cuisine n'est pas loin! » Ces bouffonneries, qui ridiculisaient les ministres de la

(1) On sait que *leo* en latin, *leôn* en grec, signifient *lion*.

cour d'Orient, devaient les irriter d'autant plus qu'elles arrivaient frappées d'un caractère presque officiel dans les vers du poète de Stilicon. Hosius, parvenu de la science, n'en était atteint que faiblement; mais il avait eu le tort de remplacer à la maîtrise des offices un magistrat d'antique et austère probité, de qui l'on a pu dire « qu'il était la vertu vivante dans un corps mortel. » Cet homme de bien se nommait Marcellus; né à Bordeaux et venu à Constantinople comme médecin de Théodose, il y avait embrassé la carrière administrative, qu'il quitta sans regret sous l'administration nouvelle. L'estime générale le vengea : retiré dans sa famille, Marcellus reprit ses études favorites et composa pour l'instruction de ses enfans un recueil de recettes médicales que nous possédons encore.

On a peine à s'imaginer l'étrange infatuation que la haute fortune d'Eutrope produisit parmi ses pareils. D'un bout à l'autre de l'Orient la caste des eunuques s'émut; elle applaudit à son élévation, et, confondant sa cause avec celle du ministre sorti de ses rangs, elle forma pour lui dans l'empire une armée d'admirateurs fanatiques et d'espions volontaires, répandue partout et redoutable aux honnêtes gens. Malheur au maître qui eût exprimé librement sa pensée sur ce bouleversement des conditions! il eût soulevé autour de lui bien des orages et compté presque autant d'ennemis que de domestiques. Bien plus, l'ambition s'empara de ces êtres repoussés de la société. Ils se crurent prédestinés tous à gouverner l'état, et on les vit de toutes parts accourir à Constantinople, solliciter tous les emplois, remplir d'un air triomphant les antichambres du ministre et les avenues du palais. Le ministre plaça le plus qu'il put de ces fidèles satellites. L'esprit des Orientaux, une fois exalté, arrive bien vite à la folie, et il se passa un phénomène que nous refuserions de croire, s'il n'était affirmé par un témoin oculaire, l'historien Eunapius, qui habitait alors l'Asie; il nous raconte que plus d'un ambitieux à qui manquait le privilége des protégés d'Eutrope se mutila lui-même pour se rendre digne des honneurs, et que quelques-uns en moururent.

II.

Tandis que ces événemens, à la fois tristes et burlesques, absorbaient l'attention de la cour d'Orient, Alaric s'emparait de la Grèce. Nous l'avons laissé, au mois de septembre de l'année 395, dans le nord de la Thessalie, assistant, de l'enceinte de son camp de chariots, à la dissolution de l'armée envoyée d'Occident contre lui et au double départ de Gaïnas et de Stilicon. Sitôt qu'il les vit éloignés, il s'empressa d'enlever ses palissades, d'atteler ses bœufs aux cha-

riots, et il reprit sa course avec autant de tranquillité, nous dit un historien, que s'il eût été dans un stade, disputant le prix des jeux publics. Suivant les instructions données par Rufin, les garnisons romaines se gardèrent bien de l'inquiéter, le laissant piller tout à son aise. Cette inaction força les Thessaliens de pourvoir eux-mêmes à leur sûreté; réunis en armes près de l'embouchure du Pénée, ils se jetèrent à l'improviste sur les Goths au moment où ceux-ci passaient le fleuve, et leur tuèrent ou noyèrent trois mille hommes. Alaric se vengea par des dévastations odieuses : tout ce qu'avait célébré l'histoire et chanté la poésie, dans ce pays illustré par la guerre et les arts, fut détruit ou profané. Des Goths campèrent dans les champs de Pharsale; les frais ombrages de Tempé disparurent sous la hache barbare, et le Sperchius, défoncé par la roue des chariots, ne roula plus qu'une eau limoneuse. Les auteurs du temps sont pleins de ces lamentations, que répétaient avec attendrissement les amis de la poésie. Ce fut bientôt le tour des Thermopyles. Ce défilé fameux que trois cents Lacédémoniens avaient défendu jadis contre un million de Perses s'ouvrit à la première sommation d'Alaric : la vue d'un soldat goth suffit pour le forcer. Les provinces situées au midi de l'OEta subirent le sort des autres : en Phocide, en Béotie, une seule ville fut épargnée, Thèbes, que protégeait sa forte situation, et que ses habitans osèrent défendre. Elle eût exigé un long siége, et comme Alaric n'avait pas de temps à perdre, il passa outre.

Athènes l'attirait : le roi goth avait hâte d'arriver à cette ville fameuse qui occupait dans le domaine de l'intelligence et des arts une place comparable à celle de Rome dans le domaine des conquêtes, ou de Jérusalem dans celui des traditions religieuses. Athènes, nous dit un contemporain, n'était plus qu'un mot; mais ce mot, plein d'enthousiasme, dominait toujours le monde. La gloire passée de l'institutrice des nations survivait à son abaissement actuel. On faisait des pèlerinages à Athènes, comme on en fit plus tard en Palestine, pour visiter une terre sacrée, et le voyageur, rentré dans ses foyers, était fier de lui-même et envié des autres. « Ce n'est pas qu'on en comprenne mieux Aristote ou Platon, disait un de ces pèlerins de la science, mais on a foulé le pavé du Portique et senti sur son front l'ombre des jardins d'Académus. » Toutefois les souvenirs mêmes d'Athènes étaient depuis longtemps mis au pillage par ses maîtres, et récemment encore un des proconsuls romains avait fait détacher des portiques du Pœcile une peinture murale de Polygnote pour décorer on ne sait quel palais de Constantinople. Le passé s'en allait ainsi pièce à pièce sous la main des hommes. Il est vrai que la ville de Minerve revendiquait, outre ses gloires séculaires, une illustration vivante, comme foyer de ce paganisme

philosophique qu'on appelait alors *hellénisme*, dernière forme du polythéisme grec, uni aux superstitions de la théurgie. Si la doctrine symbolique, au moyen de laquelle les philosophes pythagoriciens et platoniciens prétendaient expliquer les fables du culte païen, trouvait dans les écoles d'Alexandrie de savans et courageux interprètes, ceux d'Athènes l'emportaient en considération, par le siége même de leur enseignement. On s'y croyait en communication plus directe avec les divinités et les génies, surtout avec Minerve, dont cette ville célèbre portait le nom.

Sans être, comme Stilicon ou Fravitta, un Barbare civilisé par l'étude, et sans nourrir à cet égard aucune prétention, Alaric avait assez entendu parler d'Athènes pour éprouver un vif désir de la voir; mais, quoique chrétien, il ressentait en même temps une secrète frayeur à l'idée de la profaner. Il lui semblait sans doute que les grands dieux qui s'en montraient jadis les protecteurs assidus pouvaient se réveiller au bruit de la violation de leurs temples. En vain des fanatiques en manteau noir (c'est ainsi que les païens désignaient les moines) vinrent le trouver dans son camp pour l'exciter à détruire ce dernier habitacle des démons, le Balthe s'y refusa, et d'ailleurs les magistrats de la cité surent à propos le désarmer par leur soumission. Déjà maître du Pirée, il se proposait de bloquer hermétiquement la ville, où se faisait sentir un commencement de famine, quand les archontes apportèrent dans son camp des propositions de paix. Ils consentaient à recevoir Alaric, mais seul, ou suivi d'une simple escorte, demandant que non-seulement son armée ne pénétrât point dans leurs murs, mais qu'elle évacuât au plus tôt le territoire de l'Attique, en s'abstenant de tout dégât : à ces conditions, la ville ouvrait ses portes et payait pour sa rançon une somme considérable en or et en objets précieux. Alaric accepta des propositions qui allaient au-devant de ses vœux; le traité fut juré de part et d'autre, et le lendemain le chef d'une armée barbare, fédérée de l'empire de Constantinople, faisait son entrée dans Athènes, par la même porte qui avait autrefois donné passage aux légions de Sylla.

Reçu en grande pompe par les magistrats, le roi goth fut installé dans la splendide demeure qu'on lui avait préparée. Il lui prit alors la singulière fantaisie de mener pendant une journée dans les murs d'Athènes la vie d'un véritable Athénien. S'étant fait conduire d'abord au bain, il voulut visiter ensuite les monumens les plus renommés, puis l'Académie, le Lycée, le Portique, où le Barbare intelligent et curieux se fit expliquer ce qu'on appelait les merveilles des arts. A l'heure du dîner, on l'amena au Prytanée, où, sur l'invitation des archontes, les principaux citoyens lui offraient un grand repas. Le

Barbare, qui avait à peine connu la cour de Constantinople, alla sans doute, dans cette visite, d'ébahissement en ébahissement; toutefois, suivant sa promesse, il partit le lendemain, au point du jour. Tant qu'il resta dans ces murs sacrés, Alaric conserva une sorte de terreur superstitieuse, qui ne s'effaça que par degrés quand il fut dehors. Néanmoins les païens zélés, rhéteurs ou sophistes compromis dans l'enseignement de l'hellénisme et de la théurgie, avaient eu soin de s'esquiver pendant la journée, soit que la mansuétude du Barbare ne les rassurât pas complétement, soit que le voisinage des hommes en manteau noir fût un épouvantail pour eux. La plupart se dirigèrent vers Mégare avec leurs familles pour gagner Corinthe et le Péloponèse; mais ils rencontrèrent en route les soldats goths, qui les arrêtèrent et en tuèrent plusieurs. Parmi ces derniers se trouva le sophiste Priscus, initiateur de l'empereur Julien aux mystères de la magie : l'hellénisme le compta parmi ses martyrs.

Ainsi se passa la prise d'Athènes par Alaric, ou pour parler plus exactement la visite du roi des Goths dans la cité de Minerve. Au lieu d'attribuer à des causes naturelles la modération du Barbare, le peuple athénien, toujours vain, toujours léger et entêté de ses folles superstitions, imagina une fable qui, flattant à la fois son orgueil et l'orgueil païen, devint pour tout véritable *hellène* l'explication incontestable de l'événement. Les Athéniens racontèrent qu'au moment de donner l'assaut, le roi ennemi, poussant une reconnaissance au pied des murailles, avait aperçu un être surhumain qui en faisait le tour, comme une sentinelle attentive, et dont la forme, la taille, le visage, l'armure rappelaient à s'y méprendre les statues de Pallas. Troublé de cette vision, ajoutaient les mêmes témoins, Alaric avait porté ses regards au haut des murs, et là s'était montrée à lui la figure d'un guerrier gigantesque, agitant une énorme pique et lançant du feu par ses prunelles : c'était, disaient encore les Athéniens, le divin Achille lui-même, dans l'attitude où le représente Homère lorsque, transporté de fureur, il court venger sur les Troyens la mort de Patrocle. Cette vue ayant fait perdre au roi des Goths toute envie d'attaquer une ville si bien gardée, de son plein gré il avait offert la paix aux magistrats. Telles étaient les fictions dont se berçait l'hellénisme expirant pour se persuader à lui-même qu'il était une doctrine vivante et le faire croire au monde, et plus d'un de ces pieux mensonges, recueilli par la crédulité des contemporains, s'est glissé dans l'histoire avec toutes les prétentions de la vérité. L'historien Zosime, dévot polythéiste, ne craignait pas d'affirmer encore au bout de près d'un siècle la sincérité de ce récit.

Alaric rejoignit son armée sur la route qui conduisait d'Athènes à Corinthe, le long du golfe de Salamine; Éleusis fut sa première

étape. On sait la place qu'occupaient dans l'ancienne religion grecque cette ville et son temple consacré aux mystères de Cérès et de Proserpine, les plus célèbres et les plus redoutables de tous les mystères païens. Ils subsistaient toujours malgré l'interdiction dont la loi chrétienne avait frappé en masse les conciliabules des idolâtres et leurs initiations; mais, en face d'Éleusis, Théodose avait renoncé à des mesures violentes qui eussent coûté des torrens de sang. Le temple, construit en marbre pentélique sous Périclès et décoré de bas-reliefs par Phidias, dominait la ville et le golfe, couvrant de sa sombre majesté cette terre vouée aux divinités infernales. Les païens n'en approchaient qu'avec terreur, et les doctrines qu'on y enseignait, sous le sceau d'un secret inviolable, étaient devenues, au v[e] siècle, l'essence même et l'âme de la religion hellénique. A l'approche de ces murs odieux aux chrétiens, les hommes à manteau noir reparurent et revinrent à la charge près d'Alaric, qu'ils trouvèrent mieux disposé cette fois pour plusieurs raisons : Éleusis, longtemps enrichie des offrandes du monde, passait pour très opulente, et son nom n'était pas, comme celui d'Athènes, une de ces grandes gloires qu'on pouvait craindre d'affronter; puis le roi goth devait un dédommagement à son armée pour un pillage perdu; lui-même enfin se trouvait plus aguerri contre le pouvoir des démons après une nuit passée au milieu d'eux. Les moines triomphèrent donc, sans grande peine, à ce qu'il paraît, quoique les écrivains païens fassent retomber sur eux toute la responsabilité du mal. Ce qui n'est que trop certain, c'est que les soldats goths, faisant invasion dans le temple, le bouleversèrent de fond en comble, que les bas-reliefs de Phidias furent brisés, les blocs de marbre roulés les uns sur les autres, et que, guidés par les moines, les Barbares, la torche en main, allèrent fouiller ces souterrains jadis inviolables, et visités des seuls hiérophantes. La dévastation dut être complète, dirigée par les manteaux noirs; cependant, après le départ des Goths, les païens reprirent parmi ces ruines qu'ils déblayèrent leurs assemblées clandestines, tant le culte des mystères de Cérès était tenace dans le cœur des Hellènes. Il y a peu de mois que des voyageurs français, explorant, après quatorze siècles, l'emplacement d'Éleusis, ont retrouvé sous les décombres des cadavres de démolisseurs ensevelis à côté de leurs marteaux : c'étaient peut-être des soldats d'Alaric.

Le sac de la ville suivit celui du temple. Les habitans avaient eu hâte de fuir pendant qu'on exécutait leurs dieux : la cavalerie des Goths, les chargeant dans toutes les directions, en fit un grand carnage, et reprit le butin qu'on lui dérobait. La ville de Mégare, seconde étape d'Alaric, essaya de se défendre, et mal lui en prit; elle fut enlevée d'assaut. Les populations d'alentour se portaient en masse

vers Corinthe, pour s'abriter derrière le grand rempart qui coupait l'isthme d'une mer à l'autre, et que les Péloponésiens réparaient jour et nuit : la route était donc encombrée de fugitifs sur lesquels venait fondre la cavalerie barbare, qu'elle dispersait ou tuait. Une résistance vigoureuse semblait du moins s'organiser de l'autre côté de l'isthme, où Corinthe se préparait aux dernières extrémités; les villes du Péloponèse lui envoyaient à l'envi leurs milices, et l'on comptait sur les soldats. C'était là l'erreur, et ce fut la source du mal. Le commandement militaire de la presqu'île était toujours aux mains de ce Gérontius que Rufin y avait placé pour ne la point défendre. Quoique ce ministre fût mort depuis un mois ou deux, à l'époque du siége d'Athènes, c'est-à-dire à la fin de décembre 395 ou au mois de janvier 396, rien n'était changé aux instructions du commandant du Péloponèse. Eutrope, qui balayait avec tant de soin sur toute la surface de l'empire les agens de son prédécesseur, avait oublié Gérontius, ou plutôt il le conservait à cause de sa mission qu'il connaissait parfaitement. En réalité, Eutrope approuvait le plan de Rufin vis-à-vis du régent d'Occident, et le laissait exécuter sans en prendre la responsabilité directe : éloigner Stilicon, occuper la Grèce en vue d'une attaque possible des Occidentaux, s'attacher Alaric et les Goths, comme une armée orientale, et tenir par eux l'Italie en échec, telle était la politique de la cour d'Orient, et telle elle fut pendant tout le règne d'Arcadius.

Tandis que les habitans de la Mégaride et de l'Attique cherchaient un refuge dans le Péloponèse, la mer Ionienne se couvrait de navires qui amenaient par bandes nombreuses en Italie des Péloponésiens fugitifs. Ces malheureux apportaient sur la terre d'Occident, avec le spectacle de leur misère, les malédictions de leur patrie contre le gouvernement d'Orient. Parmi eux se trouvaient des députés de Corinthe qui venaient implorer l'assistance d'Honorius, et assuraient que leur ville pouvait tenir au moins jusqu'au printemps; la vue de ces émigrans et leurs cris de détresse émurent profondément l'Italie : peuple, armée, sénat, tout le monde demanda qu'une prompte intervention vînt sauver des voisins, des amis, des frères. Il n'y eut pas jusqu'à Honorius qui, touché peut-être par ses réminiscences classiques, montra dans la circonstance une chaleur inaccoutumée : on dit qu'il ordonna lui-même à son tuteur de préparer une flotte et une armée d'expédition pour aller au secours de Corinthe. Stilicon n'eut garde de différer, et à peine les vents d'équinoxe laissèrent-ils la mer libre que la flotte cinglait vers la Grèce, sous le commandement même du régent; mais elle arrivait déjà trop tard. Le mur de l'isthme avait été forcé par la connivence de Gérontius : Corinthe n'offrait plus qu'un monceau de

débris; les milices du Péloponèse, en pleine déroute, regagnaient tristement leurs contrées natales, et Alaric marchait sur Argos.

Stilicon se mit à sa poursuite et l'atteignit entre cette ville et Sparte. Les deux armées manœuvrèrent quelque temps dans des régions entrecoupées de montagnes et de bois; enfin les bords de l'Eurotas furent le théâtre d'une sanglante bataille où les Goths furent défaits. Alaric effrayé gagna en toute hâte les sources de ce fleuve pour passer dans la vallée de l'Alphée, et mettre, s'il se pouvait, les hautes chaînes de l'Arcadie entre son ennemi et lui : il n'y réussit qu'à moitié, pressé qu'il était sur ses derrières par l'avant-garde romaine, et engagé chaque jour dans des combats où il perdait beaucoup de monde. Pendant les marches et contre-marches qu'amena ce mouvement des armées, le pays qu'elles occupaient fut réduit en désert. Ici, pour protéger sa marche, Alaric abattait les forêts séculaires du Lycée; là, pour brûler ses morts, il mettait le feu aux bois sacrés du Ménale, et l'incendie, se propageant de montagne en montagne, dévastait toute la région. Stilicon n'en faisait pas moins pour gêner son ennemi. Ainsi disparurent l'une après l'autre ces antiques retraites des dieux de la Grèce, éternellement chères à la poésie, et les fraîches vallées de l'Arcadie, séjour de Pan et des Muses, et les ombrages du Taygète, témoins de tant de fêtes frénétiques, quand les vierges lacédémoniennes, le thyrse en main, célébraient les orgies de Bacchus (1). Arrivé près d'Olympie, et ne trouvant ni dans cette ville ni à Pise de position assez favorable pour risquer une seconde bataille, Alaric courut se retrancher au nord de ces villes, sur un plateau du mont Pholoé, dernier sommet de l'Erymanthe. Il s'y fortifia, et attendit de pied ferme l'armée romaine. La position était forte en effet, les Goths ayant pour eux la pente du terrain; aussi Stilicon, informé d'ailleurs qu'ils manquaient de vivres, aima mieux les bloquer que de tenter l'attaque de leur camp. Il fit établir, suivant toutes les règles de la poliorcétique, une ligne de fossés palissades qui entoura la montagne dans presque tout son circuit; une petite rivière qui fournissait de l'eau aux assiégés fut même détournée de son cours, et, la circonvallation achevée, Stilicon put espérer de réduire bientôt son ennemi par la famine.

Malheureusement le blocus se prolongea, au grand détriment de la discipline, car les soldats, trop voisins de Pise, quittaient à chaque instant leur poste pour aller piller. Stilicon lui-même se relâcha de l'activité qui convenait à un général, et qu'on vantait au reste chez lui comme une de ses principales qualités. Cette molle patrie

(1) ..... Virginibus bacchata lacænis
Taygeta. (Virg., *Georg.* II.)

des voluptés païennes exerçant sur l'époux de Séréna ses séductions dangereuses, le quartier prétorien regorgea de courtisanes et d'histrions que le pays fournissait en abondance, et le chef passait les nuits en divertissemens, tandis que les soldats désertaient. Alaric profita de l'incurie générale pour se procurer des vivres par les côtés de la montagne qui se trouvèrent les plus mal gardés; il put même recevoir dans son camp, à l'insu des assiégeans, des émissaires d'Eutrope qui lui apportaient des propositions d'arrangement au nom de l'empereur. Ces propositions le remplirent de joie : elles contenaient l'octroi de tout ce qu'il avait désiré et demandé jusqu'alors, de tout ce qui avait été le motif ou le prétexte de sa prise d'armes, c'est-à-dire son élévation à la maîtrise des milices. L'empereur lui offrait cette fonction dans le département de l'Illyrie orientale, à la condition qu'il cesserait la guerre et se rendrait tout de suite en Épire, où un cantonnement lui serait délivré. Le gouvernement promettait en outre de lui fournir des vivres et d'organiser les Goths à la romaine, comme une armée de Barbares réguliers. Chose à peine croyable, un pareil traité fut remis, discuté, conclu sous les yeux mêmes de Stilicon, contre lequel il était fait. Suivant toute apparence, les envoyés d'Eutrope restèrent auprès d'Alaric pour le couvrir de l'autorité souveraine de l'empereur si l'armée occidentale l'attaquait; mais le roi goth préféra tenter une sortie nocturne qui réussit. Des intelligences pratiquées au dehors facilitèrent l'entreprise, il dégagea son armée, et lorsqu'au matin les Romains s'aperçurent que le camp ennemi était désert, Alaric se trouvait déjà loin : il traversait les forêts de l'Érymanthe, par lesquelles il regagna Corinthe sans encombre.

Arrivé de l'autre côté de l'isthme, le roi des Goths changea de rôle subitement, comme par un coup de théâtre, et le plus inattendu. En vertu du rescrit impérial dont il était porteur, il se proclama lui-même et se fit proclamer gouverneur romain de l'Illyrie, sommant Stilicon de cesser ses ravages et d'évacuer le Péloponèse, où lui seul avait le droit de commander. Les instructions de l'empereur lui prescrivaient de gagner l'Épire, et de s'y installer au plus vite de la manière qui lui serait indiquée : voyant que Stilicon ne le suivait pas, il prit la route du Pinde, qu'il traversa paisiblement par étapes, comme un général romain en marche pour le service de son prince. Un cantonnement lui fut assigné dans le voisinage de la frontière italienne, où les Goths durent recevoir un armement complet en épées et javelots tirés des arsenaux de la Thrace, ainsi que l'habillement ordinaire des auxiliaires de cette nation, casaques de peaux de mouton pour les soldats et toisons teintes en pourpre pour les chefs. Les arsenaux ne suffisant pas à la distribution des

armes, on en demanda aux villes, et, suivant le mot d'un contemporain, « l'impôt du fer fut versé dans des mains barbares. » Cette organisation se fit à loisir; pour le moment, il suffisait à Eutrope de la présence d'Alaric aux portes de l'Italie : c'était la politique de Rufin reprise hardiment et devenue plus menaçante encore.

Les projets de Stilicon, si longtemps médités, si hardiment conduits dans cette dernière expédition, se trouvaient brisés pour jamais : Stilicon s'était laissé prendre au piége de l'eunuque, ou plutôt il s'y était jeté lui-même par sa faute. Sa colère put s'exhaler en stériles menaces contre le ministre et son stupide maître; mais passer l'isthme, marcher sur Constantinople en victorieux, se faire le régent des deux empires, il n'y avait plus à y songer. Quel prétexte à une intervention protectrice, maintenant que la paix était signée? Contre qui Stilicon se porterait-il libérateur? Tout avait changé en un tour de main de l'eunuque : Alaric était aujourd'hui le fonctionnaire, Stilicon le rebelle. Il ne le comprit que trop et rembarqua ses troupes avec la précipitation d'un fugitif, couvert d'une honte d'autant plus grande que ses débuts avaient été plus glorieux. L'Orient le poursuivit longtemps de ses moqueries, lui reprochant son goût pour les comédiennes; l'Occident, blessé dans son orgueil, alla jusqu'à l'accuser de trahison. Ses ennemis dirent alors, et bien des fois depuis on lui répéta « que sa destinée était de prendre toujours Alaric et de le laisser toujours échapper. » A ce débordement d'imputations diverses, Stilicon opposa pour sa justification une raison à laquelle on ne crut guère qu'à demi, le respect qu'il avait dû montrer pour l'autorité d'Arcadius, non-seulement comme régent d'une partie du monde romain, mais comme ami de Théodose et tuteur des deux princes. « Il n'avait commis, disait-il, ni faute ni lâcheté; la sûreté de la Grèce et l'honneur de l'Occident n'avaient point failli dans ses mains : s'il avait mis bas les armes, c'était devant un ordre exprès du prince, dont l'infamie restait tout entière à celui qui l'avait conseillé. » Ce fut le thème adopté pour sa défense par lui-même et par ses amis, et l'insistance que met Claudien à le reproduire en plusieurs endroits de ses poëmes prouve que le crédit de son patron se trouvait assez fortement ébranlé. Il déplore dans de beaux et tristes vers cette dernière ignominie du gouvernement oriental, la plus grande assurément, cette criminelle métamorphose d'un ennemi étranger changé comme par magie en magistrat romain. « Oui, s'écrie-t-il avec amertume, le dévastateur de la Grèce en est aujourd'hui le protecteur obligé; il préside à l'Illyrie, qu'il vient de piller. Il entre en représentant de l'empereur dans les villes qu'il assiégeait hier; il les harangue, il les rassure sur les maux de la guerre; il juge les

peuples dont il traînait naguère les épouses captives, dont il a égorgé les enfans. C'est ainsi que l'Orient sait punir, c'est ainsi qu'il venge ses outrages. » — « Alaric, dit-il encore, vous ne seriez plus, ni ton armée, ni toi, si la trahison, déguisée sous le nom sacré de loi, ne fût venue vous couvrir et vous arracher à la vengeance. »

Ces lamentables événemens portèrent dans tous les cœurs patriotes, dans tous les esprits prévoyans, une tristesse amère. A la vue de ces tribus barbares, errant sur le sol romain en corps de nation, et que des ministres ambitieux se rejetaient de l'un à l'autre comme un disque dans une palestre, on maudit le jour où Valens avait accueilli les Goths sur la rive droite du Danube, au lieu de les laisser périr entre le fleuve et les Huns. Théodose non plus n'échappait pas au blâme : il avait, répétait-on, livré aux étrangers trop de postes importans; en excitant l'ambition des chefs barbares, il leur avait inspiré l'envie de gouverner l'empire ou de le bouleverser. Maintenant que ces prétentions insolentes étaient justifiées par le succès d'Alaric, qu'allait devenir le gouvernement romain, harcelé par autant d'ambitieux mécontens qu'il aurait de rois barbares dans ses armées? On savait par quel procédé s'obtenaient les grades, les commandemens, les augmentations de solde, et il n'était Barbare si misérable qui n'en usât désormais : Alaric révélait à la barbarie le secret de sa toute-puissance.

Voilà les craintes qui agitaient beaucoup d'esprits, et elles firent explosion dès cette même année 396, en présence de l'empereur et de sa cour, dans une occasion solennelle. L'avertissement venait des extrémités occidentales de l'empire d'Orient, de cette province de Cyrène attenante d'un côté à l'Égypte, de l'autre à l'Afrique carthaginoise, et qu'on désignait sous le nom de Pentapole à cause des cinq villes qu'elle renfermait. Elle venait d'être frappée de tous les fléaux de la nature et des hommes : à des tremblemens de terre qui ébranlèrent plusieurs de ses villes avait succédé une plaie de sauterelles amenées par le vent du désert : tout fut dévoré jusqu'à l'écorce des arbres; puis, au milieu des angoisses de la famine, un soulèvement des tribus indigènes mit le comble à la ruine publique. Hors d'état de payer ses impôts, la province en demanda décharge au gouvernement, et, suivant toute apparence, elle joignit à cette prière celle d'une prompte assistance contre les Barbares. Un décret voté collectivement par les villes de la Pentapole dut aller porter leurs doléances au pied du trône impérial, et Cyrène fut chargée de composer la députation, ou, suivant l'expression officielle, la *légation* qui se rendrait dans la métropole de l'Orient. Ces légations étaient un des actes les plus importans de la vie provinciale ou municipale.

La liberté de parler et d'écrire, très restreinte dans l'empire romain comme droit personnel du citoyen, reprenait toute sa plénitude dans les discours d'apparat prononcés devant l'empereur au nom des provinces et des villes, ou dans les mémoires envoyés pour le même objet et qui étaient ensuite publiés. On s'y exprimait avec une entière franchise sur les personnes et sur les choses, et les discours ou mémoires de ce genre parvenus jusqu'à nous nous étonnent quelquefois par le ton hardi des remontrances. L'habitude de les publier dans des comptes-rendus qui parcouraient l'empire faisait aussi de ces légations, demi-politiques et demi-administratives, une sorte de joute littéraire, où les curies des villes et les assemblées provinciales tenaient à honneur d'être bien représentées. Avaient-elles le bonheur de compter parmi leurs citoyens quelque rhéteur en crédit, quelque sophiste renommé, il était naturellement désigné pour la députation, et ne pouvait refuser à sa patrie le service de son éloquence.

Cyrène possédait alors un de ces hommes dans la personne de Synésius, le plus noble de ses citoyens, et probablement aussi de tout l'empire, s'il est vrai qu'il descendît d'Eurysthènes, premier roi lacédémonien de la race des Héraclides. Ses quinze siècles de noblesse, attestés, nous dit-il, par les actes publics, et confirmés par une longue suite de vieilles sépultures appelées à Cyrène *les tombeaux doriens*, ne l'avaient pas empêché de se livrer avec passion aux occupations de l'esprit; il préférait la philosophie aux honneurs politiques comme aux jouissances de la richesse. Sa secte était le nouveau platonisme qu'il avait étudié en Égypte aux leçons de la célèbre Hypatie, restée dès lors son amie, ou plutôt, comme il s'exprimait dans l'exaltation de son langage mystique, sa mère, sa sœur, sa maîtresse, son âme, son tout. Synésius était alors païen avec une propension marquée au christianisme, qu'il embrassa plus tard, et qui le conduisit par une élection violente à l'évêché de Ptolémaïs, malgré lui, et en dépit de certaines doctrines que l'orthodoxie chrétienne ne pouvait avouer. Pour le moment, une correspondance écrite en style élégant, quoique un peu recherché, des poésies pleines d'une gravité mélancolique, surtout son renom de philosophe, étaient, avec l'honnêteté de ses mœurs, ses grands titres à la désignation des Pentapolitains. Lui-même se flattait de faire entendre à un empereur enfant, dont l'éducation n'avait pas été bien philosophique, les austères leçons de la vérité. Il partit donc emportant, avec les décrets des cinq villes cyrénaïques, une couronne d'or qu'il était chargé d'offrir au prince. Son discours d'introduction devait, suivant l'habitude, rouler sur des généralités morales et philosophiques concernant le gouvernement des états; il réservait pour

des audiences ultérieures, qu'il espérait du prince, les exposés spéciaux qui intéressaient particulièrement sa mission.

Sa double qualité d'envoyé d'une province importante et de philosophe déjà célèbre avait pu faire croire à Synésius qu'il trouverait à la cour de Constantinople un accès facile : quelques heures suffirent à le détromper. On montra peu d'empressement pour un homme qui venait demander des réductions d'impôts, et non-seulement le cabinet impérial lui fut fermé, mais la demeure des ministres et des grands. Il se vit réduit à coucher en plein air dans le voisinage du palais, sur un tapis d'Égypte, pour guetter l'heure matinale où quelque haut personnage recevait les salutations de sa clientèle et se glisser à la suite : ce tapis devint plus tard une relique que réclama un ami du philosophe. Tant de mécomptes et de rebuts affligèrent son âme honnête et mélancolique, plus faite pour la méditation que pour la pratique des affaires; une terreur superstitieuse s'empara de lui; il se crut en butte à des maléfices, aux persécutions d'un esprit malfaisant suscité par ses ennemis (superstition que les platoniciens partageaient avec le vulgaire), et, ne sachant à qui s'adresser, il visitait tantôt les églises, tantôt les temples païens, suppliant avec larmes ici les génies autochthones de la Thrace, là les élus du ciel chrétien, de lui laisser accomplir sa mission. Lui-même, dans un de ses poèmes, nous décrit ce bizarre état de son âme. Au défaut des saints ou des démons, la science lui tendit la main. Un professeur de Constantinople, en faveur près d'Arcadius, le recommanda au jeune prince. Un riche tachygraphe du sénat, qui de son palais situé sur le Bosphore aimait à observer les astres (Synésius avait écrit sur l'astronomie), l'aida à balayer les chiens qui aboyaient contre lui, ce sont ses propres expressions; un bel astrolabe d'argent récompensa plus tard ce service. Grâce à de si complaisans amis, il reçut enfin la lettre d'audience tant désirée.

Durant ces longues hésitations, on avait appris à connaître Synésius, et l'empereur, environné de sa cour, accueillit avec distinction le philosophe descendant d'Hercule. Supposant peut-être que le manteau du sage donnerait plus de poids aux vérités qu'il allait faire entendre, celui-ci avait revêtu l'habit de sa secte. L'assistance était nombreuse et moins bien disposée que le prince, car elle fit éclater, à ce que l'orateur lui-même nous dit, certains signes de mécontentement qui ne le démontèrent point. On sera peu surpris de cette désapprobation si l'on pense que parmi les assistans se trouvaient peut-être Eutrope et Gaïnas, et très certainement beaucoup de leurs partisans.

La harangue roula sur les conditions d'un bon gouvernement et sur l'éducation d'un bon prince, c'est-à-dire qu'elle fut la critique

fort transparente de tout ce qui se passait à Constantinople. Les préceptes philosophiques, appuyés d'exemples tirés de l'histoire, provoquaient des comparaisons que chacun pouvait saisir sans peine. A l'éducation efféminée du fils de Théodose par un eunuque, à ce conseil impérial qui semblait un appendice du gynécée, Synésius opposa l'éducation virile des grands hommes de la Grèce et des grands césars de Rome, élevés en plein air, sous la tente, parmi les soldats, dans les campagnes, parmi les paysans, apprenant à connaître le peuple, à l'aimer, à se faire aimer de lui, par la communication des habitudes et des sentimens. Le luxe, les prodigalités de toute sorte dont la cour offrait le spectacle furent aussi l'objet d'un blâme sévère. « Tout cela, disait Synésius, est le fait d'une monarchie barbare, et ne convient point à un gouvernement romain : revenons au vieil établissement de nos pères, à l'antique simplicité, à l'antique discipline; mais pour cela, prince, il te faudra changer tout ce qui t'environne. Ne t'abuse point, ce que nous voyons ne peut durer. La république est placée, comme on dit communément, sur le fil du rasoir; Dieu seul et un empereur peuvent la sauver. Réformons-nous, Dieu nous sera propice : toi, prince, tu nous donneras un empereur! » — Ce fut avec la même austérité de langage qu'il parcourut les diverses parties de sa remontrance : lourdeur des impôts, dépopulation des campagnes, injustices criantes des préposés, abus, oppressions de toute espèce, il ne dissimule rien, n'atténue rien. Puis quand il vient à la question vitale pour l'empire, celle des Barbares, son style s'élève en même temps que grandit son courage; il dévoile cette mortelle plaie du monde romain; il la met à nu, il la touche sans ménagement et la fait en quelque sorte frémir sous ses doigts : pourtant il parlait devant des généraux barbares!

« Empereur auguste, s'écrie-t-il, un roi enseigné par la sagesse ne s'enferme pas comme un reclus au fond d'un palais; il vit libre, au grand jour; il exerce son corps en développant son intelligence; il apprend à combattre, il apprend à commander. On ne lui impose point ses soldats, il les choisit, et il les choisit parmi ses sujets, car la garde de la patrie et des lois appartient à ceux qui ont intérêt à les défendre. Ce sont là les chiens dont nous parle Platon, prédestinés à la conservation du troupeau : que si le berger mêle des loups à ses chiens, il aura beau les prendre jeunes et chercher à les apprivoiser, malheur à lui! Dès que les louveteaux auront senti la faiblesse ou la lâcheté des chiens, ils les étrangleront, et après eux le pasteur et le troupeau. Un législateur qui confie les armes à ceux qui n'ont pas été élevés sous ses lois, qui n'en ont pas été imbus dès l'enfance, et qu'aucun devoir d'affection n'oblige à les soutenir, n'est pas un législateur sensé. Lorsqu'on songe à ce que peut entreprendre, dans un moment de péril pour l'état, une jeunesse étrangère nombreuse, formée par d'autres lois que nous,

ayant d'autres idées, d'autres coutumes, il faut avoir perdu toute prévoyance pour ne pas trembler. La pierre de Sisyphe suspendue par un fil au-dessus de nos têtes, voilà la situation où nous vivons. Que le moindre espoir de réussite se présente à eux, nous verrons quelles arrière-pensées nourrissent en secret nos défenseurs d'aujourd'hui. Eh! n'en apercevons-nous pas déjà les sanglans préludes? Quand un virus tourmente le corps humain, vient un médecin qui le chasse par des remèdes vigoureux; toi, prince, n'es-tu pas le médecin de l'empire?

« On combattra le venin qui tourmente l'état en opposant à cette force ennemie qui est dans notre sein une force contraire. Rappeler les Romains aux armes, c'est le premier remède; multiplier les exemptions du service, c'est assurer, c'est accroître l'effet du mal. Au lieu de livrer nos armes à des Scythes, confions-les à nos laboureurs, qui sauront protéger des campagnes fécondées de leurs sueurs; invitons les écoles, les métiers, le commerce, à nous fournir des soldats; la populace même de nos villes ne reculera pas devant la nécessité de ce devoir. L'oisiveté la jette aujourd'hui dans les théâtres, où elle se dégrade; qu'on l'instruise, qu'on lui montre le danger commun de la patrie, et elle s'armera avant que la ruine commune ne la fasse passer du rire aux larmes.

« Avec les armes reviendront la vaillance et la gloire. Plus de victoires partagées avec des mercenaires, plus de partage nulle part et en rien. Les Barbares sont tout, qu'on les éloigne de partout. Que les magistratures leur soient fermées, et surtout la dignité sénatoriale, ce comble des honneurs romains. Thémis la bonne conseillère et le grand dieu de la guerre se voilent la face de honte quand ils voient un homme vêtu d'une mauvaise casaque de fourrure commander à des gens en chlamydes. Ils en font autant lorsqu'un autre, déposant sa peau de mouton pour endosser la toge, vient s'asseoir sur le siége de nos magistrats, le premier après le consul et ayant des Romains au-dessous de lui, et que cet homme délibère sur les destinées de notre empire. Nous savons ce que fera ce juge de nos concitoyens en descendant de son tribunal : il ira reprendre sa toison, et, rejetant la toge d'un air de mépris, il s'en moquera avec ses camarades : « Voilà, dira-t-il, un vêtement trop gênant pour tirer l'épée. » En vérité, je ne puis m'en taire, nous sommes bien les plus fous et les plus sots des hommes!

« Quoi! il n'est pas une seule de nos familles, si peu aisée qu'elle soit, qui n'ait un esclave goth parmi ses membres : le maçon, le fournier, le porteur d'eau de nos maisons est ordinairement un Goth; enfin ce sont des Goths armés de brancards qui nous servent de bêtes de somme, soulèvent ou traînent nos chaises; on dirait cette race destinée par nature à nous servir. Eh bien! je vois ces mêmes gens, à la crinière rousse et pendante, portefaix dans nos maisons, nos magistrats en public : spectacle étrange ou plutôt incompréhensible, et qui est une énigme pour moi! Au temps de nos pères, il arriva que deux gladiateurs, Crixus et Spartacus, déserteurs de l'amphithéâtre, se réunissant à d'autres esclaves fugitifs, excitèrent une guerre formidable où Rome faillit périr. Pourtant ce n'était là qu'un ramassis d'esclaves de toute race et de tout pays, sans lien natal, sans conformité de mœurs, et qui n'avaient ni alliances ni intelligences parmi les hommes libres. Chez nous, au

contraire, les conspirateurs possibles, les rebelles de demain, nos esclaves en un mot, sont liés par le sang à des magistrats qui nous gouvernent. Au premier signe de ces complices naturels, nos esclaves se joindront à eux; ils grossiront le nombre de leurs soldats; déjà maîtres de nos demeures, ils nous égorgeront après les avoir pillées. Voilà le danger qui menace l'empire; à qui la faute, si ce n'est à nous?

« Ose te mettre à l'œuvre, empereur auguste, et commence par purger nos camps. Saisis le van d'une main ferme; sépare le grain natif de l'ivraie parasite, car c'est dans l'armée qu'est la vraie racine du mal. Les Barbares ne sont pas si redoutables, puisque nos pères les ont vaincus; les Romains non plus ne sont pas si amollis : en leur rendant des armes, tu ramèneras parmi eux les vieilles mœurs et l'antique énergie. L'empire jadis ouvrit son sein par pitié aux Goths fugitifs et supplians; qu'ils y vivent, s'il le faut, en hôtes tolérés et reconnaissans, mais qu'ils n'en soient plus le fléau et la ruine! »

Tel fut le discours de Synésius, tel est du moins celui que nous lisons dans ses œuvres, et nous avons peine à nous imaginer que ce soit exactement le même, qu'une pareille hardiesse de langage ait pu se produire devant un auditoire en partie composé de Barbares puissans à la cour. Synésius, comme beaucoup d'anciens, refit sans doute sa harangue avant de la publier, ou ne la prononça qu'avec de grandes suppressions; cependant les données principales et l'esprit de la composition restèrent bien évidemment les mêmes. Le succès qu'elle eut après la publication, puisque le temps nous l'a conservée, prouve qu'elle répondait aux préoccupations publiques. Arcadius ne se fâcha point d'une leçon qu'il eût pu trouver fort vive; il reçut encore plusieurs fois le délégué de la Pentapole, s'entendit avec lui sur les intérêts de sa province, et finit par lui accorder toutes ses demandes. Telle était dans l'empire l'opinion générale; on s'accordait sur les maux dont la présence des Barbares menaçait l'empire, mais on différait sur le remède. Le remède théorique proposé par Synésius était bien lent, bien chanceux dans son application : la cour d'Orient croyait en avoir trouvé un plus sûr, rejeter les Goths sur l'Occident.

III.

Cependant l'eunuque devenait plus hardi à mesure que sa domination se prolongeait : sa cauteleuse prudence sembla même l'abandonner tout à fait. Mécontent de n'exercer l'autorité que honteusement, dans l'ombre et sous des noms d'emprunt, au lieu de gouverner par lui-même, comme Stilicon en Occident, il résolut enfin de braver le grand jour et le bruit. L'idée que sa condition l'excluait à jamais d'un pouvoir public et avoué l'irritait jusqu'à la fureur :

toute opposition commençait à lui devenir une insulte; le ridicule surtout l'exaspérait. Afin de mettre un terme aux risées qui le poursuivaient jusqu'aux côtés du prince dont il était le conseiller suprême, il songea à se rendre redoutable, et pour y réussir, il jeta d'abord son dévolu sur deux victimes.

Le choix de la première lui fut inspiré par le plus mauvais sentiment de ses plus mauvais jours, par une basse rancune d'esclave échappé qui se retrouve en face de ses anciens maîtres, irrité des coups qu'il en a reçus, plus irrité peut-être de leurs bienfaits qu'il n'ose s'avouer : Eutrope s'en prit à cet Abundantius qui l'avait fait admettre par commisération dans la domesticité du palais impérial, et dont la vue lui rappelait incessamment sa misère passée. Qu'était-il arrivé entre ces deux hommes depuis l'élévation du premier? Le protégé d'autrefois avait-il voulu prendre vis-à-vis du protecteur des airs insolens que celui-ci avait dû réprimer? On ne sait pas. Quoi qu'il en soit, Abundantius se vit tout à coup accusé du crime de lèse-majesté, sur la provocation d'Eutrope. Reconnu coupable aussitôt qu'accusé, le malheureux fut relégué à Pityonte en Colchide, où, sans la pitié des sauvages habitans du lieu, il serait mort de faim, tandis que l'eunuque faisait main-basse sur ses biens. On plaignit la victime, mais on ne fut pas fâché que sa qualité de bienfaiteur eût mis en relief la noire ingratitude de l'obligé. On y reconnut aussi un avertissement de l'esclave à ses anciens maîtres, auxquels il semblait dire par ce terrible exemple : « Que vous ayez été méchans ou bons pour moi, que je vous doive du bien ou du mal, oubliez-moi. Vous rappeler que j'ai été votre esclave, c'est offenser le prince qui m'a fait son ministre. »

Le choix de la seconde victime, prise dans les plus hauts rangs de la société de Constantinople, et tout à côté du trône, eut une signification plus générale et non moins menaçante. Eutrope s'adressa à un personnage consulaire, maître de la cavalerie en 386, des deux milices en 389, consul la même année, et commandant en chef des troupes romaines, avec Stilicon, en 394, au combat de la Rivière-Froide; cet éminent personnage se nommait Timasius. Amoureux de la guerre, qu'il avait faite toute sa vie, il portait dans les relations du monde un peu des habitudes des camps; sa parole était aigre et cassante, son caractère porté au blâme, et il qualifiait de sincérité une critique souvent imprudente de ce qui se passait sous ses yeux. Théodose, dont il avait été le familier et l'ami, lui pardonnait sa rudesse en raison de ses grands services. Il n'en fut pas de même à la nouvelle cour, où le vieux général, choqué de tant de choses ignominieuses, s'exprima librement sur le compte d'Eutrope, en mêlant l'empereur à ses propos. C'en était assez pour

le rendre suspect de conspiration contre la vie du souverain et de manœuvre criminelle dans la pensée de s'emparer de l'empire, et Eutrope lui prépara une accusation de lèse-majesté. Timasius entretenait fort inconsidérément dans sa maison, comme client et parasite, un homme décrié de mœurs, ancien charcutier, chassé de Laodicée pour ses vols, puis de Constantinople, où Timasius l'avait fait rentrer par son crédit. Avec cela, Bargus (c'était son nom), doué d'un grand savoir-faire et de beaucoup d'esprit naturel, insinuant, flatteur, conteur joyeux, avait su se rendre nécessaire au vieux soldat. A la première ouverture que lui firent les agens d'Eutrope, il ramassa des pièces qu'on pouvait rendre compromettantes pour son maître (l'histoire assure même qu'il les fabriqua), et elles furent de nature à comprendre dans l'accusation du consulaire son fils Syagrius, sa femme Pentadia, et bon nombre de ses amis. L'eunuque en cela poursuivait un double but : l'anéantissement d'une maison qui lui était ennemie et l'exploitation d'une mine d'or, car les confiscations qui suivraient le procès devaient être considérables. Les pièces envoyées par Bargus furent mises sous les yeux de l'empereur.

Bien qu'Eutrope les connût déjà, il parut, en les lisant, épouvanté des périls du prince, et ne négligea rien pour l'effrayer lui-même. Cette affaire, suivant lui, compromettait de si hauts personnages et pouvait s'étendre si loin, qu'il importait beaucoup que l'empereur en personne présidât au jugement : ne devait-il pas voir de ses yeux quels étaient ses amis et ses ennemis? Au fond, Eutrope, grâce à ses fonctions de chambellan qui le retenaient près d'Arcadius, voulait surveiller la marche des choses et la conduite des juges. Arcadius évoqua donc l'affaire; mais les juges, qu'il fallut prendre dans les rangs élevés de l'administration, montrèrent une indépendance à laquelle l'eunuque ne s'attendait pas. Ils furent presque unanimes à blâmer un procès entamé sur la simple dénonciation de Bargus. « Est-il convenable, est-il digne, répétait-on, de recevoir partie contre un consulaire, un misérable vendeur de saucisses banqueroutier, — contre un protecteur, son obligé? » La liberté de paroles dont on usait commençant à émouvoir Arcadius, le chambellan conseilla à son jeune maître de remettre le jugement à une commission de deux membres, afin de lui épargner de tristes débats. La commission se scinda en deux, un des membres ayant été pour l'absolution, l'autre pour la condamnation; mais ce dernier l'emporta, et Timasius fut condamné à un exil perpétuel dans l'île d'Oasis, en Égypte. Son fils, sa femme, ses prétendus complices furent également frappés de diverses peines. Les soldats envoyés pour le saisir parvinrent à s'emparer de lui, mais Syagrius s'échappa; Pentadia en fit autant et se réfugia dans l'église avec

quelques amis. Ainsi tombait en un moment cette maison, naguère florissante et enviée, devenue le modèle des douleurs. L'infâme Bargus, nommé au poste de préfet de cohorte, dans une province éloignée, ne jouit pas longtemps de sa récompense; le délateur fut à son tour dénoncé par sa femme, qui le haïssait et qu'excitaient les agens d'Eutrope : ce second procès marcha plus vite encore que le premier, et Eutrope n'eut plus à craindre les indiscrétions d'un témoin qui le gênait. Il y eut dans le public comme un éclair de joie quand on vit ces deux scélérats s'attaquer mutuellement et la justice divine frapper l'auteur du crime par l'iniquité de son complice.

Si le procès de Timasius avait excité l'indignation des hautes classes de la société, les suites firent descendre jusque dans les derniers rangs du peuple la sympathie pour les victimes. Oasis, que l'exilé avait reçu pour prison, était une île du désert d'Égypte, séparée de la région habitable par un océan de sables mobiles, que les vents soulevaient et faisaient tourbillonner parfois comme les flots d'une véritable mer. Quand la tempête avait passé sur eux, toute trace de route, tout indice humain s'effaçaient, et le voyageur surpris n'avait plus qu'à mourir de faim et de soif, s'il ne trouvait un tombeau sous les sables : c'était là la principale sûreté de cette triste geôle. Malgré des difficultés presque insurmontables, Syagrius entreprit d'en tirer son père. Il se rend en Égypte clandestinement, achète une des bandes de voleurs nomades qui parcouraient le désert du côté d'Oasis, et fait prévenir l'exilé que des libérateurs l'attendent. Timasius s'esquive pour gagner le rendez-vous et ne reparaît plus. On le chercha longtemps en vain; son cadavre ne fut découvert qu'au bout de quatre années, enseveli sous des monceaux de sable. Les uns prétendirent qu'il s'était égaré et avait péri naturellement, les autres qu'un surveillant, attaché à ses pas, l'avait suivi, tué dans le désert, version qui prévalut en définitive. Syagrius disparut également, sans qu'on pût connaître son sort. Ces aventures tragiques, où l'eunuque semblait jouer le rôle d'une puissance infernale, étaient l'objet de toutes les conversations et agitaient tous les esprits.

Pentadia fut l'objet d'une autre aventure, dont les conséquences politiques furent plus graves. Ainsi que nous l'avons raconté tout à l'heure, elle s'était réfugiée dans l'église de Constantinople, accompagnée de quelques amis, et réclamant pour leur tête et pour la sienne le privilége des asiles. Eutrope voulut les faire arracher de force, l'évêque Nectaire s'y opposa, et, suivant toute probabilité, l'affaire fut portée devant l'empereur. Le ministre, interprétant dans un sens étroit l'immunité attachée aux églises, prétendait qu'elle ne pouvait s'étendre à des criminels de lèse-ma-

jesté; l'évêque répondait qu'aucune disposition légale n'ayant exclu cette nature de crime, la présence des réfugiés dans le sanctuaire les rendait inviolables. Le peuple de Constantinople appuyait sans doute les réclamations du clergé, et Eutrope jugea prudent de céder; toutefois il résolut de faire interpréter par une loi le droit d'asile ecclésiastique, de manière à ce qu'il ne fût plus une sauvegarde pour ses ennemis. La loi parut l'année suivante, 397, et causa une vive émotion dans le clergé catholique. Quant à Pentadia, privée de son mari et de son fils, et tombée du faîte des honneurs dans le veuvage et la pauvreté, elle se consacra au Dieu qui avait protégé ses jours, et devint diaconesse de l'église métropolitaine de Constantinople.

L'importance historique de cette loi exige que nous en parlions avec quelque détail, et d'abord nous exposerons ce qu'était la législation des asiles dans les temps païens. Nous dirons ce qu'elle devint après l'introduction du christianisme. Nous exposerons alors en quoi consistèrent les innovations introduites par Eutrope et qui soulevèrent de si violens débats.

A la naissance des sociétés romaine et grecque, le droit de refuge attaché aux temples avait été inviolable et sacré. A défaut des lois humaines, nulles ou impuissantes contre la force, on avait fait appel aux dieux, pour mettre sous leur protection la vie du faible, de l'innocent et même du criminel, jusqu'à ce que, les emportemens de la passion s'étant calmés, la voix de la conscience pût se faire entendre; mais à cette époque même on trouva moyen d'éluder le privilége du sanctuaire, qu'on prétendait respecter, pourvu qu'on ne le violât pas directement. La passion alors recourait à des violations indirectes : tantôt on mettait le feu au temple pour forcer le réfugié d'en sortir, tantôt on en murait la porte pour l'y faire mourir de faim, ou bien on en découvrait le toit pour l'y percer de flèches du haut des murs. Quelquefois on rendait impossible l'accès des asiles : celui de Romulus, à Rome, le plus sacré de tous, avait été à dessein tellement obstrué qu'on n'y pénétrait qu'à grand'peine. A mesure que la société s'adoucit, le droit d'asile dans les temples, réglementé par les lois humaines, devint un droit de convention qu'on étendit, diminua, supprima, suivant les conseils de la raison ou le besoin des circonstances. Appliqué à certaines catégories de crimes et de délits, il fut interdit pour les autres; la loi détermina le droit des dieux à la sauvegarde des coupables.

Aux dernières époques de la république romaine, dans ce temps d'incrédulité générale où l'existence des dieux était mise en question, l'immunité de leurs temples ne couvrit plus personne, et devint même, dans la main des partis, un instrument d'oppression.

Ainsi, pour empêcher Cicéron de reconstruire sa maison, Clodius, qui l'avait fait déposséder, en consacra l'emplacement, et y attacha le droit de refuge, ce dont Cicéron se moqua beaucoup à son retour de l'exil. Sous Tibère, on vit plusieurs cités de l'Asie-Mineure demander le maintien de leurs asiles, que leur contestaient les magistrats romains, attendu que ces asiles ne servaient plus de garantie que contre la justice, les débiteurs y trouvant une retraite contre leurs créanciers, les meurtriers contre leurs juges, les esclaves contre leurs maîtres, les séditieux contre la force publique. Ces villes défendaient des priviléges abusifs, qui leur profitaient en attirant beaucoup de monde dans leurs murs. Les unes en faisaient commerce, les autres y tenaient par patriotisme, comme à une institution antique qui rappelait leur autonomie. Le sénat de Rome, par un sage tempérament, confirma le droit en le restreignant et le réglant. Depuis lors, l'extension des lois romaines sur toute la surface de l'empire fit perdre aux asiles païens presque tout leur crédit.

Le christianisme rétablit le droit dans sa force première en l'appliquant aux sanctuaires des églises et aux tombeaux des saints. Les églises remplacèrent les temples comme lieux de refuge, avec cette différence notable que le prêtre païen, la plupart du temps isolé, était réduit à de vaines protestations contre les violateurs de l'asile, tandis que l'immunité ecclésiastique fut défendue par un corps puissant, armé d'une loi religieuse qu'il ne craignait pas d'opposer, quand il en était besoin, à la loi civile. A cela se joignit l'orgueil des évêques, leur prétention d'indépendance ou même de supériorité vis-à-vis des magistrats. Le droit d'asile dans les églises présenta donc le bizarre spectacle d'une institution des sociétés primitives renaissant à une époque d'extrême civilisation et de corruption sociale. Aussi vit-on les sanctuaires chrétiens se peupler de débiteurs poursuivis, de marchands banqueroutiers, de criminels fuyant la justice, de Juifs même et de païens qui affichaient, pour être reçus, un simulacre de conversion dont ils se moquaient en partant. Les lois nous signalent ces abus, qu'elles essaient de déraciner. Un de leurs remèdes est celui-ci : que le Juif sera livré à ses créanciers s'il ne se fait pas baptiser, et que le créancier à qui une église soustrait son débiteur aura une action d'indemnité contre le trésorier personnellement et contre le trésor de l'église. Quant aux réfugiés coupables de crimes, elles n'avaient point clairement défini les catégories, de manière qu'il restait du doute touchant les criminels de lèse-majesté. Eutrope, qui voyait par là ses ennemis lui échapper, se hâta de remanier les lois sur le droit d'asile, afin qu'il ne se présentât plus à l'avenir d'affaire pareille à celle de Pentadia et de ses amis. Voici ce qu'il fit statuer à nouveau par un décret impérial.

Le décret maintint d'abord et fortifia les justes droits du fisc à l'égard des débiteurs de l'état, ceux des villes à l'égard de leurs redevables, et du prince à l'égard de ses esclaves. L'église qui aurait protégé leur retraite ou facilité leur évasion fut déclarée solidaire de la dette, qui put être recouvrée sur le trésor de ladite église, indépendamment de poursuites personnelles à exercer au besoin. En matière criminelle, il fut établi que les clercs et les moines pourraient former appel à la juridiction supérieure en faveur des coupables réfugiés dans leurs églises ou dans leurs couvens, mais qu'ils ne pourraient les soustraire aux officiers de la justice; que, s'ils le faisaient, la responsabilité en retomberait sur l'évêque, qui doit enseigner le devoir à ses subordonnés, et non les porter à violer les lois. Ces dispositions générales étaient combinées de manière à rendre le gouvernement maître des individus réfugiés sous l'accusation de crimes quelconques. C'était enlever aux églises, implicitement et sans le dire, tous les criminels d'état, et une loi du 4 septembre 397 fit bientôt connaître à l'empire ce qu'Eutrope entendait par criminels d'état. Cette loi, statuant sur les questions de lèse-majesté, entoura de pénalités terribles non-seulement les attentats contre le prince et sa famille, mais les complots contre ses ministres et ses officiers. Ce dernier genre d'attentat fut puni de la mort, de la confiscation des biens et de la mise hors la loi des fils des condamnés, qui durent être notés d'infamie et privés du droit de posséder : loi atroce, qui se liait évidemment à celle des asiles et faisait corps avec elle; Eutrope voulait rendre les autels complices de ses vengeances. La loi des asiles en elle-même et dans son principe pouvait être bonne; dans l'intention d'Eutrope et comme garantie de la loi du 4 septembre, elle devenait mauvaise et impie : elle enlevait à des innocens condamnés d'avance le seul recours qui leur restât en ce monde, la protection du sanctuaire. Aussi l'opinion publique prit fait et cause pour le clergé quand celui-ci déclara la loi des asiles attentatoire à ses immunités. Eutrope, qui avait joui jusqu'alors de toute sa faveur, et qui avait cherché à la mériter par des lois d'une sévérité excessive contre les hérétiques, vit dès lors l'église catholique se retirer de lui. Une des conséquences de l'odieux procès de Timasius fut ainsi d'enlever au persécuteur un des plus fermes soutiens de sa puissance.

Eutrope du reste avait atteint le but qu'il se proposait par l'immolation de ses deux victimes. Une sombre épouvante régnait partout; on craignait de prononcer son nom : « Nul dans Constantinople n'osait plus le regarder en face, nous dit un historien, et sa tête se perdait dans les nues. » Profitant de la stupeur publique, il se conféra à lui-même une magistrature, on ignore laquelle; mais on sait

qu'elle avait une juridiction, un tribunal où il put faire comparaître ses ennemis, les condamner lui-même et battre sur eux monnaie de confiscations. L'eunuque revêtait donc enfin la toge du magistrat, l'esclave jugeait des hommes libres. Dans cette situation nouvelle et débarrassé de tout intermédiaire, il se mit à trafiquer en grand de son autorité; il portait la main sur tout. Un contemporain nous fait assister à une scène où le ministre ouvre un encan des provinces et appelle les chalands dans son palais. « Eutrope, dit-il, s'est fait marchand d'emplois, brocanteur de provinces, courtier de l'empire d'Orient. Vendu tant de fois, il veut vendre à son tour, et il vend tout. Un tarif affiché dans son vestibule fixe le prix des nations; à tant la Galatie, à tant le Pont, à tant la Libye. Voulez-vous la Lycie : déposez telle somme; un peu plus, la Phrygie est à vous. Les amateurs accourent, on calcule, on marchande. Celui-ci obtient l'Asie au prix de sa villa, celui-là livre les bijoux de sa femme afin d'administrer la Syrie, un troisième cède à regret la maison où il est né pour l'ancien royaume de Prusias. Étrange revers des choses humaines! Le trône de Crésus est tombé sous les coups de Cyrus afin qu'aujourd'hui le Pactole verse ses flots d'or dans les mains d'un eunuque; Attale a fait Rome son héritière pour que l'héritage passe à un esclave! C'est au futur profit d'Eutrope qu'Auguste soumettait l'Égypte, Métellus la Crète, Servilius l'Isaurie. Cilicie, Judée, Arménie, triomphes du grand Pompée, travail séculaire de Rome, vous êtes devenus une marchandise; on vous jette dans une balance et on vous pèse contre de l'or! » Ces éloquentes invectives, exprimées en beaux vers, faisaient frémir les Italiens d'indignation; mais ce n'était là qu'une vaine et impuissante colère.

Une nouvelle fantaisie s'empara d'Eutrope : il voulut être général pour s'égaler en tout à Stilicon. Ces hordes de Barbares que l'année précédente Rufin avait appelées sur l'Orient, et qui s'étaient retirées gorgées de butin, venaient de reparaître, et recommençaient leurs ravages. Des bandes hardies, composées de Huns et de Goths, poussaient leurs courses jusque dans l'Asie-Mineure, d'où elles ramenaient captifs des femmes, des enfans, des troupeaux. Eutrope déclara qu'il irait lui-même mettre fin à ces insolences, et qu'il se chargeait de cette guerre : on ne fut pas médiocrement surpris, mais on se tut. Il réunit en effet des troupes à Constantinople, s'affubla d'un costume guerrier pour les passer en revue, et partit avec elles pour l'Asie, un long carquois au dos et l'arc au poing. Beaucoup d'eunuques désertèrent les gynécées pour le suivre; c'était une sorte d'émancipation de cette race. Son apparition devant les lignes romaines produisit le plus grotesque des spectacles : à la vue de ce visage ridé qu'on comparait à un raisin sec, de ces membres

efféminés pliant sous le poids d'une armure, au son de cette voix grêle et cassée qui singeait le ton du commandement, les soldats partirent d'un éclat de rire involontaire qui parcourut tous les rangs. Les Barbares en firent de même la première fois qu'ils l'aperçurent : « Les Romains n'ont plus d'hommes, se disaient-ils les uns aux autres, voyez leur général! » Eutrope, sans se troubler de tout cela, acheva la campagne, se battit un peu, négocia beaucoup, s'aboucha avec les chefs ennemis, et obtint d'eux, à prix d'argent, qu'ils évacueraient l'Arménie et les terres romaines, puis il revint à Constantinople, avec quelques-unes des légions, dans une attitude triomphale. Comptant sur un accueil enthousiaste, il avait eu soin de paraître avec des vêtemens poudreux, un teint hâlé, une armure en désordre, toute l'apparence d'un guerrier las de combats et qui demande sa récompense; mais il ne rencontra que froideur et mépris : ses cliens seuls et quelques flatteurs lui firent une espèce d'ovation, à laquelle la population refusa de participer. Rentré précipitamment dans son palais pour y dévorer sa colère, il se jeta, dit-on, dans les bras de sa sœur, et se mit à fondre en larmes. Eutrope se croyait héroïque : « Voilà leur reconnaissance pour tant de fatigues et de dangers, répétait-il en sanglotant; que n'ai-je péri au fond de la mer plutôt que d'être en butte comme je le suis aux tempêtes de l'envie! » Nous ne connaissons guère cette expédition que par les satires qu'elle fit naître, surtout en Occident, où l'on s'amusa beaucoup et longtemps des exploits « de la vieille amazone, » c'est le surnom que reçut Eutrope. Il n'en est pas moins vrai que le but de la guerre se trouvait atteint, et que les Huns, déposant les armes, se retiraient devant le ministre de l'Orient, au même instant où le régent d'Occident évacuait le Péloponèse en face d'Alaric.

On touchait à l'automne de l'année 396, et Stilicon, rentré en Italie, expiait son échec du Péloponèse, par l'affaiblissement de sa popularité, quand son rival sembla prendre à tâche de la lui rendre. La guerre de reproches et d'accusations que Rufin, après les événemens de Thessalie, avait commencée contre la cour d'Occident, fut reprise par Eutrope avec un redoublement d'acrimonie. Les lettres d'Arcadius à son frère devinrent de plus en plus hautaines et blessantes par leur ton d'hostilité sourde; celles d'Eutrope à Stilicon, manifestement injurieuses. Des explications furent demandées sur l'expédition du Péloponèse, et les réponses ayant paru contenir des menaces, le sénat de Constantinople, prenant fait et cause dans la guerre, déclara le régent d'Occident ennemi public, et prononça la confiscation de ses propriétés en Orient : il possédait, entre autres biens, des palais magnifiques sur le Bosphore qui devinrent le lot d'Eutrope. L'irritable Stilicon fit en Italie quelques armemens que

l'on supposa dirigés contre l'Orient, et un décret d'Honorius établit une ligne de douanes sur la Méditerranée entre les ports des pays grecs et ceux des pays latins. C'était répondre à une menace de scission par la scission même. A quelque temps de là, on saisit en Italie une lettre d'Eutrope qui provoquait à l'assassinat du régent, et bientôt on surprit un homme qui s'était chargé de le tuer.

Ce n'étaient pourtant là que les préparatifs d'un coup plus violent, médité tout à la fois contre Rome, l'Italie, l'empereur et le régent d'Occident. Au milieu de l'automne de l'année 397, la nouvelle arriva en Italie que les provinces d'Afrique venaient de se révolter, et s'étaient données à l'empire d'Orient : le fait était vrai, et la proclamation d'Arcadius avait eu lieu dans les principales villes africaines et particulièrement à Carthage. A cette première nouvelle en succéda une autre annonçant que la flotte chargée des approvisionnemens de blé pour l'alimentation de Rome avait été saisie par les révoltés, au moment où elle mettait à la voile dans les ports d'Afrique. On sut enfin que le chef de l'insurrection était le commandant même de ces provinces, le Maure Gildon, qui les tenait de l'empire avec le titre de comte d'Afrique.

Pour comprendre combien ces événemens et surtout la saisie de la flotte annonaire, comme on l'appelait, durent alarmer l'Italie, il faut dire que depuis deux ans la récolte des blés avait été nulle dans ce pays, pour deux causes opposées, mais également fatales, une inondation des rivières suivie d'une sécheresse obstinée. Quoique la dernière moisson fût à peine rentrée, on attendait déjà avec impatience les arrivages de l'Afrique, où le ciel plus propice avait donné une récolte abondante, et peut-être les préfets de l'annone et de la ville, inquiets de l'avenir, allaient-ils, comme faisait Symmaque au temps de sa préfecture, épier du haut des collines du Tibre quelque bienheureuse voile venant d'Ostie avec un chargement de grains. A ce cri : « La flotte est saisie ! » Rome fut presque en révolution. Le peuple en tumulte remplit les rues et les places, insultant les magistrats, qu'il accusait de négligence, et mêlant la menace aux accusations. Ainsi donc perte d'une grande province, famine, guerre, sédition, tout venait fondre à la fois sur cette ville infortunée, et la main d'Eutrope se montrait partout. Stilicon, avec une louable activité, combattit d'abord la disette en ramassant les quantités de farine et de blé que pouvaient fournir les diverses contrées de l'Italie et les faisant transporter à Rome; en même temps, une flotte équipée en toute hâte partait de Pise pour aller parcourir dans la même intention les ports de la Gaule et de l'Espagne.

Quant à l'insurrection de l'Afrique et aux mesures à prendre pour

la réprimer, Stilicon décida qu'il en serait référé au sénat, arbitre de la paix et de la guerre, suivant l'ancienne coutume, et que ce corps auguste ordonnerait aussi les levées d'hommes qui devraient s'opérer en cas de guerre. C'était un retour aux vieilles lois de Rome, une restitution faite au sénat de droits précieux que les empereurs lui avaient successivement ravis, et qu'il n'avait cessé de réclamer. La mesure fut donc accueillie avec joie, et donna quelque consolation aux Romains parmi tant de sujets d'alarmes. Bientôt arriva un message d'Honorius au sénat. Le jeune empereur s'abstenait de paraître lui-même à Rome, et le régent en faisait autant, afin d'écarter sans doute toute apparence de pression sur les délibérations de l'assemblée. Le message s'exprimait en termes modérés sur la conduite du gouvernement d'Orient dans les affaires d'Afrique, et tendait évidemment à ménager Arcadius, de qui l'on redoutait une intervention armée au profit de la révolte; mais il s'étendait longuement sur le caractère perfide, l'ingratitude et les crimes antérieurs de Gildon, crimes dépassés depuis par ceux dont il venait d'effrayer les villes romaines, et notamment Carthage, et par cette saisie odieuse de l'escadre frumentaire, dans la pensée d'affamer le peuple de Rome. Il concluait à la guerre et à des levées d'hommes extraordinaires, tant pour la soutenir que pour mettre l'Italie à l'abri d'un coup de main.

La délibération eut lieu avec une solennité inaccoutumée. On décréta la guerre contre Gildon, une levée d'hommes pour l'augmentation de l'armée, et des prières publiques à l'effet de conjurer les maux de la famine. Le sénat regarda aussi comme un devoir de rappeler le fils aîné de Théodose aux sentimens d'affection naturelle envers son frère, l'empereur d'Orient aux sentimens de concorde envers celui d'Occident, et afin que la leçon fût moins blessante pour le jeune souverain et pour ses conseillers, on pria Symmaque d'écrire la lettre en son propre nom, soit comme prince du sénat de Rome, soit comme ancien ami de Théodose. Prince du sénat, grand-pontife du culte national, et son courageux et éloquent défenseur vis-à-vis des empereurs chrétiens, Symmaque, aussi respecté pour son caractère que célèbre par son mérite, semblait l'âme et le génie de la vieille Rome. Sa lettre ne trouva pourtant à Constantinople qu'indifférence et mépris. Arcadius dut protester de son désir sincère de la paix : il était étranger à ce qui venait de se passer en Afrique; mais pouvait-il rejeter des peuples qui se donnaient à lui? Son gouvernement était romain comme celui de son frère, l'Afrique ne cesserait donc point d'appartenir à la grande unité de l'empire. Telles furent sans doute ses raisons. Quant à son assistance effective en faveur des provinces insurgées, il n'en parla probablement pas,

mais on savait à Rome que Gildon attendait l'arrivée prochaine d'une flotte et d'une armée annoncées par Eutrope.

Pendant ces vaines tentatives de négociations qui ne ramenaient ni l'Afrique sous le sceptre de l'Occident, ni les blés de Numidie dans le port du Tibre, le sénat cherchait à calmer l'effervescence du peuple en dirigeant son esprit vers les espérances de la religion. Il fit célébrer en sa présence et sous son autorité les prières publiques ordonnées par son décret. Les prières, ou, pour parler le langage du rituel, la supplication adressée au ciel en temps de disette ou de sécheresse, portaient le nom de *nudipedalia*, parce qu'une partie du cortége y assistait pieds nus. Peuple, sénat, magistrats, se rendaient en corps sur la colline de Tarpéia dans l'attitude du deuil et de la douleur : les magistrats avaient quitté leur pourpre, les licteurs portaient leurs faisceaux renversés, et les matrones en grand nombre et en rang marchaient nu-pieds, vêtues de la stole et les cheveux rejetés en désordre sur les épaules. On s'arrêtait au Capitole : là, les prêtres invoquaient à haute voix, par leurs noms les plus redoutables, les dieux et les génies qui veillaient à l'alimentation du peuple romain, puis une victime était immolée avec pompe. Tel était l'ancien rite; les lois nouvelles et l'existence du culte chrétien devaient l'avoir modifié en beaucoup de points, quand se célébrèrent les *nudipedalia* de l'année 397.

Gildon, ce terrible instrument des vengeances d'Eutrope, était issu des anciens rois de la Mauritanie : il comptait Juba parmi ses ancêtres, et cette descendance, qu'on ne mettait point en doute, lui donnait une suprématie également incontestable sur les chefs indigènes de l'Afrique : un auteur du temps nous dit qu'on voyait à sa suite tout un cortége de rois. Sa famille n'avait point cessé d'habiter Cyrtha, que son changement de nom ne rendait guère plus romaine, et que les Maures, soit indépendans, soit soumis, s'obstinaient à considérer toujours comme la capitale du roi Bocchus. Bien que les descendans de Juba eussent fait leur soumission d'abord à la république, puis à l'empire, et servissent avec des grades élevés dans les rangs des maîtres de leur pays, il ne s'était pas écoulé de siècle que Rome n'eût eu à réprimer quelque révolte dont ils étaient les provocateurs ou les chefs, mais que faisaient avorter leurs divisions intestines. On en avait eu un exemple bien récent sous le principat de Gratien. Firmus, un des six frères de Gildon, ayant levé le drapeau de l'indépendance et pris le titre de roi de Mauritanie, Gildon avait soutenu la cause romaine et coopéré plus que personne à la défaite de son frère. Gratien l'en avait récompensé par le titre de comte d'Afrique et par le commandement de la province, et pour se l'attacher personnellement, Théodose avait marié au neveu de sa

propre femme la fille de Gildon, qui portait le nom romain de Salvina. Cette alliance impériale n'empêcha pas le Maure de rester neutre entre Théodose et le tyran Eugène pendant la campagne de 394, ou plutôt de trahir le premier, en lui refusant, au moment de la lutte, les secours qu'il avait promis de fournir. La mort seule empêcha Théodose de punir cette perfidie.

Ainsi donc Gildon observait attentivement les discordes de l'empire romain, tout prêt à saisir l'occasion favorable pour se rendre, comme Firmus, indépendant et roi. L'incapacité des deux princes fils de Théodose et la rivalité de leurs ministres lui rendirent une espérance que la défaite d'Eugène avait renversée, et il attendait, quand les provocations d'Eutrope vinrent le chercher dans sa province et lui remirent les armes en main. Il écouta les propositions du ministre d'Arcadius, entra complaisamment dans ses plans, promit la réunion de l'Afrique à l'empire oriental, et la reconnaissance d'Arcadius comme légitime empereur : il ne refusa rien. Au fond, le petit-fils de Juba ne voulait pas plus d'un empereur que de l'autre, et ne se faisait sujet de Constantinople que pour n'être plus Romain. Son caractère était d'ailleurs empreint des passions sauvages de sa race : Gildon était avare, cruel, débauché jusqu'à la frénésie ; aucune femme, aucune fille n'était à l'abri de ses attentats, aucune richesse de ses rapines. Habile à composer des poisons soit avec le venin des serpens, soit avec le suc des plantes, il les administrait lui-même à ses ennemis, attirés par ruse à sa table, et il les voyait avec bonheur pâlir et expirer au milieu des éclats de la joie. L'hospitalité du barbare était redoutée comme un piége de mort. Lorsque, à l'invitation d'Eutrope, il se jeta sur Carthage pour y faire reconnaître Arcadius, cette belle cité, qui avait opposé quelque résistance, fut traitée sans miséricorde : le pillage, le viol, l'incendie, accompagnèrent la proclamation du fils aîné de Théodose. Les contemporains nous racontent que Gildon, dans un moment d'abominable gaieté, livra les plus nobles matrones de la ville à des Éthiopiens, afin de savoir de quelle couleur étaient les produits d'une telle union. Ce fut aussi avec une joie infernale qu'il mit la main sur les navires annonaires, déjà chargés de grains et prêts à mettre à la voile pour l'Italie : il affamait le peuple romain.

Le châtiment de Gildon devait sortir de sa famille même : Mascezel, un de ses frères, fut pour lui ce qu'il avait été pour Firmus. Ces deux petits-fils des rois maures faisaient entre eux le plus complet et le plus bizarre contraste. Mascezel était chrétien, Gildon païen, et tandis que celui-ci affichait le retour à l'antique barbarie indigène, celui-là se montrait romain d'habitudes et de cœur, aimait les arts, les lettres, et recherchait l'appui de l'église. Dès les pre-

miers jours de l'insurrection, Mascezel s'était rangé sous le drapeau romain : après la défaite des milices fidèles à l'empire, il se réfugia en Italie pour sauver sa tête; mais ses deux fils, tombés entre les mains de leur oncle, furent égorgés, leurs corps privés de sépulture. A la vue de Mascezel venant demander au gouvernement d'Italie vengeance de ses propres injures, et disposant en Afrique d'un parti puissant, Stilicon eut l'idée de l'opposer à son frère, et il lui offrit le commandement des troupes romaines qu'il allait envoyer en Afrique. Ce choix l'affranchissait lui-même de la nécessité de quitter l'Italie, où sa présence, utile pour bien des raisons, l'était surtout par l'attitude d'Alaric, qu'on voyait se rapprocher peu à peu de la frontière. Il n'était point douteux que ce mouvement des Goths ne fût une menace contre Rome : Eutrope environnait ce cœur du monde occidental de tous les périls, de tous les fléaux réunis.

Les levées d'hommes se firent avec une rigueur inaccoutumée; toutes les exemptions furent suspendues, même celles des sénateurs; l'Italie d'une extrémité à l'autre retentit du cliquetis des armes. Stilicon n'attendit pas le résultat du recrutement pour envoyer Mascezel en Afrique : il connaissait trop le prix du temps. Organisant à la hâte une petite armée composée des corps les plus éprouvés et les plus redoutables de l'ancienne milice romaine : Joviens, Herculiens, Heureux, Invincibles, Belges-Nerviens, Lions, il y joignit un corps de nouvelle formation, les Honoriaques, créés par lui en l'honneur du jeune Honorius, et qui allaient faire leurs preuves à son service. On n'est pas d'accord sur la force de cette armée, que les uns exagèrent et que les autres diminuent outre mesure; mais tous reconnaissent que c'était l'élite des troupes occidentales. Une seconde flotte, disposée à Pise en quelques semaines, devait la transporter sur un point convenu de l'Afrique. Elle partit dans les premiers jours de février de l'année 398 malgré les inconvéniens de la saison qu'il fallait braver : assaillie par une violente tempête dans le voisinage de la Sardaigne, elle fut dispersée le long des côtes. Une partie des vaisseaux gagna le port d'Olbia, quelques-uns celui de Sulci; tous enfin purent se réunir dans la rade de Cagliari, où ils attendirent le vent favorable. Rome était dans une impatience fébrile : on eût dit qu'Annibal ou Pyrrhus allait paraître à ses portes, et le fantôme odieux de l'eunuque se mêlait à ces grandes ombres. Après d'autres retardemens encore qu'un sort contraire semblait multiplier, on apprit que Mascezel et son armée étaient débarqués heureusement. Les mêmes orages avaient interrompu les arrivages de blés; on les reçut enfin de Gaule et d'Espagne, en assez grande abondance, grâce à l'activité des gouverneurs locaux mis en mouvement par Stilicon. Les souffrances de la disette avaient été

vives et prolongées dans toute l'Italie, et elles amenèrent des maladies pestilentielles. Rien ne manquait aux malheurs de l'empire d'Occident.

Stilicon avait voulu frapper en Afrique un coup prompt et sûr qui étouffât la révolte avant l'arrivée des secours promis par l'Orient et qui prévînt aussi les horribles exécutions de Gildon. Le Barbare en effet protestait que s'il était battu avec la connivence des villes romaines et obligé de faire retraite, soit du côté du désert, soit du côté de la Cyrénaïque, il ne laisserait pas pierre sur pierre dans Carthage, et réduirait en cendres tout ce qu'il rencontrerait de villes et de villages sur sa route. Ses troupes d'ailleurs n'étaient pas encore complétement réunies, et il avait transporté son quartier-général près de Thébaste, aux confins du territoire numide, pour y recevoir les contingens des tribus lointaines du désert. C'étaient des Barbares sans discipline, nus ou presque nus, et porteurs d'armes informes. L'aspect étrange de cette armée dut étonner au premier coup d'œil le soldat romain, sans l'effrayer pourtant. Ramas hideux de tout ce que l'Afrique nourrissait de monstres à figure humaine, elle présentait dans ses rangs, à côté de l'enfant cuivré de l'Atlas et du cavalier numide, ayant pour toute défense sa casaque roulée autour du bras gauche, des nègres aux cheveux crépus, armés de javelots empoisonnés, des Nubiens coiffés d'un diadème de flèches, des Nasamons, des Maziques, des Autololes, les uns vêtus de peaux de panthère et de lion, les autres empruntant leur costume aux dépouilles du serpent et portant sur leur tête, en guise de cimier, une gueule de céraste béante. Cette multitude ne formait pas moins de soixante-dix mille hommes. Les deux armées se rencontrèrent entre Thébaste et une ville nommée Métridéra, sur les bords d'une petite rivière. A l'aspect des Romains rangés en bataille, Gildon se mit à rire. « Quelle armée! s'écria-t-il avec dédain; ces Romains vont disparaître sous les pieds de nos chevaux, et les Gaulois fondront aux rayons de notre soleil! » Il en fut autrement. Mascezel s'étant approché de la ligne ennemie pour haranguer ses compatriotes, un porte-étendard de Gildon voulut le repousser avec son enseigne; mais Mascezel d'un coup d'épée lui engourdit le bras, et l'enseigne tomba à terre : ce fut le signal de l'engagement. Les cohortes nerviennes, les Joviens, les Herculiens, tous enfin s'avancèrent en bon ordre contre ces bandes, qui ne les attendirent même pas. Un petit nombre seulement essaya de combattre et fut mis en pièces. Gildon, voyant sa défaite accomplie sans espoir de revanche, gagna la côte sous un déguisement, et se réfugia sur une barque, que les courans de la mer et le vent poussèrent dans le port de Tabraca. Reconnu malgré son costume étranger, battu, chargé de chaînes et traîné devant un magistrat, il fut

mis en prison, en attendant l'arrivée de Mascezel; mais Gildon ne voulait pas tomber entre les mains de son frère : il s'étrangla dans son cachot.

Mascezel ne jouit pas longtemps de sa victoire : appelé en Italie pour y recevoir les félicitations de l'empereur et probablement aussi le commandement de la province qu'il avait recouvrée, il se noya, près de Milan, au passage d'une rivière, en se rendant avec Stilicon dans une villa voisine. Avec des haines toujours aux aguets pour dénaturer les moindres faits, aucun accident ne restait sur le compte du hasard. Stilicon devint coupable de celui-ci. Un écrivain païen et grec nous raconte que, jaloux de la gloire dont le prince maure venait de se couvrir, le régent lui avait tendu un piége en l'aventurant sur un pont en ruine, ou plutôt en le faisant jeter du haut des parapets dans le fleuve par les gens de sa suite, et qu'il riait lui-même aux éclats tandis que le malheureux luttait contre la mort. Telles sont les invraisemblances odieuses dont fourmille l'histoire de ce temps de discorde, où les passions politiques, religieuses et personnelles travaillaient comme à l'envi à obscurcir la vérité.

L'Afrique était donc recouvrée, le nom d'Honorius rétabli dans les actes et sur les étendards de la province, et l'intervention armée de l'Orient prévenue assez à temps pour que le gouvernement de Constantinople pût se retirer ou se justifier sans trop de honte : la guerre cessait d'être imminente entre les deux frères. D'un autre côté, Alaric avait été maintenu dans les limites de son cantonnement par la ferme attitude de l'Italie. De sages mesures avaient conjuré la famine, non pas, il est vrai, toutes ses angoisses, mais du moins ses plus effroyables extrémités. On devait ce résultat au génie de Stilicon, à sa décision hardie et sûre comme directeur d'une guerre lointaine, à son habileté comme administrateur, à cette incessante activité qui lui permettait de tout surveiller, de pourvoir à tout à la fois. Le sénat aussi lui devait son rétablissement dans des droits politiques importans, et l'en payait par une vive reconnaissance. On lui savait gré encore de la modération dont il ne s'était jamais départi dans sa correspondance avec la cour orientale : rien de personnel, rien de provoquant n'avait envenimé des rapports difficiles; ses lettres, constamment fermes, n'avaient jamais manqué de mesure. Il n'avait pas même fait une affaire d'état du complot dirigé et presque exécuté contre sa vie; il semblait, par un oubli dédaigneux, excuser ce procédé politique, comme naturel à son rival. Pour tout résumer par un mot des contemporains, sa conduite fut jugée « digne du Latium. » On oublia les fautes du Péloponèse, et la popularité du régent s'accrut de toutes les frayeurs qu'il avait dissipées. Le sénat, de ce côté des mers, les villes africaines, de

l'autre, voulurent célébrer par des monumens la délivrance de l'Afrique. Le temps a préservé deux des inscriptions votées à cette occasion, et le nom d'Arcadius s'y trouve uni à celui de son frère, comme si la guerre contre Gildon avait été faite d'accord et sous les auspices des deux princes. La cour d'Orient accepta ces avances, sans que le cœur d'Arcadius en fût grandement touché. Quant aux deux ministres, leur haine resta plus implacable qu'auparavant.

Stilicon sortait de la lutte grandi dans l'opinion des peuples et raffermi dans son pouvoir : Eutrope en sortait à la fois vaincu et triomphant. Sans doute il avait échoué dans sa prodigieuse entreprise, applaudie pourtant à Constantinople, d'étendre jusqu'aux colonnes d'Hercule les domaines de l'empire oriental et d'amoindrir tellement l'autre que Rome ne fût plus que la seconde ville de l'univers romain; mais il avait remporté une grande victoire personnelle. Le vil esclave stigmatisé du fouet, la vieille amazone, l'eunuque en un mot venait de prouver qu'il était homme et ennemi redoutable. Stilicon avait tremblé devant lui, les fiers patriciens des sept collines lui avaient demandé la paix à genoux, et il avait affamé Rome. Tout autre orgueil eût été satisfait, le sien était sans mesure. Il voulut être consul et, quoiqu'on en pût rire, patrice, c'est-à-dire père du prince. Arcadius, heureux d'avoir fait peur à son frère, conféra comme récompense ce nouveau titre à son ministre, en le désignant consul pour l'année suivante, 399. Le consulat, commun aux deux empires en ce qu'il donnait aux lois leur date et à l'année romaine son nom, devait entraîner, comme conséquence directe, la reconnaissance d'Eutrope par l'Occident et son inscription dans les fastes de ce Capitole qu'il avait un moment ébranlé : c'était de sa part le comble de l'audace, mais aussi, on le verra bientôt, ce fut l'évocation des tempêtes.

AMÉDÉE THIERRY.

PHILOSOPHIE ANGLAISE

JOHN STUART MILL.

System of Logic, two vol. London 1859.

J'étais à Oxford l'an dernier pendant les séances de la *British association for the advancement of learning*, et j'y avais trouvé, parmi les rares étudians qui restaient encore, un jeune Anglais, homme d'esprit, avec qui j'avais mon franc-parler. Il me conduisait le soir au nouveau muséum, tout peuplé de spécimens : on y professe de petits cours, on met en jeu des instrumens nouveaux ; les dames y assistent et s'intéressent aux expériences ; le dernier jour, pleines d'enthousiasme, elles chantèrent *God save the Queen*. J'admirais ce zèle, cette solidité d'esprit, cette organisation de la science, ces souscriptions volontaires, cette aptitude à l'association et au travail, cette grande machine poussée par tant de bras, et si bien construite pour accumuler, contrôler et classer les faits. Et pourtant dans cette abondance il y avait un vide : quand je lisais les comptes-rendus, je croyais assister à un congrès de chefs d'usines ; tous ces savans vérifiaient des détails et échangeaient des recettes. Il me semblait entendre des contre-maîtres occupés à se communiquer leurs procédés pour le tannage du cuir ou la teinture du coton : les idées générales étaient absentes. Je m'en plaignais à mon ami, et le soir, sous sa lampe, dans ce grand silence qui enveloppe là-bas une ville universitaire, nous en cherchions tous deux les raisons.

Un jour, je lui dis : — La philosophie vous manque, j'entends celle que les Allemands appellent métaphysique. Vous avez des sa-

vans, vous n'avez pas de penseurs. Votre Dieu vous gêne; il est la cause suprême, et vous n'osez raisonner sur les causes par respect pour lui. Il est le personnage le plus important de l'Angleterre, je le sais, et je vois bien qu'il le mérite, car il fait partie de la constitution, il est le gardien de la morale, il juge en dernier ressort dans toutes les questions, il remplace avec avantage les préfets et les gendarmes dont les peuples du continent sont encore encombrés. Néanmoins ce haut rang a l'inconvénient de toutes les positions officielles; il produit un jargon, des préjugés, une intolérance et des courtisans. Voici tout près de nous le pauvre M. Max Müller qui, pour acclimater ici les études sanscrites, a été forcé de découvrir dans les Védas l'adoration d'un dieu moral, c'est-à-dire la religion de Paley et d'Addison. Il y a quinze jours, à Londres, je lisais une proclamation de la reine qui défend aux gens de jouer aux cartes, même chez eux, le dimanche. Il paraît que, si j'étais volé, je ne pourrais appeler mon voleur en justice sans prêter le serment théologique préalable; sinon, l'on a vu le juge renvoyer le plaignant, lui refuser justice et l'injurier par-dessus le marché. Chaque année, quand nous lisons dans vos journaux le discours de la couronne, nous y trouvons la mention obligée de la divine Providence; cette mention arrive mécaniquement, comme l'apostrophe aux dieux immortels à la quatrième page d'un discours de rhétorique, et vous savez qu'un jour la période pieuse ayant été omise, on fit tout exprès une seconde communication au parlement pour l'insérer. Toutes ces tracasseries et toutes ces pédanteries indiquent à mon gré une monarchie céleste; naturellement celle-ci ressemble à toutes les autres : je veux dire qu'elle s'appuie plus volontiers sur la tradition et sur l'habitude que sur l'examen et la raison. Jamais monarchie n'invita les gens à vérifier ses titres. Comme d'ailleurs la vôtre est utile, voulue et morale, elle ne vous révolte pas; vous lui restez soumis sans difficulté, vous lui êtes attachés de cœur, vous craindriez en la touchant d'ébranler la constitution et la morale. Vous la laissez au plus haut des cieux parmi les hommages publics; vous vous repliez, vous vous réduisez aux questions de fait, aux dissections menues, aux opérations de laboratoire. Vous allez cueillir des plantes et ramasser des coquilles. La science se trouve décapitée; mais tout est pour le mieux, car la vie pratique s'améliore, et le dogme reste intact.

— Vous êtes bien Français, me dit-il; vous enjambez les faits, et vous voilà de prime saut installé dans une théorie. Sachez qu'il y a chez nous des penseurs, et pas bien loin d'ici, à Christ-Church par exemple. L'un d'eux, professeur de grec, a parlé si profondément de l'inspiration, de la création et des causes finales, qu'on l'a disgracié. Regardez ce petit recueil tout nouveau, *Essays and Reviews;* vos

libertés philosophiques du dernier siècle, les conclusions récentes de la géologie et de la cosmogonie, les hardiesses de l'exégèse allemande y sont en raccourci. Plusieurs choses y manquent, entre autres les polissonneries de Voltaire, le jargon nébuleux d'outre-Rhin et la grossièreté prosaïque de M. Comte; à mon gré, la perte est petite. Attendez vingt ans, vous trouverez à Londres les idées de Paris et de Berlin. — Mais ce seront les idées de Paris et de Berlin; qu'avez-vous d'original? — Stuart Mill. — Qu'est-ce que Stuart Mill? — Un politique; son petit écrit *On Liberty* est aussi bon que le *Contrat social* de votre Rousseau est mauvais. — C'est beaucoup dire. — Non, car Mill conclut aussi fortement à l'indépendance de l'individu que Rousseau au despotisme de l'état. — Soit, mais il n'y a pas là de quoi faire un philosophe; qu'est-ce encore que votre Stuart Mill? — Un économiste qui va au-delà de sa science et qui subordonne la production à l'homme, au lieu de subordonner l'homme à la production. — Soit, mais il n'y a pas là de quoi faire un philosophe; qu'est-ce encore que votre Stuart Mill? — Un logicien. — Bien; mais de quelle école? — De la sienne. Je vous ai dit qu'il est original. — Est-il hégélien? — Oh! pas du tout; il aime trop les faits et les preuves. — Suit-il Port-Royal? — Encore moins; il sait trop bien les sciences modernes. — Imite-t-il Condillac? — Non certes; Condillac n'enseigne qu'à bien écrire. — Alors quels sont ses amis? — Locke et M. Comte au premier rang, ensuite Hume et Newton. — Est-ce un systématique, un réformateur spéculatif? — Il a trop d'esprit pour cela : il ne fait qu'ordonner les meilleures théories et expliquer les meilleures pratiques. Il ne se pose pas majestueusement en restaurateur de la science; il ne déclare pas, comme vos Allemands, que son livre va ouvrir une nouvelle ère au genre humain. Il marche pas à pas, un peu lentement, et souvent terre à terre, à travers une multitude d'exemples. Il excelle à préciser une idée, à démêler un principe, à le retrouver sous une foule de cas différens, à réfuter, à distinguer, à argumenter. Il a la finesse, la patience, la méthode et la sagacité d'un légiste. — Très bien, voilà que vous me donnez raison d'avance : légiste, parent de Locke, de Newton, de Comte et de Hume, nous n'avons là que de la philosophie anglaise; mais il n'importe. A-t-il atteint une grande conception d'ensemble? — Oui. — A-t-il une idée personnelle et complète de la nature et de l'esprit? — Oui. — A-t-il rassemblé les opérations et les découvertes de l'intelligence sous un principe unique qui leur donne à toutes un tour nouveau? — Oui, seulement il faut démêler ce principe. — C'est votre affaire. — Mais je vais tomber dans les abstractions. — Il n'y a pas de mal. — Mais tout ce raisonnement serré sera comme une haie d'é-

pines. — Nous nous piquerons les doigts. — Mais les trois quarts des gens jetteraient là ces spéculations comme oiseuses. — Tant pis pour eux. Pourquoi vit une nation ou un siècle, sinon pour les former? On n'est complétement homme que par-là. Si quelque habitant d'une autre planète descendait ici pour nous demander où en est notre espèce, il faudrait lui montrer les cinq ou six grandes idées que nous avons sur l'esprit et le monde. Cela seul lui donnerait la mesure de notre intelligence. Exposez-moi votre théorie; je m'en retournerai plus instruit qu'après avoir vu les tas de briques que vous appelez Londres et Manchester.

I. — L'EXPÉRIENCE.

I.

— Alors prenons les choses en logiciens, par le commencement : admettez-vous qu'il y ait une logique? — Cela dépend. — Admettez-vous qu'il y ait certaines choses distinctes dont la logique fasse son domaine, et dont nulle autre science ne fasse son domaine? — Oui, si vous me les montrez. — Vous n'avez qu'à ouvrir les yeux, ces choses sont les sciences: non-seulement il y a des plantes et des animaux, mais encore il y a une botanique et une zoologie; non-seulement il y a des lignes, des surfaces, des volumes et des nombres, mais encore il y a une géométrie et une arithmétique. Les sciences sont donc des choses réelles comme les faits eux-mêmes : elles peuvent donc être, comme les faits, un sujet d'étude. On peut les analyser comme on analyse les faits, rechercher leurs élémens, leur composition, leur ordre, leurs rapports et leur fin. Il y a donc une science des sciences : c'est cette science qu'on appelle logique, et qui est l'objet du livre de Stuart Mill. On n'y décompose point les opérations de l'esprit en elles-mêmes, la mémoire, l'association des idées, la perception extérieure : ceci est une affaire de psychologie. On n'y discute pas la valeur de ces opérations, la véracité de notre intelligence, la certitude absolue de nos connaissances élémentaires: ceci est une affaire de métaphysique. On y suppose nos facultés en exercice, et on y admet leurs découvertes originelles. On prend l'instrument tel que la nature nous le fournit, et on se fie à son exactitude. On laisse à d'autres le soin de démonter son mécanisme et la curiosité de contrôler ses résultats. On part de ses opérations primitives; on recherche comment elles s'ajoutent les unes aux autres, comment elles se combinent les unes avec les autres, comment elles se transforment les unes les autres, comment, à force d'additions, de combinaisons et de transformations, elles finissent par composer

un système de vérités liées et croissantes. On fait la théorie de la science comme d'autres font la théorie de la végétation, de l'esprit, des nombres. Voilà l'idée de la logique, et il est clair qu'elle a, au même titre que les autres sciences, sa matière réelle, son domaine distinct, son importance visible, sa méthode propre et son avenir certain.

— Accordé.

— Mais toutes ces sciences, objet de la logique, ne sont que des amas de propositions, et toute proposition ne fait que lier ou séparer un sujet et un attribut, c'est-à-dire un nom et un autre nom, une qualité et une substance, c'est-à-dire une chose et une autre chose. Cherchons donc ce que nous entendons par une chose, ce que nous désignons par un nom, en d'autres termes ce que nous connaissons dans les objets, ce que nous lions ou séparons, ce qui est la matière de toutes nos propositions et de toutes nos sciences. Il y a un point par lequel se ressemblent toutes nos connaissances. Il y a un élément commun qui, perpétuellement répété, compose toutes nos idées. Il y a un petit cristal primitif qui, indéfiniment et diversement ajouté à lui-même, engendre la masse totale, et qui, une fois connu, nous enseigne d'avance les lois et la composition des corps complexes qu'il a formés. Or, quand nous regardons attentivement l'idée que nous nous faisons d'une chose, qu'y trouvons-nous? Prenez d'abord les substances, c'est-à-dire les corps et les esprits (1). Cette table est brune, longue, large et haute de trois pieds à l'œil : cela signifie qu'elle fait une petite tache dans le champ de la vision, en d'autres termes qu'elle produit une certaine sensation dans le nerf optique. Elle pèse dix livres : cela signifie qu'il faudra pour la soulever un effort moindre que pour un poids de onze livres, et plus grand que pour un poids de neuf livres, en d'autres termes qu'elle produit une certaine sensation musculaire. Elle est dure et carrée : cela signifie encore qu'étant poussée, puis parcourue par la main, elle y suscitera deux espèces distinctes de sensations musculaires. Et ainsi de suite. Quand j'examine de près ce que je sais d'elle, je trouve que je ne sais rien d'autre que les impressions qu'elle fait sur moi. Notre idée d'un corps ne comprend pas autre chose : nous ne connaissons de lui que les sensations qu'il excite en nous; nous le déterminons par l'espèce, le nombre et l'ordre de ces sensations; nous ne savons rien de sa nature intime, ni s'il en a une; nous affirmons simplement qu'il est la cause inconnue de ces sensations. Quand nous disons qu'en l'absence de nos sensations il a duré, nous voulons dire simplement que, si pendant

(1) Mill, *System of Logic*, t. Ier, p. 62.

ce temps-là nous nous étions trouvés à sa portée, nous aurions eu les sensations que nous n'avons pas eues. Nous ne le définissons jamais que par nos impressions présentes ou passées, futures ou possibles, complexes ou simples. Cela est si vrai que des philosophes comme Berkeley ont soutenu avec vraisemblance que la matière est un être imaginaire, et que tout l'univers sensible se réduit à un ordre de sensations. A tout le moins, il est tel pour notre connaissance, et les jugemens qui composent nos sciences ne portent que sur les impressions par lesquelles il se manifeste à nous. — Il en est de même pour l'esprit. Nous pouvons bien admettre qu'il y a en nous une âme, un moi, un sujet ou « récipient » des sensations et de nos autres façons d'être, distinct de ces sensations et de nos autres façons d'être; mais nous n'en connaissons rien. « Tout ce que nous apercevons en nous-mêmes, dit Mill (1), c'est une certaine trame d'états intérieurs, une série d'impressions (2), sensations, pensées, émotions et volontés. » Nous n'avons pas plus d'idée de l'esprit que de la matière; nous ne pouvons rien dire de plus sur lui que sur la matière. Ainsi les substances, quelles qu'elles soient, corps ou esprits, en nous ou hors de nous, ne sont jamais pour nous que des tissus plus ou moins compliqués, plus ou moins réguliers, dont nos impressions ou manières d'être forment tous les fils. — Et cela est encore bien plus visible pour les attributs que pour les substances. Quand je dis que la neige est blanche, je veux dire par là que, lorsque la neige est présente à ma vue, j'ai la sensation de blancheur. Quand je dis que le feu est chaud, je veux dire par là que, lorsque le feu est à portée de mon corps, j'ai la sensation de chaleur. « Quand nous disons d'un esprit qu'il est dévot, ou superstitieux, ou méditatif, ou gai, nous voulons dire simplement que les idées, les émotions, les volontés désignées par ces mots reviennent fréquemment dans la série de ses manières d'être. » Quand nous disons que les corps sont pesans, divisibles, mobiles, nous voulons dire simplement qu'abandonnés à eux-mêmes, ils tomberont, que, tranchés, ils se sépareront, que, poussés, ils se mettront en mouvement, c'est-à-dire qu'en telle et telle circonstance ils produiront telle ou telle sensation sur nos muscles ou sur notre vue. Toujours un attribut désigne une de nos manières d'être ou une série de nos manières d'être. En vain nous les déguisons en les groupant, en les cachant sous des mots abstraits, en les divisant, en les transformant de telle sorte que souvent nous avons peine à les reconnaître : toutes les fois que nous regardons au fond de nos mots et de nos idées, nous les y

(1) Tome Ier, p. 67.
(2) « Feelings, states of consciousness. »

trouvons, et nous n'y trouvons pas autre chose. « Décomposez, dit Mill, une proposition abstraite par exemple : — une personne généreuse est digne d'honneur (1). — Le mot *généreux* désigne certains états habituels d'esprit et certaines particularités habituelles de conduite, c'est-à-dire des manières d'être intérieures et des faits extérieurs sensibles. Le mot *honneur* exprime un sentiment d'approbation et d'admiration suivi à l'occasion par les actes extérieurs correspondans. Le mot *digne* indique que nous approuvons l'action d'honorer. Toutes ces choses sont des phénomènes ou états d'esprit suivis ou accompagnés de faits sensibles. » Ainsi nous avons beau nous tourner de tous côtés, nous restons dans le même cercle. Que l'objet soit un attribut ou une substance, qu'il soit complexe ou abstrait, composé ou simple, son étoffe pour nous est la même : nous n'y mettons que nos manières d'être. Notre esprit est dans la nature comme un thermomètre est dans une chaudière : nous définissons les propriétés de la nature par les impressions de notre esprit, comme nous désignons les états de la chaudière par les variations du thermomètre. Nous ne savons de l'un et de l'autre que des états et des changemens ; nous ne composons l'un et l'autre que de données isolées et transitoires : une chose n'est pour nous qu'un amas de phénomènes. Ce sont là les seuls élémens de notre science : partant, tout l'effort de notre science sera d'ajouter des faits l'un à l'autre, ou de lier un fait à un fait.

II.

— A la bonne heure, voilà une grande idée, et riche de conséquences, on ne peut être meilleur disciple de Bacon, plus ennemi des vérités *à priori*, plus amateur de la pure expérience. Si votre homme sait raisonner, il va tout renouveler avec son principe ; il ne verra, dans toutes les formes et à tous les degrés de la connaissance, que la connaissance des faits et de leurs rapports. — Il n'y voit pas autre chose. — Alors il change l'idée qu'on avait du but et des moyens de la science ? — Oui. — Il retaille les deux pierres angulaires de la logique, la théorie de la définition et la théorie de la preuve ? — Certainement. — J'ai peur qu'il ne les écorne. — Attendez que vous ayez vu. — J'écoute. — Non, parlez ; à vous d'exposer la théorie de l'ancienne école — Soit ; voici l'idée qu'on a chez nous de la définition. Prenez, disent les logiciens, un animal, une plante, un sentiment, une figure de géométrie, un objet ou un groupe d'objets quelconques. Sans doute l'objet a ses propriétés,

(1) Tome Ier, p. 110.

mais il a aussi son essence. Il se manifeste au dehors par une multitude indéfinie d'effets et de qualités, mais toutes ces manières d'être sont les suites ou les œuvres de sa nature intime. Il y a en lui un certain fonds caché, seul primitif, seul important, sans lequel il ne peut ni exister ni être conçu, et qui constitue son être et sa notion. Selon les logiciens idéalistes, on démêle cet être en consultant cette notion, et l'idée décomposée met l'essence à nu. Selon les logiciens classificateurs, on atteint cet être en logeant l'objet dans son groupe, et on définit cette notion en nommant le genre voisin et la différence propre. Les uns et les autres s'accordent à croire que nous pouvons saisir l'essence. Ils appellent définitions les propositions qui la désignent, et décident que le meilleur de notre science consiste en ces sortes de propositions.

— Au contraire ces sortes de propositions n'apprennent rien; elles enseignent le sens d'un mot, et sont purement verbales (1). Qu'est-ce que j'apprends quand vous me dites que l'homme est un animal raisonnable, ou que le triangle est un espace compris entre trois lignes? La première partie de votre phrase m'exprime par un mot abréviatif ce que la seconde partie m'exprime par une locution développée. Vous me dites deux fois la même chose, vous mettez le même fait sous deux termes différens : vous n'ajoutez pas un fait à un fait, vous allez du même au même. Votre proposition n'est pas instructive. Vous pourriez en amasser un million de semblables, mon esprit resterait aussi vide; j'aurais lu un dictionnaire, je n'aurais pas acquis une connaissance. Au lieu de dire que les propositions qui concernent l'essence sont importantes, et que les propositions qui concernent les qualités sont accessoires, il faut dire que les propositions qui concernent l'essence sont accessoires, et que les propositions qui concernent les qualités sont importantes. Je n'apprends rien quand on me dit qu'un cercle est la figure formée par la révolution d'une droite autour d'un de ses points pris comme centre; j'apprends quelque chose lorsqu'on me dit que les cordes qui sous-tendent dans le cercle des arcs égaux sont égales, ou que trois points suffisent pour déterminer la circonférence. Ce qu'on appelle la nature d'un être est le réseau des faits qui constituent cet être. La nature d'un mammifère carnassier consiste en ce que la propriété d'allaiter avec toutes les particularités de structure qui l'amènent se trouve jointe à la possession des dents à ciseaux ainsi qu'aux instincts chasseurs et aux facultés correspondantes. Voilà les élémens qui composent sa nature. Ce sont des faits liés l'un à l'autre comme une maille à une maille. Nous en aperce-

(1) Tome Ier, p. 128.

vons quelques-unes, et nous savons qu'au-delà de notre science présente et de notre expérience future, le filet étend à l'infini ses fils entre-croisés et multipliés. L'essence ou nature d'un être est la somme indéfinie de ses propriétés. « Nulle définition, dit Mill, n'exprime cette nature tout entière, et toute proposition exprime quelque partie de cette nature (1). » Quittez donc la vaine espérance de démêler sous les propriétés quelque être primitif et mystérieux, source et abrégé du reste; laissez les entités à Duns Scot; ne croyez pas qu'en sondant vos idées comme les Allemands, en classant les objets d'après le genre et l'espèce comme les scolastiques, en renouvelant la science nominale du moyen âge, ou les jeux d'esprit de la métaphysique hégélienne, vous puissiez saisir la forme substantielle et suppléer à l'expérience. Il n'y a pas de définitions de choses; s'il y a des définitions, ce ne sont que des définitions de noms. Nulle phrase ne me dira ce que c'est qu'un cheval, mais il y a des phrases qui me diront ce qu'on entend par ces cinq lettres. Nulle phrase n'épuisera la totalité inépuisable des qualités qui font un être, mais plusieurs phrases pourront désigner les faits qui correspondent à un mot. Dans ce cas, la définition peut se faire, parce qu'on peut toujours faire une analyse. Du terme abstrait et sommaire elle nous fait remonter aux attributs qu'il représente, et de ces attributs aux expériences intérieures ou sensibles qui leur servent de fondement. Du terme *chien* elle nous fait remonter aux attributs mammifère, carnassier et autres qu'il représente, et de ces attributs aux expériences de vue, de toucher, de scalpel, qui leur servent de fondement. Elle réduit le composé au simple, le dérivé au primitif. Elle ramène notre connaissance à ses origines. Elle transforme les mots en faits. S'il y a des définitions, comme celles de la géométrie, qui semblent capables d'engendrer de longues suites de vérités neuves (2), c'est qu'outre l'explication d'un mot elles contiennent l'affirmation d'une chose. Dans la définition du triangle, il y a deux propositions distinctes, l'une disant qu'il peut y avoir une figure terminée par trois lignes droites, l'autre disant qu'une telle figure s'appelle un triangle. La première est un postulat, la seconde est une définition; la première est cachée, la seconde est visible; la première est susceptible de vérité ou d'erreur, la seconde n'est susceptible ni de l'une ni de l'autre. La première est la source de tous les théorèmes qu'on peut faire sur les triangles, la seconde ne fait que résumer en un mot les faits contenus dans l'autre. La première est une vérité, la seconde une commodité; la première est une partie de la science,

(1) Tome Ier, p. 163.
(2) T. Ier, p. 164.

la seconde un expédient du langage. La première exprime une relation possible entre trois lignes droites, la seconde donne le nom de cette relation. La première seule est fructueuse, parce que seule, conformément à l'office de toute proposition fructueuse, elle lie deux faits. Comprenons donc exactement la nature de notre connaissance : elle s'applique ou aux mots, ou aux êtres, ou à tous les deux à la fois. S'il s'agit de mots, comme dans les définitions de noms, tout son effort est de ramener les mots aux expériences primitives, c'est-à-dire aux faits qui leur servent d'élémens. S'il s'agit d'êtres, comme dans les propositions de choses, tout son effort est de joindre un fait à un fait, pour rapprocher la somme finie des propriétés connues de la somme infinie des propriétés à connaître. S'il s'agit des deux, comme dans les définitions de nom qui cachent une proposition de chose, tout son effort est de faire l'un et l'autre. Partout l'opération est la même. Il ne s'agit partout que de s'entendre, c'est-à-dire de revenir aux faits, ou d'apprendre, c'est-à-dire de joindre des faits.

III.

— Parfaitement déduit; voilà un logicien; ce sont les idées de Locke, mais maniées par un esprit plus fort et plus fin. Toutefois voyons-le à l'épreuve; il aura plus de peine à entamer la théorie de la démonstration. Personne n'y a touché depuis deux mille ans; on a mis sur le même rang les *analytiques* d'Aristote et la géométrie d'Euclide; on les a considérées également comme des vérités acquises, définitives, inattaquables. Que dira Mill contre ce syllogisme : « Tous les hommes sont mortels; le prince Albert est un homme, donc le prince Albert est mortel? » Voilà le modèle de la preuve, et toute preuve complète se ramène à celle-là. Or qu'y a-t-il dans cette preuve? Une proposition générale concernant tous les hommes qui aboutit à une proposition particulière concernant un certain homme. De la première on passe à la seconde, parce que la seconde est contenue dans la première. Du général on passe au particulier, parce que le particulier est contenu dans le général. La seconde n'est qu'un cas de la première, sa vérité est enfermée par avance dans celle de la première, et c'est pour cela qu'elle est une vérité. En effet, sitôt que la conclusion n'est plus contenue dans les prémisses, le raisonnement est faux, et toutes les règles compliquées du moyen âge ont été réduites par Port-Royal à cette seule règle, que la conclusion doit être contenue dans les prémisses. Ainsi toute la marche de l'esprit humain quand il raisonne consiste à reconnaître dans les individus ce qu'il a connu de la classe, à affirmer en détail

ce qu'il a établi pour l'ensemble, à poser une seconde fois et pièce à pièce ce qu'il a posé tout d'un coup une première fois?

— Point du tout, car si cela est, répond Mill, le raisonnement ne sert à rien. Il n'est point un progrès, mais une répétition. Quand j'ai affirmé que tous les hommes sont mortels, j'ai affirmé par cela même que le prince Albert est mortel. En parlant de la classe entière, c'est-à-dire de tous les individus, j'ai parlé de chaque individu, et notamment du prince Albert, qui est l'un d'eux. Je ne dis donc rien de nouveau maintenant que j'en parle. Ma conclusion ne m'apprend rien, elle n'ajoute rien à ma connaissance positive. Elle ne fait que mettre sous une autre forme une connaissance que j'avais déjà. Elle n'est point fructueuse, elle est purement verbale. Donc, si le raisonnement est ce que disent les logiciens, le raisonnement n'est point instructif. J'en sais autant en le commençant qu'après l'avoir fini. J'ai transformé des mots en d'autres mots, j'ai piétiné sur place. Or cela ne peut être, puisqu'en fait le raisonnement nous apprend des vérités neuves. J'apprends une vérité neuve quand je découvre que le prince Albert est mortel, et je la découvre par la vertu du raisonnement, puisque, le prince Albert étant encore en vie, je n'ai pu l'apprendre par l'observation directe. Ainsi les logiciens se trompent, et par-delà la théorie toute scolastique du syllogisme qui réduit le raisonnement à des substitutions de mots, il faut chercher une théorie de la preuve toute positive qui démêle dans le raisonnement des découvertes de faits.

Pour cela, il suffit de remarquer que la proposition générale n'est point la véritable preuve de la proposition particulière. Elle le paraît, elle ne l'est pas. Ce n'est pas de la mortalité de tous les hommes que je conclus la mortalité du prince Albert; les prémisses sont ailleurs, et par derrière. La proposition générale n'est qu'un mémento, une sorte de registre abréviatif, où j'ai consigné le fruit de mes expériences. Vous pouvez considérer ce mémento comme un livre de notes où vous vous reportez quand vous voulez rafraîchir votre mémoire; mais ce n'est point du livre que vous tirez votre science : vous la tirez des objets que vous avez vus. Mon mémento n'a de valeur que par les expériences qu'il rappelle. Ma proposition générale n'a de valeur que par les faits particuliers qu'elle résume. « La mortalité de Jean, Thomas et compagnie (1) est après tout la seule preuve que nous ayons de la mortalité du prince Albert. » — « La vraie raison qui nous fait croire que le prince Albert mourra, c'est que ses ancêtres, et nos ancêtres, et toutes les autres personnes qui leur étaient contemporaines, sont morts. Ces faits sont les vraies prémisses du rai-

(1) Tome Ier, p. 209, 219, 236.

sonnement. » C'est d'eux que nous avons tiré la proposition générale, ce sont eux qui lui communiquent sa portée et la vérité; elle se borne à les mentionner sous une forme plus courte; elle reçoit d'eux toute sa substance; ils agissent par elle et à travers elle pour amener la conclusion qu'elle semble engendrer. Elle n'est que leur représentant, et à l'occasion ils se passent d'elle. Les enfans, les ignorans, les animaux, savent que le soleil se lèvera, que l'eau les noiera, que le feu les brûlera, sans employer l'intermédiaire de cette proposition. Ils raisonnent, nous raisonnons aussi, non du général au particulier, mais du particulier au particulier. « L'esprit ne va jamais que des cas observés aux cas non observés, avec ou sans formules commémoratives. Nous ne nous en servons que pour la commodité. » — « Si nous avions une mémoire assez ample et la faculté de maintenir l'ordre dans une grosse masse de détails, nous pourrions raisonner sans employer une seule proposition générale. » Ici, comme plus haut, les logiciens se sont mépris : ils ont donné le premier rang aux opérations verbales; ils ont laissé sur l'arrière-plan les opérations fructueuses. Ils ont donné la préférence aux mots sur les faits. Ils ont continué la science nominale du moyen âge. Ils ont pris l'explication des noms pour la nature des choses, et la transformation des idées pour le progrès de l'esprit. C'est à nous de renverser cet ordre en logique, puisque nous l'avons renversé dans les sciences, de relever les expériences particulières et instructives, et de leur rendre dans nos théories la primauté et l'importance que notre pratique leur confère depuis trois cents ans.

IV.

— Je ne discute pas encore, j'écoute. A tout le moins, ceci est neuf. Il fallait un esprit hardi pour refaire la théorie de la preuve. Reste une sorte de forteresse philosophique où se réfugient les idéalistes. A l'origine de toutes les preuves il y a la source de toutes les preuves, j'entends les axiomes. Deux lignes droites ne peuvent enclore un espace; deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles; si l'on ajoute des quantités égales à des quantités égales, les sommes ainsi formées sont encore égales : voilà des propositions instructives, car elles expriment non des sens de mots, mais des rapports de choses, et de plus fécondes, car toute l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie sont des suites de leur vérité. D'autre part cependant elles ne sont point l'œuvre de l'expérience, car nous n'avons pas besoin de voir effectivement et avec nos yeux deux lignes droites pour savoir qu'elles ne peuvent enclore un espace; il nous suffit de consulter la conception intérieure que nous en avons : le témoignage

de nos sens à cet égard est inutile; notre croyance naît tout entière, et avec toute sa force, de la simple comparaison de nos idées. De plus, l'expérience ne suit ces deux lignes que jusqu'à une distance bornée, dix, cent, mille pieds, et l'axiome est vrai pour mille, cent mille, un million de lieues, et à l'infini; donc, à partir de l'endroit où l'expérience cesse, ce n'est plus elle qui établit l'axiome. Enfin l'axiome est nécessaire, c'est-à-dire que le contraire est inconcevable. Nous ne pouvons imaginer un espace enclos par deux lignes droites; sitôt que nous imaginons l'espace comme enclos, les deux lignes cessent d'être droites; sitôt que nous imaginons les deux lignes comme droites, l'espace cesse d'être enclos. Dans l'affirmation des axiomes, les idées constitutives s'attirent invinciblement. Dans la négation des axiomes, les idées constitutives se repoussent invinciblement. Or cela n'a point lieu dans ces propositions d'expérience: elles constatent un rapport accidentel, et non un rapport nécessaire; elles posent que deux faits sont liés, et non que les deux faits doivent être liés; elles établissent que les corps sont pesans, et non que les corps doivent être pesans. Ainsi les axiomes ne sont pas et ne peuvent pas être les produits de l'expérience. Ils ne le sont pas, puisqu'on peut les former de tête et sans expérience. Ils ne peuvent pas l'être, puisqu'ils dépassent, par la nature et la portée de leurs vérités, les vérités de l'expérience. Ils ont une autre source et une source plus profonde. Ils vont plus loin et ils viennent d'ailleurs.

— Point du tout, répond Mill; ici, comme tout à l'heure, vous raisonnez en scolastique; vous oubliez les faits cachés derrière les conceptions, car regardez d'abord votre premier argument. Sans doute vous pouvez découvrir sans employer vos yeux, et par une pure contemplation mentale, que deux lignes ne sauraient enclore un espace; mais cette contemplation n'est que l'expérience déplacée. Les lignes imaginaires remplacent ici les lignes réelles: vous reportez les figures en vous-même, au lieu de les reporter sur le papier; votre imagination fait le même office qu'un tableau; vous vous fiez à l'une comme vous vous fiez à l'autre, et une substitution vaut l'autre, car en fait de figures et de lignes l'imagination reproduit exactement la sensation. Ce que vous avez vu les yeux ouverts, vous le voyez exactement de même une minute après, les yeux fermés, et vous étudiez les propriétés géométriques transplantées dans le champ de la vision intérieure aussi sûrement que vous les étudieriez maintenues dans le champ de la vision extérieure. Il y a donc une expérience de tête comme il y en a une des yeux, et c'est justement d'après une expérience pareille que vous refusez aux deux lignes droites, même prolongées à l'infini, le pouvoir d'enclore un espace. Vous n'avez pas besoin pour cela de les suivre à l'infini,

vous n'avez qu'à vous transporter par l'imagination à l'endroit où elles convergent, et vous avez à cet endroit l'impression d'une ligne qui se courbe, c'est-à-dire qui cesse d'être droite. Cette présence imaginaire tient lieu d'une présence réelle; vous affirmez par l'une ce que vous affirmeriez par l'autre, et du même droit. La première n'est que la seconde plus maniable, ayant plus de mobilité et de portée. C'est un télescope au lieu d'un œil. Or les témoignages du télescope sont des propositions d'expérience, donc les témoignages de l'imagination en sont aussi... Quant à l'argument qui distingue les axiomes et les propositions d'expérience, sous prétexte que le contraire des unes est concevable et le contraire des autres inconcevable, il est nul, car cette distinction n'existe pas. Rien n'empêche que le contraire de certaines propositions d'expérience soit concevable, et le contraire de certaines autres inconcevable. Cela dépend de la structure de notre esprit. Il se peut qu'en certains cas il puisse démentir son expérience, et qu'en certains autres il ne le puisse pas. Il se peut qu'en certains cas la conception diffère de la perception, et qu'en certains autres elle n'en diffère pas. Il se peut qu'en certains cas la vue extérieure s'oppose à la vue intérieure, et qu'en certains autres elle ne s'y oppose pas. Or on a déjà vu qu'en matière de figures, la vue intérieure reproduit exactement la vue extérieure. Donc, dans les axiomes de figure, la vue intérieure ne pourra s'opposer à la vue extérieure; l'imagination ne pourra contredire la sensation. En d'autres termes, le contraire des axiomes sera inconcevable. Ainsi les axiomes, quoique leur contraire soit inconcevable, sont des expériences d'une certaine classe, et c'est parce qu'ils sont des expériences d'une certaine classe que leur contraire est inconcevable. De toutes parts surnage cette conclusion, qui est l'abrégé du système : toute proposition instructive ou féconde vient d'une expérience, et n'est qu'une liaison de faits.

V.

— Ceci est un chef-d'œuvre de stratégie philosophique. Voilà que vous avez détruit ou ramené dans votre camp les meilleurs soldats de l'adversaire. Il n'y a plus de sources de science hors des laboratoires! Il n'y a plus de clé de la nature en dehors de l'induction!

— Certainement.

— Alors, selon Mill, qu'est-ce que l'induction?

— C'est l'opération (1) « qui découvre et prouve des propositions générales. C'est le procédé par lequel nous concluons que ce qui est

(1) Tome Ier, p. 292, 297, 316, 330.

vrai de certains individus d'une classe est vrai de toute la classe, ou que ce qui est vrai en certains temps sera vrai en tout temps, les circonstances étant pareilles. » C'est le raisonnement par lequel, ayant remarqué que Pierre, Jean et un nombre plus ou moins grand d'hommes sont morts, nous concluons que tout homme mourra.

— Bien, l'induction lie la mortalité et la qualité d'homme, c'est-à-dire deux faits généraux ordinairement successifs, et déclare que le premier est la *cause* du second. Voilà encore un mot métaphysique. Qu'est-ce que Mill en fait?

— Il le chasse comme tous les autres. Quand il dit que le contact du fer et de l'air humide produit la rouille, ou que la chaleur dilate les corps, il ne parle pas du lien mystérieux par lequel les métaphysiciens attachent la cause à l'effet. Il ne s'occupe pas de la force intime et de la vertu génératrice que certaines philosophies insèrent entre le producteur et le produit. « La seule notion, dit-il (1), dont l'induction ait besoin à cet égard peut être donnée par l'expérience. Nous apprenons par l'expérience qu'il y a dans la nature un ordre de succession invariable, et que chaque fait y est toujours précédé par un autre fait. Nous appelons cause l'*antécédent invariable*, effet le *conséquent invariable* » Au fond, nous ne mettons rien d'autre sous ces deux mots. Nous voulons dire simplement que toujours, partout, le contact du fer et de l'air humide sera suivi par l'apparition de la rouille, l'application de la chaleur par la dilatation du corps. « La cause réelle est la série des conditions, l'ensemble des antécédens sans lesquels l'effet ne serait pas arrivé... Il n'y a pas de fondement scientifique dans la distinction que l'on fait entre la cause d'un phénomène et ses conditions... La distinction que l'on établit entre le patient et l'agent est purement verbale... La cause est la somme des conditions négatives et positives prises ensemble, la totalité des circonstances et contingences de toute espèce, lesquelles, une fois données, sont invariablement suivies du conséquent. » On fait grand bruit du mot nécessaire. « Ce qui est nécessaire, ce qui ne peut pas ne pas être, est ce qui arrivera, quelles que soient les suppositions que nous puissions faire à propos de toutes les autres choses. » Voilà tout ce que l'on veut dire quand on prétend que la notion de cause enferme la notion de nécessité. On veut dire que l'antécédent est suffisant et complet, qu'il n'y a pas besoin d'en supposer un autre que lui, qu'il contient toutes les conditions requises, que nulle autre condition n'est exigée. Succéder sans condition, voilà toute la notion d'effet et de cause. Nous n'en avons pas d'autre. Les philosophes se méprennent quand ils découvrent dans notre volonté

(1) Tome Ier, p. 338, 340, 341, 345, 351.

un type différent de la cause, et déclarent que nous y voyons la force efficiente en acte et en exercice. Nous n'y voyons rien de semblable. Nous n'apercevons là comme ailleurs que des successions constantes. Nous ne voyons pas un fait qui en engendre un autre, mais un fait qui en accompagne un autre. « Notre volonté, dit Mill, produit nos actions corporelles, comme le froid produit la glace, ou comme une étincelle produit une explosion de poudre à canon. » Il y a là un antécédent comme ailleurs, la résolution ou état de l'esprit, et un conséquent comme ailleurs, l'effort ou sensation physique. L'expérience les lie et nous fait prévoir que l'effort suivra la résolution, comme elle nous fait prévoir que l'explosion de la poudre suivra le contact de l'étincelle. Laissons donc ces illusions psychologiques, et cherchons simplement, sous le nom d'effet et de cause, les phénomènes qui *forment des couples sans exception ni condition.*

Or, pour établir ces liaisons expérimentales, Mill découvre quatre méthodes, et quatre méthodes seulement, celle des concordances, celle des différences, celle des résidus, celle des variations concomitantes. Elles sont les seules voies par lesquelles nous puissions pénétrer dans la nature. Il n'y a qu'elles, et elles sont partout. Elles conduisent par une infinité de détours et dans une infinité de directions vers tous les sommets que nos sciences ont atteints. Elles expliquent par leurs limites et leur portée nos impuissances et nos réussites. C'est en les étudiant qu'on peut apprendre pourquoi telle science est achevée, pourquoi telle science est ébauchée, quels moyens transformeront les sciences naissantes en sciences adultes, quels progrès notre connaissance peut faire, quels efforts elle ne doit pas tenter.

Voici cinquante creusets de matière fondue qu'on laisse refroidir et cinquante dissolutions qu'on laisse évaporer; toutes cristallisent. Soufre, sucre, alun, chlorure de sodium, les substances, les températures, les circonstances sont aussi différentes que possible. Nous y trouvons un fait commun et un seul, le passage de l'état liquide à l'état solide; nous concluons que ce passage est l'antécédent invariable de la cristallisation. Voilà un exemple de la méthode de concordance : sa règle fondamentale est que « si deux ou plusieurs cas du phénomène en question n'ont qu'une circonstance commune, cette circonstance en est la cause ou l'effet (1). »

Voici un oiseau qui est dans l'air et respire; plongeons-le dans l'acide carbonique, il cesse de respirer. La suffocation se rencontre dans le second cas, elle ne se rencontre pas dans le premier; du reste les deux cas sont aussi semblables que possible, puisqu'il s'a-

(1) Tome Ier, p. 396.

git dans tous les deux du même oiseau et presque au même instant; ils ne diffèrent que par une circonstance, l'immersion dans l'acide carbonique substituée à l'immersion dans l'air. On en conclut que cette circonstance est un des antécédens invariables de la suffocation. Voilà un exemple de la méthode de différence; sa règle fondamentale est que « si un cas où le phénomène en question se rencontre et un cas où il ne se rencontre pas ont toutes leurs circonstances communes, sauf une, le phénomène a cette circonstance pour cause ou pour effet. »

Voici deux groupes, l'un d'antécédens, l'autre de conséquens; on a lié tous les antécédens, moins un, à leurs conséquens, et tous les conséquens, moins un, à leurs antécédens. On peut conclure que l'antécédent qui reste est lié au conséquent qui reste. Par exemple, les physiciens, ayant calculé d'après les lois de la propagation des ondes sonores quelle doit être la vitesse du son, trouvèrent qu'en fait les sons vont plus vite que le calcul ne semble l'indiquer. Ce surplus ou résidu de vitesse est un conséquent et suppose un antécédent; Laplace trouva l'antécédent dans la chaleur que développe la condensation de chaque onde sonore, et cet élément nouveau introduit dans le calcul le rendit parfaitement exact. Voilà un exemple de la méthode des résidus; sa règle est que « si l'on retranche d'un phénomène la partie qui est l'effet de certains antécédens, le résidu du phénomène est l'effet des antécédens qui restent. »

Voici deux faits : la présence de la terre et l'oscillation du pendule, ou bien encore la présence de la lune et le mouvement des marées. Pour joindre directement ces deux phénomènes l'un à l'autre, il faudrait pouvoir supprimer le premier et vérifier si cette suppression entraînerait l'absence du second. Or cette suppression est, dans l'un et l'autre de ces cas, matériellement impossible. Alors nous employons une voie indirecte pour joindre les deux phénomènes. Nous remarquons que toutes les variations de l'un correspondent à certaines variations de l'autre, que toutes les oscillations du pendule correspondent aux diverses positions de la terre, que toutes les circonstances des marées correspondent aux positions de la lune. Nous en concluons que le second fait est l'antécédent du premier. Voilà un exemple de la méthode des variations concomitantes : sa règle fondamentale est que « si un phénomène varie d'une façon quelconque toutes les fois qu'un autre phénomène varie d'une certaine façon, le premier est une cause ou un effet direct ou indirect du second. »

Vous remarquerez que tous ces procédés sont des éliminations, et en effet l'induction n'est pas autre chose. Vous avez deux groupes, l'un d'antécédens, l'autre de conséquens, chacun d'eux contenant

plus ou moins d'élémens, dix par exemple. A quel antécédent chaque conséquent est-il joint? Le premier conséquent est-il joint au premier antécédent, ou bien au troisième, ou bien au sixième? Toute la difficulté et toute la découverte sont là. Pour résoudre la difficulté et pour opérer la découverte, il faut éliminer, c'est-à-dire exclure les antécédens qui ne sont point liés au conséquent que l'on considère. « La méthode de différence, dit Mill, a pour fondement que tout ce qui ne saurait être éliminé est lié au phénomène par une loi. La méthode de concordance a pour fondement que tout ce qui peut être éliminé n'est point lié au phénomène par une loi. » La méthode des résidus est un cas de la méthode de différence; la méthode des variations concomitantes en est un autre cas, avec cette distinction qu'elle opère, non sur les deux phénomènes, mais sur leurs variations. En définitive, il ne s'agit jamais que de former des couples, et on ne les forme qu'en les isolant.

VI.

— Ce sont là des formules; j'aimerais mieux un fait.

— En voici un; vous allez voir les méthodes en exercice; il y a un exemple qui les rassemble presque toutes. Il s'agit de la théorie de la rosée du docteur Well. Je cite les propres paroles de Mill; elles sont si nettes qu'il faut vous donner le plaisir de les méditer.

« Il faut d'abord distinguer la rosée de la pluie aussi bien que des brouillards, et la définir en disant « qu'elle est l'apparition spontanée d'une moiteur sur des corps exposés en plein air, quand il ne tombe point de pluie ni d'humidité visible. » La rosée ainsi définie, quelle en est la cause, et comment l'a-t-on trouvée?

« D'abord nous avons des phénomènes analogues dans la moiteur qui couvre un métal froid ou une pierre lorsque nous soufflons dessus, qui apparaît en été sur les parois d'un verre d'eau fraîche qui sort du puits, qui se montre à l'intérieur des vitres quand la grêle ou une pluie soudaine refroidit l'air extérieur, qui coule sur nos murs lorsqu'après un long froid arrive un dégel tiède et humide. — Comparant tous ces cas, nous trouvons qu'ils contiennent tous le phénomène en question. Or tous ces cas s'accordent en un point, à savoir que l'objet qui se couvre de rosée est plus froid que l'air qui le touche. Cela arrive-t-il aussi dans le cas de la rosée nocturne? Est-ce un fait que l'objet baigné de rosée est plus froid que l'air? Nous sommes tentés de répondre que non, car qui est-ce qui le rendrait plus froid? Mais l'expérience est aisée : nous n'avons qu'à mettre un thermomètre en contact avec la substance couverte de rosée, et en suspendre un autre un peu au-dessus, hors de la portée de son influence. L'expérience a été faite, la question a été posée, et toujours la réponse s'est trouvée affirmative. Toutes les fois qu'un objet se recouvre de rosée, il est plus froid que l'air.

« Voilà une application complète de la *méthode de concordance :* elle établit une liaison invariable entre l'apparition de la rosée sur une surface et la froideur de cette surface comparée à l'air extérieur; mais laquelle des deux est cause, et laquelle effet? Ou bien sont-elles toutes les deux les effets de quelque chose d'autre? Sur ce point, la méthode de concordance ne nous fournit aucune lumière. Nous devons avoir recours à une méthode plus puissante : nous devons varier les circonstances, nous devons noter les cas où la rosée manque, car une des conditions nécessaires pour appliquer la *méthode de différence,* c'est de comparer des cas où le phénomène se rencontre avec d'autres où il ne se rencontre pas.

« Or la rosée ne se dépose pas sur la surface des métaux polis, tandis qu'elle se dépose très abondamment sur le verre. Voilà un cas où l'effet se produit, et un autre où il ne se produit point... Or, comme les différences qu'il y a entre le verre et les métaux polis sont nombreuses, la seule chose dont nous puissions encore être sûrs, c'est que la cause de la rosée se trouvera parmi les circonstances qui distinguent le verre des métaux polis... Cherchons donc à démêler cette circonstance, et pour cela employons la seule méthode possible, celle des *variations concomitantes.* Dans le cas des métaux polis et du verre poli, le contraste montre évidemment que la *substance* a une grande influence sur le phénomène. C'est pourquoi faisons varier autant que possible la substance seule, en exposant à l'air des surfaces polies de différentes sortes. Cela fait, on voit tout de suite paraître une échelle d'intensité. Les substances polies qui conduisent le plus mal la chaleur sont celles qui s'imprègnent le plus de rosée; celles qui conduisent le mieux la chaleur sont celles qui s'en humectent le moins : d'où l'on conclut que « l'apparition de la rosée est liée au pouvoir que possède le corps de résister au passage de la chaleur. »

« Mais si nous exposons à l'air des surfaces rudes au lieu de surfaces polies, nous trouvons quelquefois cette loi renversée. Ainsi le fer rude, particulièrement s'il est peint ou noirci, se mouille de rosée plus vite que le papier verni. L'*espèce de surface* a donc beaucoup d'influence. C'est pourquoi exposons la même substance en faisant varier le plus possible l'état de sa surface (ce qui est un nouvel emploi de la méthode des variations concomitantes), et une nouvelle échelle d'intensité se montrera. Les surfaces qui perdent leur chaleur le plus aisément par le rayonnement sont celles qui se mouillent le plus abondamment de rosée. On en conclut « que l'apparition de la rosée est liée à la capacité de perdre la chaleur par voie de rayonnement. »

« A présent l'influence que nous venons de reconnaître à la *substance* et à la *surface* nous conduit à considérer celle de la *texture,* et là nous rencontrons une troisième échelle d'intensité, qui nous montre les substances d'une texture ferme et serrée, par exemple les pierres et les métaux, comme défavorables à l'apparition de la rosée, et au contraire les substances d'une texture lâche, par exemple le drap, le velours, la laine, le duvet, comme éminemment favorables à la production de la rosée. La texture lâche est donc une des circonstances qui la provoquent; mais cette troisième cause la ramène à la première, qui est le pouvoir de résister au passage de la chaleur,

car les substances de texture lâche sont précisément celles qui fournissent les meilleurs vêtemens, en empêchant la chaleur de passer de la peau à l'air, ce qu'elles font en maintenant leur surface intérieure très chaude, pendant que leur surface extérieure est très froide.

« Ainsi les cas très variés dans lesquels beaucoup de rosée se dépose s'accordent en ceci, et, autant que nous pouvons l'observer, en ceci seulement, qu'ils conduisent lentement la chaleur ou la rayonnent rapidement, — deux qualités qui ne s'accordent qu'en un seul point, qui est qu'en vertu de l'une et de l'autre le corps tend à perdre sa chaleur par sa surface plus rapidement qu'elle ne peut lui être restituée par le dedans. Au contraire, les cas très variés dans lesquels la rosée manque ou est très peu abondante s'accordent en ceci, et, autant que nous pouvons l'observer, en ceci seulement, qu'ils n'ont pas cette propriété. Nous pouvons maintenant répondre à la question primitive et savoir lequel des deux, du froid et de la rosée, est la cause de l'autre. Nous venons de trouver que la substance sur laquelle la rosée se dépose doit, par ses seules propriétés, devenir plus froide que l'air. Nous pouvons donc rendre compte de sa froideur, abstraction faite de la rosée, et, comme il y a une liaison entre les deux, c'est la rosée qui dépend de la froideur; en d'autres termes, la froideur est la cause de la rosée.

« Maintenant cette loi si amplement établie peut se confirmer de trois manières différentes : premièrement, par déduction, en partant des lois connues que suit la vapeur aqueuse lorsqu'elle est diffuse dans l'air ou dans tout autre gaz. On sait par l'expérience directe que la quantité d'eau qui peut rester suspendue dans l'air à l'état de vapeur est limitée pour chaque degré de température, et que ce maximum devient moindre à mesure que la température diminue. Il suit de là déductivement que, s'il y a déjà autant de vapeur suspendue dans l'air que peut en contenir sa température présente, tout abaissement de cette température portera une portion de la vapeur à se condenser et à se changer en eau; mais de plus nous savons déductivement, d'après les lois de la chaleur, que le contact de l'air avec un corps plus froid que lui-même abaissera nécessairement la température de la couche d'air immédiatement appliquée à sa surface, et par conséquent la forcera d'abandonner une portion de son eau, laquelle, d'après les lois ordinaires de la gravitation ou cohésion, s'attachera à la surface du corps, ce qui constituera la rosée... Cette preuve déductive a l'avantage de rendre compte des exceptions, c'est-à-dire des cas où, ce corps étant plus froid que l'air, il ne se dépose pourtant point de rosée, car elle montre qu'il en sera nécessairement ainsi, lorsque l'air sera si peu fourni de vapeur aqueuse, comparativement à sa température, que même, étant un peu refroidi par le contact d'un corps plus froid, il sera encore capable de tenir en suspension toute la vapeur qui s'y trouvait d'abord suspendue. Ainsi, dans un été très sec, il n'y a pas de rosée, ni dans un hiver très sec de gelées blanches.

« La seconde confirmation de la théorie se tire de l'expérience directe pratiquée selon la méthode de différence. Nous pouvons, en refroidissant la surface de n'importe quel corps, atteindre en tous les cas une température à laquelle la rosée commence à se déposer. Nous ne pouvons à la vérité faire

cela que sur une petite échelle; mais nous avons d'amples raisons pour conclure que la même opération, si elle était conduite dans le grand laboratoire de la nature, aboutirait au même effet.

« Et finalement nous sommes capables de vérifier le résultat même sur cette grande échelle. Le cas est un de ces cas rares où la nature fait l'expérience pour nous de la même manière que nous la ferions nous-mêmes, c'est-à-dire en introduisant dans l'état antérieur des choses une circonstance nouvelle, unique et parfaitement définie, et en manifestant l'effet si rapidement, que le temps manquerait pour tout autre changement considérable dans les circonstances antérieures. On a observé que la rosée ne se dépose jamais abondamment dans des endroits fort abrités contre le ciel ouvert, et point du tout dans les nuits nuageuses, mais que, si les nuages s'écartent, fût-ce pour quelques minutes seulement, de façon à laisser une ouverture, la rosée commence à se déposer, et va en augmentant. Ici il est complétement prouvé que la présence ou l'absence d'une communication non interrompue avec le ciel cause la présence ou l'absence de la rosée; mais puisqu'un ciel clair n'est que l'absence des nuages, et que les nuages, comme tous les corps entre lesquels et un objet donné il n'y a rien qu'un fluide électrique, ont cette propriété connue, qu'ils tendent à élever ou à maintenir la température de la surface de l'objet en rayonnant vers lui de la chaleur, nous voyons à l'instant que la retraite des nuages refroidira la surface. Ainsi, dans ce cas, la nature ayant produit un changement dans l'antécédent par des moyens connus et définis, le conséquent suit et doit suivre : expérience naturelle conforme aux règles de la méthode de différence. »

VII.

— Parfaitement clair et solide; mais ce ne sont pas là tous les procédés des sciences.

— Attendez; ce sont ceux-ci qui mènent aux autres. Vous allez voir comme chez Mill tout s'enchaîne. Il n'y a pas d'esprit plus rigoureux. Sans doute ces procédés d'isolement en beaucoup de cas sont impuissans, et ces cas sont ceux où l'effet, étant produit par un concours de causes, ne peut être divisé en ses élémens. Les méthodes d'isolement sont alors impraticables. Nous ne pouvons plus éliminer, et par conséquent nous ne pouvons plus induire. Et cette difficulté si grave se rencontre dans presque tous les cas du mouvement, car presque tout mouvement est l'effet d'un concours de forces, et les effets respectifs des diverses forces se trouvent en lui mêlés à un tel point qu'on ne peut les séparer sans le détruire, en sorte qu'il semble impossible de savoir quelle part chaque force a dans la production de ce mouvement. Prenez un corps sollicité par deux forces dont les directions font un angle, il se meut suivant la diagonale; chaque partie, chaque moment, chaque position, chaque élément de son mouvement est l'effet com-

biné des deux forces sollicitantes. Les deux effets se pénètrent tellement qu'on n'en peut isoler aucun et le rapporter à sa source. Pour apercevoir séparément chaque effet, il faudrait considérer des mouvemens différens, c'est-à-dire supprimer le mouvement donné et le remplacer par d'autres. Ni la méthode de concordance ou de différence, ni la méthode des résidus ou des variations concomitantes, qui sont toutes décomposantes et éliminatives, ne peuvent servir contre un phénomène qui par nature exclut toute élimination et toute décomposition. Il faut donc tourner l'obstacle, et c'est ici qu'apparaît la dernière clé de la nature, la méthode de déduction. Nous quittons le phénomène, nous nous reportons à côté de lui, nous en étudions d'autres plus simples, nous établissons leurs lois, et nous lions chacun d'eux à sa cause par les procédés de l'induction ordinaire; puis, supposant le concours de deux ou plusieurs de ces causes, nous concluons d'après leurs lois connues quel devra être leur effet total. Nous vérifions ensuite si le mouvement donné est exactement semblable au mouvement prédit, et si cela est, nous l'attribuons aux causes d'où nous l'avons déduit. Ainsi, pour découvrir les causes des mouvemens des planètes, nous recherchons par des inductions simples les lois de deux causes, l'une qui est la force d'impulsion primitive dirigée selon la tangente, l'autre qui est la force accélératrice attractive. De ces lois induites nous déduisons par le calcul le mouvement d'un corps qui serait soumis à leurs sollicitations combinées, et vérifiant que les mouvemens planétaires observés coïncident exactement avec les mouvemens prévus, nous concluons que les deux forces en question sont effectivement les causes des mouvemens planétaires. « C'est à cette méthode, dit Mill, que l'esprit humain doit ses plus grands triomphes. Nous lui devons toutes les théories qui ont réuni des phénomènes vastes et compliqués sous quelques lois simples. » Ses détours nous ont conduits plus loin que la voie directe; elle a tiré son efficacité de son imperfection.

Que si nous comparons maintenant les deux méthodes, leur opportunité, leur office, leur domaine, nous y trouverons comme en abrégé l'histoire, les divisions, les espérances et les limites de la science humaine. La première apparaît au début, la seconde à la fin. La première (1) a dû prendre l'empire au temps de Bacon, et commence à le perdre; la seconde a dû perdre l'empire au temps de Bacon, et commence à le prendre, en sorte que la science, après avoir passé de l'état déductif à l'état expérimental, passe de l'état expérimental à l'état déductif. La première a pour province les phé-

(1) Tome Ier, p. 500.

nomènes décomposables et sur lesquels nous pouvons expérimenter. La seconde a pour domaine les phénomènes indécomposables, ou sur lesquels nous ne pouvons expérimenter. La première est efficace en physique, en chimie, en zoologie, en botanique, dans les premières démarches de toute science, partout où les phénomènes sont médiocrement compliqués, proportionnés à notre force, capables d'être transformés par les moyens dont nous disposons. La seconde est puissante en astronomie, dans les parties supérieures de la physique, en physiologie, en histoire, dans les dernières démarches de toute science, partout où les phénomènes sont fort compliqués, comme la vie animale et sociale, ou placés hors de nos prises, comme le mouvement des corps célestes et les révolutions de l'enveloppe terrestre. Quand la méthode convenable n'est pas employée, la science s'arrête; quand la méthode convenable est pratiquée, la science marche. Là est tout le secret de son passé et de son présent. Si les sciences physiques sont restées immobiles jusqu'à Bacon, c'est qu'on déduisait lorsqu'il fallait induire. Si la physiologie et les sciences morales aujourd'hui sont en retard, c'est qu'on y induit lorsqu'il faudrait déduire. C'est par déduction et d'après les lois physiques et chimiques qu'on pourra expliquer les phénomènes physiologiques. C'est par déduction et d'après les lois mentales qu'on pourra expliquer les phénomènes historiques (1). Et ce qui est l'instrument de ces deux sciences se trouve le but de toutes les autres. Toutes tendent à devenir déductives, toutes aspirent à se résumer en quelques propositions générales desquelles le reste puisse se déduire. Moins ces propositions sont nombreuses, plus la science est avancée. Moins une science exige de suppositions et de données, plus elle est parfaite. Cette réduction est son état final. L'astronomie, l'acoustique, l'optique, lui offrent son modèle. Nous connaîtrons la nature quand nous aurons déduit ses millions de faits de deux ou trois lois.

J'ose dire que la théorie que vous venez d'entendre est parfaite. J'en ai omis plusieurs traits, mais vous en avez assez vu pour reconnaître que nulle part l'induction n'a été expliquée d'une façon si complète et si précise, avec une telle abondance de distinctions fines et justes, avec des applications si étendues et si exactes, avec une telle connaissance des pratiques effectives et des découvertes acquises, avec une plus entière exclusion des principes *à priori* et des suppositions métaphysiques, dans un esprit plus conforme aux procédés rigoureux de l'expérience moderne. Vous me demandiez tout à l'heure ce que nous avons fait en philosophie; je réponds :

(1) Tome II, liv. VI, ch. 9. Tome Ier, p. 487. Explication d'après Liebig de la décomposition, de la respiration, de l'empoisonnement, etc. Il y a un livre entier sur la méthode des sciences morales; je ne connais pas de meilleur traité sur ce sujet.

la théorie de l'induction. Mill est le dernier d'une grande lignée qui commence à Bacon, et qui, par Hobbes, Newton, Locke, Hume, Herschel, s'est continuée jusqu'à nous. Ils ont porté dans la philosophie notre esprit national; ils ont été positifs et pratiques; ils ne se sont point envolés au-dessus des faits; ils n'ont point tenté des routes extraordinaires; ils ont purgé le cerveau humain de ses illusions, de ses ambitions, de ses fantaisies. Ils l'ont employé du seul côté où il puisse agir; ils n'ont voulu que planter des barrières et des flambeaux sur le chemin déjà frayé par les sciences fructueuses. Ils n'ont point voulu dépenser vainement leur travail hors de la voie explorée et vérifiée. Ils ont aidé à la grande œuvre moderne, la découverte des lois applicables; ils ont contribué, comme les savans spéciaux, à augmenter la puissance de l'homme. Trouvez-moi beaucoup de philosophies qui en aient fait autant.

VIII.

— Tout se paie. Il est probable que votre philosophe s'est coupé les ailes pour se fortifier les jambes.

— Certainement, et il a bien fait. L'expérience borne la carrière qu'elle nous ouvre; elle nous a donné notre but; elle nous donne aussi nos limites. Nous n'avons qu'à regarder les élémens qui la composent et les événemens dont elle part pour comprendre que sa portée est restreinte. Sa nature et son procédé réduisent sa marche à quelques pas. Et d'abord (1) les lois dernières de la nature ne peuvent être moins nombreuses que les espèces distinctes de nos sensations. Nous pouvons bien réduire un mouvement à un autre mouvement, mais non la sensation de chaleur à la sensation d'odeur, ou de couleur, ou de son, ni l'une ou l'autre à un mouvement. Nous pouvons bien ramener l'un à l'autre des phénomènes de degré différent, mais non des phénomènes d'espèce différente. Nous trouvons les sensations distinctes au fond de toutes nos connaissances, comme des élémens simples, indécomposables, absolument séparés les uns des autres, absolument incapables d'être ramenés les uns aux autres. L'expérience a beau faire, elle ne peut supprimer ces diversités qui la fondent. D'autre part, l'expérience a beau faire, elle ne peut se soustraire aux conditions dans lesquelles elle agit. Quel que soit son domaine, il est limité dans le temps et dans l'espace; le fait qu'elle observe est borné et amené par une infinité d'autres qu'elle ne peut atteindre. Elle est obligée de supposer ou de reconnaître quelque état primordial d'où elle part et qu'elle n'explique pas (2). Tout

(1) Tome II, p. 4.
(2) Tome Ier, p. 356, 359. T. II, p. 108.

problème a ses données accidentelles ou arbitraires : on en déduit le reste, mais on ne les déduit de rien. Le soleil, la terre, les planètes, l'impulsion initiale des corps célestes, les propriétés primitives des substances chimiques, sont de ces données. Si nous les possédions toutes, nous pourrions tout expliquer par elles, mais nous ne saurions les expliquer elles-mêmes. « Pourquoi, demande Mill, ces agens naturels ont-ils existé à l'origine plutôt que d'autres? Pourquoi ont-ils été mêlés en telles ou telles proportions? Pourquoi ont-ils été distribués de telle ou telle manière dans l'espace? C'est là une question à laquelle nous ne pouvons répondre. Bien plus, nous ne pouvons découvrir rien de régulier dans cette distribution même; nous ne pouvons la réduire à quelque uniformité, à quelque loi. L'assemblage de ces agens n'est pour nous qu'un pur accident (1). » Et l'astronomie, qui tout à l'heure nous offrait le modèle de la science achevée, nous offre maintenant l'exemple de la science limitée. Nous pouvons bien prédire les innombrables positions de tous les corps planétaires, mais nous sommes obligés de supposer, outre l'impulsion primitive et son degré, outre la force attractive et sa loi, les masses et les distances de tous les corps dont nous parlons. Nous comprenons des millions de faits, mais au moyen d'une centaine de faits que nous ne comprenons pas; nous atteignons des conséquences nécessaires, mais au moyen d'antécédens accidentels, en sorte que, si la théorie de notre univers était achevée, elle aurait encore deux grandes lacunes : l'une au commencement du monde physique, l'autre au début du monde moral; l'une comprenant les élémens de l'être, l'autre renfermant les élémens de l'expérience; l'une contenant les sensations primitives, l'autre contenant les agens primitifs. « Notre science, dit votre Royer-Collard, consiste à puiser l'ignorance à sa source la plus élevée. »

Pouvons-nous au moins affirmer que ces données irréductibles ne le sont qu'en apparence et au regard de notre esprit? Pouvons-nous dire qu'elles ont des causes comme les faits dérivés dont elles sont les causes? Pouvons-nous décider que tout événement à tout point du temps et de l'espace arrive selon des lois, et que notre petit monde si bien réglé est un abrégé du grand? Pouvons-nous, par quelque axiome, sortir de notre enceinte si étroite, et affirmer quelque chose de l'univers? En aucune façon, et c'est ici que Mill pousse aux dernières conséquences, car la loi qui attribue une cause à tout événement n'a pour lui d'autre fondement, d'autre valeur et d'autre portée que notre expérience. Elle ne renferme point sa nécessité en elle-même; elle tire toute son autorité du grand nombre des cas où

(1) Tome Ier, p. 357.

on l'a reconnue vraie; elle ne fait que résumer une somme d'observations; elle lie deux données qui, considérées en elles-mêmes, n'ont point de liaison intime; elle joint l'antécédent et le conséquent pris en général, comme la loi de la pesanteur joint un antécédent et un conséquent pris en particulier; elle constate un couple, comme font toutes les lois expérimentales, et participe à leur incertitude comme à leurs restrictions. Écoutez ces fortes paroles: « Je suis convaincu (1) que si un homme habitué à l'abstraction et à l'analyse exerçait loyalement ses facultés à cet effet, il ne trouverait point de difficulté, quand son imagination aurait pris le pli, à concevoir qu'en certains endroits, par exemple dans un des firmamens dont l'astronomie sidérale compose à présent l'univers, les événemens puissent se succéder au hasard, sans aucune loi fixe; et rien ni dans notre expérience, ni dans notre constitution mentale, ne nous fournit une raison suffisante, ni même une raison quelconque pour croire que cela n'a lieu nulle part. » Pratiquement, nous pouvons nous fier à une loi si bien établie; mais « dans les parties lointaines des régions stellaires, où les phénomènes peuvent être entièrement différens de ceux que nous connaissons, ce serait folie d'affirmer hardiment le règne de cette loi générale, comme ce serait folie d'affirmer pour là-bas le règne des lois spéciales qui se maintiennent universellement exactes sur notre planète. » Nous sommes donc chassés irrévocablement de l'infini; nos facultés et nos assertions n'y peuvent rien atteindre; nous restons confinés dans un tout petit cercle; notre esprit ne porte pas au-delà de son expérience; nous ne pouvons établir entre les faits aucune liaison universelle et nécessaire; peut-être même n'existe-t-il entre les faits aucune liaison universelle et nécessaire. Mill s'arrête là; mais certainement, en menant son idée jusqu'au bout, on arriverait à considérer le monde comme un simple monceau de faits. Nulle nécessité intérieure ne produirait leur liaison ni leur existence. Ils seraient de pures données, c'est-à-dire des accidens. Quelquefois, comme dans notre système, ils se trouveraient assemblés de façon à amener des retours réguliers; quelquefois ils seraient assemblés de manière à n'en pas amener du tout. Le hasard, comme chez Démocrite, serait au cœur des choses. Les lois en dériveraient, et n'en dériveraient que çà et là. Il en serait des êtres comme des nombres, comme des fractions par exemple, qui, selon le hasard des deux facteurs primitifs, tantôt s'étalent, tantôt ne s'étalent pas aux périodes régulières. Voilà sans doute une conception originale et haute. Elle est la dernière conséquence de l'idée primitive et dominante que nous avons démêlée au commencement du système, qui a trans-

(1) Tome II, p. 96, 104.

formé les théories de la définition, de la proposition et du syllogisme, qui a réduit les axiomes à des vérités d'expérience, qui a développé et perfectionné la théorie de l'induction, qui a établi le but, les bornes, les provinces et les méthodes de la science, qui dans la nature et dans la science a partout supprimé les liaisons intérieures, qui a remplacé le nécessaire par l'accidentel, la cause par l'antécédent, et qui consiste à prétendre que toute assertion utile a pour effet de former un couple, c'est-à-dire de joindre deux faits qui, par leur nature, sont séparés.

II. — L'ABSTRACTION.

I.

— Un abîme de hasard et un abîme d'ignorance... La perspective est sombre; il n'importe, si elle est vraie. A tout le moins, cette théorie de la science est celle de la science anglaise. Rarement, je vous l'accorde, un penseur a mieux résumé par sa doctrine la pratique de son pays; rarement un homme a mieux représenté par ses négations et ses découvertes les limites et la portée de sa race. Les procédés dont celui-ci compose la science sont ceux où vous excellez par-dessus tous les autres, et les procédés qu'il exclut de la science sont ceux qui vous manquent plus qu'à personne. Il a décrit l'esprit anglais en croyant décrire l'esprit humain. C'est là sa gloire, mais c'est aussi là sa faiblesse. Il y a dans votre idée de la connaissance une lacune qui, incessamment ajoutée à elle-même, finit par creuser ce gouffre de hasard du fond duquel, selon lui, les choses naissent, et ce gouffre d'ignorance au bord duquel, selon lui, notre science doit s'arrêter. Et voyez ce qui en advient! En retranchant de la science la connaissance des premières causes, c'est-à-dire des choses divines, vous réduisez l'homme à devenir sceptique, positif, utilitaire, s'il a l'esprit sec, ou bien mystique, exalté, méthodiste, s'il a l'imagination vive. Dans ce grand vide inconnu que vous placez au-delà de notre petit monde, les gens à tête chaude ou à conscience triste peuvent loger tous leurs rêves, et les hommes à jugement froid, désespérant d'y rien atteindre, n'ont plus qu'à se rabattre dans la recherche des recettes pratiques qui peuvent améliorer notre condition. Il me semble que le plus souvent ces deux dispositions se rencontrent dans une tête anglaise. L'esprit religieux et l'esprit positif y vivent côte à côte et séparés. Cela fait un mélange bizarre, et j'avoue que j'aime mieux la manière dont les Allemands ont concilié la science et la foi.

— Mais leur philosophie n'est qu'une poésie mal écrite. — Peut-

être. — Mais ce qu'ils appellent raison ou intuition des principes n'est que la puissance de bâtir des hypothèses. — Peut-être. — Mais les systèmes qu'ils ont arrangés n'ont pas tenu devant l'expérience. — Je vous abandonne leur œuvre. — Mais leur absolu, leur sujet, leur objet et le reste ne sont que de grands mots. — Je vous abandonne leur style. — Alors que gardez-vous? — Leur idée de la cause. — Vous croyez, comme eux, qu'on découvre les causes par une révélation de la raison? — Point du tout. — Vous croyez comme nous qu'on découvre les causes par la simple expérience? — Pas davantage. — Vous pensez qu'il y a une faculté autre que l'expérience et la raison propre à découvrir les causes? — Oui. — Vous croyez qu'il y a une opération moyenne, située entre l'illumination et l'observation, capable d'atteindre des principes comme on l'assure de la première, capable d'atteindre des vérités comme on l'éprouve pour la seconde? — Oui. — Laquelle? — L'abstraction. Reprenons votre idée primitive; je tâcherai de dire en quoi je la trouve incomplète, et en quoi il me semble que vous mutilez l'esprit humain. Seulement il faudra que vous m'accordiez de l'espace; ce sera tout un plaidoyer.

Votre point de départ est bon : en effet, l'homme ne connaît point les substances; il ne connaît ni l'esprit ni le corps; il n'aperçoit que ses états intérieurs tout passagers et isolés; il s'en sert pour affirmer et désigner des états extérieurs, positions, mouvemens, changemens, et ne s'en sert pas pour autre chose. Il n'atteint que des faits, soit au dedans, soit au dehors, tantôt caduques quand son impression ne se répète pas, tantôt permanens quand son impression, maintes fois répétée, lui fait supposer qu'elle sera répétée toutes les fois qu'il voudra l'avoir. Il ne saisit que des couleurs, des sons, des résistances, des mouvemens, tantôt momentanés et variables, tantôt semblables à eux-mêmes et renouvelés. Il ne suppose des qualités et propriétés que par un artifice de langage, et pour grouper plus commodément des faits. Nous allons même plus loin que vous : nous pensons qu'il n'y a ni esprits ni corps, mais simplement des groupes de mouvemens présens ou possibles, et des groupes de pensées présentes ou possibles. Nous croyons qu'il n'y a point de substances, mais seulement des systèmes de faits. Nous regardons l'idée de substance comme une illusion psychologique. Nous considérons la substance, la force et tous les êtres métaphysiques des modernes comme un reste des entités scolastiques. Nous pensons qu'il n'y a rien au monde que des faits et des lois, c'est-à-dire des événemens et leurs rapports, et nous reconnaissons comme vous que toute connaissance consiste d'abord à lier ou additionner des faits. Mais cela

terminé, une nouvelle opération commence, la plus féconde de toutes, et qui consiste à décomposer ces données complexes en données simples. Une faculté magnifique apparaît, source du langage, interprète de la nature, mère des religions et des philosophies, seule distinction véritable, qui, selon son degré, sépare l'homme de la brute, et les grands hommes des petits : je veux dire l'*abstraction*, qui est le pouvoir d'isoler les élémens des faits et de les considérer à part. Mes yeux suivent le contour d'un carré, et l'abstraction en isole les deux propriétés constitutives, l'égalité des côtés et des angles. Mes doigts touchent la surface d'un cylindre, et l'abstraction en isole les deux élémens générateurs, la notion de rectangle et la révolution de ce rectangle autour d'un de ses côtés pris comme axe. Cent mille expériences me développent par une infinité de détails la série des opérations physiologiques qui font la vie, et l'abstraction isole la direction de cette série, qui est un circuit de déperdition constante et de réparation continue. Douze cents pages m'ont exposé le jugement de Mill sur les diverses parties de la science, et l'abstraction isole son idée fondamentale, à savoir que les seules propositions fructueuses sont celles qui joignent un fait à un fait non contenu dans le premier. Partout ailleurs il en est de même. Toujours un fait ou une série de faits peut être résolu en ses composans. C'est cette décomposition que l'on réclame lorsqu'on demande quelle est la nature d'un objet. Ce sont ces composans que l'on cherche lorsqu'on veut pénétrer dans l'intérieur d'un être. Ce sont eux que l'on désigne sous les noms de forces, causes, lois, essences, propriétés primitives. Ils ne sont pas un nouveau fait ajouté aux premiers; ils en sont une portion, un extrait : ils sont contenus en eux, ils ne sont autre chose que les faits eux-mêmes. On ne passe pas, en les découvrant, d'une donnée à une donnée différente, mais de la même à la même, du tout à la partie, du composé aux composans. On ne fait que voir la même chose sous deux formes, d'abord entière, puis divisée; on ne fait que traduire la même idée d'un langage en un autre, du langage sensible en langage abstrait, comme on traduit une courbe en une équation, comme on exprime un cube par une fonction de son côté. Que cette traduction soit difficile ou non, peu importe; qu'il faille souvent l'accumulation ou la comparaison d'un nombre énorme de faits pour y atteindre, et que maintes fois notre esprit succombe avant d'y arriver, peu importe encore. Toujours est-il que dans cette opération, qui est évidemment fructueuse, au lieu d'aller d'un fait à un autre fait, on va du même au même; au lieu d'ajouter une expérience à une expérience, on met à part quelque portion de la première; au lieu d'avancer, on s'arrête pour creuser en place. Il y a donc des jugemens qui sont

instructifs, et qui cependant ne sont pas des expériences; il y a donc des propositions qui concernent l'essence, et qui cependant ne sont pas verbales; il y a donc une opération différente de l'expérience, qui agit par retranchement au lieu d'agir par addition, qui, au lieu d'acquérir, s'applique aux données acquises, et qui par-delà l'observation, ouvrant aux sciences une carrière nouvelle, définit leur nature, détermine leur marche, complète leurs ressources et marque leur but.

Voilà la grande omission du système : l'abstraction y est laissée sur l'arrière-plan, à peine mentionnée, recouverte par les autres opérations de l'esprit, traitée comme un appendice des expériences; nous n'avons qu'à la rétablir dans la théorie générale pour reformer les théories particulières où elle a manqué.

D'abord la définition. Il n'y a pas, dit Mill, de définition de choses, et quand on me définit la sphère le solide engendré par la révolution d'un demi-cercle autour de son diamètre, on ne me définit qu'un nom. Sans doute on vous apprend par là le sens d'un nom, mais on vous apprend encore bien autre chose. On vous annonce que toutes les propriétés de toute sphère dérivent de cette formule génératrice. On réduit une donnée infiniment complexe à deux élémens. On transforme la donnée sensible en données abstraites; on exprime l'essence de la sphère, c'est-à-dire la cause intérieure et primordiale de toutes ses propriétés. Voilà la nature de toute vraie définition; elle ne se contente pas d'expliquer un nom, elle n'est pas un simple signalement; elle n'indique pas simplement une propriété distinctive, elle ne se borne pas à coller sur l'objet une étiquette propre à le faire reconnaître entre tous. Il y a en dehors de la définition plusieurs façons de faire reconnaître l'objet; il y a telle autre propriété qui n'appartient qu'à lui; on pourrait désigner la sphère en disant que, de tous les corps, elle est celui qui, à surface égale, occupe le plus d'espace, et autrement encore. Seulement ces désignations ne sont pas des définitions; elles exposent une propriété caractéristique et dérivée, non une propriété génératrice et première; elles ne ramènent pas la chose à ses facteurs, elles ne la recréent pas sous nos yeux, elles ne montrent pas sa nature intime et ses élémens irréductibles. La définition est la proposition qui marque dans un objet la qualité d'où dérivent les autres, et qui ne dérive point d'une autre qualité. Ce n'est point là une proposition verbale, car elle vous enseigne la qualité d'une chose; ce n'est point là l'affirmation d'une qualité ordinaire, car elle vous révèle la qualité qui est la source du reste : c'est une assertion d'une espèce extraordinaire, la plus féconde et la plus précieuse de toutes, qui résume toute une science, et en qui toute science aspire à se résu-

mer. Il y a une définition dans chaque science; il y en a une pour chaque objet. Nous ne la possédons pas partout, mais nous la cherchons partout. Nous sommes parvenus à définir le mouvement des planètes par la force tangentielle et l'attraction qui le composent; nous définissons déjà en partie le corps chimique par la notion d'équivalent, et le corps vivant par la notion de type. Nous travaillons à transformer chaque groupe de phénomènes en quelques lois, forces ou notions abstraites. Nous nous efforçons d'atteindre en chaque objet les élémens générateurs, comme nous les atteignons dans la sphère, dans le cylindre, dans le cercle, dans le cône, et dans tous les composés mathématiques. Nous réduisons les corps naturels à deux ou trois sortes de mouvemens, attraction, vibration, polarisation, comme nous réduisons les corps géométriques à deux ou trois sortes d'élémens, le point, le mouvement, la ligne, et nous jugeons notre science partielle ou complète, provisoire ou définitive, suivant que cette réduction est approximative ou absolue, imparfaite ou achevée.

Même changement dans la théorie de la preuve. Selon Mill, on ne prouve pas que le prince Albert mourra en posant que tous les hommes sont mortels, car ce serait dire deux fois la même chose, mais en posant que Jean, Pierre et compagnie, bref tous les hommes dont nous avons entendu parler, sont morts. — Je réponds que la vraie preuve n'est ni dans la mortalité de Jean, Pierre et compagnie, ni dans la mortalité de tous les hommes, mais ailleurs. On prouve un fait, dit Aristote (1), en montrant sa cause. On prouvera donc la mortalité du prince Albert en montrant la cause qui fait qu'il mourra. Et pourquoi mourra-t-il, sinon parce que le corps humain, étant un composé chimique instable, doit se dissoudre au bout d'un temps: en d'autres termes, parce que la mortalité est jointe à la qualité d'homme? Voilà la cause et voilà la preuve. C'est cette loi abstraite qui, présente dans la nature, amènera la mort du prince, et qui, présente dans mon esprit, me montre la mort du prince. C'est cette proposition abstraite qui est probante; ce n'est ni la proposition particulière, ni la proposition générale. Elle est si bien la preuve qu'elle prouve les deux autres. Si Jean, Pierre et compagnie sont morts, c'est parce que la mortalité est jointe à la qualité d'homme. Si tous les hommes sont morts ou mourront, c'est encore parce que la mortalité est jointe à la qualité d'homme. Ici, une fois de plus, le rôle de l'abstraction a été oublié. Mill l'a confondue avec les expériences; il n'a pas distingué la preuve et les matériaux de la preuve, la loi abs-

(1) Voyez les seconds analytiques, si supérieurs aux premiers : δι' αἰτίων καὶ προτέρων.

traite et le nombre fini ou indéfini de ses applications. Les applications contiennent la loi et la preuve, mais elles ne sont ni la loi ni la preuve. Les exemples de Pierre, Jean et des autres contiennent la cause, mais ils ne sont pas la cause. Ce n'est pas assez d'additionner les cas, il faut en retirer la loi. Ce n'est pas assez d'expérimenter, il faut abstraire. Voilà la grande opération scientifique. Le syllogisme ne va pas du particulier au particulier, comme dit Mill, ni du général au particulier, comme disent les logiciens ordinaires, mais de l'abstrait au concret, c'est-à-dire de la cause à l'effet. C'est à ce titre qu'il fait partie de la science; il en fait et il en marque tous les chaînons; il relie les principes aux effets; il fait communiquer les définitions avec les phénomènes. Il porte sur toute l'échelle de la science l'abstraction que la définition a portée au sommet.

La même opération explique aussi les axiomes. Selon Mill, si nous savons que des grandeurs égales ajoutées à des grandeurs égales font des sommes égales, ou que deux droites ne peuvent enclore un espace, c'est par une expérience extérieure faite avec nos yeux, ou par une expérience intérieure faite avec notre imagination. Sans doute on peut savoir ainsi que deux droites ne sauraient enclore un espace, mais on peut le savoir encore d'une autre façon. On peut se représenter une droite par l'imagination, et on peut la concevoir aussi par la raison. On peut considérer son image ou sa définition. On peut l'étudier en elle-même ou dans les élémens générateurs. Je puis me représenter une droite toute faite, mais je puis aussi la résoudre en ses facteurs. Je puis assister à sa formation, et dégager les élémens abstraits qui l'engendrent, comme j'ai assisté à la formation du cylindre et dégagé le rectangle en révolution qui l'a engendré. Je puis dire non pas que la ligne droite est la plus courte d'un point à un autre, ce qui est une propriété dérivée, mais qu'elle est la ligne formée par le mouvement d'un point qui tend à se rapprocher d'un autre, et de cet autre seulement; ce qui revient à dire que deux points suffisent à déterminer une droite, en d'autres termes que deux droites ayant deux points communs coïncident dans toute leur étendue intermédiaire, d'où l'on voit que si deux droites enfermaient un espace, elles ne feraient qu'une droite et n'encloraient rien du tout. Voilà une seconde manière de connaître l'axiome, et il est clair qu'elle diffère beaucoup de la première. Dans la première, on le constate; dans la seconde, on le déduit. Dans la première, on éprouve qu'il est vrai; dans la seconde, on prouve qu'il est vrai. Dans la première, on l'admet; dans la seconde, on l'explique. Dans la première, on remarquait seulement que le contraire de l'axiome est inconcevable; dans la seconde, on découvre en plus que le contraire de l'axiome est contradictoire. Étant donné la définition de la ligne

droite, l'axiome que deux droites ne peuvent enclore un espace s'y trouve compris; il en dérive comme une conséquence de son principe. En somme, il n'est qu'une proposition identique, ce qui veut dire que son sujet contient son attribut; il ne joint pas deux termes séparés, irréductibles l'un à l'autre : il unit deux termes dont le second est une portion du premier. Il est une simple analyse. Et tous les axiomes sont ainsi. Il suffit de les décomposer pour apercevoir qu'ils vont non d'un objet à un objet différent, mais du même au même. Il suffit de résoudre les notions d'égalité, de cause, de substance, de temps et d'espace en leurs abstraits pour démontrer les axiomes d'égalité, de substance, de cause, de temps et d'espace. Il n'y a qu'un axiome, celui d'identité. Les autres ne sont que ses applications ou ses suites. Cela admis, on voit à l'instant que la portée de notre esprit se trouve changée. Nous ne sommes plus simplement capables de connaissances relatives et bornées : nous sommes capables aussi de connaissances absolues et infinies; nous possédons dans les axiomes des données qui non-seulement s'accompagnent l'une l'autre, mais encore dont l'une enferme l'autre. Si, comme dit Mill, elles ne faisaient que s'accompagner, nous serions forcés de conclure, comme Mill, que peut-être elles ne s'accompagnent pas toujours. Nous ne verrions point la nécessité intérieure de leur jonction, nous ne la poserions qu'en fait; nous dirions que les deux données étant de leur nature isolées, il peut se rencontrer des circonstances qui les séparent; nous n'affirmerions la vérité des axiomes qu'au regard de notre monde et de notre esprit. Si au contraire les deux données sont telles que la première enferme la seconde, nous établissons par cela même la nécessité de leur jonction; partout où sera la première, elle emportera la seconde, puisque la seconde est une partie d'elle-même, et qu'elle ne peut pas se séparer de soi. Il n'y a point de place entre elles deux pour une circonstance qui vienne les disjoindre, car elles ne font qu'une seule chose sous deux aspects. Leur liaison est donc absolue et universelle, et nous possédons des vérités qui ne souffrent ni doutes, ni limites, ni conditions, ni restrictions. L'abstraction rend aux axiomes leur valeur en montrant leur origine, et nous restituons à la science la portée qu'on lui ôte en restituant à l'esprit la faculté qu'on lui ôtait.

Reste l'induction, qui semble le triomphe de la pure expérience. Et c'est justement l'induction qui est le triomphe de l'abstraction. Lorsque je découvre par induction que le froid cause la rosée, ou que le passage de l'état liquide à l'état solide produit la cristallisation, j'établis un rapport entre deux abstraits. Ni le froid, ni la rosée, ni le passage de l'état solide à l'état liquide, ni la cristallisation n'existent en soi. Ce sont des portions de phénomènes, des extraits

de ces complexes, des élémens simples enfermés dans des ensembles plus composés. Je les en retire et je les isole; j'isole la rosée prise en général de toutes les rosées locales, temporaires, particulières que je puis observer; j'isole le froid pris en général de tous les froids spéciaux, variés, distincts, qui peuvent se produire parmi toutes les différences de texture, toutes les diversités de substance, toutes les inégalités de température, toutes les complications de circonstances. Je joins un antécédent abstrait à un conséquent abstrait, et je les joins, comme le montre Mill lui-même, par des retranchemens, des suppressions, des éliminations. J'expulse des deux groupes qui les contiennent toutes les circonstances adjacentes; je démêle le couple dans l'entourage qui l'offusque; je détache, par une série de comparaisons et d'expériences, tous les accidens parasites qui se sont collés à lui, et je finis ainsi par le mettre à nu. J'ai l'air de considérer vingt cas différens, et dans le fond je n'en considère qu'un seul; j'ai l'air de procéder par addition, et en somme je n'opère que par soustraction. Tous les procédés de l'induction sont donc des moyens d'abstraire, et toutes les œuvres de l'induction sont donc des liaisons d'abstraits.

Nous voyons maintenant les deux grands momens de la science et les deux grandes apparences de la nature. Il y a deux opérations, l'expérience et l'abstraction; il y a deux royaumes, celui des faits complexes et celui des élémens simples. Le premier est l'effet, le second la cause. Le premier est contenu dans le second et s'en déduit, comme une conséquence de son principe. Tous deux s'équivalent; ils sont une seule chose considérée sous deux aspects. Ce magnifique monde mouvant, ce chaos tumultueux d'événemens entre-croisés, cette vie incessante infiniment variée et multiple, se réduisent à quelques élémens et à leurs rapports. Tout notre effort consiste à passer de l'un à l'autre, du complexe au simple, des faits aux lois, des expériences aux formules. Et la raison en est visible, car ce fait que j'aperçois par les sens ou la conscience n'est qu'une tranche arbitraire que mes sens ou ma conscience découpent dans la trame infinie et continue de l'être. S'ils étaient construits autrement, ils en intercepteraient une autre; c'est le hasard de leur structure qui a déterminé celle-là. Ils sont comme un compas ouvert, qui pourrait l'être moins, et qui pourrait l'être davantage. Le cercle qu'ils décrivent n'est pas naturel, mais artificiel. Il l'est si bien qu'il l'est en deux manières, à l'extérieur et à l'intérieur, car, lorsque je constate un événement, je l'isole artificiellement de son entourage naturel, et je le compose artificiellement d'élémens qui ne font point un assemblage naturel. Quand je vois une pierre qui tombe, je sépare la chute des circonstances antérieures qui réelle-

ment lui sont jointes, et je mets ensemble la chute, la forme, la structure, la couleur, le son, et vingt autres circonstances qui réellement ne sont point liées. Un fait est donc un amas arbitraire, en même temps qu'une coupure arbitraire, c'est-à-dire un groupe factice, qui sépare ce qui est uni, et unit ce qui est séparé (1). Ainsi, tant que nous ne regardons la nature que par l'observation seule, nous ne la voyons pas telle qu'elle est : nous n'avons d'elle qu'une idée provisoire et illusoire. Elle est proprement une tapisserie que nous n'apercevons qu'à l'envers. Voilà pourquoi nous tâchons de la retourner. Nous nous efforçons de démêler des lois, c'est-à-dire des groupes naturels, qui soient effectivement distincts de leur entourage et qui soient composés d'élémens effectivement unis. Nous découvrons des couples, c'est-à-dire des composés réels et des liaisons réelles. Nous passons de l'accidentel au nécessaire, du relatif à l'absolu, de l'apparence à la vérité. Et ces premiers couples trouvés, nous pratiquons sur eux la même opération que sur les faits, car, à un moindre degré, ils ont la même nature. Quoique plus abstraits, ils sont encore complexes. Ils peuvent être décomposés et expliqués. Ils ont une raison d'être. Il y a quelque cause qui les construit et les unit. Il y a lieu pour eux comme pour les faits de chercher les élémens générateurs en qui ils peuvent se résoudre et de qui ils peuvent se déduire, et l'opération doit continuer jusqu'à ce qu'on soit arrivé à des élémens tout à fait simples, c'est-à-dire tels que leur décomposition soit contradictoire. Que nous puissions les trouver ou non, ils existent; l'axiome des causes serait démenti, s'ils manquaient. Il y a donc des élémens indécomposables, desquels dérivent les lois les plus générales, et de celles-ci les lois particulières, et de ces lois les faits que nous observons, ainsi qu'il y a en géométrie deux ou trois notions primitives, desquelles dérivent les propriétés des lignes, et de celles-ci les propriétés des surfaces, des solides et des formes innombrables que la nature peut effectuer ou l'esprit imaginer. Nous pouvons maintenant comprendre la vertu et le sens de cet axiome des causes qui régit toutes choses, et que Mill a mutilé. Il y a une force intérieure et contraignante qui suscite tout événement, qui lie tout composé, qui engendre toute donnée. Cela signifie d'une part qu'il y a une raison à toute chose, que tout fait a sa loi, que tout composé se réduit en simples, que tout produit implique des facteurs, que toute qualité et toute existence doivent se déduire de quelque terme supérieur et antérieur. Et cela signifie d'autre part que le produit équivaut aux facteurs, que tous deux ne sont qu'une même chose sous deux apparences, que la

(1) « Un fait, me disait un physicien éminent, est une superposition de lois. »

cause ne diffère pas de l'effet, que les puissances génératrices ne sont que les propriétés élémentaires, que la force active par laquelle nous figurons la nature n'est que la nécessité logique qui transforme l'un dans l'autre le composé et le simple, le fait et la loi. Par là nous désignons d'avance le terme de toute science, et nous tenons la puissante formule qui, établissant la liaison invincible et la production spontanée des êtres, pose dans la nature le ressort de la nature, en même temps qu'elle enfonce et serre au cœur de toute chose vivante les tenailles d'acier de la nécessité.

Pouvons-nous connaître ces élémens premiers? Pour mon compte, je le pense, et la raison en est qu'étant des abstraits, ils ne sont pas situés en dehors des faits, mais compris en eux, en telle sorte qu'il n'y a qu'à les en retirer. Bien plus, étant les plus abstraits, c'est-à-dire les plus généraux de tous, il n'y a pas de fait qui ne les comprenne et dont on ne puisse les extraire. Si limitée que soit notre expérience, nous pouvons donc les atteindre, et c'est d'après cette remarque que les modernes métaphysiciens d'Allemagne ont tenté leurs grandes constructions. Ils ont compris qu'il y a des notions simples, c'est-à-dire des abstraits indécomposables, que leurs combinaisons engendrent le reste, et que les règles de leurs unions ou de leurs contrariétés mutuelles sont les lois premières de l'univers. Ils ont essayé de les atteindre et de retrouver par la pensée pure le monde tel que l'observation nous l'a montré. Ils ont échoué à demi, et leur gigantesque bâtisse, toute factice et fragile, pend en ruine, semblable à ces échafaudages provisoires qui ne servent qu'à marquer le plan d'un édifice futur. C'est qu'avec un sens profond de notre puissance, ils n'ont point eu la vue exacte de nos limites, car nous sommes débordés de tous côtés par l'infinité du temps et de l'espace; nous nous trouvons jetés dans ce monstrueux univers comme un coquillage au bord d'une grève ou comme une fourmi au pied d'un talus. En ceci, Mill dit vrai; le hasard se rencontre au terme de toutes nos connaissances comme au commencement de toutes nos données: nous avons beau faire, nous ne pouvons que remonter, et par conjecture encore, jusqu'à un état initial; mais cet état dépend d'un précédent, qui dépend d'un autre, et ainsi de suite, en sorte que nous sommes obligés de l'accepter comme une pure donnée, et de renoncer à le déduire, quoique nous sachions qu'il doive être déduit. Il en est ainsi dans toutes les sciences, en géologie, en histoire naturelle, en physique, en chimie, en psychologie, en histoire, et l'accident primitif étend ses effets dans toutes les parties de la sphère où il est compris. S'il avait été différent, nous n'aurions ni les mêmes planètes, ni les mêmes espèces chimiques, ni les mêmes végétaux, ni les mêmes animaux, ni les mêmes races d'hommes, ni peut-être

aucune de ces sortes d'êtres. Si la fourmi était portée dans une autre contrée, elle ne verrait ni les mêmes arbres, ni les mêmes insectes, ni la même disposition du sol, ni les mêmes révolutions de l'air, ni peut-être aucune de ces formes de l'être. Il y a donc en tout fait et en tout objet une portion accidentelle et locale, portion énorme, qui, comme le reste, dépend des lois primitives, mais n'en dépend qu'à travers un circuit infini de contre-coups, en sorte qu'entre elle et les lois primitives il y a une lacune infinie qu'une série infinie de déductions pourrait seule combler. Voilà la portion inexplicable des phénomènes, et voilà ce que les métaphysiciens d'outre-Rhin ont tenté d'expliquer. Ils ont voulu déduire de leurs théorèmes élémentaires la forme du système planétaire, les diverses lois de la physique et de la chimie, les principaux types de la vie, la succession des civilisations et des pensées humaines. Ils ont torturé leurs formules universelles pour en tirer des cas tout particuliers; ils ont pris des suites indirectes et lointaines pour des suites directes et prochaines; ils ont omis ou supprimé le grand jeu qui s'interpose entre les premières lois et les dernières conséquences; ils ont écarté de leurs fondemens le hasard, comme une assise indigne de la science, et ce vide qu'ils laissaient mal rempli par des matériaux postiches a fait écrouler tout le bâtiment.

Est-ce à dire que dans les données que ce petit canton de l'univers nous fournit, tout soit local? En aucune façon. Si la fourmi était capable d'expérimenter, elle pourrait atteindre l'idée d'une loi physique, d'une forme vivante, d'une sensation représentative, d'une pensée abstraite, car un pied de terre sur lequel se trouve un cerveau qui pense renferme tout cela; donc, si limité que soit le champ d'un esprit, il contient des données générales, c'est-à-dire répandues sur des territoires extérieurs fort vastes, où sa limitation l'empêche de pénétrer. Si la fourmi était capable de raisonner, elle pourrait construire l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la mécanique, car un mouvement d'un demi-pouce contient dans son raccourci le temps, l'espace, le nombre et la force, tous les matériaux des mathématiques; donc, si limité que soit le champ d'un esprit, il renferme des données universelles, c'est-à-dire répandues sur tout le territoire du temps et de l'espace; si la fourmi était philosophe, elle pourrait démêler les idées de l'être, du néant, et tous les matériaux de la métaphysique, car un phénomène quelconque, intérieur ou extérieur, suffit pour les présenter; donc, si limité que soit le champ d'un esprit, il contient des données absolues, c'est-à-dire telles qu'il n'y a nul objet où elles puissent manquer. Et il faut bien qu'il en soit ainsi, car à mesure qu'une donnée est plus générale, il faut parcourir moins de faits pour la rencontrer: si elle est universelle,

on la rencontre partout; si elle est absolue, on ne peut pas ne pas la rencontrer. C'est pourquoi, malgré l'étroitesse de notre expérience, la métaphysique, j'entends la recherche des premières causes, est possible, à la condition que l'on reste à une grande hauteur, que l'on ne descende point dans le détail, que l'on considère seulement les élémens les plus simples de l'être et les tendances les plus générales de la nature. Si quelqu'un recueillait les trois ou quatre grandes idées où aboutissent nos sciences, et les trois ou quatre genres d'existence qui résument notre univers, s'il comparait ces deux étranges quantités qu'on nomme la durée et l'étendue, ces principales formes ou déterminations de la quantité qu'on appelle les lois physiques, les types chimiques et les espèces vivantes, et cette merveilleuse puissance représentative qui est l'esprit, et qui, sans tomber dans la quantité, reproduit les deux autres et elle-même; s'il découvrait entre ces trois termes, la quantité pure, la quantité déterminée et la quantité supprimée, un ordre tel que la première appelât la seconde, et la seconde la troisième; s'il établissait ainsi que la quantité pure est le commencement nécessaire de la nature, et que la pensée est le terme extrême auquel la nature est tout entière suspendue; si ensuite, isolant les élémens de ces données, il montrait qu'ils doivent se combiner comme ils sont combinés, et non autrement; s'il prouvait enfin qu'il n'y a point d'autres élémens, et qu'il ne peut y en avoir d'autres, il aurait esquissé une métaphysique sans empiéter sur les sciences positives, et touché la source sans être obligé de descendre jusqu'au terme de tous les ruisseaux.

A mon avis, ces deux grandes opérations, l'expérience telle que vous l'avez décrite et l'abstraction telle que j'ai essayé de la définir, font à elles deux toutes les ressources de l'esprit humain. L'une est la direction pratique, l'autre la direction spéculative. La première conduit à considérer la nature comme une rencontre de faits, la seconde comme un système de lois; employée seule, la première est anglaise; employée seule, la seconde est allemande. S'il y a une place entre les deux nations, c'est la nôtre. Nous avons élargi les idées anglaises au XVIIIe siècle; nous pouvons au XIXe siècle préciser les idées allemandes. Notre affaire est de tempérer, de corriger, de compléter les deux esprits l'un par l'autre, de les fondre en un seul, de les exprimer dans un style que tout le monde entende, et d'en faire ainsi l'esprit universel.

II.

Nous sortîmes; comme il arrive toujours en pareil cas, chacun des deux avait fait réfléchir l'autre, et aucun des deux n'avait per-

suadé l'autre; mais ces réflexions furent courtes : devant une belle matinée d'août, tous les raisonnemens tombent. Les vieux murs, les pierres rongées par la pluie souriaient au soleil levant. Une lumière jeune se posait sur les dentelures des murailles, sur les festons des arcades, sur le feuillage éclatant des lierres. Les roses grimpantes, les chèvrefeuilles montaient le long des meneaux, et leurs corolles tremblaient et luisaient au souffle léger de l'air. Les jets d'eau murmuraient dans les grandes cours silencieuses. La charmante ville sortait de la brume matinale, aussi parée et aussi tranquille qu'un palais de fées, et sa robe de molle vapeur rose, semblable à une jupe ouvragée de la renaissance, était bosselée par une broderie de clochers, de cloîtres et de palais, chacun encadré dans sa verdure et dans ses fleurs. Les architectures de tous les âges mêlaient leurs ogives et leurs trèfles, leurs statues et leurs colonnes; le temps avait fondu leurs teintes; le soleil les unissait dans sa lumière, et la vieille cité semblait un écrin où tous les siècles et tous les génies avaient pris soin tour à tour d'apporter et de ciseler leur joyau. Au dehors, la rivière coulait à pleins bords en larges nappes d'argent reluisantes. Les prairies regorgeaient de hautes herbes. Les faucheurs y entraient jusqu'au-dessus du genou. Les boutons d'or, les reines des prés par myriades, les graminées penchées sous le poids de leur tête grisâtre, les plantes abreuvées par la rosée de la nuit, avaient pullulé dans la riche terre plantureuse. Il n'y a point de mot pour exprimer cette fraîcheur de teintes et cette abondance de séve. A mesure que la grande ligne d'ombres reculait, les fleurs apparaissaient au jour brillantes et vivantes. A les voir virginales et timides dans ce voile doré, on pensait aux joues empourprées, aux beaux yeux modestes d'une jeune fille qui pour la première fois met son collier de pierreries. Autour d'elles comme pour les garder, des arbres énormes, vieux de quatre siècles, allongeaient leurs files régulières, et j'y trouvais une nouvelle trace de ce bon sens pratique qui a accompli des révolutions sans commettre de ravages, qui, en améliorant tout, n'a rien renversé, qui a conservé ses arbres comme sa constitution, qui a élagué les vieilles branches sans abattre le tronc, qui seul aujourd'hui entre tous les peuples jouit non-seulement du présent, mais du passé.

H. TAINE.

ÉTUDES MORALES

LE SALAIRE

ET

LE TRAVAIL DES FEMMES

IV.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE ET LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE.

La plupart des hommes vivent à côté de la misère sans la voir. Il est malheureusement plus facile de leur montrer le mal que de leur enseigner le remède. C'est une grande illusion de croire qu'avec un article de loi ou quelque combinaison économique nouvelle on va transformer tout à coup une société malade et guérir la plaie saignante du paupérisme. Nous avons vu naître et périr bien des théories qui devaient sauver le monde, et n'ont abouti qu'à le troubler un peu plus profondément. Ce n'est pas une raison de désespérer. Sans avoir la prétention d'innover en matière de bienfaisance, on peut suivre à la trace ceux qui ont aimé l'humanité et qui l'ont secourue, profiter à la fois de leurs erreurs et de leurs exemples, et dans cette humble mesure, avec beaucoup de zèle, un peu de bon sens et de patientes études, faire modestement quelque bien.

Le plus sûr moyen de triompher du paupérisme serait d'habituer les ouvriers à la vie de famille. Quand après une journée de fatigue ils n'ont pas d'autre perspective que l'hospitalité banale d'un caba-

ret et d'un garni, leur condition est vraiment cruelle; tout change si, en revenant le soir, ils sont sûrs de retrouver au logis des cœurs aimans, des soins attentifs, ce bonheur sérieux et solide que seule la famille peut donner, et dont rien ne compense la privation. Ce retour aux habitudes et aux vertus domestiques est le rêve de tous ceux qui aiment les ouvriers; mais comment le réaliser? comment lutter contre l'influence des manufactures, qui ne cessent d'enrégimenter les enfans et les femmes? Le nombre croissant des manufactures est la principale cause de la destruction de la vie de famille. Elles contribuent de deux façons à produire ce triste résultat : en employant la plupart des femmes dans des ateliers où elles sont retenues tout le jour loin de leur ménage et de leurs enfans, et en rendant pour les autres le travail isolé absolument improductif, ce qui les pousse à chercher des ressources dans l'inconduite. Telle est la situation que nous avons cherché à décrire dans les études précédentes (1); il ne nous reste plus qu'à montrer ce qui a été fait, ce qui peut se faire encore pour la changer.

Si l'on demande à la nature même du mal l'indication des remèdes, en voici trois qui ont été proposés ou essayés : interdire aux femmes l'entrée des manufactures, relever leurs salaires dans la petite industrie pour qu'elles renoncent d'elles-mêmes au travail des grands ateliers, favoriser directement la conclusion des mariages.

C'est un économiste célèbre, qui, à la suite d'une enquête où il avait vu de près la situation des ménages d'ouvriers, proposa d'interdire absolument le travail des femmes dans les manufactures. Il est à peine nécessaire de dire qu'une loi de ce genre serait aussi injuste qu'impraticable. Personne ne peut songer sérieusement à priver par une loi les fabriques françaises de la moitié des bras dont elles disposent et à rejeter brusquement cette masse d'ouvrières sur les travaux de couture, lorsqu'il est avéré que la petite industrie ne nourrit même plus aujourd'hui son personnel. Comment s'y prendrait le législateur pour ôter aux femmes le droit de vivre en travaillant, et pour ajouter à leur faiblesse naturelle une incapacité légale? Il faut laisser aux communistes de toutes les écoles ces prétendus remèdes, qui sont des attentats à la liberté, et qui ne savent combattre un mal que par des règlemens et des prohibitions.

L'espoir de ramener les femmes au travail isolé en ouvrant à leur industrie des débouchés nouveaux n'est pas aussi chimérique. Il est possible de leur venir en aide de ce côté, et c'est un devoir qui appartient naturellement aux chambres de commerce et aux sociétés industrielles. Toutefois il ne faut pas se faire d'illusions : les femmes

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, 1er août et 1er novembre 1860.

en Angleterre ne trouvent guère à s'employer que dans les manufactures; en France, elles ont d'autres ressources, elles prennent la part la plus active à la vente au détail; les industries de mode et de luxe particulières à notre pays favorisent leurs goûts et leurs aptitudes. C'est plutôt par la création d'écoles spéciales que par l'introduction d'une nouvelle branche de travail qu'on pourra développer les ressources des femmes. Dans tous les cas, on ne parviendra pas à leur procurer des salaires équivalens à ceux qu'elles trouvent dans les manufactures. Il n'y a donc là que des palliatifs, et non un véritable remède.

Quant au troisième moyen, il importe de ne pas s'y méprendre : faire des mariages, ce n'est pas relever l'esprit de famille. Il est très bon de régulariser des situations, de donner des droits à la femme, un état civil aux enfans : c'est une œuvre dont s'est chargée la société de Saint-François-Régis, et à laquelle on ne saurait trop applaudir; mais que devient la famille, une fois le mariage conclu? Le mari renonce-t-il au cabaret pour vivre dans son intérieur? Prend-il des habitudes d'économie? Met-il sa femme en état de s'occuper des enfans et du ménage? Pas du tout; d'honnêtes gens se sont chargés d'aplanir pour lui toutes les difficultés du mariage; ils ont fait venir ses papiers et ceux de sa future, obtenu toutes les autorisations nécessaires, pourvu à toutes les dépenses; il n'a plus qu'à dire un mot et à signer un registre; il se laisse faire, et continue après la cérémonie à vivre comme auparavant. Il y a un mariage de contracté sans doute; mais on n'oserait pas dire qu'il y a une famille de plus. Cet avantage, qui pourtant est réel, nous laisse bien loin du but qu'il s'agit d'atteindre. Il faut que le mariage soit réellement une institution sacrée aux yeux de ceux qui le contractent, et qu'il devienne pour eux une source de moralisation et de bien-être : si on n'a pas fait cela, on n'a rien fait.

On s'en prend quelquefois pour expliquer le mal à l'insuffisance du salaire des hommes : si le mari pouvait avec son seul travail soutenir la famille, les femmes, dit-on, n'auraient plus besoin d'entrer dans les manufactures. Il est vrai; mais raisonner ainsi, c'est prendre l'effet pour la cause. Au lieu de compter, pour reconstituer la famille, sur la position meilleure des ouvriers, c'est surtout par la vie de famille qu'on peut espérer de les enrichir. Il faut le dire aux ouvriers et en être soi-même convaincu : on n'arrivera jamais à relever directement les salaires par l'intervention de l'état. Tout ce que peut faire l'état, c'est de rendre les crises plus rares en s'efforçant de répartir les bras sur le territoire suivant les besoins, et de les rendre moins cruelles en donnant plus d'extension aux travaux publics dans les momens où l'industrie privée diminue ses commandes.

Il peut aussi, par de bonnes lois et une administration à la fois très ferme et très réservée, favoriser le développement du travail national. Hors de ces deux points, il n'y a guère que des utopies. Les partisans de l'organisation du travail se flattent d'abolir la fatigue en restreignant le travail, et le paupérisme en tarifant les salaires. Est-il besoin de prouver que ce n'est là qu'un rêve? Le despotisme, en politique, met quelque temps à détruire un peuple; en fait de commerce et d'industrie, il est plus expéditif: il ne lui faut qu'un jour pour amonceler les ruines. L'éternelle et nécessaire loi du travail est la liberté, liberté pour l'ouvrier, liberté pour le capital. La science économique parviendra-t-elle à créer une combinaison qui, sans blesser en rien la liberté, attribue au travail une plus large part dans les bénéfices? Nous voulons l'espérer; mais il n'est nullement établi que la réalisation même d'une telle espérance dût tourner au profit de la famille. Dans nos ateliers, les ouvriers les mieux payés ne sont ni les plus rangés, ni les plus heureux; on peut même dire qu'ils ne sont pas les plus riches. A quelque point de vue qu'on se place, c'est donc une réforme morale qu'il s'agit de faire. C'est en préférant le bonheur domestique à tous les ruineux et dégradans plaisirs du cabaret qu'un ouvrier triomphe de la sévérité de sa condition, et c'est à le rendre capable de soutenir et de conduire une famille qu'il faut employer toutes les forces de la bienfaisance publique et privée. Ainsi sera obtenu, avec une vie meilleure pour l'ouvrier, ce changement dans la condition de la femme ouvrière, qui doit exercer sur les populations de nos villes industrielles une si salutaire influence.

Dans l'antiquité, le travail était esclave; depuis l'avénement du christianisme, il est libre en principe, et tend de jour en jour à le devenir davantage dans la pratique. Les théories communistes, en tarifant les salaires et en ôtant à l'ouvrier la libre disposition de sa force, qui est son apport social, remontent le courant et nous ramènent au travail esclave. Il en est de l'assistance légale quand elle s'attribue le droit de contraindre au travail l'ouvrier assisté, ainsi que cela se pratique en Angleterre (1), comme de l'assistance privée, quand elle prend l'ouvrier en tutelle, sous prétexte de l'éclairer sur ses intérêts, de lui apprendre ses devoirs et de le surveiller jusque dans ses plaisirs. Loin de traiter les ouvriers en mineurs et en incapables, hâtons-nous d'en faire des hommes. Il y a pour cela trois moyens: développer chez eux le sentiment de la responsabilité individuelle; fortifier leur volonté par l'éducation, le travail et l'épargne; les rattacher aux intérêts généraux de la so-

(1) Statut général de 1816 (56, George III, ch. 129.)

ciété en leur facilitant l'accès de la propriété. Voilà la seule méthode véritablement libérale, véritablement humaine, la seule qui puisse ramener l'ouvrier dans la famille, et détruire définitivement le paupérisme en détruisant la débauche.

I.

La première règle est de proscrire tout ce qui peut affaiblir le sentiment de la responsabilité personnelle, et par conséquent la mendicité (1). Lorsqu'on n'a jamais pénétré dans les quartiers populeux d'une ville de fabrique, on ne voit pas clairement ce qu'il y a de commun entre un mendiant et un ouvrier; mais, il faut bien le dire, quoiqu'il en coûte, plus de la moitié des ménages d'ouvriers sont à l'aumône. Nous ne parlons pas ici de ces libéralités de hasard, arrachées presque toujours par l'importunité, mais de secours portés à domicile par les membres des sociétés charitables avec la science et la régularité d'une administration publique.

Il est prouvé aujourd'hui que ces aumônes savantes ont exactement le même sort que les aumônes distribuées au hasard. A ce grand art de donner que la charité inspire à leurs bienfaiteurs, les pauvres opposent un art également consommé de faire naître la compassion. Les femmes surtout se façonnent vite à l'hypocrisie. Si par un sage sentiment de défiance on leur distribue les dons en nature, elles connaissent des usuriers voués à l'honnête commerce de changer les bons de pain et de vêtemens en eau-de-vie. Tandis qu'une voisine cache sa misère par fierté, lave son plancher à demi pourri, fait reluire sa pauvre armoire presque vide, tourne son rouet ou tire son aiguille jusqu'à ce que ses yeux pleins de larmes lui refusent leur service, la femme accoutumée à l'aumône se pavane dans ses haillons et dans sa malpropreté, demeure oisive, arrache chaque semaine un nouveau secours à la pitié de son *visiteur*, et gagne encore plus à ce triste métier que l'ouvrière courageuse et infatigable. Ces funestes habitudes se propagent de proche en proche, et finissent par envahir tous les ménages d'un même quartier. Les maris, sachant que l'argent vient d'ailleurs, dépensent davantage au cabaret et laissent leurs enfans à la charge de la charité. L'industrie elle-même est frappée. Les patrons, quand les bras manquent, ce qui n'est pas rare, proposent aux ouvriers habiles de prendre un métier de plus et de gagner par conséquent de meilleures journées; les ouvriers rangés acceptent, d'autres refusent en donnant pour prétexte que, la crise passée et l'habitude prise, on leur laissera la nou-

(1) Voyez le rapport de M. Thiers à l'assemblée législative sur l'assistance publique et l'étude de M. Louis Reybaud dans la *Revue* du 1er avril 1855.

velle besogne en les remettant à l'ancien salaire. La raison n'est que spécieuse; ils en ont une autre qu'ils cachent, c'est qu'ils craignent d'être rayés de la liste des secours. Ils travailleraient donc pour rien en définitive? Ne vaut-il pas mieux tendre la main? Voilà la défaillance morale, la dégradation qu'engendre l'aumône.

Au lieu de donner au jour le jour pour entretenir et surexciter la paresse, ceux que tourmente le noble besoin de consacrer au service des pauvres leur temps et leur argent doivent s'attacher à créer des institutions; s'ils font encore quelques aumônes directes, qu'ils les réservent aux incurables. Une bienfaisance éclairée fait la même distinction entre les pauvres qu'un médecin entre les malades. Elle a ses incurables qu'elle prend à sa charge : ce sont ceux qui ne peuvent plus être sauvés ni par eux-mêmes, ni par la famille, véritables épaves de la charité; pour les autres, c'est à leur courage qu'elle en appelle, c'est par leurs propres efforts qu'elle les guérit. Ce n'est pas une aumône qu'elle met dans les mains inoccupées qui se tendent vers elle, c'est un outil.

Il y a deux sortes d'institutions destinées à combattre le paupérisme; les unes, toutes curatives, remplacent la famille absente, font ce que ne peut faire ou ce que ne fait pas la famille. Elles sont à la fois nécessaires et dangereuses, nécessaires, parce qu'on ne peut abandonner ni un orphelin, ni un vieillard que personne ne réclame, dangereuses, parce qu'elles facilitent trop souvent l'oubli du devoir filial et du devoir paternel. D'autres institutions sont au contraire préventives; elles ont pour but d'éclairer et de développer la volonté. C'est par elles que la famille sera reconstituée et le paupérisme vaincu.

Parmi les institutions de la première sorte se rangent les crèches, les asiles, les pensions d'apprentis, les patronages de tout genre, les sociétés alimentaires, les hôpitaux et les hospices.

Avant que l'enfant du pauvre vienne dans le monde où tant de douleurs l'attendent, la bienfaisance a songé à lui. Les sociétés de maternité ont veillé au chevet de sa mère. L'hospice des enfans trouvés le protége contre l'abandon. Dès qu'il commence à pouvoir poser ses pieds sur la terre, on lui ouvre la crèche, où il trouve un air pur, des alimens, des soins maternels. L'asile le recueille un peu plus tard, et lui fait une enfance plus douce, hélas! que ne sera le reste de sa vie. A peine peut-il tenir un fuseau dans ses petites mains que la famille songe à le retirer de l'asile pour le faire asseoir devant un rouet. Même alors la bienfaisance publique veille encore sur lui, quoique de plus loin. Elle lui tient ses écoles ouvertes, elle l'y appelle. Trop souvent il n'a pas le temps d'étudier. Si la campagne ne lui offre aucune ressource, le père, pour lui donner un état, l'envoie à la ville, l'abandonne dans ce gouffre. Que

deviendra, dans ce désert d'hommes, ce pauvre être sans force, sans expérience, sans ressources? C'est pour lui que s'élèvent les pensions d'apprentis calquées, comme à Nancy, sur la maison paternelle. C'est une belle et fière institution que cette maison de Nancy, qui a tout fait par elle-même, et qui a dédaigné de demander des secours, même à l'état. L'enfant y trouve une nourriture grossière, mais saine, un bon dortoir, des vêtemens suffisans, une surveillance attentive, sans dureté et sans minutie, et, ce qui vaut mieux que tout le reste, des maîtres qui savent l'aimer et qu'il peut aimer. Quand il retourne le soir de l'atelier à l'école, il a presque le droit de se dire qu'il rentre chez lui. Un patronage est encore plus nécessaire pour les filles : auprès de Lyon, on n'a fait que des pensionnats sévères, moitié ateliers, moitié prisons; la charité a été mieux inspirée à Mulhouse. Un très modeste couvent catholique reçoit à bas prix les jeunes ouvrières, leur donne le coucher et la nourriture, et les laisse libres de travailler dans les ateliers de la ville. Quelques ouvrières restent indéfiniment dans cette maison, qui leur laisse la faculté, après le rude travail de la journée, de se distraire d'une façon décente; d'autres y descendent seulement, comme elles descendraient chez des amies, pendant le temps nécessaire pour trouver, avec l'aide des sœurs, une famille honnête qui consente à les recevoir; d'autres enfin, qui ne veulent pas loger en garni, restent au couvent jusqu'à ce qu'elles aient réuni les deux ou trois meubles les plus indispensables : la supérieure garde leurs économies, et leur vend elle-même pièce par pièce le lit sur lequel elles couchent. La société n'est pas moins douce et moins prévoyante pour les infirmes et les vieillards que pour les enfans. Quand arrivent la maladie et la vieillesse, tristes hôtes pour le pauvre et l'abandonné, l'ouvrier trouve dans les hospices un asile convenable, dans les hôpitaux des soins et des remèdes que les riches eux-mêmes ont peine à se procurer avec autant d'abondance.

Certes on ne saurait travailler avec trop de zèle à perfectionner et à répandre ces institutions. La bienfaisance a beau être active, elle va moins vite que le mal (1). Quand on regarde l'ensemble des secours distribués par les bureaux de bienfaisance dans la France entière, on est frappé à la fois de l'immensité de l'effort et de la nullité du résultat. On secourt quelques malheureux, mais on ne

(1) A Paris, où l'assistance publique a 20,912 enfans à sa charge, 7,172 lits dans ses hôpitaux, 10,642 lits dans ses hospices (ce sont les chiffres de 1860, qui seront nécessairement dépassés par suite de l'agrandissement de Paris), il s'en faut bien qu'elle suffise à tous les besoins. Les médecins sont obligés, faute de place, d'arrêter les malades sur le seuil de l'hôpital; la succession d'un lit dans un hospice est attendue par des centaines de misérables. On voudrait voir transporter dans cette grande ville et dans chaque ville de fabrique l'école d'apprentissage de Nancy et le petit couvent de Mulhouse, qui fait si doucement et si modestement tant de bien.

secourt pas la société. Le service le plus signalé qu'on puisse rendre à l'humanité après celui de fonder des hôpitaux, c'est de veiller à ce qu'on n'en abuse pas. Un des plus grands et des plus généreux esprits de notre temps a déclaré, dans une circulaire demeurée célèbre, que «le système des hôpitaux relâche, s'il ne les détruit pas, les liens de la famille (1).» C'est un vrai malheur qu'un malade soit porté à l'hôpital, quand la famille pouvait le garder au prix d'un sacrifice. Qui ne sait pas souffrir ne sait pas aimer. Si l'hospice s'ouvre trop aisément, s'il entoure ses pensionnaires de trop de comfort, le vieillard se hâte de déposer son outil et d'aller vivre à l'aise aux dépens de la communauté; le fils ne le retient pas! L'amour maternel lui-même a ses défaillances. Parmi les mères qui viennent furtivement déposer leur nourrisson à l'hospice des enfans trouvés, il en est à qui rien ne manque, excepté le cœur. Quoique très nécessaires partout où les femmes sont renfermées douze heures par jour dans un atelier, les crèches ne sont, en définitive, qu'un mal nécessaire, comme tout ce qui peut faciliter l'oubli d'un devoir. Qu'on prenne la place de la famille, à la bonne heure, pourvu que ce soit à la dernière extrémité, et qu'on ne la détruise pas en la remplaçant. Les sociétés alimentaires ont pour effet d'abaisser les prix du petit commerce et d'introduire des améliorations importantes dans le régime des ouvriers : à Grenoble, à Saint-Quentin, à Mulhouse, ces sociétés rendent de grands services; mais qu'elles viennent en aide aux ménagères sans se substituer à elles : le dernier lien se romprait, s'il n'y avait pas au moins un repas pris en commun dans la chambre commune. On a fondé dans plusieurs villes industrielles des patronages qui, pour combattre l'influence des cafés et des cabarets, réunissent les ouvriers dans des salles bien surveillées, où ils trouvent à jouer et même à boire (2). Est-il prudent de lutter ainsi contre les cabarets sur leur propre terrain, et ne craint-on pas de fournir à des ouvriers hésitans un prétexte pour vivre hors de leur maison? Ces honnêtes cabarets ne sont qu'une méprise. C'est aux plus profonds sentimens de l'âme qu'il faut faire appel. Il ne s'agit ni de gouverner ni d'enrégimenter les ouvriers, mais d'en faire des maris, des pères, des hommes. Il faut les habituer à vouloir; ce grand pas fait, qu'on se repose sur eux de tout le reste (3).

(1) Ces paroles sont extraites de la circulaire adressée aux préfets en 1840 par M. de Rémusat, ministre de l'intérieur.

(2) Au patronage de Lille, situé rue Voltaire, et qui est dirigé par les révérends pères jésuites, il y a une salle de spectacle éclairée au gaz.

(3) A Paris, l'administration est entrée dans cette voie, où la pousse avec prudence et fermeté son directeur actuel, M. A. Husson. Pour encourager les mères à élever leurs enfans, on leur accorde des secours de 12 francs par mois pendant deux ans et quelquefois pendant trois ans. Dans quelques villes, notamment à Amiens, de pareils secours

Si le travail en commun est la grande source du mal, n'en aggravons pas les effets par nos remèdes. La vapeur nous apporte forcément une sorte de communisme; c'est assez de celui-là, prenons garde d'y ajouter celui de l'assistance. L'ouvrier ne s'appartient pas pendant les douze heures qu'il passe au service du moteur mécanique : qu'il soit du moins rendu à lui-même dès qu'il a passé le seuil de la manufacture, qu'il puisse être mari et père, qu'il sente sa volonté et son cœur.

II.

Au nombre des institutions qui font un grand bien et ne peuvent faire aucun mal, il faut placer en première ligne l'association et l'épargne, parce qu'elles fondent la prospérité matérielle de l'ouvrier, et contribuent à son avancement intellectuel et moral; mais au-dessus même de ces deux sources fécondes de moralisation et de bien-être, on doit encore mettre les écoles, parce qu'elles rendent complète l'émancipation de l'ouvrier, et tendent directement à le faire jouir de tous les avantages de la civilisation.

Nous avons vu, il y a quelques années, le principe de l'association invoqué et proscrit tour à tour avec une égale injustice. L'association n'est point applicable à toutes les fonctions sociales et ne peut pas guérir toutes les plaies; mais il est désormais surabondamment prouvé en finances et en industrie que les plus grandes forces sont celles qui résultent du concours d'un grand nombre de petites forces, et que le plus grand banquier du monde est celui qui dispose de l'obole du prolétaire. Le développement de l'association est le correctif nécessaire de l'art. 745 du code civil, qui divise incessamment les héritages. L'une des causes de la supériorité industrielle de l'Angleterre, c'est qu'ayant moins besoin de recourir à l'association, elle la connaît cependant et la pratique mieux que nous. Il suffit d'ailleurs ici de considérer l'association dans son application la plus incontestée et la plus directement appropriée à l'extinction du paupérisme.

On a donné dans ces derniers temps une très vive impulsion aux

sont accordés, mais seulement aux filles-mères. Les hospices de Paris ont maintenant leurs pensionnaires externes, comme l'hôtel des Invalides. Onze cent trente-sept secours en remplacement d'hospice sont distribués annuellement; ces secours sont de 253 francs pour les hommes, et de 195 francs pour les femmes. Dans ce nombre ne sont pas compris les secours de 5 à 12 francs par mois distribués aux aveugles, aux paralytiques et aux septuagénaires : 5,271 personnes ont pris part à ces secours en 1860. Enfin, pour employer de plus en plus la coopération de la famille, on étudie en ce moment un projet de réorganisation des deux hospices de l'enfance. L'un d'eux deviendrait un véritable hospice des incurables; dans l'autre, on ne recevrait chaque jour les enfans que le temps nécessaire pour les panser et pour surveiller l'application des remèdes.

sociétés de secours mutuels (1). Il s'est mêlé à cette excellente initiative un désir immodéré de surveillance et de centralisation; c'est une tentation à laquelle ne résistera jamais l'administration française. A part cet inconvénient, qui est assez grave, on rend réellement aux ouvriers un très grand service en favorisant et en suscitant les associations de ce genre. Le côté vraiment pénible de la condition de l'ouvrier, ce n'est pas l'obligation de travailler, qui lui est commune avec tout le monde; ce n'est pas même l'abaissement des salaires: c'est la nature précaire de ses ressources, qui cessent immédiatement avec son travail. Une maladie, une blessure, jettent dans le dénûment, du jour au lendemain, un ouvrier laborieux. Il ne peut vivre et faire vivre les siens pendant sa maladie sans contracter une dette, et la plupart du temps il ne peut ensuite payer cette dette qu'en s'imposant d'écrasantes fatigues et en prenant sur son nécessaire. Le crédit est très restreint, parce que le fournisseur lit à livre ouvert dans la situation de l'ouvrier, et sait aussi bien que lui ce qu'il peut gagner par un surcroît de travail ou économiser par un surcroît de privations. Ainsi, quand on secourt un ouvrier malade, on ne le sauve pas seulement de la maladie; on le sauve de la dette, c'est-à-dire de la ruine.

Lorsqu'un tel secours vient d'une bienfaisance toute spontanée, il a quelque chose d'humiliant. Il ne faut pas se récrier contre ce mot et parler d'orgueil déplacé. L'ouvrier qui vit de son travail sans rien devoir à personne, et qui élève honorablement sa famille à la sueur de son front, éprouve au fond du cœur une fierté légitime à laquelle tout honnête homme doit rendre hommage. En recevant un secours purement gratuit, il est impossible qu'il ne se sente pas diminué à ses propres yeux. Qui sait s'il ne s'y accoutumera pas plus tard? Ce secours d'ailleurs est précaire. L'ouvrier valide n'est nullement rassuré contre les conséquences d'une maladie par cette chance de trouver une main généreuse qui lui vienne en aide. Il n'a de sécurité ni pour lui ni pour ses enfans. Ce n'est que dans le sein de l'association qu'il se trouve enfin affranchi de l'incertitude du lendemain; c'est par elle seulement qu'il peut se dire qu'il ne dépendra jamais de personne.

Ce sentiment fait beaucoup non-seulement pour le bonheur de l'ouvrier, mais pour son caractère. Les ouvriers associés ont cette

(1) Une enquête faite en 1853 par la commission supérieure des sociétés de secours mutuels constate qu'il y avait alors en France 2,438 sociétés; mais il est certain que ce chiffre était notablement inférieur au chiffre réel. Sur 2,301 sociétés, 45 avaient été fondées antérieurement au XIX[e] siècle, 114 de 1800 à 1814, 337 de 1814 à 1830, 1,088 de 1830 à 1848, 411 de février 1848 au 15 juillet 1850, date de la loi de l'assemblée législative, 242 du 15 juillet 1850 au 26 mars 1852. Il y avait, à la fin de 1858, 3,860 sociétés, comprenant 448,914 membres participans et 58,066 membres honoraires. Le nombre des membres participans, à la fin de 1859, était de 472,855.

dignité, cette assurance que donne la conscience d'une position acquise, d'un droit reconnu. Ils se sont astreints volontairement à payer la cotisation; mais une fois l'obligation contractée, l'épargne est pour eux un devoir, et ne tarde pas à devenir une habitude. La solidarité qui unit tous les membres donne à chacun sur la conduite des autres un droit de contrôle également utile à exercer et à subir. Grâce à l'association, ils connaissent la douceur de porter sous le toit d'un ami des consolations et des secours. S'ils ont associé leurs enfans en même temps qu'eux, cette sollicitude paternelle contribue à resserrer les liens de la famille. Enfin les plus habiles et les plus recommandables sont appelés par l'élection à faire partie du conseil. Ils y apprennent comment la propriété naît du travail et de l'épargne; ils y acquièrent la connaissance des hommes et des affaires. Ils y siégent souvent à côté de leurs patrons, et contractent avec eux des relations d'estime et de confiance réciproques. La manufacture cesse d'être à leurs yeux le champ de bataille où le travail et le capital se trouvent en présence. Cette bonne œuvre accomplie en commun éclaire tout le monde sur le vrai caractère d'une entreprise où chefs et travailleurs ont le même intérêt, avec des risques et des profits inégaux.

Les femmes sont exclues de la plupart des sociétés antérieures à 1852. Dans le recensement fait à cette époque, on ne trouva parmi les sociétaires que 26,181 femmes. En 1860, sur 472,855 membres participans, il y avait 402,885 hommes et 69,970 femmes. Quelquefois celles-ci sont admises dans des conditions d'infériorité. Dans une association rouennaise, leur cotisation est plus élevée que celle des hommes, et pourtant, en cas de maladie, elles n'ont droit qu'à la visite du médecin et aux remèdes, tandis que les hommes reçoivent une indemnité de chômage. La raison qu'on en donne, c'est qu'elles sont plus souvent malades. Il paraît en effet que les maladies des femmes sont plus fréquentes, mais la durée moyenne en est plus courte. Le rapport de la commission supérieure pour 1857 et 1858 constate que le nombre de journées payé a été relativement moins considérable pour les femmes que pour les hommes (1). Ainsi le prétexte ne vaut rien. Pourquoi dans aucune association les femmes ne sont-elles employées à visiter les malades? Sont-elles moins capables que les hommes de ces touchantes fonctions? Ce n'était pas l'avis de saint Vincent de Paul.

Les femmes, se voyant repoussées, ont fondé entre elles des sociétés de secours mutuels qui s'administrent elles-mêmes et prospèrent sans aucune subvention. Ces sociétés étaient au nombre de

(1) En 1858, la moyenne des journées payées a été, pour chaque sociétaire homme, de 5,30 pour 100, et pour chaque sociétaire femme de 4,53 pour 100.

140 au commencement de 1860. Il n'est pas à souhaiter du reste que le mari et la femme appartiennent à deux sociétés différentes; mais on peut émettre le vœu qu'un chef de famille n'entre jamais dans une association sans y agréger aussi sa femme et ses filles, et que les femmes isolées continuent à s'associer entre elles. Il est naturel qu'elles aient recours aux mêmes institutions que les hommes, ayant plus de besoins et moins de ressources. Dans les rangs élevés de la société, et même dans les conditions moyennes, les femmes sont entourées de bien-être; on ménage leur faiblesse, on les traite un peu en malades. Les femmes d'ouvriers, qui n'ont ni la santé ni la force de leurs maris, travaillent autant qu'eux et sont plus durement traitées. Est-ce juste?

Plusieurs chefs d'industrie ont établi chez eux, entre leurs ouvriers, des associations dont ils sont eux-mêmes membres non participans (1). Ces sortes de fondations ne sont pas moins précieuses aux yeux de la morale qu'à ceux de l'humanité. Elles donnent des retraites aux vieillards et des pensions aux veuves (2); elles rendent ainsi la sécurité de l'ouvrier complète en le garantissant non-seulement contre la maladie, mais contre la vieillesse et contre la mort. Son travail, qui nourrit chaque jour sa famille, profitera encore aux siens quand il ne sera plus; c'est une nouvelle raison pour lui d'aimer le travail et la manufacture, qui le traite en fils adoptif. Cette maison est bien sa maison, puisqu'elle lui sera fidèle au-delà du tombeau; il est bien juste qu'il se passionne pour ses intérêts. Quand il a obtenu sa retraite, on le voit rôder dans les ateliers dont il est le patriarche, où tout le monde, depuis le maître jusqu'aux apprentis, lui témoigne de l'affection et du respect. C'est lui qui se charge de donner des conseils aux nouveau-venus et de leur apprendre à soutenir l'honneur du drapeau industriel.

Les caisses d'épargne ont un caractère plus personnel que les associations de secours. Les déposans à la caisse d'épargne restent propriétaires de leur apport, qui leur est rendu sur leur demande avec les intérêts depuis le moment du dépôt; au contraire, dans les sociétés de secours, la cotisation, dès qu'elle est déposée, cesse d'appartenir au sociétaire, et la maladie seule donne des droits à

(1) Nous citerons la caisse de secours de M. David Bacot, au Dijonval, fondée il y a vingt ans. M. Bacot double toutes les mises. M. Charles Kestner, à Thann, donne des pensions de retraite à ses ouvriers, sans exercer pour cela aucun prélèvement sur leurs salaires. Ces retraites peuvent monter jusqu'à une rente annuelle de 540 francs. La veuve d'un ouvrier mort après vingt ans de collaboration a droit à une pension annuelle de 120 francs. L'établissement de Wesserling consacre 17,000 francs tous les ans à des pensions de cette nature.

(2) Les sociétés de secours mutuels ne donnent de pensions aux veuves en aucun cas. L'article 6 du décret du 25 mars 1852 ne les autorise à « promettre des pensions de retraite » que lorsqu'elles ont un nombre suffisant de membres honoraires.

une répartition. La caisse n'en est pas moins une institution excellente au point de vue matériel, en ce qu'elle fournit à l'ouvrier une ressource contre le chômage et la maladie, et constitue réellement, par la bonification du capital, une augmentation de salaire. Elle est excellente aussi au point de vue moral pour deux raisons : d'abord elle donne l'habitude de l'épargne. On ne saurait s'imaginer l'influence que peut avoir un premier dépôt : cette somme mise à l'abri constitue enfin une propriété ; l'ouvrier s'y attache et ne songe plus qu'à l'augmenter. Par ce premier dépôt, le cabaret est à demi vaincu déjà, service immense. Un autre bienfait de la caisse d'épargne, c'est de faire concevoir à l'ouvrier la possibilité de laisser quelque chose à ses enfans. Quand on désespère de faire des économies, on se laisse aller à la dépense, on s'étourdit sur ses devoirs. En général, il ne faut pas que le devoir soit difficile au point de paraître impossible. La caisse d'épargne dit à tout ouvrier : « Tu peux avoir les vertus et la sollicitude d'un père, si tu le veux. »

Il est donc vrai que ces sortes d'associations ont une puissance fortifiante. Elles enseignent le devoir. Elles donnent à l'ouvrier bien plus qu'un dividende, bien plus qu'un secours : elles lui donnent de la volonté. Là est leur grandeur, car on ne saurait trop le répéter : il n'y a de sécurité et de dignité que dans la liberté. Personne n'a le pouvoir de sauver l'ouvrier du paupérisme, si ce n'est l'ouvrier lui-même.

Toutefois il faut reconnaître que si les caisses d'épargne sont excellentes pour favoriser le goût de l'économie, elles sont à peu près impuissantes pour le faire naître. Le problème était de fournir à l'ouvrier le moyen d'économiser avec passion. Une application attentive de la psychologie à la bienfaisance avait déjà démontré combien la méthode qui développe l'énergie individuelle, en confiant l'ouvrier pour ainsi dire à lui-même, en le provoquant et en l'aidant à agir, est préférable à celle qui le prend en tutelle et pourvoit sans lui à ses besoins. Ne pouvait-on s'avancer plus encore dans cette voie, recourir au stimulant le plus énergique de l'activité humaine, qui est sans contredit la propriété? Au lieu de cette chétive somme que garde la caisse d'épargne, et qu'elle rend au bout de longues années augmentée de faibles intérêts, ne pouvait-on donner à l'ouvrier, en échange de ses économies, l'immédiate et solide jouissance d'une maison et d'un coin de terre? Si ce projet se réalisait, il contenait, pour ainsi dire, toutes les réformes dans une seule : non-seulement il développait plus puissamment que tous les autres moyens le goût du travail et de l'épargne, mais, en concentrant toutes les espérances de l'ouvrier dans la possession d'un intérieur, il lui inspirait directement le goût des vertus domestiques. Cette réforme vraiment capitale est-elle possible? Elle est possible, puis-

qu'elle est faite. Chacun peut la voir réalisée de ses propres yeux dans les cités ouvrières de Mulhouse.

Ce nom de cités ouvrières ne doit pas nous effrayer. Il a été donné ailleurs à des entreprises justement tombées dans le discrédit, parce qu'elles n'étaient au fond qu'une sorte de casernement des ouvriers; mais à Mulhouse l'ouvrier n'est soumis à aucune surveillance et à aucun règlement. Non-seulement il conserve sa liberté, mais il l'accroît, car il devient propriétaire, ce qui est la sanction et l'achèvement de la liberté. Quand on a vu cette belle ruche riante, où l'ouvrier est mieux logé que la plupart des familles aisées de Paris, où il est propriétaire de sa maison, où il trouve le soir une ménagère soigneuse, des enfans bien élevés et bien tenus, revenus de l'asile ou de l'école, on comprend qu'il y a là le germe de toute une révolution : révolution qui ne détruit que le vice et la misère, et fait concourir l'amélioration matérielle des ouvriers à leur régénération morale. Si le système des cités ouvrières, tel qu'on le voit appliqué à Mulhouse, vient à se généraliser, on peut assurer que le sort des ouvriers ne dépendra plus que d'eux-mêmes. Ce sera le plus grand pas qu'on aura fait dans la voie de l'extinction du paupérisme depuis la loi de 1833, qui a fondé l'instruction primaire.

On a fait, il y a quelques années, à Paris et à Marseille, des essais de cités ouvrières. Dans les quartiers populeux, on a jeté bas de vieilles maisons à demi croulantes, aux escaliers obscurs, aux chambres mal éclairées, aux dégagemens impossibles, et on les a remplacées par de beaux édifices en pierres de taille, avec des escaliers monumentaux, de vastes couloirs, des appartemens bien distribués, pourvus de tout ce qui est nécessaire à un ménage. Cela fait, on a affiché un règlement à la porte extérieure et attendu les locataires, qui ne se sont pas présentés. C'est que les ouvriers ne veulent point être casernés. Ils aiment la liberté du chez soi, et ils en aiment jusqu'à l'apparence. Ils ont cru qu'on voulait les rendre heureux en dépit d'eux-mêmes; ils ont regardé avec quelque raison les cités ouvrières comme une sorte d'hospice des petits ménages. Dans quelques autres villes, où les cités ouvrières semblent construites tout exprès pour rendre la surveillance facile, on a eu presque autant de peine à trouver des locataires. A Amiens, la Cité-Damisse est une rue bien percée, entièrement bordée de maisons à un seul étage bâties sur un plan uniforme. La rue est large, les maisons sont spacieuses et commodes; cependant elles restent en grand nombre inhabitées. La cité que MM. Scrive ont fondée à Marcq-en-Barœul, à 4 kilomètres de Lille, est au contraire littéralement envahie. Les maisons en sont entourées de jardins, et la fabrique est située au milieu de la cité, de sorte que les ouvriers y sont comme chez eux. Les propriétaires ont établi une agence qui vend à des prix très

équitables tout ce qui est nécessaire à la nourriture et au vêtement. Quelques habitans de la cité sont des musiciens passables. La musique des ouvriers remplace l'orgue à la messe, ce qui ne l'empêche pas de servir d'orchestre, une heure après, pour les bals en plein vent. Le restaurant est à des prix modérés; le café est décent; on ne s'y enivre pas, on n'y joue pas, on ne s'y querelle pas. La cité de Marcq n'a qu'un défaut, c'est d'appartenir au patron. Jamais on ne se passionnera pour une maison dont on n'est que locataire. On a beau faire un long bail, il y a une fascination dans ces mots : « ma maison. » Partout en effet où l'on a pu vendre la maison aux ouvriers qui l'habitent, on a transformé la population. A Rouen, où les améliorations sont bien lentes, on commence pourtant à vendre des terrains aux ouvriers. Ces terrains, pierreux, incultes jusqu'ici, et qui ne peuvent être embellis et fertilisés qu'à force de patience, sont situés sur une colline qu'on appelle la Californie, et qui appartenait aux hospices. Pour certains terrains d'un rendement problématique, le travail opiniâtre d'un petit propriétaire vaut mieux que les millions d'un capitaliste. Les ouvriers qui se sont emparés de la Californie, et qui ont enfin l'espoir de reposer sous leur propre toit, n'ont plus d'autre pensée que de rendre leur coin de terre habitable et productif. Ils se transforment eux-mêmes plus vite que la terre qu'ils défrichent. Il existe à Reims une rue où demeurent des tisserands à bras, presque tous propriétaires de leur maison : c'est la rue Tournebonneau. La population de cette rue fait le plus frappant et le plus heureux contraste avec celle des autres quartiers habités par les ouvriers. A Sedan, où l'on ne connaît ni le lundi, ni les cabarets, où les ouvriers mènent en général une vie régulière, l'excellente conduite de la population est due à deux causes : la première, c'est que tous les ouvriers sont du terroir, nés à Sedan, d'habitans de Sedan, et la plupart travaillant de père en fils dans la même maison; la seconde, c'est qu'ils ont au plus haut degré l'amour du jardinage. C'est une vraie passion chez eux. Il faut aux plus malheureux un jardin grand comme la main, qu'ils puissent soigner le dimanche avec amour, et auquel ils puissent rêver toute la semaine. Beaucoup d'entre eux ont acheté le leur, d'autres ne sont que simples locataires. Le prix de la location varie de 5 à 15 francs par mois. Le dimanche, d'assez bonne heure, commence le départ général pour les jardins. Chaque père de famille s'avance, très proprement vêtu d'excellent drap (on est connaisseur à Sedan), et accompagné de sa femme et de tous ses enfans. Pendant toute la journée, on bêche, on plante, on sarcle. Il y a dans chaque jardin un petit berceau où se prend le repas. Le menu n'est pas brillant : de la salade, des œufs durs, des fruits dans la saison,

le tout arrosé d'assez bonne bière. Les jardins ne sont séparés que par une haie à hauteur d'appui, et d'une propriété à l'autre on échange de mutuels services. Ces détails semblent insignifians : ils ne le sont pas pour qui sait réfléchir. Ces jardins-là ont tué les cabarets; ils ont entretenu dans la population l'esprit de famille. Ils ont plus fait que toutes les exhortations pour répandre le goût et l'habitude de l'économie.

Un riche fabricant de Roubaix avait un chauffeur habile ouvrier, mais adonné à l'ivrognerie. Un jour, en sortant du cabaret, l'ivrogne fit une chute et se cassa la jambe. A peine sur son lit de douleur, l'inquiétude de l'avenir des siens le saisit. Son patron le rassura. « Je vous ferai soigner à mes frais, lui dit-il, et quant à votre famille, elle touchera tous les jeudis votre semaine, comme si vous étiez au travail. Une fois guéri, vous me rembourserez au moyen d'une retenue sur le prix de vos journées. » La maladie fut longue, et le remboursement dura un an. Comme le salaire était assez élevé, la famille put vivre, à force d'économie, avec la part qui lui restait. Pendant ce temps, l'ouvrier s'abstint du cabaret, travailla constamment, vécut en bon père de famille. L'année finie, le patron lui proposa de persévérer deux ans encore. « Vous épargnerez douze cents francs, lui dit-il; c'est le prix de la maison que je vous loue : dans deux ans, vous serez chez vous, vous serez un propriétaire. » L'ouvrier consentit; les deux années passèrent bien vite. A la première paie, après la maison soldée, on voulut donner au chauffeur la totalité de ce qu'il avait gagné dans la semaine. « Gardez, gardez, dit-il; dans quinze mois, j'aurai acheté la maison voisine. » Il a trois maisons aujourd'hui. Sa femme est marchande. L'ancien ivrogne se retirera bientôt avec une honnête aisance, presque de la richesse. La propriété a fait ce miracle.

C'est ce principe qu'ont pris pour base les fondateurs des *cités ouvrières* de Mulhouse. Entre Mulhouse et Dornach s'étend une vaste plaine, traversée par le canal qui entoure la ville. C'est là, sur la double rive du canal, à proximité des fabriques, que la société des cités ouvrières a tracé en 1854 l'enceinte de sa ville. Le terrain est parfaitement uni; les rues, pour lesquelles on n'a pas ménagé l'espace, sont tirées au cordeau. Comme chaque maison est entourée d'un jardin, l'œil aperçoit de toutes parts des arbres et des fleurs; l'air est aussi pur et circule aussi librement qu'en rase campagne. Parmi les noms de rues, on remarque avec plaisir la rue Papin, la rue Thénard, la rue Chevreul; il y a aussi la rue Kœchlin et la rue Dollfus, et en vérité c'est de toute justice. Sur la place Napoléon, située au centre, et à laquelle aboutissent les rues principales, s'élèvent deux maisons plus grandes que les autres, et qui renferment,

la première, les bains et le lavoir, la seconde, le restaurant, la boulangerie, la bibliothèque et le magasin. Une salle d'asile pouvant contenir 150 enfans s'ouvre sur l'autre rive, au carrefour formé par la rue Lavoisier et la rue Napoléon. Il n'y a pas d'école particulière, parce qu'on a jugé avec raison qu'on n'égalerait pas l'école communale, qui est une des belles institutions de Mulhouse (1). Enfin la société a consacré une de ses maisons au logement d'un médecin et d'une diaconesse (2).

Il y a deux sortes de maisons dans la cité ouvrière de Mulhouse, les unes isolées au milieu d'un jardin, les autres alignées pour former une rue; l'une de ces dernières est aménagée pour servir de logement garni aux célibataires. Les maisons de la première sorte étaient en 1860 au nombre de 139, et l'on vient d'en construire 38 nouvelles. Chacune est divisée par des murs de refend en quatre logemens semblables, qui se louent ou se vendent séparément. Tous les logemens affectés à l'habitation d'un ménage ont la même dimension, et ne diffèrent que par quelques détails insignifians de distribution intérieure (3). Les arrangemens qui dépendent des locataires ne manquent pas d'une certaine élégance. En voyant ces planchers bien frottés, ces rideaux blancs aux fenêtres, ces jolis papiers, ces meubles solides et bien entretenus, on se rappelle involontairement les misérables logemens de la Kattenbach, à Thann. Cette ville est pourtant bien voisine de la cité mulhousienne; il ne faut qu'une heure pour y aller, et de toutes les rues de la cité on aperçoit à l'horizon les montagnes couvertes de neige au pied desquelles Thann est bâtie.

Les organisateurs de cette cité de Mulhouse auraient pu sans trop de dépense rendre les maisons plus vastes; mais ils ne l'ont pas voulu, pour qu'on ne fût pas tenté de sous-louer. Il importait que

(1) Habilement dirigée par M. Riss, cette école contient 1,600 garçons et 1,200 filles. Il est sans doute inutile d'avertir que les deux sexes sont rigoureusement séparés. On compte en outre à Mulhouse 200 garçons dans les écoles libres, 300 dans les classes élémentaires de l'école professionnelle et du collége, 700 filles à l'école des sœurs.

(2) Les diaconesses protestantes remplissent des fonctions analogues à celles des sœurs de charité.

(3) Au rez-de-chaussée, deux pièces, dont l'une sert de salle à manger et de cuisine, et l'autre de chambre à coucher au père et à la mère; l'escalier est ordinairement placé dans cette seconde chambre, pour que les enfans ne puissent ni entrer ni sortir à l'insu du chef de la famille. L'étage supérieur se compose de trois chambres à coucher et d'un privé bien établi, qu'il est facile de tenir proprement. Le grenier est assez vaste, et l'on peut au besoin y ménager une petite chambre. Sous une partie du rez-de-chaussée règne un cellier voûté, qui sert en même temps de bûcher et de cave. Les fenêtres sont à deux vantaux et de belle grandeur; la principale pièce du rez-de-chaussée a deux fenêtres, qui ne prennent pas jour sur la même façade et sont disposées de façon à permettre de bien ventiler l'appartement. Tous les besoins de la famille sont prévus, tout concourt à rendre la propreté et la décence faciles. — L'architecte est M. Émile Müller.

les membres de la famille vécussent entre eux. La présence d'un étranger ôte toujours quelque chose à l'intimité du foyer (1). Au reste, chaque groupe de quatre maisons avec les jardins couvre 150 mètres carrés. Les jardins sont bien cultivés. Le travail en plein air délasse les ouvriers. C'est une émulation entre eux à qui aura les plus belles fleurs. Ils se prennent de passion pour leurs légumes et leurs plates-bandes. L'eau ne leur manque pas, et l'administration place dans chaque jardin deux arbres à fruits. M. Bernard, l'habile directeur-gérant de la cité, pense que le produit d'un jardin bien cultivé en légumes et en fruits peut être estimé à 40 francs par année.

Le prix de location des logemens d'ouvriers était très élevé dans la ville de Mulhouse et dans les faubourgs; il l'est encore malgré la construction de la cité. Une maison qui a été vendue à la criée pour expropriation, au commencement de 1859, au prix de 9,560 fr., rapporte 2,400 fr. à l'acquéreur. Lorsque les ouvriers de Mulhouse virent à la porte de la ville les maisons qu'on vient de décrire, riantes, commodes, bien situées, entourées de jardins, et qu'ils pouvaient habiter pour le même loyer, il y eut un moment d'hésitation. Ils craignirent d'être parqués, enrégimentés; ils furent surtout étonnés quand on leur parla d'acheter ces maisons. Jamais l'idée de se transformer en propriétaires ne leur était venue. La société ne leur faisait aucun mystère; elle leur disait : « Voilà mes maisons tout ouvertes; entrez-y, parcourez-les depuis le grenier jusqu'à la cave. Le terrain m'a coûté 1 franc 20 centimes le mètre; avec les constructions, le salaire de l'architecte, l'achat des matériaux, elles me reviennent, les unes à 2,400 fr., les autres à 3,000 fr.; je vous les vends pour le même prix; je ne veux rien perdre, mais je ne veux rien gagner. Vous êtes hors d'état de me payer 3,000 fr.; mais moi, société, je puis attendre. Vous verserez une première mise de 3 ou 400 francs, qui couvriront les frais de contrat et de mutation, après quoi vous me paierez 18 fr. par mois pour une maison de 2,400 fr., 23 fr. pour une maison de 3,000 fr. C'est 4 ou 5 fr. de plus que ne vous coûterait votre loyer. En continuant ce paiement pendant quatorze ans, vous aurez remboursé le prix de votre maison, vous en serez propriétaires. Non-seulement vous y demeurerez pour rien, mais vous pourrez la laisser à vos enfans, la donner ou la vendre. Vos cinq francs d'économie par mois, qui vous

(1) Les contrats de vente stipulent : 1° que l'immeuble sera laissé dans son état extérieur actuel, 2° que le jardin sera cultivé et conservé en sa nature, 3° que les clôtures seront entretenues, et que les tilleuls qui bordent les rues, quoique plantés en dedans des palissades, seront conservés, 4° que l'acquéreur ne pourra, sans l'autorisation de la société, ni revendre l'immeuble avant dix ans révolus, ni sous-louer à une seconde famille.

auraient rapporté à la caisse d'épargne moins de 1,500 fr. en quatorze ans, vous auront rapporté une maison qui vaut aujourd'hui 3,000 fr., mais qui alors en vaudra très probablement le double. Et pendant ce temps-là vous aurez été parfaitement logés, à l'abri des caprices d'un propriétaire; vous aurez joui d'un jardin qui vous aura produit de 30 à 40 francs par an, sans compter les vastes rues, les places plantées d'arbres, la salle d'asile, enfin tous ces établissemens d'utilité publique que vous n'eussiez pas rencontrés dans l'ancienne ville, et qu'on ne fait pas entrer en ligne de compte dans le prix de revient de votre maison. »

Ces raisons toutefois ne firent que lentement leur chemin dans les esprits. Il ne se présentait que peu d'acquéreurs et même peu de locataires. Enfin la lumière s'est faite : aujourd'hui non-seulement toutes les maisons non vendues sont louées, mais il y a demande de location pour les maisons qui viennent d'être terminées en 1860. Quant à la vente, elle a marché si rapidement qu'au mois de novembre 1860, sur 560 maisons bâties, il y en avait 403 de vendues. Voilà donc, au bout de six ans, 403 familles d'ouvriers de Mulhouse qui sont propriétaires de leur maison et de leur jardin ou en train de le devenir, 403 familles soustraites à ces rues malsaines et infectes, à ces chambres délabrées où tout offense les yeux et menace la santé, à ces voisinages compromettans qui obligent trop souvent l'ouvrier rangé de souffrir la compagnie d'un ivrogne, et l'honnête mère de famille d'avoir des relations avec une fille de mauvaise vie. Le père, après son travail, n'est plus obligé de choisir entre un galetas et un cabaret; il n'y a pas de cabaret dans la ville qui soit aussi gai que sa maisonnette. S'il a quelques momens à perdre avant son dîner, il donne un coup de bêche à son jardin, met un tuteur à un jeune arbre, sème un carré de légumes, arrose une plate-bande. On peut faire des projets d'amélioration, changer un papier, planter un arbre, essayer une culture nouvelle; il n'y a pas à craindre que le propriétaire mette obstacle à ces améliorations, puisque le propriétaire, c'est le père de famille. Il est doublement chez lui au milieu des siens, dans sa maison, dans leur commune maison. Quand la vieillesse sera venue et que ses bras lui refuseront le service, il ne rougira pas de vivre du salaire de ses fils, puisqu'il aura amplement payé sa dette à la famille. Il vieillira et mourra chez lui, et ses enfans, même en le nourrissant, seront toujours chez leur père. Peut-être leur laissera-t-il un autre héritage que la maison, car au bout de quatorze ans l'habitude d'épargner sera prise, et il pourra placer chaque année les 276 francs de son loyer. Héritage! Voilà un mot nouveau dans l'histoire d'une famille d'ouvriers. Oui, les enfans succéderont à leur père dans sa propriété; ils deviendront maîtres à leur tour de ce joli jardin témoin de leur enfance, de ce

foyer où leur mère leur souriait. Ils raconteront leur histoire à leurs enfans, car leur famille peut avoir une histoire à présent qu'elle est attachée à ce coin de terre. Nous voilà loin de ces nomades, de ces demi-sauvages, chassés de taudis en taudis par les exigences du propriétaire, habitués à la malpropreté, vivant séparés les uns des autres par nécessité, ne pensant à leur maison que pour se rappeler leur misère, obligés de demander au cabaret, quelquefois à l'ivrognerie, un moment de distraction et d'oubli. Cette maison est pauvre, mais c'est la *maison paternelle*, et ceux qui l'habitent et qui la possèdent ne se sentent plus étrangers au milieu de la société. Ils comprennent, pour la première fois peut-être, l'étroite parenté de la propriété et du travail.

En visitant la cité ouvrière de Mulhouse, on sent un vif désir de voir une si belle institution se propager par toute la France, et on ne peut s'empêcher d'être surpris que l'exemple donné par Mulhouse il y a déjà six ans n'ait pas encore porté de fruits ailleurs. L'agrandissement de Lille va permettre au bureau de bienfaisance de créer une cité ouvrière, et M. Dorémieux en a déjà les plans tout prêts; M. Scrive a pris les devans, on l'a vu, à moins d'une lieue de Lille. L'honneur de l'initiative en reviendra toujours à la Société industrielle de Mulhouse, et il n'y a peut-être pas d'académie en Europe qui ait déployé autant d'intelligente activité, ni rendu des services aussi éminens à la cause de l'industrie et à celle de l'humanité. C'est une association entre les premiers fabricans de l'arrondissement pour faire étudier toutes les questions industrielles sans regarder à la dépense, pour récompenser et propager les découvertes utiles, provoquer toutes les améliorations possibles dans le sort des travailleurs. Cette constante préoccupation du sort des ouvriers est le caractère propre de cette société; c'est par là qu'elle rend des services incalculables. Elle a compris et elle démontre à tous qu'un bon ouvrier est le premier facteur de la richesse nationale, et qu'en s'occupant du bien-être et de la moralisation des classes laborieuses, on fait à la fois une bonne action et un bon calcul. Mulhouse a eu le bonheur d'avoir des dynasties de fabricans; sans cela, une telle société et tout le bien qu'elle a fait auraient été impossibles. Les Dollfus, les Kœchlin, les Schlumberger, les Schwartz rendent largement à leur pays la richesse qu'il leur a donnée. Ils sont à Mulhouse ce que sont dans les Ardennes les Bacot, les Cunin-Gridaine, les Bertèche, ce qu'est Charles Kestner à Thann, ce que sont à Wesserling MM. Gros et Roman. M. Jean Dollfus en particulier peut être considéré comme le fondateur des cités ouvrières, qu'il dirige encore si habilement avec MM. Louis Huguenin et Zuber. Il ne faut pas croire qu'il n'ait pas rencontré d'objections; le bien serait trop facile à faire sans les entraves que de très honnêtes gens apportent de très bonne foi aux

meilleures entreprises. On a commencé avec soixante actions de 5,000 francs, souscrites par douze personnes qui s'imposèrent l'obligation, acceptée depuis par les nouveaux actionnaires, de ne prélever que 4 pour 100 d'intérêt et de renoncer à tout autre bénéfice (1). Le gouvernement donna 300,000 francs à la condition que la compagnie en dépenserait 900,000, qu'elle vendrait les maisons à prix de revient et ne les louerait pas au-dessus de 8 pour 100. On a créé depuis onze autres actions qui ont été souscrites par sept personnes, ce qui porte le nombre des actions à soixante et onze, le nombre des actionnaires à dix-neuf, le capital souscrit à 355,000 fr., auxquels il faut ajouter les 300,000 francs du gouvernement. Tout a été fait, et largement fait, avec des ressources si restreintes, et cependant il n'y a eu aucune perte pour les actionnaires. Ainsi voilà une grande chose faite à bon marché. L'habileté de la société a consisté à emprunter sur les maisons bâties pour en bâtir de nouvelles; elle a trouvé à Bâle des capitalistes qui lui ont avancé les trois quarts de la valeur vénale de ses maisons à 5 pour cent d'intérêt d'abord, et qui les lui avancent aujourd'hui à 4 1/2 pour 100 moyennant la garantie de M. Jean Dollfus. Pendant les cinq premières années, elle paie seulement l'intérêt des sommes prêtées, et pendant les quinze années suivantes elle en fait le remboursement par quinzièmes, de telle sorte que l'amortissement de sa dette marche parallèlement avec l'amortissement de la dette que les ouvriers acquéreurs contractent envers elle. Le crédit foncier a fait aussi une avance remboursable en trente années, aujourd'hui réduites à vingt-quatre par les paiemens déjà opérés. C'est ainsi que la société a trouvé moyen d'étendre ses opérations jusqu'à 1,600,000 fr., non compris les 300,000 fr. alloués par l'état, qui ont été employés pour des usages d'utilité générale, tels que la création de bains et lavoirs, l'éclairage au gaz, l'établissement de la place Napoléon et de vastes rues plantées d'arbres, les trottoirs, les égouts, etc. L'état s'est tenu à cette subvention; les maisons nouvellement bâties sont affranchies de l'impôt foncier pendant trois ans, mais ce dégrèvement est réglementaire; on n'a pas songé à l'étendre à l'impôt des portes et fenêtres, ce qui semblerait assez juste et aurait été facile, puisque l'état en réalité ne perd rien les trois premières années et bénéficie la quatrième.

Une amélioration bien plus importante consisterait à affranchir de tout droit de mutation les ouvriers qui se rendent acquéreurs d'une maison. La perte serait absolument insignifiante pour le trésor, qui ne fera jamais un sacrifice plus opportun ni mieux justifié. Il n'y aurait pas grand mal assurément quand il donnerait une petite prime

(1) La société mulhousienne des cités ouvrières a été constituée en juin 1853.

aux ouvriers rangés et laborieux; mais il s'agit ici d'un intérêt très général, car, en améliorant le sort des ouvriers, on rend service à l'industrie et à la société tout entière. Cette mesure rendrait inutile le premier versement exigé des acquéreurs par la compagnie, et qui sert précisément à couvrir ces droits. On croit que la possession d'une somme de 3 ou 400 francs est une garantie de la moralité de l'acquéreur, et que la compagnie, en les exigeant, écarte le danger de contracter avec des acquéreurs non sérieux. L'intérêt de la compagnie est réel; mais la garantie de 400 francs ne vaut pas celle qu'elle peut trouver dans le témoignage des patrons. C'est une erreur de croire que les ouvriers les plus riches aient plus d'ordre que les autres. Le directeur-gérant de la cité de Mulhouse, M. Bernard, a remarqué au contraire que les ouvriers pauvres sont les plus réguliers dans leurs paiemens mensuels. Une fois entrés dans la voie de l'épargne, ils comprennent très vite la transformation qu'elle doit opérer dans leur condition. Il ne faut pas d'ailleurs regarder comme insignifiante cette petite somme de 400 francs; elle est, il est vrai, bien petite, mais elle paraît immense à l'ouvrier qui la prélève sur son nécessaire et sur celui de sa famille. On doit prendre garde que le bienfait ne sera pas entier tant qu'on n'aura point rendu la propriété accessible aux ouvriers les plus pauvres.

Beaucoup d'établissemens situés loin des villes ont fait de louables efforts pour loger leurs ouvriers. Cela se comprend : un chef d'industrie réduit, par son isolement, à ses propres forces ne peut guère songer à fonder un hôpital. L'entretien d'une école est déjà pour lui une lourde charge. C'est même un des argumens dont on se sert pour réclamer, dans l'intérêt des travailleurs, la concentration sur un même point d'un grand nombre d'établissemens industriels. Cet argument n'a plus de valeur, quand la sollicitude du chef d'industrie crée un village tout exprès pour le vendre à ses ouvriers. A quoi bon un hôpital, quand il n'y a pas de malades? L'air des champs, une maison salubre, un jardin, une certaine aisance, des habitudes régulières, entretiennent autour de la fabrique une population saine et vigoureuse. Le patron, de son côté, y trouve un double profit, car il attire les ouvriers, ce qui lui est très nécessaire dans sa situation, et il les retient, ce qui est un avantage capital en industrie, car les pires ouvriers sont les nomades. De si excellens résultats ne demandent aucun sacrifice : il ne s'agit que d'une avance. Il n'y a rien de plus comfortable et de plus gai que les maisons construites par la compagnie de Baccarat dans un coin de son vaste enclos. Comme on ne pouvait pas loger treize cents ménages, les maisons ont été données par privilége aux verriers, qui sont les ouvriers d'élite de l'établissement. A la papeterie d'Essonne, les logemens ressemblent un peu plus à des chambres de caserne, mais

ils sont très salubres et bien tenus. La compagnie les loue à bas prix dès la première année; ce prix va en décroissant tous les ans; au bout de cinq ans, le logement est gratuit. C'est une excellente idée, non-seulement au point de vue de la bienfaisance, mais au point de vue d'une bonne administration. Et pourtant combien ce logement gratuit est encore loin de la maison vendue! Un ouvrier bien logé est certainement un meilleur ouvrier qu'un habitué de garni et de taverne; mais quelle différence encore entre lui et un ouvrier propriétaire!

La généralisation du système des cités ouvrières détruira une des principales objections qui s'opposent à la dispersion des établissemens industriels. Nous avons trop de cours d'eau et trop de voies ferrées pour que la question des messageries conserve l'importance qu'elle avait jadis; l'abolition du régime prohibitif, en contraignant nos industriels à se servir d'outillages de premier choix, rend la proximité des mécaniciens moins nécessaire; enfin plus l'industrie se développe, plus la vente et l'achalandage deviennent indépendans de la situation topographique de l'établissement. Il ne s'agissait donc plus, pour les maisons isolées, que de trouver le moyen d'avoir toujours un personnel suffisant. Ce moyen est trouvé : il n'y a pas à craindre que les habitans de la cité de Mulhouse quittent leur propriété pour aller vivre en nomades à Rouen ou à Lille.

La transformation des ouvriers de Mulhouse a été rapide. Ces rudes enfans de l'Alsace, devenus propriétaires par leur travail, administrent leur avoir avec une sorte d'âpreté, ne négligent rien pour l'étendre à force d'activité et d'économie, et gouvernent leur famille avec bon sens, honnêteté et fermeté. Dans tous les centres industriels où les ouvriers n'ont pas été considérés comme de pures machines à pousser la navette ou à battre l'enclume, leur esprit a contracté des habitudes sérieuses, et leur moralité s'en est heureusement ressentie. La même réforme se remarque toujours chez ceux d'entre eux qu'on appelle à exercer quelque autorité dans l'atelier, à siéger dans un conseil de prud'hommes ou même dans un simple conseil d'administration de société de secours mutuels. Ces faits ne seront pas niés par les défenseurs de la propriété et de la famille, qui ont démontré, il y a quelque dix ans, avec tant de zèle, d'éloquence et de succès, l'étroite solidarité qui unit la liberté, le travail, la propriété et les vertus domestiques.

III.

Qu'est-ce qu'un chef de famille? C'est d'abord le protecteur et le pourvoyeur de la maison; c'est aussi, au milieu des siens, la rai-

son vivante. Il faut que tout le monde se sache abrité contre toute attaque et contre le besoin par son dévouement et sa force; il faut en outre que tout le monde se sente éclairé et dirigé par lui. Il fait acte de père quand il apporte le samedi l'argent gagné par son travail, et qui pendant huit jours va donner le pain et le vêtement à la famille; mais il n'est pas chargé seulement du corps de ses enfans, il est responsable de leur âme. Jusqu'au moment où leur raison sera mûrie, c'est à lui, et à lui seul, de décider et de penser pour eux. Si son esprit n'est pas formé, s'il ne se rend point compte de ses actes, s'il est condamné par son ignorance à une minorité et à une enfance perpétuelles, comment remplira-t-il son devoir? Comment pourra-t-il inspirer autour de lui la confiance et le respect?

Pendant très longtemps, la France a été au-dessous des autres grandes nations sous le rapport de la diffusion des connaissances élémentaires. Elle tenait la tête de la civilisation par ses hommes d'élite, et elle laissait la masse de la population croupir dans l'ignorance. Un très grand nombre de nos communes manquaient d'écoles primaires, et beaucoup d'écoles étaient dirigées par des instituteurs tout à fait incapables. Les efforts tentés à diverses reprises depuis la création de l'université n'avaient abouti qu'à des résultats insignifians, quand la loi de 1833, à laquelle on ne peut songer sans un sentiment de patriotique reconnaissance, donna des écoles primaires à toutes les communes, et assura le recrutement du personnel par la fondation des écoles normales. Depuis cette époque, les progrès ont été rapides, moins rapides cependant qu'on n'était en droit de l'espérer; on n'a pas su tirer de cette grande et excellente loi tout ce qu'elle pouvait donner. En Prusse, en Hanovre, en Saxe, en Bavière, en Autriche même, les écoles sont plus fréquentées que chez nous. On peut dire qu'en Prusse l'universalité des enfans de sept à douze ans reçoit l'instruction primaire (1). Chez nous au contraire, quoique tout l monde ait pour ainsi dire une école à sa porte, et une école gratuite, on constate encore chaque année au moment du tirage au sort, avec une douloureuse surprise, que près de la moitié des jeunes soldats ne savent pas lire. Il en est de même des apprentis dans les manufactures malgré la loi sur le travail des enfans. Quelques instituteurs commettent la faute impardonnable de donner des certificats de complaisance. Les parens et les patrons se montrent indifférens. L'inspection est à peine organisée; elle ne se fait pas ou se fait mal. Dans les filatures, où le rattacheur est payé par l'ouvrier qui l'emploie, le chef de la maison ne connaît pas tou-

(1) Voyez les rapports de M. Cousin au ministre de l'instruction publique sur les écoles primaires en Prusse et en Hollande, et le livre de M. Eugène Rendu, intitulé *De l'Éducation populaire dans l'Allemagne du nord*.

jours le nom de ses apprentis, il n'exerce à leur égard aucune surveillance. Même quand on obéit à la lettre de la loi, on ne le fait pas d'une façon sérieuse; à l'heure dite, la manufacture ouvre ses portes, les apprentis envahissent l'école communale, dont ils troublent les exercices; le maître les voit venir avec chagrin, et n'interrompt pas pour eux la leçon commencée. Leur présence, dans ces conditions, n'est guère qu'une formalité; ils n'en retirent aucun profit, et nuisent aux autres élèves. Ce n'est pas avoir d'école pour les apprentis que de ne pas avoir une école, ou du moins des heures d'école pour eux seuls.

Ajoutons que ces premières connaissances ne sont si précieuses que parce qu'elles sont l'unique moyen d'en acquérir de plus étendues. Pour que les écoles primaires produisent tous leurs fruits, il faut qu'elles donnent aux enfans le goût de l'instruction et de la lecture. Deux ou trois ans passés languissamment dans une école n'aboutissent qu'à une instruction tout à fait insuffisante, si l'ouvrier n'a pas les moyens de revenir sur ce qu'on lui a enseigné et de pousser un peu au-delà. On a beaucoup fait à Paris pour favoriser la bonne volonté de ces vaillans esprits qui, au lieu de se plaindre éternellement de leur sort, sans dignité et sans justice, entreprennent de le changer, ou tout au moins de l'améliorer, en acquérant de l'instruction. Il y a dans la rue du Vertbois une école qui porte le glorieux nom de Turgot, et qui prépare les enfans d'ouvriers aux diverses carrières industrielles (1). Cette école est dirigée avec autant de zèle que de talent par M. Marguerin. Le cours normal y dure trois ans. Elle met les élèves en état d'entrer aux écoles d'arts et métiers de Châlons, Angers et Aix, à l'École Centrale, à l'École des Beaux-Arts. S'ils se consacrent immédiatement à l'industrie ou au commerce, leur aptitude spéciale ne tarde pas à leur créer de bonnes positions. Il est vrai que l'école, dont le prix est assez élevé (15 fr. par mois), n'est accessible qu'aux enfans d'ouvriers aisés; mais la ville de Paris, qui l'a fondée et qui l'entretient, y a institué cent places de boursiers. Toutes ces bourses se donnent au concours, et sont un puissant encouragement pour les élèves des écoles primaires.

Le Conservatoire des arts et métiers a aussi ce qu'il appelle sa *petite école*, où l'on enseigne le dessin, la géométrie appliquée, quelques-unes des matières du programme de l'école Turgot. Les classes d'adultes, spécialement fréquentées par des ouvriers et des employés du petit commerce, sont au nombre de trente environ

(1) On a créé récemment, passage Saint-Pierre, une école analogue pour les jeunes filles. Cette école est encore à ses débuts, mais elle ne peut manquer de rendre les plus grands services.

pour les garçons; il y en a aussi pour les filles. Elles s'ouvrent tous les soirs une heure après la sortie des ateliers. On voit là des hommes faits, en grand nombre, qui apprennent à épeler, et se montrent plus fiers de leur résolution qu'humiliés de leur ignorance. D'autres possèdent déjà tous les élémens d'une bonne instruction, et ne viennent que pour s'entretenir et se fortifier. Tout récemment des professeurs de dessin ont été adjoints à l'instituteur; ce n'est qu'un commencement, mais qui pourra avoir d'heureuses conséquences dans une ville comme Paris, où fourmillent les industries de luxe, et où la plupart des ouvriers sont nés artistes. Outre ces classes d'adultes fondées par la ville, il existe à Paris deux associations qu'on ne sait comment louer, tant elles font de bien et tant elles sont méritoires. L'une, l'*Association Polytechnique*, remonte à 1830. Elle a trois siéges dans Paris : à l'École Centrale, à l'école communale de la rue Jean-Lantier et à l'École de Médecine. L'autre, l'*Association Philotechnique*, est un démembrement de la première et ne date que de 1848; elle fait chaque soir trois cours dans le local de l'école Turgot, et un cours de dessin dans celui de l'école de la rue Sainte-Élisabeth. Un arrêté du préfet, du 7 février 1861, vient de l'autoriser à ouvrir de nouveaux cours rue des Poirées n° 1, section de la Sorbonne. Ces deux associations ont du reste le même but et le même succès. La ville et le gouvernement supportent tous les frais d'éclairage, d'affiches, etc.; quant aux fonctions des professeurs, elles sont absolument gratuites et on ne peut plus fatigantes, car chaque soir les amphithéâtres débordent. Le ministre de l'instruction publique vient en personne, chaque année, distribuer des livres, des médailles et des livrets de la caisse d'épargne aux élèves des deux associations : la distribution se fait dans la vaste enceinte du Cirque, où se pressent six mille spectateurs. Outre les cours de grammaire française, de géométrie, de dessin, de langues vivantes, professés par l'Association Polytechnique et l'Association Philotechnique, les ouvriers ont encore à Paris des cours spéciaux de dessin. Il y a d'abord celui de la rue de l'École de Médecine, qui est très ancien et excellent; le jour on y enseigne le dessin et les sciences accessoires à des jeunes gens qui se destinent à l'École des Beaux-Arts, et le soir aux adultes. C'est là qu'on a fondé en 1859 un cours de gravure sur bois, déjà en pleine prospérité. Cinq autres cours de dessin sont ouverts gratuitement tous les soirs; les ciseleurs, les graveurs sur métaux, les bijoutiers, les dessinateurs pour étoffes, les ornemanistes y affluent. Les deux plus remarquables sont peut-être ceux de M. Lequien père, rue Ménilmontant, et de M. Justin Lequien, rue de Chabrol. Les cours du Conservatoire des arts et métiers doivent être cités en dernier

lieu, à la place d'honneur; c'est la Sorbonne de l'ouvrier. Le Conservatoire est sans contredit un des plus beaux et des plus utiles établissemens de la capitale. C'est à la fois un musée industriel de premier ordre, une excellente bibliothèque, et une académie; les hommes les plus éminens y viennent faire chaque soir des leçons que les ouvriers peuvent suivre et où les savans profitent. L'auditoire de tous ces cours est plus intéressant pour certains observateurs que les sciences mêmes qui s'y enseignent. Qui ne se sentirait ému en voyant ces jeunes hommes que le travail manuel a absorbés dès leur enfance, qui mènent la dure vie de l'atelier, et qui le soir, après une journée de fatigue, viennent sur ces bancs demander à la science le plus noble des plaisirs et le plus sûr moyen d'améliorer leur condition?

Enfin, dans cette rapide revue des efforts tentés à Paris pour éclairer les masses, on ne nous pardonnerait pas d'oublier l'Orphéon. La ville envoie dans toutes les écoles communales un répétiteur de chant; elle a des inspecteurs et des directeurs de l'Orphéon, qui sont des compositeurs habiles. A certains jours, tous ces musiciens, enfans et adultes, viennent de leurs écoles ou de leurs ateliers se grouper dans un vaste amphithéâtre sous le bâton du chef d'orchestre, et alors les habitués des Italiens et de la Société des concerts entendent des chœurs chantés par des milliers de voix, qui remplissent l'âme d'un mâle enthousiasme. Et ce n'est pas seulement cette harmonie qui les enchante; ce qui les frappe surtout, c'est le peuple initié aux grandes jouissances de l'art, le peuple émancipé deux fois, par la musique et par la science.

Faut-il avouer, après cette énumération de nos richesses, que ce n'est là qu'un début? On se sent pour ainsi dire le cœur réchauffé quand on a parcouru pendant un mois toutes ces écoles du soir, quand on a vu ici de jeunes ouvriers étudiant les élémens du dessin et de l'architecture, là des hommes en cheveux gris traçant d'une main mal assurée les premières lettres de l'alphabet, ailleurs un auditoire en blouse écoutant avec avidité une grave dissertation sur la législation ou sur une théorie scientifique d'un ordre élevé. Ces amphithéâtres remplis à déborder font illusion un moment; mais en y réfléchissant qu'est-ce que cela devant l'immense population des ateliers? Quelles foules restent encore pour les bals, pour les cabarets, pour les théâtres! Combien de villes manufacturières n'ont pas même essayé de suivre le généreux exemple de la capitale! combien d'autres se sont arrêtées trop promptement après un premier essai infructueux! Ce n'est rien que de fonder des cours, il faut conquérir les premiers auditeurs. On se décourage vite, parce qu'on ne réfléchit pas que la science est pour les ouvriers un monde nou-

veau et mystérieux, dont les uns ne connaissent pas les beautés, et que les autres désespèrent de pouvoir jamais atteindre. Il est dans notre caractère national de savoir lutter contre tous les obstacles, excepté contre la solitude. Si les professeurs avaient autant de persévérance et de sang-froid qu'ils ont d'entrain et de dévouement, ils verraient les ouvriers se décider peu à peu. La curiosité les amènerait d'abord, et ils ne tarderaient pas à comprendre de quel immense intérêt est pour eux la possession d'une instruction solide. On ose dire que s'il n'y a pas de classe plus ignorante que celle des ouvriers pris en masse, il n'y en a pas à laquelle l'ignorance pèse davantage, et qui soit plus empressée de lui échapper dès qu'elle en aperçoit la possibilité. On se défie trop de leur apathie, dont on ne prend pas la peine de chercher la cause réelle. A la suite d'un accident arrivé dans un atelier de Lille par l'inexpérience d'un chauffeur, on y a fondé par souscription, il y a quelques années, un cours de physique appliquée. La plupart des souscripteurs, en donnant leur argent par bienséance, prophétisaient que le cours serait désert; la salle ne suffit plus pour contenir les auditeurs. Les fondateurs ont eu l'idée de délivrer des brevets de mécanicien; c'est à qui se présentera pour en obtenir. Bientôt les fabricans n'accepteront plus un chauffeur, s'il n'est breveté. Partout où l'on a fait appel à l'intelligence des ouvriers, ils ont répondu.

Il ne serait ni moins important ni moins facile de développer en eux le goût de la lecture en leur prêtant de bons livres. C'est ce qu'on ne fait nulle part en France. Les bibliothèques publiques sont fermées avant les ateliers, et elles ne prêtent pas de livres. On peut même dire qu'elles n'en ont pas, si ce n'est pour les savans. Les ouvriers se trouvent réduits aux cabinets de lecture, qu'ils fréquentent peu, et l'on ne saurait s'en affliger. Il a été question à plusieurs reprises de fonder des bibliothèques communales : l'intention était bonne; mais ce n'est pas à l'état de faire de pareilles entreprises, il n'y a rien de plus difficile que d'établir une bibliothèque communale qui puisse convenir également à toutes les communes de la France. D'ailleurs commande-t-on un livre? Le plus infaillible moyen de l'avoir mauvais, c'est de le faire faire sur commande. L'Angleterre, qui nous est peut-être inférieure pour la diffusion de l'instruction primaire (1), prend glorieusement sa revanche du côté des livres

(1) Dans une adresse présentée au parlement en 1850 par l'*union des écoles du Lancashire*, on lit ce qui suit : « Près de la moitié des habitans de cette grande nation ne sait ni lire ni écrire, et de l'autre moitié une grande partie ne possède que la plus misérable instruction. » M. Eugène Rendu, dans son livre sur *l'Éducation populaire en Allemagne*, évalue à un million les jeunes Anglais qui ne fréquentent pas les écoles (p. 136), et les jeunes Français à 500,000 seulement, sur une population beaucoup plus considérable.

spéciaux et des bibliothèques circulantes. Des associations locales se chargent de fournir aux ouvriers, moyennant un prix d'abonnement très peu élevé, des livres amusans et des livres instructifs (1). Les livres ne manquent pas : en France, ils manqueraient. La tâche d'écrire un livre populaire est toujours abandonnée chez nous à des écrivains sans réputation et sans talent, qui offensent les ouvriers en affichant la prétention de les instruire, ou se rendent ridicules à leurs yeux en leur empruntant leurs idées et jusqu'à leur langage. La vérité est qu'il n'y a pas d'autre précepte ici que de parler le meilleur français, et d'exprimer constamment les sentimens les plus naturels et les plus nobles. L'art d'enseigner ne consiste pas à descendre au niveau de son auditoire, mais à l'élever jusqu'à soi.

Tous ceux qui se sont occupés de l'instruction publique, et le nombre en est grand dans notre pays depuis la révolution, ont insisté sur l'importance de l'éducation des femmes; cependant c'est à peine si on découvre quelque insignifiant article sur ce point capital dans les nombreuses lois qui ont successivement régi l'instruction primaire. L'université impériale, pourtant si absorbante, ne s'était pas souciée de se charger des écoles de filles; elle les avait laissées sous la surveillance des préfets, qui naturellement ne les surveillaient pas. Une circulaire du 19 juin 1820 avait créé des dames inspectrices, dont les fonctions étaient gratuites, c'est-à-dire à peu près nulles : voilà tout ce qu'avait fait la sollicitude publique. Plus tard, on soumit les écoles de filles au même régime que les écoles de garçons, mais en exceptant les écoles tenues par des religieuses, qui continuèrent à n'être surveillées que par les autorités administratives et ecclésiastiques. Ce privilége accordé aux congrégations cessa en 1836. A partir de ce moment, les comités locaux et les comités d'arrondissement exercèrent la même autorité sur les écoles des deux sexes. Ainsi l'enseignement des filles était surveillé, mais il n'était pas organisé (2). Aucune disposition législative n'assurait le sort des institutrices et n'obligeait les communes à fonder des écoles spéciales pour les filles. La loi de 1833 est muette. Le projet présenté aux chambres par M. Guizot contenait un titre spécial qui disparut dans la discussion. L'administration se borna à permettre

(1) Ces bibliothèques populaires se sont tellement multipliées qu'il s'est fondé à Londres plusieurs sociétés dont le but est de leur fournir de bons livres à prix réduits; nous citerons entre autres : *The pure Literature Society, the Christian Knowledge, the religious tract Society.*

(2) A la vérité, on avait pourvu au recrutement du personnel. Une ordonnance royale de 1842 avait régularisé la fondation de cinq écoles normales d'institutrices. Ce chiffre s'accrut rapidement. Il y a aujourd'hui dix écoles normales et vingt-six cours normaux. Sept écoles sur dix, treize cours normaux sur vingt-six, sont tenus par des religieuses.

aux communes d'assurer un logement et un traitement aux institutrices, soit par une allocation régulière inscrite à leur budget, soit en acceptant des legs ou donations pour cette destination particulière. Enfin la loi de 1850 inaugura une ère nouvelle en rendant la création d'une école de filles obligatoire pour toutes les communes ayant 800 âmes de population agglomérée (1) : loi tardive et incomplète, qu'il faut pourtant accepter comme un bienfait ou tout au moins comme une espérance. Il est à remarquer que, d'après le texte même de la loi, le conseil académique peut autoriser l'introduction des filles dans les écoles de garçons, quel que soit d'ailleurs le chiffre de la population de la commune. Il n'a qu'à user de cette liberté pour prolonger la situation à laquelle on a voulu mettre fin, et pour rendre la loi inutile (2).

Depuis ces dernières années, le nombre des écoles de filles et des élèves qui les fréquentent a augmenté, tandis qu'un mouvement en sens inverse avait lieu dans les écoles de garçons. Néanmoins la différence en faveur des écoles de garçons est encore aujourd'hui de 470,000 élèves (3). On a peine à se rendre compte de cette infériorité de l'éducation des filles. Elles ont certainement le même droit que les garçons à recevoir l'instruction élémentaire, et l'état a les mêmes devoirs envers elles. Quand nous ne serions pas tenus par un sentiment de stricte justice à ne pas les priver du premier de tous les biens, et à ne pas les condamner, en les retenant dans l'ignorance,

(1) Sur le nombre total des institutrices, plus de 4,000 ne jouissent que d'un revenu inférieur à 400 fr. Près de 2,000 ont entre 100 et 200 fr. Le produit de la rétribution des élèves payantes est presque partout insignifiant. C'est seulement depuis la loi du 14 juin 1859 que les conseils municipaux portent la rétribution scolaire des filles à leur budget et la font recouvrer par le percepteur.

(2) La circulaire du 29 juillet 1819 avait réglé qu'aucune institutrice ne pourrait, sous quelque prétexte que ce fût, recevoir des garçons dans son école. Cette disposition réglementaire n'était guère observée, et les préfets se refusaient avec raison à en reconnaître l'importance, puisqu'on tolérait dans le même temps la présence des filles dans les écoles de garçons. S'il fallait choisir entre deux maux, il est clair qu'il y aurait plus d'inconvéniens à confier des filles à un instituteur que des garçons à une institutrice. L'administration actuelle l'a pensé, car, par un décret du 31 décembre 1853, elle a modifié l'application de la loi de 1850 en permettant de confier à des institutrices « la direction des écoles publiques communes aux enfans des deux sexes qui, d'après la moyenne des trois dernières années, ne reçoivent pas annuellement plus de 40 élèves. » Tout en approuvant cette disposition, il sera permis de dire que la séparation des sexes dans les écoles devrait être un principe absolu, et que la justice et l'intérêt de la société sont d'accord pour exiger la fondation d'une école spéciale de filles dans toutes les communes de France.

(3) L'instruction primaire est donnée en France à 1,950,000 garçons et à 1,480,000 filles : différence, 470,000. Il y a 36,300 écoles communales de garçons et 13,000 écoles communales de filles. On a remarqué en Angleterre une disproportion analogue entre les sexes. Sur 367,894 couples mariés pendant les années 1839, 1840 et 1841, 122,458 hommes et 181,378 femmes ont déclaré ne pas savoir signer.

à la plus intolérable de toutes les inégalités, l'égoïsme devrait nous apprendre à les instruire pour nous, pour notre bonheur, pour celui de nos enfans. Ces pauvres créatures, que l'on a envoyées dès l'âge de huit ans à la fabrique, et qui ne savent faire autre chose que présenter le coton à la carde ou rattacher un fil rompu, sont incapables de tenir un ménage, et bien plus incapables encore de rendre une maison agréable. Beaucoup d'entre elles ne savent pas coudre, de sorte qu'il faut que tout le monde autour d'elles soit en haillons. Elles sont hors d'état de faire le plus simple calcul, ce qui leur rend l'économie impossible, et met étrangement à l'aise la mauvaise foi des petits fournisseurs. Un peu de lecture leur procurerait un fonds de conversation pour retenir leurs maris près d'elles, tandis que l'ignorance les rend muettes, les condamne à l'impuissance. Si leurs enfans vont aux écoles, ils se sentent bien vite plus savans qu'elles, supérieurs à elles; s'ils n'y vont pas par misère ou par maladie, qui suppléera au maître? Est-ce le père, absent tout le jour? La nature a voulu que la première éducation fût l'ouvrage des femmes. Ce sont elles qui soignent le petit enfant impuissant; elles lui sourient les premières, elles lui apprennent à marcher, à bégayer, à penser. Cette première éducation, qui fait l'homme même, est surtout nécessaire à l'enfant du pauvre, jeté si jeune au milieu des difficultés de la vie, et qui, dès l'âge de huit ou neuf ans, est obligé de travailler pour son pain, de passer ses journées dans une manufacture, au milieu d'étrangers. La société sera quitte envers ce pauvre enfant, que tant de misères accablent dès le berceau, si elle lui rend sa mère.

Nous parlons de l'instruction d'une manière générale, et sans entrer dans le détail des doctrines qui devraient être inculquées aux ouvriers. C'est d'abord que l'instruction est bonne par elle-même. Elle fortifie l'esprit comme le travail et l'exercice fortifient et développent le corps. Elle inspire à celui qui la possède la confiance en ses propres forces, qui est le commencement de la virilité. Les ouvriers, dans leurs jours d'irréflexion et de colère, accusent le travail d'être une sorte d'esclavage : il n'y a d'autre esclavage que l'ignorance, car c'est être esclave que de ne pouvoir obéir qu'à la passion, et pouvoir obéir à la raison, c'est être libre, c'est être homme.

Personne ne nous soupçonnera d'être indifférent sur le fond des croyances; mais sans renoncer, pour les doctrines qui nous sont chères, au droit sacré de la propagande, nous craignons fort qu'il n'y ait plus d'apôtres. Cette société, qui périt de scepticisme, a-t-elle le droit de prêcher des croyances qu'elle a perdues ou qu'elle n'a pas encore retrouvées? De toutes les entreprises, la plus déloyale et en même temps la plus inutile est de prêcher la foi, étant incré-

dule, et de faire de Dieu un instrument de domination. Quand on aura ouvert aux ouvriers les champs sans horizon de la pensée, qui sait si ces nouveau-venus ne dépasseront pas leurs maîtres? Ils voient de plus près les rudes conditions de la vie, et dût notre délicatesse en murmurer, à force de tout pénétrer et de tout expliquer, nos savans sont peut-être devenus incapables de rien respecter et de rien croire.

Gardons-nous d'ailleurs de nous exagérer la puissance de la prédication directe. On fait quelques conversions à coups d'aumônes; reste à savoir ce qu'elles valent, et si l'aumône, qui en est la cause, n'en est pas aussi le but. La prédication directe, dogmatique, par les livres ou par la parole a rarement des effets durables; elle n'est tout au plus, et à grand'peine, qu'un auxiliaire. On est touché un moment, et le moment d'après on n'y pense plus. Telle est la légèreté humaine. Les ouvriers sont particulièrement rebelles à la morale qui leur arrive sous forme de leçon. Ils se demandent s'ils sont incapables de penser, et s'ils ont tant besoin qu'on le leur apprenne. Pauvres et aigris de leur pauvreté, ignorans et honteux de leur ignorance, ils craignent toujours d'être ou trompés ou exploités. La seule école qu'ils puissent aimer et, à vrai dire, la seule puissante et féconde école en ce monde, c'est la famille. Quand par une mâle discipline on aura donné aux ouvriers le sentiment de leur responsabilité, quand on les aura dégoûtés des joies serviles du cabaret et ramenés à la source pure et intarissable des nobles sentimens et des fortes résolutions, ils trouveront dans les enseignemens du foyer cette religion du devoir que nous n'avons, hélas! ni le droit ni la force de leur annoncer. Oui, la croyance est aussi nécessaire à l'âme de l'homme que le pain à son corps; c'est seulement quand l'homme a le sentiment du devoir, qu'il est maître de sa destinée; c'est par le devoir qu'il grandit, c'est par le devoir qu'il est consolé. En présence des affreux malheurs où languit une portion considérable de l'humanité, quand tous les efforts de la loi et de la science sont impuissans, le devoir seul est un remède égal à la profondeur du mal. Cependant, si nous voulons que le sentiment du devoir pénètre jusque dans nos os et se lie en nous aux sources mêmes de la vie, ne comptons pour cette grande cure que sur la famille. Ce n'est pas trop de cette force, qui est la plus grande des forces humaines, pour obtenir un tel résultat.

JULES SIMON.

EL CACHUPIN

SCÈNES ET RÉCIT DE LA LOUISIANE.

I.

L'hiver de 1829, qui sévit en Europe avec tant d'intensité, fit aussi sentir ses rigueurs dans le Nouveau-Monde. On vit les lacs de la Haute-Louisiane se couvrir de glace ; il neigea sur toute la contrée basse et marécageuse qui s'étend de l'embouchure de la Rivière-Rouge à la Sabine, dans les terres chaudes et profondes où l'on cultive le coton et la canne à sucre. Les magnolias qui bordent les ruisseaux et les lataniers des savanes frissonnèrent sous le givre. Engourdis par le froid, le geai bleu et le moqueur se laissèrent prendre à la main; les flamands couleur de feu s'enfuirent vers des climats plus doux, abandonnant aux cygnes et aux bernaches les grèves du Mississipi. Il faisait bon alors chasser dans les forêts : le gibier, peu farouche dans les temps ordinaires, semblait frappé de stupeur et s'apercevait à peine de la présence de l'homme; mais pour le voyageur qui avait à parcourir à cheval de grands espaces déserts, ce refroidissement inaccoutumé de la température devenait une cause de souffrance véritable. Quand on fait halte pour prendre son repas au milieu des bois, il est dur de s'asseoir sur une terre glacée; l'eau des sources, si agréable en été par sa limpidité et son extrême fraîcheur, n'est plus qu'un breuvage insipide lorsqu'il gèle et que la neige en altère la pureté. Ces observations feront sans doute sourire les touristes qui parcourent maintenant sans fatigue et avec la rapidité de la flèche l'immense territoire de l'Union; mais, il y a trente ans, les chemins de fer n'étaient pas même connus de nom, et les provinces du sud-ouest des États-Unis gardaient encore,

à quelque distance des fleuves et des rivières, leur aspect sauvage et primitif. Un silence profond régnait dans ces vastes solitudes, traversées à de rares intervalles par des caravanes de chariots. La passion des aventures et la soif des conquêtes qui devaient un jour pousser les Américains à déborder sur les territoires de leurs voisins ne se révélaient encore que par de vagues indices. La Sabine, qui sépare la Louisiane du Texas, — devenu depuis longtemps l'un des états de la confédération américaine, — formait alors la ligne de démarcation entre le Mexique et les États-Unis. Aucun pont ne reliait les deux rives de ce fleuve encaissé, rapide, roulant ses eaux limoneuses sous le sombre feuillage des arbres séculaires. On le traversait dans un grand bateau plat, — *ferry-boat*, — que manœuvraient, non sans peine, un vieux nègre aux cheveux presque blancs et une négresse plus que sexagénaire.

Par une matinée de février de l'année rigoureuse que nous venons de signaler, le vieux noir et sa compagne se tenaient, dans une immobilité parfaite, blottis au fond de leur cabane, bâtie sur la rive américaine. Grelottans et résignés, pareils à deux chats sauvages cachés dans un tronc d'arbre, ils fermaient les yeux; peut-être dormaient-ils, car depuis un quart d'heure une voix impatiente criait de l'autre bord : *O del bote!... Ferry-boat!* Et le vieux couple ne bougeait pas. A ces appels restés sans réponse succéda le bruit d'un coup de feu; cette fois le vieux nègre se leva en grommelant, et sa compagne le suivit. Leurs pieds étaient gonflés et fendus par le froid; il y avait comme des écailles rugueuses sur leurs grosses mains tuméfiées. Ils saisirent d'assez mauvaise humeur les lourdes rames du bateau, et le firent lentement avancer vers la rive mexicaine. Deux voyageurs les y attendaient, un homme et une femme, portant l'un et l'autre le costume des créoles espagnols. Le *caballero*, monté sur un beau cheval des prairies, tenait sous son bras la carabine avec laquelle il venait de faire feu pour appeler le bateau. Sa tenue était celle d'un Mexicain en voyage : mouchoir de soie noué autour de la tête, vaste chapeau de latanier, courte veste brodée, culotte de velours ouverte aux genoux, guêtres de cuir à l'andalouse, gigantesques éperons d'acier; une mante de laine à grandes raies rouges flottait sur son épaule. Quant à la *señora*, elle était si bien drapée dans son châle de soie qu'à peine distinguait-on le peigne d'écaille placé comme une couronne sur sa tête. Les traits réguliers de son visage portaient l'empreinte de la fatigue, et ses petits doigts blancs et effilés laissaient flotter les rênes de sa mule.

Dès que le bateau aborda près de lui, le cavalier mit lestement pied à terre. Il fit entrer dans le bac la mule de sa compagne, et, confiant à celle-ci la bride de son cheval, il aida la vieille négresse à manœuvrer l'aviron. La force du courant faisait dériver sur les

eaux sombres de la Sabine le lourd bateau plat; le cheval abaissait ses naseaux vers le bord pour se désaltérer, et la mule inquiète dressait ses longues oreilles.

— Ramons, ramons ferme! dit le cavalier. Ah! bonhomme, vous m'avez fait attendre bien longtemps!

— Il fait froid, répondit le vieux nègre en poussant de gros soupirs; j'étais *après* dormir...

— Y a-t-il par ici quelque hôtellerie, quelque village?

— Non, répondit le nègre; le village est bien loin. Vous trouverez d'abord les hautes terres où les blancs font du maïs, et puis après, vers la Rivière-Rouge, des habitations où les planteurs font du coton...

Ayant ainsi parlé, le vieux noir se mit à geindre de plus belle, et la négresse fit chorus avec lui. Le fait est que ces deux vieilles gens n'étaient plus de force à exercer le métier qu'on leur avait imposé, et ils n'eussent pas tardé à succomber à la peine, si la route avait été plus fréquentée. Leurs gémissemens étaient un appel pathétique à la libéralité des voyageurs, et cette fois il fut entendu. Touché de leurs efforts, le cavalier leur mit dans la main une pièce d'argent si brillante qu'ils faillirent tomber à ses genoux. La négresse aida la mule qui portait la *señora* à sortir du bac, et le nègre, comblant de bénédictions le généreux étranger, s'obstina à lui tenir l'étrier tandis qu'il se remettait en selle.

Le terrain sur lequel venaient de débarquer les deux voyageurs était couvert de gros cyprès chauves, dont les rameaux noirs et dénudés laissaient pendre comme de sombres voiles des paquets de mousse longs de deux à trois brasses. Quand il eut fait quelques pas en avant, le cavalier s'arrêta.

— Jacinta, dit-il à sa compagne, sortons au plus vite de ces terres basses et fangeuses, et gagnons ce petit tertre là-haut. Nous pourrons y faire halte et prendre quelque repos...

Le cheval, excité par l'éperon, traversa vivement les épais fourrés tout remplis de hautes herbes et de lianes entrelacées. La mule trottait aussi, évitant avec un instinct singulier les petites flaques d'eau glacée et les racines pointues des cyprès qui hérissaient le sol. Après quelques minutes de marche, les voyageurs avaient atteint un terrain plus sec, abrité du vent par un rideau d'arbustes épineux. Ils mirent pied à terre; le cavalier attacha les deux animaux aux branches basses d'un acacia, et étendit sur la terre froide la couverture de laine qui servait à garantir ses épaules contre le froid durant les marches de nuit.

— Assieds-toi là, Jacinta, dit-il à sa compagne; tu as froid, n'est-ce pas?... Laisse-moi envelopper tes petits pieds dans les plis de cette mante... Tu ne me réponds pas?... Jacinta! Jacinta!

Celle-ci baissait la tête et cachait dans ses mains les larmes qui coulaient de ses yeux. — Pauvre amie, reprit le cavalier, l'exil est dur à supporter! Au nom de leur indépendance, au nom de la liberté, les créoles du Mexique me l'ont infligé. Les fils du pays n'ont pu supporter parmi eux la présence d'un *Cachupin* (1) qui demeure fidèle à sa patrie. Eh bien! *viva España!...* Ils ne m'arracheront ni une plainte, ni une larme.

Parlant ainsi, le cavalier se redressa fièrement et se mit à rouler une cigarette entre ses doigts. Un rayon de soleil, perçant l'atmosphère brumeuse, glissa tout à coup à travers la forêt; de grands oiseaux de proie, comme s'ils se fussent éveillés subitement, s'élancèrent vers les hautes régions en poussant des cris aigus. L'hiver semblait fuir devant le printemps. Un air doux et tiède ranima instantanément la nature engourdie. La jeune femme, levant la tête à son tour, rejeta le châle de soie qui l'enveloppait, et tourna vers le cavalier son regard voilé de larmes.

— Pepo, dit-elle à voix basse, viens ici, près de moi, ne me quitte pas d'une minute;... je n'ai plus que toi sur la terre. Il y a dans ces forêts des cris d'oiseau qui me font peur...

— Écoute, Jacinta, écoute ce que je vais te dire, répondit le *Cachupin* en s'asseyant près de sa compagne. Si tu t'es imposé un sacrifice au-dessus de tes forces en suivant ton mari, si tu regrettes ton pays natal, ta famille, il est temps encore de retourner en arrière... La Sabine est là...

— Ai-je dit que je me repentais? reprit doña Jacinta. Ai-je laissé échapper une plainte?...

— Non, mais ce silence obstiné, ces larmes qui coulent de tes yeux trahissent ta douleur.

— Je souffre, répliqua la jeune femme; j'ai froid, la fatigue m'accable... Eh bien! si je veux supporter ces misères avec toi et pour toi, Pepo!...

— Tiens, Jacinta, regarde devant toi; là, à travers ces masses d'arbres, ce que tu vois, c'est la terre mexicaine, c'est ton pays, ta patrie à toi; tu ne la reverras peut-être jamais!... Là sont tes parens, tes amis, les lieux où se sont écoulées les paisibles années de ton enfance...

— Oui, j'ai tout laissé sur l'autre bord de cette rivière, je le sens; j'ai tout quitté pour te suivre, toi, à qui je me suis unie pour la vie! Pepo, Pepo!... donne-moi ta main.

Pepo prit la main de sa femme; celle-ci se jeta dans les bras de son mari en sanglotant, puis, redressant avec vivacité son front pâle:

(1) Prononcez *Catchoupine;* c'est le nom que l'on donne en Amérique aux Espagnols nés en Europe.

— Il me semble, dit-elle, qu'il n'y a plus sur la terre que toi et moi. Ce désert me plaît maintenant; nulle créature humaine ne s'y montre... Et je m'y trouve bien avec toi... Le sacrifice est accompli. Où allons-nous, que deviendrons-nous? Dieu le sait! C'est comme une vie nouvelle qui commence pour nous... Heureuse ou malheureuse, je l'accepte, Pepo, et je ne veux plus pleurer... Tiens, vois plutôt, me voilà gaie, contente...

Le cavalier pressa sur son cœur la femme dévouée qui essayait de sourire à travers ses larmes. — Tu es lasse, Jacinta, lui répondit-il; repose-toi pendant quelques instans. Tu as besoin de force pour continuer le voyage.

— Eh bien! oui, dit la jeune femme, j'essaierai de dormir, la tête sur tes genoux. Je n'ai plus froid, mon ami, le soleil me réchauffe, et ton affection me console...

Essuyant ses larmes, elle ferma les yeux et ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil doux et tranquille, car la fatigue du corps a cela de bon, qu'elle fait taire les souffrances du cœur. Pareil à la nourrice qui s'endort en berçant son enfant, le *Cachupin* était près de s'assoupir, lui aussi. Il faisait de grands efforts pour se tenir éveillé, et regardait droit devant lui les troncs d'arbres, aux formes bizarres, à travers lesquels se jouaient les rayons du soleil. A la fin, sa tête tomba sur sa poitrine, ses paupières se fermèrent, et le sommeil s'empara de lui.

II.

Tandis que le *Cachupin* et sa compagne, endormis au pied d'un arbre, en pleine forêt, oubliaient un instant leurs peines et leurs fatigues, deux yeux perçans se fixaient sur eux. Un homme de haute taille, aux traits fortement accentués, vêtu à la façon des planteurs américains, considérait attentivement le couple exilé qui se croyait seul dans ces mornes solitudes. Il montait un poney de race créole et tenait sous son bras un long fusil à deux coups; un dinde sauvage et une demi-douzaine de canards suspendus au pommeau de sa selle indiquaient assez qu'il se livrait aux plaisirs de la chasse. Pendant près d'un quart d'heure, il resta immobile, caché derrière un buisson, contemplant avec un sourire ironique le *Cachupin*, qui soutenait sur ses genoux la tête de sa femme endormie.

— En vérité, dit-il à voix basse, voilà un charmant tableau d'amour conjugal... Je suis curieux de voir le visage de la dame; il y en a de jolies dans les provinces mexicaines!

Comme il se parlait ainsi à lui-même, une troupe de daims à la peau mouchetée vint à passer par-là. Les gracieux animaux bondissaient par-dessus les buissons avec la rapidité de l'oiseau; le bruit

de leur course, si léger qu'il fût, tira le *Cachupin* de son assoupissement; il redressa la tête, et, surpris d'apercevoir un homme à cheval qui marchait vers lui :

— Jacinta, dit-il à sa femme, éveille-toi... Nous ne sommes pas seuls ici...

Elle se leva aussitôt, et une rougeur subite colora ses joues. La souffrance et la fatigue donnaient une expression de dignité à son visage délicat. L'étranger s'approcha d'elle avec un respect mêlé de surprise, la salua avec politesse, et s'adressant à son mari en langue espagnole :

— *Señor*, lui dit-il, en vous apercevant de loin tous les deux au fond de cette forêt sauvage, j'ai cru voir Adam et Ève à leur sortie de l'Éden, errant sur la terre déserte. Votre costume m'a déjà appris ce que vous êtes et d'où vous venez; plus d'un *Cachupin* a passé par ici avant vous. Si vous n'avez pas d'asile, je vous offre mon toit. Vous y serez accueilli comme des fugitifs dignes d'intérêt et de sympathie... Mon nom est John Hopwell, l'habitation que j'exploite se trouve à quelques lieues d'ici, dans les hautes terres.

A cette proposition cordiale qui lui était adressée dans un moment aussi opportun, don Pepo se sentit ému.

— Dieu bénisse celui qui nous offre l'hospitalité sur la terre étrangère! dit-il avec vivacité; ma pauvre femme est accablée de fatigue, et j'accepte pour elle, plus encore que pour moi, votre bienveillante invitation.

Il tendit la main au chasseur, qui lui présenta la sienne, et tous les trois ils se mirent en marche au trot. Doña Jacinta, remontée sur sa mule, se tenait auprès de son mari, dont les grands éperons produisaient un bruit semblable à celui d'un serpent à sonnettes agitant les anneaux de sa queue. Le poney de John Hopwell, impatient de rentrer au logis, prenait de temps à autre le petit galop; mais la main vigoureuse de son maître le modérait sans peine, et il se cabrait à tout moment en exécutant de gracieuses courbettes.

Ainsi chevauchaient au milieu des forêts américaines ces trois personnages, qui portaient chacun l'empreinte du pays qui l'avait vu naître. Dans la physionomie sévère du *Cachupin* se révélait le type castillan franc, sérieux et fier; sur le visage gracieux de doña Jacinta était répandu ce charme mystérieux particulier aux femmes créoles, et qui est comme un reflet mélancolique des solitudes du Nouveau-Monde. Quant au chasseur, il n'avait rien de l'allure vive et familière des planteurs louisianais d'origine française ; encore moins ressemblait-il aux *Yankees* établis dans les provinces du sud. Tout en lui trahissait un Anglais de pure race habitué à vivre en pays étranger, mais resté le même sous les divers climats qu'il avait parcourus. Son regard énergique semblait dominer le *Cachupin* et

effrayer un peu la jeune femme, qui n'osait se tourner vers lui. Ces trois cavaliers, tout en trottant à travers les bois, échangèrent à peine quelques paroles; quoiqu'ils suivissent la même route, leurs pensées s'égaraient dans des directions bien différentes.

Après deux heures de marche, don Pepo et doña Jacinta, guidés par John Hopwell, arrivaient devant l'habitation de ce dernier. C'était une maison construite en planches, couverte avec des écorces de cyprès et traversée dans sa longueur par un corridor spacieux. Pour la mettre à l'abri de l'invasion des reptiles, on l'avait élevée d'environ cinq pieds au-dessus du sol; une galerie en forme de balcon l'entourait des quatre côtés. Elle se trouvait située au milieu d'une vaste clairière taillée dans une épaisse forêt, où des arbres de toutes les essences, les uns morts et dépouillés, les autres pleins de vigueur et chargés de feuillage, croisaient en tous sens leurs rameaux. Sur le perron conduisant au vestibule de cette rustique demeure se tenait accoudée une jeune femme au teint douteux, aux allures molles et nonchalantes, coiffée d'un mouchoir de mousseline blanche. Son regard prit une expression de tristesse et de colère quand doña Jacinta, pour descendre de sa mule, s'appuya sur la main que Hopwell lui présentait avec une politesse cérémonieuse.

— Eh bien! Cora, cria celui-ci d'une voix forte, et le déjeuner?... Allons! fais-nous servir.

La mulâtresse alla exécuter les ordres de son maître, qui, donnant le bras à doña Jacinta, indiquait du geste à don Pepo l'entrée de la salle à manger. Des serviteurs nègres avaient emmené les chevaux et la mule; on déposa dans une chambre au fond du corridor les valises des deux voyageurs, et Hopwell fit bientôt asseoir ses hôtes devant une table copieusement servie. Bœuf fumé, tranches de venaison, vin de Bordeaux, rien ne manquait à ce repas, si ce n'est le pain, remplacé par des galettes de maïs jaunes comme de l'or. Quand on versa le café, Hopwell fit signe à Cora de se retirer, et s'adressant aux deux voyageurs :

— L'hospitalité bien entendue, leur dit-il, consiste à ne pas gêner la liberté de ses hôtes. Il y a sur mon terrain, à deux cents pas d'ici, une ancienne habitation dont je ne fais aucun usage : elle est à votre entière disposition; s'il vous convient d'y demeurer, vous n'avez qu'un mot à dire, et dès ce soir vous y serez installés aussi comfortablement qu'on peut l'être en ce pays.

La fierté du *Cachupin* se révolta d'abord à la pensée de devenir l'obligé d'un inconnu à qui il ne pouvait rendre lui-même aucun service. Cette offre si cordiale lui fit sentir plus vivement encore les misères de l'exil. Doña Jacinta semblait troublée; elle jeta un regard à son mari pour l'encourager à refuser la proposition qui lui était faite.

— Nous vous rendons grâce du fond de nos cœurs, répondit le *Cachupin*...

— C'est-à-dire que vous acceptez, interrompit Hopwell avec un sourire, et je vous en remercie.

— Mais non, reprit don Pepo; nous ne pouvons accepter vos offres, *señor* Hopwell...

— Ce sont là des formules de politesse, répondit Hopwell; restez ici quelques jours; la *señora* prendra du repos, et elle en a grand besoin; nous, nous chasserons... Allons, veuillez me suivre, et quand vous aurez vu la maisonnette qui vous attend, vous ne pourrez vous empêcher d'y fixer vos pas errans pour quelques jours au moins...

La maisonnette, meublée avec simplicité, mais très convenablement, paraissait toute prête à recevoir les hôtes que Hopwell venait y conduire. Quelques lilas de Chine revêtus de leurs premières feuilles l'ombrageaient du côté du midi; devant la porte, une allée étroite se perdait au fond de la forêt. Il y avait là du silence, du calme, cette tranquille liberté qui convient à des esprits inquiets et fatigués. Doña Jacinta se laissa choir sur un fauteuil en fermant les yeux, comme pour mieux évoquer le souvenir de la maison paternelle, et quand elle les rouvrit, Hopwell n'était plus là.

— Que veux-tu, Jacinta! dit le *Cachupin*. Puisqu'il le désire, restons ici quelques jours...

— Pepo, répondit-elle, cet homme est bon et généreux; malgré tout, j'ai peur de lui, et quand il s'agit de lui dire non, je n'ose... Mon Dieu! que je me trouve bien ici! La terre froide et humide ne vaut pas ce vieux fauteuil de cuir...

— C'est vrai, Jacinta, mais il faudra bientôt partir, entends-tu! Il est toujours triste d'être chez les autres...

Tout en parlant ainsi, le *Cachupin* et sa femme s'installèrent dans la maisonnette rustique. Ils en prenaient possession avec un véritable plaisir, parce qu'ils s'y trouvaient dans une parfaite liberté et comme chez eux; mais tandis que le couple fugitif goûtait un tranquille repos sous ce toit hospitalier, Cora la mulâtresse suivait de loin leurs mouvemens avec une inquiétude jalouse. Le soir étant venu, Hopwell se mit à se promener en fumant sur la galerie de son habitation, et ce fut alors que Cora se glissa près de lui comme une ombre.

— Maître, dit-elle à voix basse, qu'est-ce que ces gens que vous avez installés là-bas?

— Que t'importe? répondit Hopwell.

— Elle est belle, cette dame-là, reprit Cora.

— Oui, très belle...

— Mais enfin, maître, pourquoi les avez-vous logés dans la vieille habitation?

— Parce que je m'ennuie dans cette solitude, et il me convient d'avoir de la société près de moi.

— Vous vous ennuyez!... Pourquoi avez-vous renoncé à naviguer? pourquoi avez-vous vendu la goëlette?

— Parce que je ne voulais pas être suspendu par le cou au bout d'une vergue, répliqua Hopwell. La traite et la course offrent des avantages, mais elles ont leurs dangers aussi... Il faut savoir s'arrêter à temps.

— Vous avez donc rencontré ces gens-là dans la forêt en chassant?...

— La *señora* dormait, accablée de fatigue, la tête sur les genoux de son mari. En les voyant, je me suis mis à sourire; puis j'ai fait un pas en avant, et j'ai été touché de compassion. Ils avaient l'air bien misérable et aussi bien heureux! Je les ai regardés longtemps; des gens heureux!... cela ne se voit pas tous les jours!...

— Mais ces étrangers n'ont pas d'asile, reprit Cora; ce ne sont pas eux, c'est vous qui êtes heureux, maître!

— Tu crois? dit Hopwell. Avoir ses coffres remplis d'or et vivre loin du regard des hommes, au fond des forêts, sans oser se montrer dans son propre pays, tu appelles cela être heureux!... Après avoir fait la guerre à mes semblables, je la fais au gibier de ces solitudes, et puis je regarde mes noirs qui plantent du maïs!... Une belle existence, n'est-ce pas? Pendant dix ans, j'ai vécu avec des bandits; maintenant je vis avec une vingtaine d'esclaves qui ont peur de moi... Il me prend parfois envie de leur rendre la liberté à tous, de m'enfuir d'ici et de me jeter de nouveau dans les aventures...

— Et moi, maître, que deviendrais-je? demanda Cora en joignant les mains.

— Toi, reprit Hopwell; je te donne à l'instant même mille piastres, si tu les veux. Va, pars d'ici, fais-toi un sort à ta guise...

— Non, non! reprit la mulâtresse, jamais je ne vous quitterai! Quand vous me chasseriez d'ici, je ne partirais pas!... Maître, bon maître, je vous en conjure, gardez-moi toujours avec vous!... Que vous ai-je fait pour que vous me haïssiez ainsi, tout d'un coup?...

Cora s'était jetée aux genoux de son maître et baisait ses mains.

— Tu ne me comprends pas, reprit Hopwell; c'est pour ton bien que je te dis cela, et pour le mien aussi... Ce *Cachupin* et sa femme m'intéressent parce qu'ils sont fugitifs, exilés de leur pays, et moi, je suis comme eux... Ma famille m'a maudit. Si je retournais dans le comté de Galles, toutes les portes me seraient fermées...

— Pourquoi y retourneriez-vous? Ne fait-il pas bon vivre ici?... Ah! cher maître, vous êtes triste ce soir! Voulez-vous un verre de *porter?*

— Laisse-moi, Cora, j'ai besoin d'être seul.

— Ou bien un verre de ce vieux *brandy* qui vous rendait si fier, si courageux sur la côte d'Afrique?

— Tu es mon mauvais génie, Cora; va-t'en! dit impérieusement Hopwell.

— Vous êtes las de moi, n'est-ce pas? reprit la mulâtresse; les yeux languissans de l'*Espagnolette* vous ont tourné la tête...

Cora, qui redoutait la colère de son maître, disparut en prononçant ces paroles impertinentes. Resté seul sur la galerie, Hopwell continua de s'y promener, comme s'il eût été sur le pont d'un navire. Quiconque a longtemps navigué éprouve un suprême plaisir à marcher ainsi de long en large dans un étroit espace. Cette promenade monotone plonge le corps dans une sorte de sommeil; on devient pareil au somnambule qui n'a point la conscience de ce qu'il fait. On croit avoir autour de soi l'Océan sans limites, on entend bruire à ses oreilles le murmure lointain des vagues apaisées; on rêve, on se souvient, la pensée prend son vol vers l'infini. Hopwell, en proie à un accès de mélancolie profonde, demeura longtemps ainsi, arpentant à grands pas la longue galerie du haut de laquelle il dominait du regard la clairière dont son habitation formait le centre. L'obscurité de la nuit enveloppait de ténèbres tout le paysage environnant; mais, quoiqu'il ne pût rien voir, Hopwell tournait souvent la tête du côté de la maison, longtemps déserte, qui servait d'asile à ses hôtes. — Il y a là, pensait-il avec amertume, deux êtres qui s'aiment, qui souffrent l'un pour l'autre, qui marchent dans la vie sans remords, sans honte... Tels qu'ils sont, errans et fugitifs, j'en suis réduit à leur porter envie, et pourtant j'ai plus de richesse qu'il n'en faut pour combler dix familles de joie et de bonheur!... Étrange chose que l'or, convoité par qui ne l'a pas, inutile souvent à qui le possède!...

III.

Il survint quelques journées de pluie, pendant lesquelles on ne pouvait songer à se remettre en route. Le *Cachupin* et sa femme menaient une existence fort paisible dans leur rustique demeure. Chaque matin, Hopwell leur faisait porter à déjeuner, et le soir il les invitait à sa table. Doña Jacinta se remettait peu à peu des fatigues du voyage, sous l'influence d'une température plus douce. Les traces d'un hiver rigoureux disparaissaient rapidement, et huit jours à peine après les gelées on voyait les bourgeons des arbres se gonfler sous la séve. Les oiseaux chanteurs, le cardinal, le moqueur et tant d'autres volatiles au gai plumage commençaient à faire retentir la forêt de leurs accens joyeux. Il ne manquait plus que le

colibri, qui attend pour paraître l'épanouissement des fleurs, dont il aspire le suc. Déjà le caïman s'éveillait au fond des eaux; la tortue, sortant de sa longue léthargie, entreprenait ses lentes pérégrinations à travers les bois. Au bord des lacs, les aigles pêcheurs s'empressaient de préparer un asile à leurs couvées; ils passaient d'un vol rapide, apportant dans leurs becs crochus de grosses branches sèches et des racines flexibles, qu'ils disposaient en forme de nids sur la cime des platanes.

Habitué à une vie active, Hopwell avait coutume de faire chaque matin, et quel que fût le temps, une promenade à cheval. Don Pepo le *Cachupin*, moins tourmenté du besoin de se mouvoir, restait d'ordinaire accoudé à la fenêtre, près de doña Jacinta, fumant sa cigarette et savourant les douceurs du *far niente*. Courir au-devant des horizons ou les appeler à soi par la contemplation, ce sont deux manières également appréciables de s'identifier avec la nature extérieure; mais Hopwell, qui était un homme énergique, ne comprenait pas les placides allures de son hôte.

— Don Pepo, lui disait-il souvent, voulez-vous que je fasse seller votre cheval?...

— Demain, demain, répondait le *Cachupin* en souriant, et il restait à la même place, le *sombrero* rabattu sur les yeux, sa grande mante rayée jetée sur l'épaule, roulant des cigarettes. Un matin cependant il fit seller son cheval et partit avec Hopwell.

— A la bonne heure, dit celui-ci; vous vous décidez enfin à courir la forêt.

— Oui, répliqua le *Cachupin*, parce que j'ai le désir de m'entretenir avec vous, et dans cette solitude nous pourrons parler en toute liberté. Il y a longtemps déjà, monsieur Hopwell, que nous sommes chez vous...

— Longtemps!... Mais huit jours à peine...

— Enfin une semaine s'est écoulée depuis que nous sommes vos hôtes; il a cessé de pleuvoir, et le ciel a repris sa sérénité. Jacinta est parfaitement remise de ses émotions et de ses fatigues. Il faut que nous prenions congé de vous.

— Pour aller où?

— A la grâce de Dieu, dit le *Cachupin* en soupirant.

— La vie est triste ici, j'en conviens, reprit Hopwell; depuis que j'habite ces solitudes, je n'y ai passé encore que huit jours heureux...

— Mon cher hôte, répliqua le *Cachupin*, l'hospitalité est douce à offrir, je suis d'un pays où l'on sait pratiquer cette noble vertu, mais nous avons tous dans le cœur un fonds de fierté... En nous accueillant chez vous, vous avez fait votre devoir de *caballero*, et moi, je dois faire le mien en vous déclarant qu'il nous est impossible de vous être à charge plus longtemps.

— Eh bien! dit Hopwell, permettez-moi de renverser la question: je suis votre obligé, et je vous demande de prolonger près de moi votre séjour... C'est le hasard qui m'a jeté dans ces solitudes, je suis né comme vous en Europe; des étourderies de jeunesse et la passion des aventures m'en ont chassé. L'Amérique vous repousse, l'Europe vous est ouverte, don Pepo; mais moi...

— Hélas! dit le *Cachupin*, j'avais débarqué au Mexique avec l'espérance d'y faire une brillante fortune; les révolutions en ont décidé autrement. Établi au Texas, j'y avais monté une maison de commerce assez considérable, et je venais d'épouser Jacinta. Rien ne manquait à mon bonheur, lorsqu'une série de catastrophes est venue fondre sur moi. Le père de Jacinta était à la fois le propriétaire et le capitaine d'un brick de commerce qui naviguait dans le golfe du Mexique. Comme il revenait de la Nouvelle-Orléans avec une riche cargaison, il fut attaqué par des corsaires, — d'autres disent par des négriers, c'est tout un, n'est-ce pas? — et le père de ma femme, enlevé par un boulet sur la dunette de son navire, mourut avant d'avoir vu tout ce qu'il possédait passer entre les mains des brigands... Ainsi périt la *Mariposa*...

— C'était le nom du brick? demanda Hopwell en frappant avec sa cravache les hautes herbes que foulait son cheval.

— Oui, monsieur; à partir de cette fatale journée, elle a cessé d'exister pour nous, cette *Mariposa*, qui faisait la fortune de Jacinta et de son père... Il me restait mon commerce, et rien n'était perdu pour moi; mais les révolutionnaires ayant résolu de chasser les Espagnols de naissance, qui leur faisaient ombrage, j'ai dû tout quitter et m'enfuir, n'emportant rien avec moi, rien que le dernier et souverain bien que la mort seule pourra me ravir; l'épouse chérie qui a lié son sort au mien...

— C'est assez pour être heureux, dit tristement Hopwell, et je changerais mon sort contre le vôtre...

— C'est à peine si j'ai pu réaliser une somme d'environ cent onces d'or avant de partir, continua le *Cachupin*. Que ferai-je avec ce petit capital? Je ne le sais pas encore.

— Nous parlerons de cela à loisir, répondit Hopwell. Restez, restez ici, *amigo;* attendez que les événemens se dessinent, et alors vous pourrez prendre un parti.

Ainsi s'entretenaient les deux cavaliers, tandis que leurs chevaux trottaient sur l'herbe verte. Ils allaient à l'aventure, contournant de petits lacs sur lesquels des arbres gigantesques, à moitié étouffés par des lianes grosses comme des câbles, laissaient pendre leurs lourdes branches. Au bord des ruisseaux, de grands magnolias au tronc grisâtre et lisse dressaient dans les airs leurs têtes verdoyantes constellées de larges fleurs blanches comme la neige, et qui répan-

daient au loin un parfum enivrant. Les rameaux noirs des cyprès se couvraient de ces feuilles d'un vert tendre et finement découpées qui signalent dans ces climats le retour de la saison chaude. De toutes parts la séve débordait; on voyait d'heure en heure le feuillage s'épaissir et les troncs noueux disparaître sous les pousses nouvelles. Des myriades d'insectes répondaient au réveil de la végétation par un bourdonnement confus. A travers les branchages, le petit écureuil au dos gris et le gros écureuil au pelage jaune gambadaient et couraient en se jouant, sans prendre garde aux deux cavaliers, dont les chevaux, animés, eux aussi, par l'air du printemps, faisaient entendre des hennissemens sonores. De temps à autre, des chevreuils, troublés dans leur repos, se levaient par un brusque mouvement, et, prenant leur course à travers la forêt, disparaissaient, légers comme des ombres, dans la profondeur des halliers.

Dans ces grands espaces où rien ne marque les distances, on ne se promène guère sans faire quatre ou cinq lieues de chemin. Lorsqu'ils revinrent à la maison, Hopwell et le *Cachupin* n'avaient pas été absens moins de trois heures. Doña Jacinta, qui ne pouvait être séparée de son mari sans ressentir une vague inquiétude, courut précipitamment à sa rencontre.

— Monsieur Hopwell, dit-elle en s'adressant au planteur, vous m'avez gardé Pepo trop longtemps; je ne le laisserai plus aller avec vous!

— Une autre fois, *señora*, répliqua Hopwell en s'éloignant, je vous emmènerai tous les deux, et le temps passera plus vite pour chacun de nous.

— Eh bien! dit doña Jacinta à son mari, as-tu parlé du départ? Quand nous remettons-nous en route?

— J'ai parlé, mais il a évité de répondre... Ce soir, nous prendrons la parole tous les deux, et nous obtiendrons qu'il nous donne notre congé. Il serait impoli de le quitter brusquement...

Le même jour, au dîner, don Pepo et doña Jacinta entretinrent leur hôte de la résolution qu'ils avaient arrêtée. Ils voulaient partir le lendemain matin, de bonne heure.

— Attendez encore un peu, dit Hopwell; qui vous presse?... D'ailleurs je partirai peut-être avec vous; j'ai un voyage à faire...

Ces paroles arrivèrent aux oreilles de Cora, qui se tenait assise en un coin de la salle à manger, l'œil demi-clos, dans l'attitude d'une muette rêverie. Elle portait une haine violente à ces deux étrangers que son maître s'efforçait de garder près de lui. La présence de doña Jacinta dans l'habitation lui était devenue insupportable. Elle ne pouvait s'habituer à voir cette femme d'une race supérieure à la sienne, parée de toutes les grâces que la vertu ajoute à la beauté,

s'asseoir chaque jour à la table de son maître. Elle remarquait avec un chagrin jaloux que, depuis l'arrivée des deux étrangers, Hopwell n'était plus le même. Cet homme qu'elle avait connu violent, passionné, dominé par des instincts fantasques et parfois sauvages, devenait chaque jour plus sérieux et plus calme. Les accès de *spleen* auxquels il était sujet, et qu'il combattait trop souvent avec le rhum et le *whisky*, avaient fait place à des accès d'une mélancolie profonde, mais douce et résignée. Ses pensées ne suivaient donc plus leur cours habituel. Une résolution inattendue germait sans doute dans cet esprit tourmenté par le vent des passions et qui cherchait à s'apaiser. Tout changement dans la manière de vivre de Hopwell semblait à Cora un malheur irréparable, et qui eût bouleversé son existence. Aussi frémissait-elle à l'idée de voir son maître s'arracher brusquement aux solitudes paisibles dont elle partageait avec lui le charme mystérieux.

Les paroles prononcées par Hopwell allèrent donc droit au cœur de la mulâtresse. Lorsque le *Cachupin* et sa femme se furent retirés, elle s'approcha de son maître, et, comprimant à grand'peine l'émotion qui la dominait : — Maître, demanda-t-elle, pourquoi ne les laissez-vous pas partir?

— Tu le sauras quand il en sera temps, répondit Hopwell.

— Vous ne voulez donc plus rien me dire? La pauvre Cora a donc perdu toute la confiance de son maître?...

Hopwell, sans rien répondre, se promenait de long en large sur la galerie; il était pâle et agité.

— Ah! cher maître, reprit Cora, vous avez du chagrin! vous souffrez!... Depuis que ces gens-là sont ici, on ne vous reconnaît plus... Il est temps qu'ils s'en aillent, pour vous aussi bien que pour moi...

Un geste d'impatience qui échappa à Hopwell fut toute la réponse qu'obtint Cora.

— Ils sont établis ici comme chez eux, continua la mulâtresse; la *señora*, avec ses manières affectées, va et vient à travers l'habitation ni plus ni moins que si elle y était la maîtresse... Des gens de rien, qui ne possèdent pas un pouce de terrain et qui vous regardent avec des airs de grands seigneurs!...

— Tais-toi, Cora, dit Hopwell.

— Et vous êtes pour eux aux petits soins, reprit Cora, de plus en plus animée; vous, maître, vous devant qui tout le monde tremblait à bord de la goëlette, vous serez à genoux bientôt devant ce *Cachupin* et devant sa femme.

Hopwell s'arrêta et lança sur la mulâtresse des regards courroucés. — Tenez, maître, s'écria celle-ci, voici votre cravache, frappez-moi, frappez la pauvre Cora...

D'une main rapide, Hopwell avait saisi la cravache et il la tenait

levée, puis peu à peu il l'abaissa et se mit à battre doucement la poussière qui couvrait le bas de son pantalon.

— Pas un mot de réponse à mes questions, pas même des coups quand je les mérite! dit Cora d'une voix sourde. Un chien serait mieux traité...

— Cora, reprit Hopwell, va dire à mes hôtes que je veux qu'ils viennent prendre le thé avec moi; j'ai besoin de leur parler.

— Non, fit Cora en secouant la tête, non, je n'obéirai pas. — Elle se blottit dans un coin de la galerie et cacha sa tête dans ses mains. Sans rien dire de plus, Hopwell alla lui-même chercher le *Cachupin* et sa femme, et quelques minutes plus tard il revint, donnant le bras à doña Jacinta. Hopwell avait ce jour-là la gravité austère d'un *quaker* et la dignité d'un *gentleman*.

— Don Pepo, dit-il au *Cachupin*, et vous, doña Jacinta, écoutez le projet que j'ai définitivement arrêté dans mon esprit. Je puis parler à cœur ouvert et sans craindre d'être entendu de personne, puisqu'aucun de mes serviteurs ne se trouve près de nous. Il faut que je quitte ces lieux, où la vie n'est pas bonne pour moi; j'ai un passé à expier d'ailleurs... Plus tard vous saurez tout; pour aujourd'hui il me suffit de dire que je vous cède cette habitation avec tout ce qu'elle contient de terrain, au prix qu'il vous conviendra de fixer. Les noirs et tous les serviteurs de ma maison deviendront libres, et moi, libre aussi de recommencer mon existence, j'irai planter ma tente dans les solitudes de l'Australie. Tous les lieux sont bons à qui n'a plus de patrie... Ici, don Pepo, vous êtes peu éloigné de celle que vous aviez adoptée, et dans laquelle il vous sera peut-être donné de rentrer un jour. Vous, *señora*, vous pourrez conserver avec votre famille des relations suivies. La Sabine ne coule-t-elle pas tout près de mon habitation? Derrière cette rivière commence le pays qui vous a vue naître, et auquel vous ne pouvez renoncer pour toujours!

La voix vibrante de John Hopwell trahissait une volonté énergique. Ce qu'il voulait, il avait le secret de l'imposer aux autres. Quand il lui convenait de réprimer les élans de son caractère, naturellement impérieux et hautain, il conservait encore sur ceux qui l'approchaient le prestige que donne un esprit ferme et sûr de lui-même. Tandis qu'il parlait, le *Cachupin*, attentif à ses paroles, baissait la tête, et doña Jacinta, troublée au fond du cœur, tournait vers son mari des yeux humides de larmes. Il ne tenait qu'à eux d'arrêter là, à quelques lieues de la frontière, leurs pas fugitifs. L'incertitude de l'avenir, l'inquiétude du lendemain, qui causent plus d'insomnies et d'angoisses que les maux présens, s'effaçaient pour eux comme les fantômes de la nuit, qui se dissipent à l'approche

du jour. Ils éprouvaient l'un et l'autre cette surprise qui console et qui effraie en même temps, parce que l'âme humaine ne peut passer de la douleur à l'espérance sans craindre d'être dupe de quelque illusion.

Le silence que gardaient don Pepo et doña Jacinta avait toute l'éloquence d'une réponse affirmative. Hopwell le comprit ainsi, et, reprenant la parole :

— Votre acquiescement à ma proposition, ajouta-t-il, me comble de joie. Grâce au ciel, grâce à vous, je vais m'arracher à cette vie qui n'est bonne qu'à nourrir le spleen... La solitude ne vaut rien à celui qui ne trouve pas la paix au fond de son cœur... Dans deux jours, nous irons ensemble à la Nouvelle-Orléans; là, mon homme d'affaires terminera d'une façon légale et authentique le petit arrangement dont nous venons de poser les conditions.

— Qu'il en soit ainsi, *señor* Hopwell, répondit le *Cachupin*. Et, tirant de son doigt une grosse bague en or : — Acceptez, dès aujourd'hui, ce petit présent comme gage de notre reconnaissance.

Hopwell prit la bague et la regarda avec attention : on y voyait représenté un navire, toutes voiles dehors, avec cette légende : *Mariposa, Dios te guarde!* — Gardez, gardez ce joyau, qui rappelle des souvenirs douloureux, cruels, répondit John Hopwell en repoussant avec vivacité le présent que lui offrait don Pepo. Il ne m'appartient pas de le porter!

Puis, craignant d'avoir blessé son hôte par la brusquerie de son refus : — Plus tard, ajouta-t-il, quand l'affaire sera conclue et terminée, il sera temps pour nous d'échanger des présens, comme le font les diplomates après la signature d'un traité.

IV.

Si les chemins de fer n'existaient pas encore aux États-Unis à l'époque où se passèrent les événemens que nous racontons ici, depuis plusieurs années déjà les bateaux à vapeur sillonnaient les fleuves de l'Amérique du Nord. De grands *steamers* partis de la Nouvelle-Orléans commençaient à remonter les affluens du Mississipi, reliant ainsi à la capitale de la Louisiane des localités lointaines, et qui ne tardèrent pas à devenir des centres de populations d'une importance considérable. Les bateaux qui naviguaient sur la Rivière-Rouge s'arrêtaient pendant l'été et l'hiver au village d'Alexandrie, où les basses eaux, roulant sur des rocs, forment des rapides infranchissables; mais au printemps, à l'époque des crues, lorsque les neiges des Montagnes-Rocheuses, en se fondant, versent dans le lit des fleuves des torrens d'une eau jaune et bourbeuse, ils s'avan-

çaient jusqu'aux dernières habitations de la paroisse des Nachitoches. C'était au village de ce nom, situé à quinze lieues de sa demeure, que John Hopwell conduisit le *Cachupin* et doña Jacinta pour s'embarquer avec eux et gagner en quelques jours la Nouvelle-Orléans.

Quand elle vit les deux étrangers faire leurs préparatifs de départ, Cora éprouva un vif sentiment de satisfaction. La sombre tristesse qui l'accablait depuis quelques jours se dissipa tout à coup, et elle se livra aux transports d'une folle joie. Hopwell, lui aussi, paraissait plus calme; les sérieux projets qu'il allait mettre à exécution, et dont il n'avait révélé à personne toute l'étendue, occupaient son esprit. Oubliant un passé plein de souvenirs pénibles, il entrevoyait d'un œil plus serein les perspectives d'un avenir mieux réglé. Aucun des serviteurs qui l'entouraient ne soupçonnait la résolution qu'il venait de prendre. Lorsqu'il donna l'ordre de seller son cheval, Cora, ne se souvenant plus du projet de voyage dont il avait parlé deux jours auparavant, s'imagina qu'il allait tout simplement accompagner pendant quelques lieues et mettre dans leur route le *Cachupin* et doña Jacinta.

— Maître, dit-elle avec gaieté, indiquez-leur bien le chemin qu'ils ont à suivre, car s'ils se perdaient dans la forêt, ils reviendraient peut-être.

— Ils ne se perdront pas, répliqua Hopwell, sois-en sûre, je pars avec eux... Va chercher ma valise.

— Où donc allez-vous, maître?... demanda Cora avec surprise,... jusqu'au village?

— Plus loin, jusqu'à la ville... Dans quinze jours, je serai de retour ici.

Cette courte réponse plongea Cora dans de nouvelles inquiétudes. Qu'allait faire son maître à la Nouvelle-Orléans? Sans aucun doute, ce brusque départ cachait quelque mystère. En proie aux plus tristes pressentimens, elle suivit du regard les trois voyageurs qui disparaissaient sous les grands arbres de la forêt, accablant de malédictions le *Cachupin* et sa femme, et espérant toujours que son maître se retournerait vers elle pour lui adresser un geste d'adieu; mais Hopwell s'éloigna au grand trot, sans tourner la tête en arrière, et Cora, demeurée seule sur la galerie de la maison, se prit à fondre en larmes. Il lui sembla que tout était perdu pour elle. Ces belles journées de printemps, toutes remplies de chants d'oiseaux, échauffées par un soleil radieux, lui paraissaient mornes et glacées. Celui qui a le cœur blessé ne voit volontiers dans le sourire de la nature qu'une amère ironie, une insulte à sa douleur. Cette femme, habituée à céder à ses instincts violens, et dont l'esprit inculte ne pouvait s'élever au-dessus des sensations matérielles, passa tout à coup de la

tristesse à la colère. Elle se mit à fouler aux pieds les fleurs odorantes du jasmin suspendues en festons autour des arbres et à poursuivre à coups de pierre les petits oiseaux qui gazouillaient dans les bosquets. Restée seule et livrée à une oisiveté absolue, elle passait de longues heures dans le salon de son maître. Là, devant la glace, elle se coiffait de vingt manières différentes, et enroulait dans ses cheveux épais des couronnes de feuillage; puis elle dispersait ces ornemens inutiles et frappait du pied la terre, irritée de surprendre des larmes au bord de ses paupières. C'est une pauvre créature, et bien digne de pitié, qu'une femme qui n'a rien dans l'âme, rien dans l'esprit, et dont le cœur déborde!

Tandis que Cora s'abandonnait à un ennui désespéré dans cette habitation vide et silencieuse, Hopwell et ses compagnons de voyage étaient arrivés à la Nouvelle-Orléans. L'affaire qui les y avait amenés ne tarda pas à être terminée. Par un contrat en règle, Hopwell cédait à don Pepo et à sa femme doña Jacinta toute sa plantation, avec les bestiaux, les chevaux, les instrumens de labour, — tout, excepté les esclaves, — pour un prix modique, calculé sur le faible capital dont le *Cachupin* pouvait disposer. Cette vente équivalait presque à un don; cependant celui qui se défaisait de son bien sans paraître en comprendre la valeur éprouvait autant et plus de satisfaction que ceux à qui il en abandonnait la possession. Libre de quitter ce pays auquel il ne tenait plus par aucun lien, Hopwell était impatient de retourner à l'habitation, pour y mettre tout en ordre et prendre son vol vers des contrées lointaines. Il arrêta immédiatement son passage, avec don Pepo et doña Jacinta, sur un *steamer* qui devait les ramener tous les trois au lieu d'où ils étaient partis. Le Mississipi coulait alors à pleins bords, grossi par la crue du printemps. Les flots jaunes du grand fleuve baignaient le pied des digues élevées sur les deux rives pour protéger les plantations de cannes à sucre. Quelques troncs d'arbres déracinés par les eaux flottaient au courant comme des pirogues, et des hérons au dos cendré s'y tenaient immobiles, voguant au hasard, dans l'attitude de méditation propre aux grands échassiers. La fonte des neiges accumulées aux flancs des Montagnes-Rocheuses avait aussi gonflé les eaux et rendu plus rapide le cours de la Rivière-Rouge. Malgré la puissance de sa machine, le *steamer* avançait lentement; parfois il était contraint de ranger les bords de ce fleuve assez étroit, dont les forêts couvraient encore les deux rives. En maint endroit, ces forêts, baignées par les grandes eaux, prenaient l'aspect de marais fangeux; on y voyait se mouvoir, à travers les branches mortes et les lianes traînantes, de gros caïmans couverts de vase qui se chauffaient au soleil et des tortues à la face hébétée qui plongeaient pour reparaître un peu plus loin. Ces amphibies semblaient jouir

d'un complet bonheur au milieu des eaux chaudes et bourbeuses dans lesquelles ils marchaient et nageaient alternativement, usant ainsi du double privilége dont la nature les a doués en compensation de la laideur de leurs formes.

Depuis cinq jours, le *steamer* avait quitté le quai de la Nouvelle-Orléans, et depuis vingt-quatre heures il remontait le courant de la Rivière-Rouge. Quelques voyageurs armés de carabines s'amusaient à faire feu sur les animaux de toute sorte qui passaient à leur portée, d'autres jouaient aux cartes, d'autres encore fumaient sans relâche, et faisaient de fréquentes visites à la *buvette*. Il y en avait aussi qui trouvaient le moyen de remplir par de légères réfections les intervalles assez rapprochés qui séparent en Amérique les quatre repas de la journée. Le temps s'écoulait lentement, mais d'une façon assez agréable. Hopwell et le *Cachupin* se promenaient d'ordinaire sur le pont, causant ensemble avec la familiarité de deux amis, tandis que doña Jacinta, nonchalamment assise sur un banc, regardait, sans y apporter une grande attention, les points de vue variés qui s'offraient à ses regards. Il n'y avait dans le cœur de cette jeune femme, née dans les chaudes provinces du Mexique, qu'un seul sentiment, le dévouement à son mari, et l'affection qu'elle lui avait vouée l'absorbait si complétement qu'elle semblait indifférente à tout le reste. Il en est souvent ainsi dans les pays où les distractions incessantes du monde sont inconnues, et où toutes les joies se bornent à goûter la paix sous le toit conjugal. Si doña Jacinta songeait à quelque chose pendant les heures qu'elle passait ainsi sur le pont du *steamer*, c'était au repos dont elle allait jouir avec don Pepo dans les solitudes profondes qui les attendaient.

Il s'en fallait d'un jour encore que le bateau à vapeur touchât le point où il devait mettre à terre ses passagers. Malgré la difficulté de la navigation, rendue plus grande encore par la rapidité du courant à l'époque de la crue des eaux, le pilote s'était obstiné à faire route pendant la nuit. La lune brillait de tout son éclat, découpant en noir l'ombre des grands arbres et jetant sur les flots impétueux une clarté lumineuse. Les dames se retirèrent dans la cabine qui leur est réservée, les *gentlemen* allèrent, eux aussi, prendre du repos, et sur le pont il ne resta que Hopwell et le *Cachupin*. L'air étant doux et tiède, celui-ci résolut de dormir à la clarté des étoiles, enveloppé dans sa mante de laine, comme il l'avait fait si souvent dans ses voyages à travers les plaines désertes du Mexique.

— Bonne nuit, lui dit Hopwell; mon cigare est fini, je vais aller m'étendre entre les quatre planches de ma cabine, à la lueur fumeuse de la lampe.

— *Buena noche, amigo*, répondit le *Cachupin*; j'aime mieux rester ici en plein air, aux rayons de la lune. Le *Cachupin* se promena

quelque temps encore en fumant une demi-douzaine de cigarettes, puis il s'assit sur le bord du bateau, les bras croisés, la tête inclinée sur la poitrine. Peu à peu le sommeil s'empara de lui; le bateau marchait toujours, et de sa cheminée peinte en blanc s'élançait une colonne de fumée rouge qui versait sur les eaux une lueur enflammée. La violence du courant augmentait en raison du peu de largeur de la rivière; des troncs d'arbres piqués au milieu même du passage, sur quelques grèves invisibles, forçaient souvent le *steamer* à ranger le bord de très près. Dans un de ces brusques mouvemens, la proue fut rejetée contre la rive, et sans une prompte manœuvre du gouvernail, elle se fût enfoncée au milieu de la forêt à demi submergée dont l'ombre opaque dessinait le profil. Le bateau se redressa et reprit sa course en droite ligne; mais une branche perfide qui pendait sur les eaux vint balayer tout un côté du pont. Le *Cachupin*, atteint pendant son sommeil, fut renversé par-dessus le bord : il poussa un cri; mais le bruit des roues étouffa sa voix, et les vagues qu'elles soulevaient, en formant des remous, le couvrirent aussitôt. Caché par l'ombre des bois, il ne fut pas aperçu du pilote, qui interrogeait du regard l'autre côté du bateau, celui que la lune éclairait de ses rayons.

Le *Cachupin*, revenu d'un premier moment de stupeur, se mit à nager vigoureusement vers la terre, qui était presque à portée de son bras; mais le sol boueux céda sous ses pieds, et il retomba dans le courant. Dix fois de suite il essaya de s'arracher aux flots impétueux qui semblaient s'acharner à le ressaisir. Tantôt la branche qu'il attirait à lui se brisait sous sa main, tantôt ses doigts crispés cherchaient vainement à s'accrocher aux parois d'une berge escarpée; tantôt encore il s'engageait dans l'inextricable dédale d'un réseau de lianes épineuses. Pendant une demi-heure, il lutta ainsi contre les obstacles multipliés qui se dressaient devant lui. A la fin, il atteignit un endroit où la rive, doucement inclinée et couverte d'herbes, semblait un port de refuge pour un naufragé comme lui. Le *Cachupin*, à demi-mort de fatigue, s'y laissa choir et y resta étendu, sans connaissance, pendant un temps dont il ne put apprécier la durée. Il se sentait à la fois comme ressuscité et comme endormi du dernier sommeil. La fraîcheur du matin le réveilla de son engourdissement; mouillé jusqu'aux os, privé de sa mante de laine que le courant avait emportée, le *Cachupin* tremblait de tous ses membres. Il se leva et se mit à marcher sans savoir où il allait. Aucune maison ne s'offrait à ses regards, aucun sentier tracé par des pas d'homme ne lui révélait la route qu'il devait suivre. Çà et là s'ouvraient au milieu des bois de petites clairières remplies d'eau et couvertes de canards sauvages qui s'élevaient dans les airs en tournoyant et disparaissaient par-dessus la cime des

arbres. Partout s'allongeait sous ses yeux la solitude, pleine de charmes pour qui la vient chercher comme but de promenade, mais pleine d'épouvante pour celui qui s'y enfonce sans en pouvoir sortir. Pendant plusieurs heures, le *Gachupin* erra ainsi à l'aventure; la fatigue l'accablait, et l'humidité de ses vêtemens collés sur sa peau lui causait une sensation de froid insupportable. Forcé de faire halte, il s'assit au soleil dans une clairière et prêta une oreille attentive aux mille bruits de la forêt. A travers les cris des oiseaux et le murmure du vent, il crut distinguer la voix sonore d'un coq, indice certain d'une habitation humaine. Il faut avoir souffert la faim et la soif dans un désert pour comprendre l'émotion que cause au voyageur abandonné ce cri éclatant et joyeux! C'était pour le *Cachupin* une voix amie qui lui disait de reprendre courage; il l'entendit et se mit à marcher d'un pas moins incertain. Bientôt se montra à lui une maison, de pauvre apparence, habitée par une famille de *petits blancs*. La fièvre régnait dans cette demeure isolée; on y accueillit pourtant avec cordialité le *Cachupin*, dont l'état inspirait la pitié, et on pratiqua envers lui les devoirs sacrés de l'hospitalité antique.

Cependant après la chute de don Pepo le *steamer* avait continué sa course, et les passagers, profondément endormis, ne se doutaient pas qu'une branche d'arbre un peu trop inclinée sur l'eau venait d'enlever un de leurs compagnons. Quand le soleil s'éleva sur l'horizon, Hopwell fit tranquillement sa toilette et monta sur le pont. Doña Jacinta y parut bientôt, et, surprise de ne pas voir son mari, elle demanda à Hopwell : — Où donc est Pepo?

— Je suppose qu'il dort encore, *señora;* il était près de minuit quand je l'ai quitté, et il ne semblait pas disposé à descendre.

Parlant ainsi, Hopwell alla dans la grande chambre et examina les unes après les autres les couchettes où reposaient encore quelques passagers. Celle du *Cachupin* était vide; Hopwell revint seul sur le pont : — Je ne l'ai pas trouvé, *señora;* peut-être est-il allé allumer une cigarette dans la machine.

— *Jesus!* s'écria doña Jacinta; Pepo, Pepo, où es-tu?

Elle se mit à le chercher de tous les côtés, parmi les chauffeurs, et jusque dans la cale. Aucune voix ne répondait à son appel; elle ne voyait que des visages indifférens et surpris, noirs, jaunes et blancs.

— O mon Dieu, dit-elle tout à coup en se laissant tomber sur un banc, cette nuit j'ai entendu un cri, — oh! oui, je me le rappelle maintenant, — un cri navrant, un cri de détresse... C'était sa voix, c'était Pepo qui demandait du secours!... Et je me suis rendormie, croyant avoir rêvé!... Capitaine,... où est le capitaine?... Monsieur Hopwell, appelez-le, s'il vous plaît... Il faut que nous retournions en arrière, que nous retrouvions mon mari!...

Le capitaine était accouru au bruit de cette voix désolée qui ameutait tout le monde sur le pont. — Madame, répondit-il, si votre mari a gagné la terre, comme il y a tout lieu de le croire, il n'est point resté au bord de la rivière à nous attendre; si par malheur il a disparu dans le courant, nous ne pourrions plus le retrouver vivant. Dans quelques heures, nous serons rendus à notre destination, et c'est de là que vous pourrez envoyer quelqu'un à la recherche de votre mari.

Doña Jacinta restait immobile, les yeux fixés sur l'homme qui lui parlait et paraissant ne rien comprendre à sa réponse. La douleur ne raisonne pas; étourdie par le coup qui venait de la frapper, la femme du *Cachupin* se jeta aux pieds du capitaine, saisit ses mains et se prit à crier d'une voix déchirante : — Rendez-moi mon mari, monsieur le capitaine; c'est vous qui êtes le maître ici; au nom du ciel, rendez-moi Pepo!

V.

Dans l'état d'anéantissement où se trouvait doña Jacinta, Hopwell ne pouvait la laisser seule. Malgré l'ardent désir qu'il avait de se mettre lui-même à la recherche du *Cachupin*, il dut confier cette mission à un créole du village, — aujourd'hui la ville des Nachitoches, — où le *steamer* venait d'arriver. Le créole partit sur une pirogue légère et descendit rapidement la Rivière-Rouge. Avant la nuit, il dépassait l'endroit où le *Cachupin* avait été précipité dans l'eau, et il découvrait bientôt, accrochée à une touffe de joncs, la mante de laine rayée de rouge. Recueillir cette dépouille et l'apporter à ceux qui l'avaient envoyé à la recherche du *Cachupin* parut au créole le meilleur parti à prendre. Ne pouvant revenir par eau aussi vite qu'il l'eût voulu, il laissa sa pirogue amarrée devant la première habitation qu'il rencontra. Là on lui prêta un cheval, et après avoir trotté toute la nuit, il se présenta dès le matin devant Hopwell. Doña Jacinta, qui guettait avec anxiété le retour du créole, poussa des sanglots à la vue de la mante tout imprégnée des eaux de la rivière.

— *Señora*, lui dit Hopwell, rappelez-vous qu'on apporta à Jacob la tunique de Joseph teinte de sang, et pourtant ce fils tant pleuré se retrouva un jour...

— Mon Dieu! s'écria doña Jacinta en joignant les mains, vous seul savez quelles angoisses j'éprouve!... Monsieur Hopwell, je vous en conjure, dites-moi ce que je dois faire.

— Envoyer de nouveau à la recherche de don Pepo des gens intelligens et actifs, puis retourner au plus vite chez moi. La découverte de cette mante ne prouve rien.

— Vous cherchez à me tromper, monsieur Hopwell!

— Non, *señora*, non; votre mari l'aura rejetée loin de lui pour regagner plus facilement le bord...

— Vous avez peut-être raison, répondit doña Jacinta; mais j'ai beau faire effort sur moi-même, je ne puis résister aux inquiétudes qui viennent m'assaillir... Partons, si vous le voulez; marchons, la vue de ce bateau me navre de douleur...

Hopwell et doña Jacinta montèrent à cheval et partirent aussitôt; ils allaient vite, gardant un profond silence, et se livrant, chacun de son côté, à toute sorte de conjectures. Le soleil n'était pas encore couché quand ils aperçurent l'habitation, qui se dessinait au milieu de sa vaste clairière toute bordée d'arbres majestueux. Cora, qui attendait avec une impatience fébrile le retour de son maître, poussa involontairement un cri de joie quand elle entendit un cheval hennir dans la forêt. Elle s'élança pour courir au-devant de Hopwell; puis, à la vue de doña Jacinta qui le suivait, morne et abattue comme une captive, elle resta muette de surprise. Mille idées étranges traversèrent son cerveau,

— Que s'est-il donc passé? murmura-t-elle. Voilà l'*Espagnolette* qui revient seule; elle a les yeux rouges de larmes, et le *Cachupin* ne se montre pas!... Mon maître est sombre; il a sa figure des mauvais jours.

Hopwell paraissait en effet fort agité; il conduisit doña Jacinta dans la vieille habitation qu'elle avait occupée avec son mari avant le voyage, et revint chez lui presque aussitôt. Son visage trahissait autant d'inquiétude que de fatigue; il prit à la hâte quelque nourriture, et se retira dans sa chambre à coucher. Cora l'observait d'un œil attentif, cherchant à comprendre ce qui se passait en lui et n'osant lui adresser aucune question. Elle l'entendait se promener à grands pas et ranger des papiers dans son appartement, dont il avait fermé la porte sur lui. Voyant bien qu'il n'y avait rien à tirer de son maître, elle alla rôder autour de la maisonnette où doña Jacinta se tenait à genoux près de la fenêtre, le front appuyé sur ses mains et priant avec ferveur. La nuit approchait; une lueur rougeâtre éclairait de ses reflets les grands arbres de la forêt; des nuages légers et transparens, colorés par les derniers rayons du soleil, s'étendaient en lignes régulières sur l'azur du ciel; quelques colibris attardés bourdonnaient encore dans le calice des fleurs, et les lucioles commençaient à briller sous le feuillage comme des étoiles errantes. Cachée dans un bosquet, Cora regardait avec une curiosité malveillante la femme du *Cachupin*, qui mêlait à ses prières de sourds gémissemens. Elle prenait plaisir à écouter les sanglots de cette femme désolée, dont le retour mystérieux lui causait plus de colère encore

que son arrivée ne lui avait inspiré d'alarmes. Pareille au serpent dont le venin acquiert plus d'activité à mesure que la température s'élève, Cora puisait dans la chaude atmosphère de cette soirée de printemps un redoublement de haine contre la femme du *Cachupin*. Elle allait sortir de son embuscade et aborder de front doña Jacinta pour lui arracher le secret de ses larmes, quand un bruit de pas l'arrêta; elle vit son maître s'approcher et frapper à la porte de l'appartement où doña Jacinta se tenait agenouillée. Celle-ci se releva en frissonnant. — Qu'y a-t-il, monsieur Hopwell? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— *Señora,* répondit celui-ci, il n'y a encore rien de nouveau; nous ne pouvons avoir aucune nouvelle avant deux ou trois jours... Prenez courage...

— J'ai du courage plus que je ne le croyais, puisque je ne suis pas morte de douleur, répliqua la femme du *Cachupin;* mais le temps se passe, et l'espérance m'abandonne.

— Et cependant peut-être le moment est proche où vous oublierez toutes ces angoisses... Rendu à votre affection, celui que vous aimez et qui vous aime coulera ici même des jours tranquilles. Les tourmens que vous éprouvez aujourd'hui donneront plus de prix au bonheur de demain...

— Vous espérez donc encore?... dit doña Jacinta avec une sorte d'exaltation.

— Oui, j'espère, répliqua Hopwell.

— Ah! s'écria doña Jacinta, c'est que vous êtes calme, vous vous possédez, monsieur Hopwell; mais moi, j'ai la tête perdue... Que deviendrai-je, seule au monde, sans appui, sans affection?...

— Quelque chose qui arrive, soyez assurée, *señora,* que je ne vous abandonnerai pas. Cette habitation vous appartient désormais, vous y êtes chez vous; moi, je quitterai ces lieux, j'y suis décidé, mais ce ne sera qu'après que vous aurez retrouvé votre mari. Si don Pepo ne reparaît pas, je vous reconduirai moi-même au milieu de votre famille.

Ayant ainsi parlé, Hopwell se retira, et doña Jacinta, un peu plus calme, vint s'asseoir dans un fauteuil près de la fenêtre. Ses yeux se tournaient involontairement vers les sentiers de la forêt, bien que l'obscurité de la nuit ne lui permît pas de rien distinguer à cette distance. Ce fut alors que Cora sortit de sa retraite et s'approcha d'elle.

— Vous paraissez souffrante, madame, lui dit-elle d'une voix caressante; si vous avez besoin de mes services...

— Ah! vous ne pouvez rien pour moi, répondit la femme du *Cachupin;* vous ne me rendrez pas ce que j'ai perdu!...

— Qu'avez-vous donc perdu, chère madame?

— Mon mari, don Pepo!

— Vraiment! dit Cora en s'asseyant par terre aux genoux de doña Jacinta; il est perdu, don Pepo!... Quel malheur!...

— Il est tombé dans l'eau la nuit...

— Ah! pauvre madame!... Il est tombé comme ça, tout seul,... personne ne l'a vu?...

— Personne... M. Hopwell venait de le quitter...

— Ah! ah! ils étaient donc tous les deux sur le pont du bateau?... Voilà ce que c'est que d'être le mari d'une femme qui est jolie!... —Tout en parlant ainsi, Cora avait passé ses mains autour de ses genoux, et elle se balançait de droite à gauche; puis elle ajouta : — Cela devait finir ainsi!...

— Je ne vous comprends pas,... reprit doña Jacinta.

— Vous ne connaissez pas mon maître, madame; vous ne savez pas ce qu'a fait et ce que peut faire cet homme terrible que vous appelez M. Hopwell. Ce n'est pas son nom d'abord...

— Qu'importe son nom? Ce qu'il a fait, nous le savons : il nous a accueillis, il nous a traités comme des parens...

— Oui, oui,... je vous le répète, cela devait finir ainsi, je m'y attendais, moi!... Don Pepo, voyez-vous, est tombé dans la Rivière-Rouge parce que quelqu'un l'a aidé... Croyez-vous qu'un homme de l'âge de votre mari va se laisser choir par-dessus le bord comme un enfant?

— Mon Dieu! dit doña Jacinta, si elle disait la vérité...

— Et pourquoi ne dirais-je pas la vérité? Parce que je ne suis pas blanche? Mais j'ai du sang blanc dans les veines, madame!... Quand on m'a mise en vente, à quinze ans, sur le marché de la Nouvelle-Orléans, je valais mieux que bien des demoiselles de la ville, allez! Aussi mon maître m'a payée au poids de l'or!

— Laissez-moi, reprit doña Jacinta; ce que vous dites-là ne me regarde pas.

— Mais moi, ce qui vient de se passer me regarde... Mon maître a voulu se défaire du *Cachupin* pour garder sa femme... Si vous l'épousez, vous, je ne suis plus rien ici; il faudra que je sois votre humble servante, et moi, je ne veux pas l'être...

— Allez-vous-en, vous dis-je, reprit impérieusement doña Jacinta; vous venez m'insulter ici et accuser votre maître d'un crime odieux!

— Petite madame, dit Cora, qui s'était relevée, écoutez-moi, s'il vous plaît! Si mon maître a de belles manières parce qu'il appartient à une noble famille, il n'en est pas moins vrai qu'il a été négrier, corsaire, que sais-je? Il a fait bien du mal dans sa vie. Cela

ne me fait rien, à moi; j'étais aussi fière d'être à lui que s'il eût été le plus honnête homme du monde. On ne m'a jamais parlé de vertus dans mon enfance, et mon maître n'a point refait mon éducation...

— Vous êtes une mauvaise créature, reprit doña Jacinta avec indignation.

— Peut-être bien, madame, mais ce n'est pas ma faute. Depuis qu'il vous a ramassée dans la forêt, mon maître a repris ses grands airs, il m'a traitée avec dédain, et toutes ses gracieusetés ont été pour vous et pour votre mari... Pourquoi aurait-il agi de la sorte, si ce n'était pour vous tromper tous les deux?... Il était ennuyé de moi, et vous lui plaisiez! Il m'en coûte de l'avouer, mais enfin vous êtes belle, et votre mari était de trop sur la terre...

Doña Jacinta ne répondit rien; les révélations insidieuses de Cora faisaient naître dans son esprit des soupçons qu'elle cherchait vainement à écarter. L'homme en qui elle avait cru voir un généreux protecteur, un ami dévoué, n'était-il donc qu'un monstre, l'assassin de son mari? Il y avait dans les manières de Hopwell une distinction native, il appartenait évidemment à une race noble; mais n'avait-il pas parlé lui-même des étourderies de sa jeunesse? n'avait-il pas dit : « J'ai un passé à expier? » Ces réflexions plongeaient la femme du *Cachupin* dans de nouvelles angoisses; elle désespérait de nouveau du retour de son mari, et tremblait à la pensée de se trouver à la merci d'un étranger déloyal, capable de tous les crimes.

— Cora, dit-elle enfin, si vous mentez, c'est bien mal à vous... Vos paroles redoublent mes inquiétudes, et je ne me crois plus en sûreté ici...

— Madame, reprit Cora, vous me trouviez trop franche tout à l'heure quand je vous parlais de moi; pourquoi le serais-je moins en parlant de mon maître?... Il a peut-être l'intention de vivre à présent comme un quaker, mais enfin vous voilà seule avec lui, et dans l'abandon où vous êtes réduite, il faudra bien que vous l'épousiez...

— Jamais! jamais! dit la femme du *Cachupin*.

— Vous dites cela aujourd'hui; nous verrons bien dans quelque temps. Croyez-vous donc qu'il soit si facile de résister à mon maître quand il s'est mis quelque chose en tête? Son plan était irrévocablement arrêté au moment où il jetait don Pepo dans l'abîme...

— Je suis donc perdue! s'écria doña Jacinta, livrée sans défense aux entreprises d'un homme capable de tout!

— Petite madame, répliqua Cora, laissez-moi faire; s'il a son plan arrêté, j'ai le mien aussi.

Après avoir ainsi parlé, Cora disparut, laissant doña Jacinta plus tourmentée, plus désespérée qu'elle ne l'avait jamais été. La femme

du *Cachupin* passa la nuit dans les plus cruelles alarmes, seule en cette maison isolée, dont elle avait fermé toutes les portes comme si elle eût craint de s'y voir attaquée. Lorsque le lendemain matin Hopwell l'envoya prier de venir partager son déjeuner, elle refusa, alléguant qu'elle était trop souffrante. Vers midi, Hopwell alla lui rendre visite; elle resta en sa présence muette et interdite. En vain essaya-t-il de la rassurer; elle tremblait comme si elle eût été en face d'un ennemi, puis tout à coup, éclatant en sanglots :

— Monsieur, lui dit-elle, laissez-moi partir d'ici!... Faites seller ma mule, et je m'en irai seule à travers la forêt rejoindre au Mexique mes protecteurs naturels.

— Pas encore, *señora*, répondit poliment Hopwell, ce soir, demain au plus tard, nous aurons des nouvelles de don Pepo, et alors il sera temps de prendre un parti.

Hopwell se retira, surpris de ce brusque langage, dont il ne comprit pas d'abord la portée; mais après un moment de réflexion il devina que quelque soupçon avait pu se faire jour dans l'esprit tourmenté de doña Jacinta. Quoique profondément affligé de se voir en butte à une accusation terrible, il aima mieux se taire que d'entreprendre une justification qu'il jugeait inutile. Pendant toute l'après-midi, il courut à cheval par les sentiers de la forêt, espérant voir arriver quelques-uns de ceux qu'il avait envoyés à la recherche de don Pepo. Vers le soir, il revint fort inquiet de ne recevoir aucune nouvelle du *Cachupin* et décidé à se mettre en campagne dès le lendemain matin. A l'heure du dîner, il entra dans la salle à manger et s'assit devant la table que Cora venait de faire servir. Celle-ci s'empressa de lui offrir un verre de porter noir comme de l'encre, couvert d'une mousse jaune et épaisse. Il l'avala d'un trait et mangea à la hâte quelques tranches de bœuf fumé. Cora, debout dans un coin de la salle, tenait ses regards fixés sur lui; elle gagna la porte pas à pas, sans bruit, et lorsque Hopwell, pris d'une pâleur livide, se leva brusquement en criant : — Cora, que m'as-tu versé là?... — celle-ci s'éloignait rapidement du côté de la forêt.

VI.

Il y a dans les mouvemens de toute créature qui vient de commettre une action criminelle des signes manifestes de trouble et d'épouvante. Cora courut d'abord droit à la forêt; puis, effrayée de l'obscurité qui commençait à régner, elle revint se blottir près de la lisière des bois, sous un épais buisson. Elle portait la main sur son cœur pour tâcher d'en modérer les battemens; des larmes brûlantes

coulaient sur ses joues, et le regard curieux des petits oiseaux qui la considéraient attentivement à travers le feuillage lui causait un malaise insupportable. Bientôt les pas d'un cheval retentirent derrière elle; Cora trembla de tous ses membres, et elle faillit s'évanouir quand elle reconnut le *Cachupin* lui-même, qui arrivait au grand galop. Il montait un petit cheval d'emprunt si harassé, que ses quatre pieds semblaient se mouvoir par des ressorts. Dès qu'il déboucha sur la clairière, don Pepo se mit à crier de toutes ses forces : Jacinta! Jacinta!... A ce cri, répété par tous les échos de la forêt, doña Jacinta s'élança dehors. Palpitante d'émotion, elle fit quelques pas en avant; mais un tremblement nerveux s'empara de tout son corps, et elle se sentit près de défaillir. Un vague effroi comprimait les élans de son cœur; elle éprouvait cette anxiété terrible d'une âme troublée qui ne sait plus distinguer le rêve de la réalité.

— Jacinta! répéta encore le *Cachupin* en sautant à bas de son cheval, reviens à toi!... c'est moi, c'est Pepo!

Doña Jacinta laissa échapper un cri de joie, et elle se jeta dans les bras de son mari en versant des larmes.

Cora, clouée par la surprise et par la frayeur au pied du buisson qui la cachait à tous les regards, avait vu revenir à la vie et renaître au bonheur cette femme désolée dont elle s'était plu à remplir l'âme de terreur et d'inquiétudes cruelles. C'était là le premier châtiment de son crime. Puisque le mari de doña Jacinta avait reparu, à quoi lui servait d'avoir versé le poison à son maître? Si Hopwell était fatigué de la vie qu'il menait dans ces solitudes, sans autre compagnie que celle d'une femme de couleur, il devenait clair cependant que sa conduite à l'égard du *Cachupin* et de doña Jacinta ne cachait aucune intention déloyale. Ces réflexions traversèrent l'esprit borné de Cora; mais le remords ne trouva pas de place dans son âme, bouleversée par des passions tumultueuses. Pareille à la lionne mal apprivoisée qui, après avoir blessé mortellement, dans un moment de capricieuse fureur, le gardien dont elle léchait chaque jour les pieds et les mains, sort de sa cage et se sauve en rugissant, Cora, ivre de colère, se prit à fuir à travers la forêt, sans savoir où elle allait.

La nuit était venue; le *Cachupin*, étonné de n'apercevoir aucune lumière dans l'habitation de Hopwell et de ne pas l'avoir vu paraître au moment de son arrivée, s'empressa d'aller frapper à sa porte. Une voix faible lui répondit : Entrez! Il pénétra dans la salle à manger, et au milieu d'une obscurité profonde sa main rencontra la main glacée de Hopwell.

— Que se passe-t-il? qu'avez-vous? demanda le *Cachupin*.

— Appelez doña Jacinta, répondit Hopwell; il faut que je vous parle à tous les deux.

Don Pepo revint au plus vite, accompagné de doña Jacinta. Ils avaient apporté une lumière qui, en éclairant les traits livides de Hopwell, révéla la triste vérité.

— Je meurs! dit celui-ci. Où est Cora? Disparue, n'est-ce pas?... Qu'on ne la recherche pas, je lui pardonne son crime. Ne pouvant élever jusqu'à moi cette créature sauvage, je ne devais pas m'abaisser jusqu'à elle...

— Mais c'est un médecin qu'il faut appeler au plus vite! dit le *Cachupin;* on retrouvera plus tard cette odieuse femme...

— Le médecin est bien loin, reprit Hopwell, et la mort arrive à grands pas. Le poison qu'elle m'a versé vient de la côte d'Afrique; les effets en sont rapides et sans remède... Donnez-moi votre main, mon ami... Pardon, *señora,* si je vous fais assister à cette triste scène, quand vous n'avez pas même eu le temps de vous remettre de vos anxiétés... Cette habitation vous appartient déjà par contrat; au bas de l'acte, j'ai déclaré que le prix m'en a été payé d'avance. Vous êtes donc quittes envers moi. Avant votre arrivée ici, je végétais honteusement dans les habitudes d'une vie mauvaise et mal réglée, je ne sais pas même si mes intentions étaient bien loyales en vous amenant ici; mais en vous voyant au milieu de vos malheurs, heureux de l'affection qui vous unit, j'ai fait un retour sur moi-même, et j'ai compris que je faisais fausse route... Mon nom n'est pas celui que je vous ai dit; mais qu'importe? il doit rester ignoré, puisque ma famille m'a maudit... Après avoir perdu au jeu de grosses sommes, je me suis jeté dans les aventures... J'ai été négrier et corsaire à l'occasion... *Señora,* pardonnez à un moribond qui voudrait racheter ses fautes; je n'ai pas été le meurtrier de votre mari, comme vous l'avez cru peut-être... J'excuse les soupçons qui ont pu naître dans votre esprit troublé; mais c'est moi qui ai attaqué et pris la *Mariposa.* Votre père a péri dans cette lutte; c'est un malheur qu'il ne m'est pas possible de réparer. Acceptez au moins comme indemnité de la perte du navire tout ce que vous trouverez dans mes coffres. « Celui qui se sert du glaive périra par le glaive, » a dit l'Évangile; celui qui s'est longtemps joué de la vie de ses semblables devait mourir de mort violente...

Doña Jacinta, épouvantée de se trouver en face de l'homme qui avait tué son père, s'était éloignée de Hopwell avec horreur.

— *Señora,* lui dit le moribond en faisant effort pour se tourner vers elle, joindrez-vous vos malédictions à celles dont ma famille m'a accablé, et qui s'accomplissent aujourd'hui?... Les douleurs d'une âme qui n'a rien à se reprocher ne se peuvent comparer à

celles d'un cœur bourrelé de remords!... Mais le repentir est comme le feu, il peut tout purifier...

Pendant que Hopwell parlait ainsi, ses traits contractés reprenaient leur calme habituel. Les souffrances atroces contre lesquelles il avait lutté pendant une heure s'apaisaient par degrés; on eût dit qu'il cédait au besoin de dormir. Peu à peu ses yeux se fermèrent; il tomba dans un engourdissement complet; ses cheveux noirs faisaient ressortir encore la blancheur de son front, sillonné de rides précoces. La tête renversée sur son fauteuil, les jambes croisées, les bras tombans, il semblait rêver et repasser dans son souvenir les scènes du premier âge, vers lesquelles l'esprit se réfugie aux momens solennels, parce qu'elles rappellent des jours de candeur et d'innocence. Le médecin mandé par le *Cachupin* ne put arriver que le lendemain vers midi. C'était trop tard; le poison versé par Cora avait accompli son œuvre avec une effrayante rapidité. Le médecin prit la main de Hopwell, et déclara qu'il avait cessé de vivre depuis le matin.

Si le mourant avait pardonné à celle qui lui donnait la mort, la justice ne pouvait renoncer à ses poursuites. On se mit donc activement à rechercher Cora dans toutes les directions. Le vieux nègre à cheveux blancs qui stationnait avec sa compagne au bord de la Sabine pour passer les voyageurs dans son bac déclara qu'une jeune femme de couleur, presque blanche, s'était présentée pour qu'on lui fît traverser la rivière; mais il avait refusé de la conduire sur la rive mexicaine. Il devenait à peu près certain que Cora errait dans les marais qui bordent la Sabine. Après avoir battu pendant quatre ou cinq jours les terres basses couvertes de sombres cyprès, le shériff découvrit une nuée de vautours noirs qui tournoyaient dans l'espace et s'abaissaient progressivement vers le sol. C'était l'indice de la présence d'un corps mort, et le shériff se dirigea vers ce point. Un spectacle hideux frappa ses regards; un cadavre gisait sur la terre fangeuse : c'était celui de Cora, morte de faim dans ces solitudes. Des vêtemens en lambeaux couvraient à peine ce corps naguère plein de vie et de jeunesse, maintenant souillé de boue et devenu la proie des oiseaux du ciel. Son mouchoir de mousseline blanche, arraché par la serre crochue d'un vautour, était couvert de sang, et un premier coup de bec attaquait déjà cet œil noir qui lançait, quelques jours auparavant, des éclairs de passion et de fureur jalouse.

TH. PAVIE.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

VI.

DU CROISEMENT DANS LES ÊTRES ORGANISÉS.

I. — DU MÉTISSAGE ET DE L'HYBRIDATION CHEZ LES PLANTES ET CHEZ LES ANIMAUX.

L'étude précédente nous a montré combien est considérable le rôle joué dans la formation des races par la sélection naturelle ou artificielle; mais nous n'avons encore examiné que le cas où les deux parens sont de la même race (1). Or l'éleveur qui veut améliorer et diversifier ses produits, l'horticulteur qui cherche à perfectionner, à varier ses fruits et ses fleurs, ne se renferment ni l'un ni l'autre dans d'aussi étroites limites. Souvent ils empruntent le père et la mère à deux *races différentes*, souvent encore ils rapprochent et marient deux individus appartenant chacun à une *espèce distincte*; ils opèrent ainsi ce qu'on a appelé des unions croisées ou des *croisemens*. Des faits de même nature se produisent en dehors de l'action de l'homme. L'étude des phénomènes qui se manifestent alors est pour nous d'une importance capitale, et que le lecteur doit déjà pressentir. Dans aucun autre ordre de fonctions, les êtres organisés ne se rapprochent autant que dans celles qui ont la reproduction pour objet. Il y a ici non plus seulement des ressemblances générales, mais de véritables identités. On verra que l'étude de ces fonctions,

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1860, 1er et 15 janvier, 1er et 15 février 1861.

faite chez les animaux et les plantes au point de vue de la question qui nous occupe, conduit à deux résultats également importans. D'une part, elle confirme tout ce que nous avons dit de l'espèce et justifie les termes de la définition que nous avons proposée; d'autre part, elle différencie nettement l'*espèce* et la *race*, et donne le moyen de les distinguer. Ce terme de comparaison une fois acquis, l'application à l'homme en sera facile, et le lecteur jugera par lui-même laquelle des deux doctrines que nous opposons l'une à l'autre concorde avec les faits, laquelle est en opposition avec eux.

Définissons d'abord quelques termes qui vont revenir à chaque instant. — Les botanistes ont désigné depuis longtemps par le mot d'*hybride* le produit d'un croisement quelconque; mais, éclairés par l'expérience, ils ont distingué de bonne heure les *hybrides vrais* des *faux hybrides*. Tout a confirmé la justesse de cette distinction. D'autre part, les zoologistes ont généralement employé le nom de *métis*, passé aujourd'hui dans le langage des éleveurs. En conservant ces deux termes, nous en étendrons la signification aux deux règnes. Le *métis* sera l'animal ou le végétal produit par le croisement d'individus de *races différentes* (1); l'*hybride* sera l'animal ou le végétal produit par le croisement d'individus de deux *espèces différentes* (2). Ces deux sortes de croisemens seront d'ailleurs exprimés par les termes de *métissage* et d'*hybridation*, celui-ci consacré par un usage général chez les botanistes, le premier employé fréquemment par les zootechnistes, mais tous deux devant s'appliquer aux animaux aussi bien qu'aux végétaux.

Occupons-nous d'abord du métissage dans les deux règnes, et distinguons, comme lorsqu'il s'est agi de la sélection, le cas où les forces naturelles agissent seules de celui où l'intervention de l'homme joue un rôle toujours considérable et parfois prépondérant. Le métissage naturel chez les végétaux semble d'abord assez difficile à comprendre. Les plantes, les arbres sont fixés au sol, les pistils et les étamines soudés à demeure et protégés d'ordinaire par une double enveloppe (3). Il semble impossible que le mélange des races s'opère, mais des étrangers pénètrent dans ces asiles si bien clos en apparence. Le vent par exemple secoue les anthères ouvertes (4), se charge du pollen qu'elles laissent échapper, et vient le déposer sur

(1) Nos *métis* répondent aux *hybrides faux* des botanistes, aux *métis homoïdes* de M. Isidore Geoffroy.

(2) Nos *hybrides* répondent aux *hybrides vrais* des botanistes, aux *métis hybrides* de M. Isidore Geoffroy.

(3) Par les feuilles du calice et de la corolle. On sait que l'un des deux manque souvent.

(4) L'anthère est un petit sac membraneux porté à l'extrémité du *filet* de l'étamine (organe mâle), et dans lequel se développe le *pollen* ou poussière fécondante des végétaux.

des stigmates (1) auxquels il n'était pas destiné. Les insectes, surtout ceux qui vivent de butin et pénètrent jusqu'au fond des corolles pour y trouver leur propre vie, sont encore des agens très actifs de croisement. Leur corps se couvre de poussière fécondante; ils la transportent avec eux, la secouent pour ainsi dire de fleur en fleur, et si la fécondation est possible, il est clair qu'elle doit s'accomplir. Or, *de race à race*, elle n'est pas seulement possible, elle est extrêmement facile et se passe journellement sous nos yeux.

La constatation de ce fait suivit de près la découverte de l'existence des sexes chez les végétaux. Dès 1744, Linné attribua au croisement l'apparition des tulipes flambées ou panachées qui se montraient au milieu des semis de graines provenant de fleurs unicolores. Cette observation a été cent fois confirmée, non pas seulement sur la tulipe, mais sur une foule d'autres plantes. En même temps, on reconnut qu'à la suite de ces unions croisées toutes les parties de l'organisme végétal pouvaient présenter un mélange de caractères analogue à celui qu'avait trahi la coloration des tulipes. Parmi tous les exemples que nous pourrions citer ici, nous en choisirons un dû à M. Naudin, aide-naturaliste au Muséum, et qui s'est occupé depuis plusieurs années avec un remarquable succès de toutes les questions se rattachant à celle que nous traitons nous-même. Dans une seule année, cet observateur suivit avec soin le développement de plus de douze cents courges; il vit les graines extraites d'un même fruit reproduire toutes les races que renfermait le jardin livré à ses études. Or on sait combien les courges diffèrent entre elles sous le rapport de la forme, du volume, de la qualité, etc. — Certes aucun fait ne peut mieux démontrer l'égalité de l'action exercée par les poussières fécondantes de ces individus, si différens en apparence; rien ne peut mieux démontrer que *de race à race*, quelque disparates que soient les caractères acquis, la fécondation s'opère avec la même facilité qu'entre les individus le plus entièrement semblables entre eux.

Nous retrouvons exactement les mêmes circonstances dans le métissage naturel et spontané des animaux. Bien plus, facilité par la locomotion dont jouissent ces derniers, il s'accomplit journellement dans nos fermes, dans nos maisons, dans nos basses-cours, dans nos chenils, malgré les efforts et la surveillance du maître. Tous les éleveurs savent par expérience que la difficulté n'est pas de croiser les races, mais bien de les maintenir pures en empêchant le sang étranger de venir se mêler à celui que l'on préfère. Là aussi se constate bien souvent chez les mères mal gardées cette égalité d'action

(1) Le stigmate est l'extrémité du pistil (organe femelle), sur laquelle le pollen se dépose lors de la fécondation.

dont les végétaux nous ont fourni un exemple si frappant. On a vu des chiennes courtisées successivement par des mâles de diverses races mettre bas des petits qui accusaient le mélange de trois souches différentes. Tout s'était passé chez elles comme dans les courges de M. Naudin.

Il est presque inutile d'ajouter maintenant que le métissage artificiel ne présente aucune difficulté, et que les unions croisées de cette espèce, accomplies sous le contrôle de la volonté de l'homme, sont aussi sûrement fécondes que celles qu'il peut former entre individus de même race. Aussi nous bornerons-nous à rappeler qu'elles sont depuis longtemps entrées dans la pratique journalière et qu'elles constituent un des procédés le plus fréquemment employés pour améliorer, modifier, diversifier les végétaux aussi bien que les animaux sur lesquels s'exerce l'industrie humaine. Nous n'ajouterons qu'une seule remarque, dont l'importance ressortira de la comparaison avec d'autres faits. Nous avons dit dans une autre étude comment, à force de *perfectionner* une race animale ou végétale, on arrivait souvent à diminuer d'une manière sensible, parfois à éteindre complétement chez elle les facultés de reproduction. Dans ce cas, le croisement avec une race moins modifiée ravive en quelque sorte ces facultés. Par exemple, des porcs de race anglaise, importés en France, où ils avaient cessé de se reproduire après quelques générations, redevinrent féconds dès qu'on les croisa avec la race locale, plus maigre et moins précoce, mais plus robuste et moins éloignée du type primitif (1). La vigueur de l'une vint évidemment en aide à la faiblesse de l'autre. Ici encore le règne végétal présente des faits tout semblables.

En résumé, le *métissage*, c'est-à-dire le croisement entre individus de *races différentes*, est toujours facile, et les résultats en sont aussi certains que ceux de l'union des individus appartenant à la même race. Bien plus, dans certains cas, la fécondité s'accroît ou reparaît sous l'influence de ce croisement. — L'hybridation, c'est-à-dire le croisement entre individus d'*espèces différentes*, va nous montrer des faits diamétralement opposés. Voyons d'abord ce qu'elle est chez les végétaux qui se reproduisent sans l'intervention de l'homme.

Dans les champs comme dans nos jardins, les conditions générales de l'hybridation ne diffèrent pas de celles du métissage. Dans les champs mêmes, les chances de croisement semblent être bien plus multipliées entre espèces qu'entre races, car le nombre des premières qui fleurissent en même temps est infiniment supérieur à

(1) Ce fait m'a été communiqué par M. le marquis de Ginestous, président du comice agricole du Vigan.

celui des races sauvages provenant d'une seule d'entre elles, et les agens de fécondation sont les mêmes. Les abeilles et les coléoptères volent indifféremment de l'une à l'autre; pour les espèces comme pour les races, les vents secouent le pollen avec la même énergie, le répandent avec la même profusion. Par conséquent, si tout se passait *d'espèce à espèce* comme *de race à race*, les *hybrides* devraient être au moins aussi communs que les *métis*. Eh bien! en est-il ainsi? Entrons ici dans quelques détails, et le lecteur jugera par lui-même.

Sous l'influence de la magnifique découverte de l'existence des sexes dans la fleur, Linné crut voir des hybrides dans la majorité des espèces végétales : il crut en outre avoir confirmé ses idées à ce sujet par l'observation directe, et décrivit, comme autant d'hybrides résultant du croisement d'espèces actuelles, dix-sept individus; mais de Candolle, soumettant au contrôle d'une science plus avancée les faits signalés par le père de la botanique moderne, les regarda tous comme erronés, et lui-même, après avoir fait l'inventaire de tous les cas bien avérés, recueillis par les botanistes de tous pays, n'en comptait qu'environ quarante. Il est vrai, comme l'ont fait observer MM. Duchartre et Godron, à qui j'emprunte ces détails historiques, qu'à l'époque où de Candolle écrivait, on n'attachait pas aux faits d'hybridation naturelle autant d'intérêt qu'on l'a fait plus tard. Depuis lors, l'attention, de plus en plus éveillée, a amené des recherches plus actives, et aujourd'hui le nombre des cas de cette nature bien constatés s'est accru d'une manière sensible. Toutefois ce nombre est demeuré tellement restreint, que des botanistes éminens semblent admettre l'hybridation naturelle plutôt à titre de théorie que de fait expérimental.

Évidemment on ne peut tirer de ce court historique qu'une seule conclusion : c'est que les hybrides naturels sont chez les végétaux d'une rareté extrême. Que serait même une trentaine de cas recueillis dans l'espace de plus d'un siècle (1), si l'on songe à la multitude des espèces qui tous les ans fleurissent pêle-mêle, et dans les conditions les plus propres à favoriser le croisement? Que devient ce chiffre, surtout si on le met en regard de ces milliers de *métis* qui se forment constamment sous nos yeux? Constatons d'ailleurs, avec tous les botanistes, que l'hybridation naturelle n'est pas plus fréquente entre les plantes cultivées qu'entre les plantes sauvages, en sorte que nos jardins, surtout nos jardins de botanique, offrent un champ de comparaisons rigoureuses, lorsque nous opposons la fréquence des métissages à la rareté des hybridations.

(1) M. Decaisne pense que le chiffre des hybrides végétaux sérieusement constatés s'élève tout au plus à une vingtaine.

Il y a un peu plus d'intérêt à distinguer les espèces sauvages des espèces domestiques quand il s'agit des animaux. L'hybridation des premières a été longtemps niée, et l'est peut-être encore, par certains naturalistes. Toutefois M. Isidore Geoffroy, qui a cité et discuté sévèrement dans son ouvrage tous les exemples rapportés par divers auteurs, en admet un certain nombre comme bien démontrés. Or il résulte de cette discussion que la classe des oiseaux seule peut-être présente quelques cas de croisement fécond entre individus d'espèces différentes vivant en pleine liberté. M. Geoffroy, dont la parole emprunte ici une double autorité à ses études spéciales et à la tendance philosophique de ses doctrines, ne regarde comme authentique aucun des faits de cette nature signalés par divers auteurs chez les mammifères, et quant aux hybrides naturels des poissons décrits par les anciens zoologistes, ils ne sont aux yeux de M. Valenciennes que des *espèces* alors mal connues. Peut-être quelques-uns de ceux qu'on a cru trouver, en très petit nombre, chez les insectes méritent-ils de prendre place dans la science; mais M. Isidore Geoffroy regarde comme plus que douteux tout ce qui a été dit à ce sujet des mollusques (1). Aucun autre groupe du règne animal n'est indiqué comme ayant fourni des hybrides sauvages, si bien qu'en somme le chiffre des cas authentiques constatés chez les animaux est tout au plus égal à celui qu'ont présenté les végétaux.

Dès que la domestication intervient, les croisemens entre espèces différentes deviennent plus fréquens. Nous avons vu comment l'instinct et les fonctions de la reproduction étaient exaltés chez quelques-unes des races soumises par l'homme. Il n'est donc pas étrange de voir deux espèces voisines se croiser parfois, alors même que l'une d'elles seulement a subi l'action exercée par l'esclavage. C'est ainsi que nos chiens s'unissent de temps à autre au loup, nos chats à diverses espèces de chats sauvages (2), et ces unions sont fécondes. Des faits de même nature ont été maintes fois signalés chez d'autres mammifères et chez les oiseaux, mais ils se sont passés entre individus maintenus en captivité dans des ménageries, dans des volières, et rentrent par conséquent dans les cas d'hybridation artificielle, qui vont maintenant nous occuper.

De tout ce qui précède on peut conclure que, livrées à elles-mêmes, les *espèces* animales ou végétales ne se croisent que très

(1) A part toute autre considération, le témoignage de M. Isidore Geoffroy, lorsqu'il est contraire à des assertions émises au sujet de prétendus hybrides sauvages, doit avoir d'autant plus de poids, que ce savant, en rejetant les faits dont il s'agit, s'enlève en quelque sorte des armes à lui-même. Il est vrai qu'il lui en reste assez, et de bien meilleures, pour combattre les exagérations de la *doctrine positive*, contre laquelle il lutte dans cette portion de son livre.

(2) M. Isidore Geoffroy, en rappelant les faits de cette nature consignés dans les ouvrages de divers auteurs, en fait connaître de nouveaux.

rarement. L'intervention active de l'homme a considérablement multiplié ces unions; mais, chose bien remarquable, elle n'a presque pas reculé les limites de l'hybridation. Linné avait cru au croisement entre espèces de *familles* différentes. On reconnut bientôt qu'il était allé beaucoup trop loin. Dès 1761, Kœlreuter fit connaître les premiers résultats des belles recherches qu'il continua pendant vingt-sept ans, et posa les règles qu'ont de plus en plus confirmées toutes les recherches entreprises depuis lors. Or parmi les lois découvertes par Kœlreuter, il en est une qui ne souffre pas d'exception. Jamais on ne parvient à croiser des espèces appartenant à deux *familles* différentes (1). Entre *genres* différens même, l'hybridation est très rare, toujours difficile, ou même impossible dans certaines familles. Enfin il est des familles entières qui paraissent se refuser d'une manière absolue au *croisement des espèces;* nous citerons surtout celle des cucurbitacées, si bien étudiée par M. Naudin, et où nous avons constaté un *croisement de races* si facile, si universel.

Dans les genres où l'hybridation est le plus facile, lorsqu'on opère sur les espèces qui se prêtent le mieux à l'expérience, de grandes et très minutieuses précautions sont toujours nécessaires pour accroître les chances de succès. Il faut isoler absolument la fleur qui doit jouer le rôle de mère, enlever avec soin toutes les étamines avant que le pollen ne soit développé, déposer sur le pistil avec un pinceau le pollen emprunté au père et maintenir l'isolement jusqu'à ce que la réussite de l'opération soit hors de doute. En dépit de toutes ces précautions, on échoue souvent, tant il est vrai que l'hybridation, sans être complétement en dehors des lois de la nature actuelle, ne semble pouvoir se montrer qu'à titre d'exception. Deux faits généraux, bien propres à faire sentir la différence qui existe entre le *croisement des espèces* et le *croisement des races,* ressortent d'ailleurs de toutes les recherches poursuivies dans cette direction. Kœlreuter et tous ses successeurs déclarent que toute fleur ayant subi, même le moins possible, l'action du pollen de sa propre espèce devient absolument incapable d'être fécondée par un pollen étranger. Quelle différence avec l'égalité d'action que nous ont si bien montrée les pollens des *races* les plus éloignées! En outre tous les expérimentateurs s'accordent à reconnaître que, dans l'hybridation, la fécondité est toujours remarquablement diminuée, et parfois dans d'énormes proportions. Ici encore il y a opposition complète entre elle et le métissage, qui ne diminue pas, qui au contraire accroît parfois cette même fécondité.

Le croisement artificiel des *espèces* présente chez les animaux

(1) Je crois devoir rappeler aux lecteurs peu familiers avec le langage des naturalistes que les mots *famille* et *genre* sont pris ici dans un sens technique, et désignent des groupes de valeur différente dans la classification des végétaux et des animaux.

exactement les mêmes phénomènes que chez les végétaux. Chez eux aussi les faits se sont multipliés, le nombre des espèces croisées a augmenté par suite de l'intervention de l'homme, et ce résultat s'explique aisément. Ici, comme dans bien d'autres cas, l'homme n'a fait que détourner un instinct préexistant et le diriger vers le but qu'il se propose. Pour obtenir ces croisemens, on sépare les individus de même espèce et on les rapproche d'individus d'espèces différentes. Quand l'instinct de la reproduction s'éveille, il parle haut, et ce n'est pas sans raison que nos campagnards désignent par le mot significatif de *folie* l'état dans lequel se trouvent alors les animaux. Ne trouvant pas à se satisfaire normalement, cet instinct, destiné à assurer la durée des espèces, s'égare et transforme en époux même de simples compagnons de captivité. Voilà comment on a vu s'unir, par exemple, le lion et le tigre, qui, libres dans leurs déserts, n'eussent certes jamais songé à de pareils embrassemens (1). Entre espèces depuis longtemps domestiquées, entre individus élevés et nourris ensemble, la communauté d'habitudes, la familiarité journalière, favorisent la déviation. Ainsi s'expliquent certaines amours bizarres signalées par divers auteurs, et que nous avons pu nous-même constater dans un cas fort peu d'accord avec le proverbe qui fait du chien et du chat des ennemis irréconciliables.

Mais ces dernières unions sont-elles fécondes? Non, pas plus que celles que l'homme pratique entre végétaux trop éloignés. Ici comme dans le règne végétal, son intervention multiplie les cas d'hybridation, sans pour cela reculer les limites fort étroites au-delà desquelles cesse ce phénomène. M. Isidore Geoffroy a montré ce qu'il fallait penser de certains faits cités comme preuve d'un croisement entre espèces de familles différentes. Pas plus pour les animaux que pour les plantes, l'hybridation n'est encore allée jusque-là. De l'ensemble des faits réunis et discutés par le juge si compétent que je viens de citer, il résulte en outre que si les unions fécondes entre *espèces* de *genre* différent sont incontestables, elles sont néanmoins bien plus rares que les croisemens entre espèces congénères. Celles-ci elles-mêmes sont loin d'être nombreuses, surtout dans les groupes élevés. Il y a donc, sous tous les rapports, identité entre les deux règnes. Ce fait est d'autant plus remarquable que l'hybridation artificielle des animaux remonte à la plus haute antiquité, au moins pour quelques-unes de nos espèces domestiques. Le mulet était connu des Hébreux avant l'époque du roi

(1) Ces unions ont été fécondes. On cite surtout l'exemple d'un lion et d'une tigresse appartenant à une ménagerie ambulante et qui produisirent successivement cinq portées. Le père était né lui-même en captivité, et était fils d'un lion de Barbarie et d'une lionne du Sénégal. La mère était originaire de Calcutta. (*Histoire naturelle des Mammifères*, par M. Paul Gervais, professeur à la faculté des sciences de Montpellier.)

David, des Grecs dès le temps d'Homère, et les hybrides qu'enfante le croisement du bouc avec la brebis, du bélier avec la chèvre, avaient reçu des Romains des noms différens.

Un autre point de ressemblance se manifeste entre les hybridations animales et végétales dans l'incertitude des résultats, dans la diminution de la fécondité. A la ménagerie du Muséum, des singes d'espèces parfois très voisines s'unissent fréquemment entre eux, et pourtant M. Geoffroy ne compte que trois cas d'unions fécondes. — On a tenté au Muséum à diverses reprises de reproduire ces *titires* et ces *musmons* (1) que connaissaient si bien les éleveurs romains : Buffon et Daubenton en obtinrent deux exemples ; M. Isidore Geoffroy a été moins heureux, tandis que ces mêmes hybrides sont dans l'Amérique du Sud l'objet d'une industrie sur laquelle nous reviendrons. — Le croisement du lièvre et du lapin, tenté des milliers de fois, et probablement sur tous les points du globe où se rencontrent ces deux espèces, par des éleveurs aussi bien que par des savans, a constamment échoué, excepté dans deux ou trois cas, sans que rien permette de juger des conditions qui ont amené ces succès exceptionnels (2). — Tous les amateurs d'oiseaux savent combien sont irrégulières les couvées, d'ailleurs faciles à obtenir, du canari marié à notre cini ou à notre chardonneret, etc. — Une oie ordinaire croisée avec le cygne chanteur ne donna à Frédéric Cuvier qu'un seul œuf fécond sur neuf qu'elle avait pondus. — Enfin, en tenant compte de tous les faits connus, on voit qu'il n'existe peut-être que deux espèces, l'âne et le cheval, dont le croisement soit à peu près toujours et partout fécond. Ici, quelle que soit l'espèce qui fournisse le père ou la mère, le succès paraît être également assuré. Si le *bardot* fils du cheval et de l'ânesse est plus rare que le *mulet* issu de l'âne et de la jument, le fait ne doit être attribué qu'au choix de l'homme, qui ne saurait tirer du premier, toujours plus petit et plus faible, d'aussi bons services que du second.

Nous venons d'examiner, succinctement il est vrai, ce que sont chez les végétaux et les animaux le métissage et l'hybridation accom-

(1) Le premier est le fils du bouc et de la brebis, le second descend du bélier et de la chèvre.

(2) On trouvera tous les détails relatifs aux *léporides* issus de ce croisement dans une brochure où M. Broca, secrétaire général de la Société d'anthropologie, aborde avec beaucoup de savoir et d'esprit, mais dans un sens tout opposé, plusieurs des questions que nous avons traitées ici. (*Recherches sur l'Hybridité en général et sur l'Hybridité humaine en particulier.*) M. Broca donne en particulier des détails très circonstanciés sur les léporides obtenus par M. Roux, président de la Société d'agriculture de la Charente, qui a fondé sur le croisement dont nous parlons une véritable exploitation. M. Broca, qui a fait deux fois le voyage d'Angoulême pour étudier les procédés d'élevage de M. Roux, n'a d'ailleurs pas été plus heureux que la presque totalité de ses devanciers, malgré de nombreuses tentatives.

plis soit sous la seule influence des conditions normales, soit sous la direction imprimée par la volonté et l'intelligence de l'homme. Ce que nous avons dit suffit, pensons-nous, pour mettre hors de doute une grande vérité générale, à savoir que, naturel ou artificiel, chacun de ces phénomènes présente dans les deux règnes des caractères identiques et obéit aux mêmes lois. Or il existe entre les ordres de faits embrassés par l'un et par l'autre des différences profondes qu'il ne sera pas inutile de résumer. — Le *métissage*, c'est-à-dire le *croisement de race à race*, est partout et toujours facile, quelque différentes que soient les races; il s'effectue journellement entre individus entièrement livrés à eux-mêmes, et l'homme a souvent plus de peine à l'empêcher qu'à le produire. Sous son influence, la fécondité demeure régulière; elle est égale et parfois supérieure à celle qui se manifesterait dans l'union de deux individus de même race. — L'*hybridation*, c'est-à-dire le *croisement d'espèce à espèce*, est dans l'immense majorité des cas impossible, alors même que les espèces mises en rapport présentent en apparence les affinités les plus prononcées. Extrêmement rare chez les individus sauvages et libres, elle n'a guère lieu entre individus, domestiques ou captifs, qu'à l'aide de manœuvres, de procédés qui échouent fréquemment. Sous son influence, même dans les cas les plus favorables, la fécondité, à une seule exception près, devient irrégulière et se trouve diminuée dans une proportion souvent énorme. — Tels sont les résultats généraux auxquels conduit l'étude des unions croisées, considérées en elles-mêmes et dans leurs suites immédiates. A eux seuls, ces résultats fourniraient presque les moyens de reconnaître si deux individus différant plus ou moins l'un de l'autre appartiennent à deux *races* d'une même espèce ou bien à deux *espèces* distinctes. Nous allons voir cette conséquence pratique devenir bien plus évidente par l'examen des produits des croisemens.

II. — DES MÉTIS ET DES HYBRIDES CHEZ LES VÉGÉTAUX ET LES ANIMAUX.

La manière dont les caractères se transmettent au métis ou à l'hybride dans le croisement des races et des espèces, les différences qui distinguent ces deux cas ont été très diversement appréciées par les philosophes aussi bien que par les expérimentateurs. Nous pourrions opposer ici Kant à Maupertuis et à Burdach, M. Godron à Girou de Buzareingnes (1). La doctrine de Kant conduit à regarder les hybrides comme devant être nécessairement *moyens* entre les deux *espèces*; celle de Maupertuis présente ce caractère comme devant

(1) On doit à M. Isidore Geoffroy d'avoir rappelé l'attention des naturalistes et des anthropologistes sur le travail où Kant a exprimé ses idées sur cette question. — M. Prosper Lucas a discuté l'opinion de Maupertuis.

être attribué aux *métis* des races les plus voisines possible, et à plus forte raison aux métis de variétés. Ce désaccord nous apprend à lui seul que des deux parts on s'est laissé aller à des exagérations. Sans entrer dans des détails qui nous entraîneraient beaucoup trop loin, nous dirons que l'ensemble des faits très nombreux signalés par une foule d'auteurs conduit à adopter, à peu de chose près, l'opinion de M. Lucas, qui regarde toute union croisée comme devant donner naissance à un produit mixte, et la théorie rend facilement compte de ce résultat. On sait déjà que que les deux sexes tendent à se reproduire dans leur descendant chacun avec tous ses caractères (1); on sait aussi que les divers caractères d'une race présentent, relativement les uns aux autres, une indépendance telle qu'il en est de presque indélébiles à côté de ceux qui se transforment le plus aisément. Lors donc que deux races se croisent, pour que l'une d'elles fût seule représentée dans le produit, il faudrait que tous ses caractères sans exception fussent d'une *ténacité* supérieure à celle des caractères correspondans de la race antagoniste. Or, si cette coïncidence n'est pas rigoureusement impossible, elle doit au moins être excessivement rare.

Sans donc nier d'une manière absolue qu'il puisse se produire des faits de ressemblance *unilatérale* (2), nous croyons qu'ils doivent être beaucoup plus rares que ne semblent l'admettre la plupart des écrivains. Dans bien des cas cités comme exemples de cette sorte d'hérédité, les observateurs ne mentionnent qu'un seul caractère, la couleur par exemple, et se taisent sur tous les autres. Souvent aussi les individus dont il s'agit n'ont été observés que peu après leur

(1) Cette règle, une des plus constantes de l'hérédité, est beaucoup trop généralement oubliée par un grand nombre d'éleveurs. Si son importance était mieux connue, on ne verrait pas surtout persister l'étrange engouement dont le *cheval pur sang*, le *cheval de course* anglais, est l'objet de la part de ceux qui veulent régénérer nos races chevalines dans un intérêt d'utilité publique. Cette race tout artificielle a été créée en vue d'un but unique qu'elle atteint admirablement. On lui demande de dépenser le plus de force possible dans le moins de temps possible. Par cela même, elle est absolument impropre à rendre les services qui exigent des efforts soutenus pendant un temps considérable. Or l'étalon pur sang ne transmet pas à son poulain sa force seule; il lui transmet aussi sa manière de dépenser cette force, sa délicatesse, son irritabilité nerveuse... Voilà pourquoi les croisemens de ce genre ont eu de si tristes résultats pour nos agriculteurs, comme l'a fort bien montré M. Richard (du Cantal). Avec l'honorable vice-président de la Société d'acclimatation, on peut dire que l'anglomanie mal entendue des hommes qui exercent sur les questions chevalines une influence prépondérante a fait dépenser à la France plus de cent millions pour compromettre notre production. On assure que l'expérience va être tentée de nouveau. Nous ne craignons point de prédire que le résultat sera encore le même. Au reste, on sait très bien en Angleterre tout ce que nous indiquons ici.

(2) On a désigné par les mots de *ressemblance unilatérale* les cas où le fils reproduit les caractères d'un seul de ses parens, par l'expression de *ressemblance bilatérale* ceux où le fils ressemble à la fois au père et à la mère.

naissance. Or, chez les végétaux comme chez les animaux, qu'il s'agisse de métis ou d'hybrides, il arrive parfois que les caractères changent avec l'âge, et que la ressemblance du produit passe pour ainsi dire d'un parent à l'autre. Girou a vu des veaux issus d'un taureau noir et d'une vache rousse présenter souvent la couleur de la mère pendant leur jeune âge et revêtir plus tard celle du père. Parfois la nature mixte d'un hybride ne se révèle que dans ses propres enfans. Girou de Buzareingnes a donné l'histoire d'une famille de chiens, d'où il résulte qu'un métis d'épagneul et de braque ressemblant lui-même à un braque pur, et uni à une chienne braque de race pure, a donné naissance à de véritables épagneuls, ne manifestant ainsi le croisement d'où il était sorti que dans sa descendance.

Toutefois M. Isidore Geoffroy a mis hors de doute que les hybrides sont généralement plus constans et se rapprochent d'ordinaire bien plus de la moyenne que les métis de *races*, et surtout les métis de *variétés*. C'est parmi ces derniers que l'on constate le plus de cas de ressemblance unilatérale, ou paraissant telle, et que les frères diffèrent le plus entre eux. M. Geoffroy a vu le croisement du daim noir et du daim blanc produire des métis alternativement blancs, noirs, gris, ou tachés de noir et de blanc. En revanche, les métis de races anciennement fixées se rapprochent des hybrides sous ce double rapport. La stabilité ou l'instabilité des caractères paternels et maternels se révèle ainsi dans les descendans. Les faits de cette nature, observés entre groupes humains, peuvent donc jeter quelque lumière sur la question générale qui nous occupe, et sur quelques-unes des questions secondaires qui s'y rattachent.

La ressemblance du fils avec le père et la mère de races ou d'espèces différentes peut résulter de deux causes bien distinctes. Les caractères propres à chacun des parens peuvent se juxtaposer sans être sensiblement altérés, ou bien ils peuvent se fondre pour ainsi dire les uns dans les autres de manière à donner au produit des caractères intermédiaires. Y a-t-il là un moyen de distinguer le métis de l'hybride? Un certain nombre d'auteurs l'ont pensé et ont regardé la *juxtaposition* comme étant la conséquence du croisement de *deux races*, tandis que la *fusion* indiquerait le croisement de *deux espèces*. L'ensemble des faits nous paraît peu propre à confirmer cette règle générale. Qu'il s'agisse d'un métissage ou d'une hybridation chez les végétaux ou chez les animaux, la même espèce fournit souvent des faits manifestement contradictoires. La plupart des races végétales qui donnent dans nos parterres des fleurs unicolores, mais de couleurs différentes, étant croisées entre elles, engendrent des fleurs qui tantôt reproduisent la teinte d'un des parens, tantôt présentent la teinte qui résulterait du mélange sur une palette des deux couleurs primitives, tantôt enfin sont pana-

chées par la juxtaposition de ces teintes. — Prosper Lucas parle d'un hybride de pigeon noir et de tourterelle blanche dont le plumage était en damier noir et blanc. — Girou a vu le croisement de bœufs noirs avec des vaches blanches donner des métis tantôt pies et tantôt gris, et selon Grognier ce dernier cas serait le plus fréquent chez les chevaux dans des circonstances semblables (1). On ne saurait donc tirer de conclusions bien nettes de cet ordre de considérations; mais nous verrons que, même en acceptant comme vraie jusqu'à un certain point l'opinion que je viens de rappeler, les faits observés dans l'espèce humaine s'accorderaient fort bien avec la doctrine monogéniste.

Tout ce que nous venons de dire des caractères physiques est également vrai pour les facultés et les instincts chez les animaux. Quelques voyageurs affirment que les Esquimaux cherchent à croiser les chiennes de leurs attelages avec le loup, et que les hybrides résultant de ces unions sont à la fois plus forts, plus vigoureux, mais aussi bien plus féroces que les chiens de race pure. En revanche, Burdach cite, d'après Marolles, l'exemple de semblables hybrides doux et maniables comme des chiens, et dont la souche sauvage ne se trahissait que par leur goût vorace pour la viande. Parfois dans la même famille on rencontre les deux extrêmes, et les deux espèces que nous venons de citer fournissent encore un exemple curieux de ce mélange. Le croisement d'un chien et d'une louve produisit deux mâles semblables à la mère par la forme, par les mouvemens, par l'aversion pour les hommes et les chiens. Une femelle de la même portée avait une tête de chien, se plaisait avec les individus de l'espèce paternelle, et avait pour les hommes beaucoup moins d'aversion que ses frères. Burdach, qui rapporte ce fait d'après Masch, emprunte au même auteur un fait tout semblable présenté par une famille de métis ayant pour père un sanglier et pour mère une truie. Ces faits et bien d'autres que nous pourrions ajouter encore trouveront leur application à l'histoire de l'homme.

Abordons maintenant et étudions avec quelque détail la question la plus intéressante sans contredit de celles qui se rattachent à la transmission des facultés que possèdent les parens. Les métis, les hybrides sont-ils féconds, et le sont-ils également? Peuvent-ils aussi bien les uns que les autres se marier entre eux et donner ainsi naissance à des séries de générations dont une paire, métisse

(1) Je pourrais multiplier considérablement les citations relatives aux variations nombreuses que présente l'hérédité sous le rapport du mode de transmission des caractères; mais les quelques exemples cités suffiront, je pense. Les lecteurs curieux de connaître un plus grand nombre de faits les trouveront pour la plupart réunis dans les ouvrages de MM. Geoffroy, Godron, Prosper Lucas, et dans le *Traité de Physiologie* de Burdach.

ou hybride, aurait été le point de départ? En d'autres termes, existe-t-il des *races métisses* et des *races hybrides*, dérivant, les premières, de *deux races* différentes d'une même espèce, les secondes de *deux espèces* distinctes, et dont tous les représentans possèdent à des degrés plus ou moins marqués des caractères empruntés aux deux races ou aux deux espèces?

Le doute n'est pas permis quand il s'agit des métis. Une expérience journalière s'accomplissant sans cesse et parfois sans l'intervention de l'homme prouve que les produits du premier croisement entre races végétales sont aussi féconds que les parens. Nos parterres, nos potagers, nos jardins fruitiers présentent un grand nombre de races qui se sont fixées et caractérisées après avoir été obtenues par l'intervention soit de deux races préexistantes, soit de deux variétés. Le chiffre en serait certainement bien plus élevé encore sans les facilités que les procédés généagénétiques fournissent à l'agriculteur pour abréger sa tâche. Excepté lorsqu'il s'agit de végétaux annuels se reproduisant exclusivement par graines, le jardinier se donne rarement la peine de constituer une race nouvelle, dont l'établissement exige toujours des soins plus ou moins prolongés. Il préfère employer les tubercules, les ognons, la greffe, le marcottage, etc., pour multiplier les variétés qui ont à un titre quelconque attiré son attention, et le métissage n'est bien souvent employé qu'à produire ces variétés. Toutefois ces dernières même ont fourni à M. Godron une observation importante qui doit trouver sa place ici. Chez les métis, on ne remarque jamais une prédominance anomale des organes de la végétation sur les appareils floraux. Ce fait seul atteste l'intégrité des fonctions reproductrices. Il indique que l'équilibre existant naturellement entre celles-ci et les autres fonctions de l'organisme a été respecté par le métissage. Nous verrons qu'il en est tout autrement dans les cas d'hybridation.

La fécondité des métis est peut-être plus universellement démontrée chez les animaux. Ici il n'existe plus ni greffes, ni marcottages pouvant reproduire à volonté l'individu résultant d'une seule union croisée. C'est seulement par la répétition des mariages qu'on peut établir et fixer une race mixte. Or que dit ici l'expérience? Ne nous apprend-elle pas qu'à quelque degré qu'on les prenne, ces mariages sont partout et toujours féconds? Nos métairies, nos champs sont remplis de races métisses, et si ces races se maintiennent, ce n'est que grâce à la surveillance. Dès que celle-ci se relâche, l'instinct de la reproduction, agissant sans contrôle, confond et mêle tous les sangs avec une promptitude qui atteste mieux que toute autre chose la parfaite fécondité des métis à n'importe quel degré. Demandez au premier éducateur venu ce qui arriverait, si on lâchait dans le

plus pur troupeau de mérinos cinq ou six béliers de races différentes. Il vous répondra en vous montrant nos chiens de rues et nos chats de gouttières. Là se fait en effet une expérience en grand et journalière; là les races livrées à elles-mêmes et s'alliant en tout sens ont produit cette multitude d'animaux qui n'ont plus de place précise dans nos cadres, mais qui, examinés avec soin et rapprochés méthodiquement, conduiraient *par nuances insensibles et graduées* à toutes nos races de chiens et de chats les mieux caractérisées (1). — Chez les animaux comme chez les végétaux, la fécondité facile, continue, indéfinie, soit entre eux, soit avec les races mères, est donc un des caractères des *métis*. Nous allons constater, en arrivant aux *hybrides*, le contraste le plus complet.

Remarquons d'abord, avec M. Godron, que dans l'hybride végétal, les organes servant à la nutrition, à l'entretien de l'individu, comme la tige et les feuilles, l'emportent souvent d'une manière très marquée sur ceux qui se rattachent à la vie de l'espèce, c'est-à-dire sur les fleurs. De là résulte dans la plante plus de robusticité et de vigueur. L'hybride animal le plus commun, le *mulet*, fils de l'âne et de la jument, présente des faits analogues. Voilà pourquoi cet animal est si éminemment propre à rendre les services qui exigent une grande résistance à des fatigues longtemps soutenues; mais cette circonstance à elle seule annonce que l'équilibre entre les deux ordres de fonctions a été rompu au détriment des fonctions de reproduction, et en effet celles-ci sont tellement réduites que certains naturalistes, même des plus éminens, les ont considérées comme devant toujours disparaître. C'est là une exagération. L'infécondité absolue des hybrides, professée par certains auteurs, attaquée ou défendue au nom de la religion dans les temps du moyen âge et de la renaissance, ne saurait être admise en présence des faits précis enregistrés par la science. En revanche, l'on a récemment exagéré d'une manière étrange et parfois présenté d'une manière inexacte ces mêmes faits. Une courte discussion permettra au lecteur de juger par lui-même, et le convaincra que la fécondité chez les hybrides, nulle dans l'immense majorité des cas, se renferme toujours dans des limites extrêmement restreintes, et a même pour résultat de faire disparaître les traces du croisement.

Parlons d'abord des hybrides végétaux. Kœlreuter, à qui l'on doit toujours remonter lorsqu'il s'agit de l'hybridation chez les plantes, n'a pas seulement constaté le fait général de leur infécondité; il a

(1) Ce fait qui se passe sous nos yeux entre individus domestiques de races différentes, mais de même espèce, justifie l'appréciation portée par les naturalistes, lorsqu'il s'agit des *races sauvages*. Le lecteur doit comprendre à présent toute la valeur qu'ont en botanique et en zoologie ces *séries naturelles graduées* dont nous parlions dans une de nos précédentes études.

de plus rendu compte de ce phénomène en soumettant à l'examen microscopique le contenu des organes reproducteurs de ces êtres mixtes. Il a montré que les anthères ne renferment plus de pollen proprement dit, mais seulement des granulations irrégulières et sans caractère. L'élément paternel a donc disparu. Les ovaires contiennent parfois des ovules en bon état. L'élément maternel est donc moins rudement atteint que l'élément paternel. Kœlreuter pensa qu'il pourrait suppléer à l'absence de celui-ci, et dans cet espoir il féconda artificiellement des fleurs hybrides avec du pollen emprunté à la plante père. Il obtint ainsi un *végétal quarteron*, c'est-à-dire tenant pour un quart à l'espèce qui avait fourni la mère, et pour trois quarts à l'espèce dont faisait partie la plante père. Parfois la fécondité se réveilla en partie dans ces plantes quarteronnes. En continuant ainsi, Koelreuter ramena promptement au type paternel les descendans du premier hybride. D'autres expérimentateurs, employant le pollen de l'espèce maternelle, arrivèrent au même résultat. Dans les deux cas par conséquent, il ne reste plus de traces de la première hybridation.

Les hybrides de première génération, avons-nous dit, ne sont pas toujours absolument inféconds. Leur faculté de reproduction est seulement constamment amoindrie, et d'ordinaire dans d'énormes proportions (1); mais leurs graines ne reproduisent pas indéfiniment le type mixte de la plante qui les a produites. Un certain nombre des individus sortis de ces graines, au lieu de ressembler à l'hybride dont ils descendent, reproduisent tous les caractères de l'une ou de l'autre des deux espèces primitivement croisées, si bien qu'en trois ou quatre générations toute trace du croisement a disparu. Ce retour aux types naturels a souvent lieu dès le premier semis des graines hybrides. Dans une des expériences de M. Lecoq, le *mirabilis à longues fleurs*, vulgairement appelé *merveille du Pérou*, avait été fécondé par le pollen de la *belle-de-nuit*, ou *mirabilis faux jalap*. L'hybride obtenu était parfaitement intermédiaire entre les deux espèces; mais les graines qui en sortirent, mises en terre, reproduisirent toutes la plante paternelle, c'est-à-dire des belles-de-nuit. Dans d'autres cas, c'est au contraire la mère qui reparaît de la même manière. Dans quelques expériences, on a vu les graines d'hybrides se partager pour ainsi dire entre les types paternel et maternel. M. Naudin, ayant croisé la *primevère à grandes fleurs* avec la *primevère officinale*, obtint un hybride qui lui donna sept graines fertiles. De ces graines, trois produisirent des plantes entièrement semblables à la primevère officinale;

(1) On peut en juger par l'exemple suivant que cite M. Duchartre. Une fleur hybride de pavot ne donna que six graines fertiles, tandis qu'une capsule non croisée de la même plante en contenait deux mille cent trente parfaitement développées.

de trois autres sortirent des individus que rien ne distinguait d'une variété bien connue de la primevère à grandes fleurs : une seule reproduisit l'hybride d'où elle était sortie, mais cet *hybride de seconde génération* fut complétement stérile, si bien qu'ici encore toute trace d'hybridation disparut.

Les hybrides quarterons dont nous avons déjà parlé sont quelquefois fertiles pendant plusieurs générations. M. Lecoq, M. Naudin surtout, ont indiqué des faits intéressans sous ce rapport. Toutefois, dans toutes leurs expériences, la fécondité s'est constamment montrée fort réduite; les graines fertiles ont été peu nombreuses, il y a eu des retours fréquens au type paternel ou maternel, et les hybrides ont fini par s'effacer. La culture, qui est aux plantes ce que la domestication est aux animaux, s'est montrée ici impuissante. Elle a bien pu rendre fertiles pendant un nombre extrêmement restreint de générations des hybrides qui, dans la nature, sont constamment stériles; elle n'a pas pu encore fixer et faire durer chez les végétaux *une seule race hybride* comparable en quoi que ce soit à ces *races métisses* que nous savons être si nombreuses, si faciles à obtenir, et qui s'établissent d'elles-mêmes (1). Voilà le fait général, celui qui embrasse et domine tous les faits particuliers.

Passons maintenant aux animaux, et constatons que, s'il se produit quelquefois entre espèces sauvages et libres des croisemens féconds, les hybrides sortis de ces unions n'ont nulle part trahi d'une manière quelconque leur aptitude à se reproduire dans les conditions normales. On n'a par exemple jamais dit avoir rencontré des individus intermédiaires entre le loup ordinaire et le *loup lycaon* (2). Si ce dernier s'est reproduit en se croisant avec l'espèce maternelle, ses fils, selon toute probabilité, sont retournés au type primitif, comme nous venons de le voir chez les végétaux. Dans les

(1) Les observations et les expériences de M. Godron démontreront peut-être que l'on connaît un exemple de race hybride végétale. On sait que l'origine du blé est inconnue. Or M. Esprit Fabre d'Agde, en 1857, crut avoir montré que cette céréale provenait de la transformation d'un *œgilops* modifié par la culture. M. Godron regarda au contraire l'*œgilops triticoïdes* et le *blé œgilops* de M. Fabre comme n'étant, le premier qu'un *hybride demi-sang* d'*œgilops* et de froment, le second qu'un *hybride quarteron* des mêmes plantes dans lequel le froment serait intervenu deux fois. A l'appui de son opinion, il cite les produits qu'il a obtenus en opérant directement sur l'*œgilops ovata* et diverses *races* de blé; mais des botanistes éminens regardent encore la plante qui se reproduit depuis près de vingt ans dans le jardin de M. Fabre comme une simple espèce d'*œgilops* distincte de l'*ovata*. La question est donc encore indécise, mais les expériences de M. Godron, en tout cas très intéressantes et très curieuses, la résoudront certainement.

(2) On a décrit sous ce nom, comme espèce distincte, l'hybride naturel du chien et de la louve.

espèces domestiques, il en est parfois autrement, surtout chez les oiseaux. Toutefois nous retrouvons ici tout ce que nous avons rencontré déjà dans les plantes. Chez ces hybrides, la fécondité est considérablement diminuée et s'arrête souvent de bonne heure; la ponte est plus rare chez les femelles, et les œufs sont très souvent *clairs*, c'est-à-dire incapables d'être fécondés; le mâle présente des faits analogues. Enfin au-dessus de tous les faits particuliers s'élève le fait général que nous signalions tout à l'heure. Malgré des tentatives incessantes, les amateurs d'oiseaux, si nombreux aujourd'hui, n'ont pu encore former une seule *race hybride*, tandis qu'ils obtiennent des *races métisses* aussi souvent et aussi aisément qu'ils le veulent (1). Voilà ce que proclame l'expérience et ce que la science explique. Rodolphe Wagner, faisant sur ces hybrides d'oiseaux des recherches analogues à celles que Kœlreuter avait faites sur les plantes, a constaté des faits identiques. Ici encore l'élément paternel est souvent entièrement vicié, toujours plus ou moins altéré, et les organes eux-mêmes, par leur peu de développement, accusent le défaut d'équilibre qui existe dans cet organisme d'origine mixte.

L'histoire des mammifères présente des faits un peu plus complexes. Remarquons d'abord que les deux seules espèces dont l'hybridation se soit montrée régulièrement féconde n'engendrent qu'un hybride à fécondité à bien peu près absolument nulle. Ici l'expérience remonte haut. Il y a plus de deux mille ans qu'Hérodote considérait comme un prodige la fécondité du mulet et près de dix-huit cents ans que Pline a reproduit cette opinion. Cependant on lit dans quelques ouvrages modernes que *la fécondité des mulets* est aujourd'hui *démontrée*, et qu'elle est assez fréquente dans les pays chauds, en Afrique en particulier. Le lecteur pourra juger par le fait suivant de la valeur de ces assertions. En 1858, une mule conçut près de Biskra en Algérie. Un pareil fait ne pouvait passer inaperçu au milieu de populations qui accordent une si grande importance à tout ce qui se rattache au cheval. Voici comment des témoins oculaires racontent l'impression produite par cet événement : « Le phénomène de la conception chez les mules est extrêmement rare en Europe et ne l'est pas moins en Afrique, si l'on en juge par l'épouvante où le fait dont nous parlons jeta les Arabes. Ils crurent à la fin du monde, et pour conjurer la colère céleste, se

(1) En présence des assertions qui se sont produites dans quelques ouvrages relativement à l'existence de *races d'oiseaux hybrides*, j'ai dû en appeler à l'expérience et au savoir de M. Isidore Geoffroy. Sa réponse a été aussi nette que possible, et il m'a déclaré que, malgré tout ce qui avait été dit à ce sujet, il n'en connaissait pas un seul exemple qui pût être regardé comme positif.

livrèrent à de longs jeûnes. Aujourd'hui encore ils ne parlent de cet événement qu'avec une terreur religieuse (1). »

Voilà donc tout un peuple qui proteste contre les exagérations indiquées plus haut, qui atteste l'exactitude de Pline et d'Hérodote, qui témoigne de l'excessive rareté de la fécondité chez *la mule*. Or c'est à elle seule, à l'*hybride femelle*, que se rapportent les quelques faits précis recueillis pendant une longue suite de siècles. Quant à l'*hybride mâle* ou *mulet*, nulle part on ne trouve une seule preuve réelle de son aptitude à la reproduction, et ici encore la science rend compte de cette différence. Gleichen, Bechstein, Prévost et Dumas, Rodolphe Wagner, ont porté l'investigation microscopique chez le mulet; Brugnone, Gerber, ont de même étudié la mule. De cet ensemble de recherches, il résulte que l'élément mâle est à peu près toujours et complétement transformé de manière à devenir impropre à la fécondation. L'élément femelle, quoique modifié, s'est montré moins profondément atteint. On retrouve donc chez ces hybrides de mammifères le résultat général constaté déjà chez les hybrides de végétaux et d'oiseaux, tant sont communes à tous les êtres organisés et vivans les grandes lois qui président à la reproduction.

Mais ces lois n'établissent pas une identité rigoureuse entre les espèces et laissent en outre à l'action du milieu, à celle de l'homme, une certaine latitude. Nous avons constaté ces faits chez les végétaux, nous les retrouvons chez les mammifères. A diverses reprises, on a vu des hybrides mâles ou femelles, croisés avec l'espèce paternelle ou maternelle, se montrer à des degrés divers aptes à la reproduction. Par exemple, un hybride mâle d'ânesse et d'hémione, obtenu au Muséum par les soins de M. Isidore Geoffroy, a fécondé des ânesses et des hémionesses (2). — Plus rarement les hybrides se sont montrés féconds entre eux et ont donné quelques générations qui se sont succédé; telle est la fameuse expérience commencée par le marquis de Spontin-Beaufort et poursuivie par Buffon. Une louve prise trois jours après sa naissance, nourrie artificielle-

(1) Ce passage est extrait du mémoire présenté à l'Académie des Sciences par M. Gratiolet, aide-naturaliste au Muséum, qui avait reçu de M. Schmitt, pharmacien militaire, l'hybride dont il s'agit à l'état de fœtus, car cette grossesse exceptionnelle ne vint pas à terme. Cet avortement chez les mules qui ont conçu est d'ailleurs très fréquent comparativement au nombre des cas cités.

(2) Depuis bien des années, M. Isidore Geoffroy a entrepris au Muséum, sur le métissage et l'hybridation, une série d'expériences qui se poursuivent constamment. Nous voudrions pouvoir en citer ici tous les résultats; mais on comprend qu'il nous faut renvoyer le lecteur à son livre. Disons seulement que toutes les espèces du genre cheval, à l'exception de l'hémippe tout récemment découvert, ont été croisées entre elles et ont donné des produits. Diverses espèces de cerfs ont aussi donné des hybrides remarquables. Une famille d'axis et de pseudo-axis a entre autres donné trois générations hybrides.

ment, élevée en domesticité et unie à un chien braque, devint le point de départ de quatre générations d'hybrides, et en eût peut-être fourni un plus grand nombre, si l'expérience avait été continuée (1). — Bien plus rarement encore on a obtenu ce que quelques auteurs ont appelé des *races hybrides* résultant de croisemens plus ou moins répétés entre deux espèces différentes (2). Les deux premiers cas n'ont rien de nouveau, nous les avons rencontrés chez les végétaux, chez les oiseaux, et nous savons qu'ils n'ont pourtant pas conduit à la formation de vraies races hybrides. En serait-il autrement chez les mammifères? Ici quelques détails sont nécessaires.

Écartons d'abord un exemple qui est devenu pour ainsi dire classique sur la foi de Buffon, qui lui-même avait été induit en erreur par d'anciens voyageurs. Tout le monde a admis que le chameau et le dromadaire donnaient ensemble des produits indéfiniment féconds, soit entre eux, soit avec les deux espèces. On a dit et répété partout que ces hybrides, plus forts, plus vigoureux que leurs parens, étaient extrêmement communs et rendaient en Orient des services analogues à ceux qu'on demande aux mulets en Europe. Eversmann, précisant les faits, indique la Boukharie comme étant le siége de cette industrie (3). Or depuis longtemps il me paraissait étrange qu'un animal aussi utile ne fût mentionné par aucun des nombreux voyageurs qui ont raconté au public leurs courses en Afrique et en Asie, depuis le Maroc jusqu'en Perse et au-delà. Comment raconter une simple promenade en Espagne ou en Sicile sans parler de mules et de mulets? L'hybride du chameau était-il donc confiné aux environs de Boukhara? Serait-ce une production toute locale comme celles dont nous parlerons plus loin?

Ces doutes, publiquement exprimés, me valurent de la part d'un savant voyageur russe, M. de Khanikof, une lettre dont je reproduis un passage : « J'ai voyagé pendant vingt ans dans toute la partie nord-ouest de l'Asie, où le chameau est élevé; en 1839, j'ai fait partie d'une expédition militaire dont les bagages étaient trans-

(1) Buffon avait quatre-vingts ans à l'époque de la naissance de la quatrième génération, composée de quatre petits. La mère en mangea deux. On ne sait ce que sont devenus les deux autres.

(2) Ce point de doctrine a été développé plus spécialement en Amérique par Morton et par Nott (*Types of Mankind*), en France par M. Broca dans la brochure que nous avons citée plus haut.

(3) Je ne connais le travail de ce voyageur que par l'extrait donné par Nott; mais là même on trouverait peut-être l'explication de l'erreur d'Eversmann. Cet auteur admet l'existence de trois espèces de chameaux, le chameau à deux bosses, le dromadaire, qui n'en a qu'une, et le *tuck*, qui, comme ce dernier, n'aurait qu'une seule bosse. Il paraît évident d'après ce fait qu'Eversmann a pris au moins dans ce dernier cas pour des *espèces* de simples *races* dont le croisement habituel et fécond n'aurait dès lors rien que de très naturel.

portés par plus de douze mille chameaux. Dernièrement, j'ai visité toute la partie occidentale de la zone où les deux espèces (1) vivent ensemble; mais je n'ai jamais entendu parler d'un croisement intentionnel et prémédité entre elles. » M. de Khanikof ajoute qu'il n'a pas non plus entendu dire qu'on prît des mesures pour l'empêcher; mais des renseignemens oraux qu'il a bien voulu ajouter à sa note écrite il résulte qu'il n'a pas rencontré un seul exemple de ce croisement, et quiconque aura lu dans Buffon même l'histoire des froides amours des animaux dont il s'agit comprendra aisément que, si le fait se produit quelquefois, il doit au moins être extrêmement rare. Il faut donc renoncer à citer le chameau et le dromadaire comme fournissant un exemple d'hybridation (2).

Passons maintenant à quelques exemples qu'on est surpris de voir invoquer comme preuve d'une fécondité continue entre espèces différentes. Un savant Suédois, Hellenius, a croisé le bélier de Finlande peut-être avec une chevrette de Sardaigne et plus probablement avec une mouflonne (3). Il a obtenu des hybrides. Une seule fois ces animaux ont été unis entre eux et ont donné un petit. Dans trois autres cas, c'est le bélier lui-même qui a été rapproché de ces hybrides d'abord, puis d'un produit quarteron. Dès cette troisième génération, on a vu reparaître complétement les caractères du mouton. Nott conclut de ces faits qu'on peut produire et perpétuer une race mixte de cerf et de mouton. N'est-ce pas forcer, jusqu'à la dénaturer, la signification de cette expérience? N'est-il pas évident qu'elle ne fait que reproduire chez les animaux ce que Kœlreuter et

(1) Le chameau et le dromadaire. M. de Khanikof estime que cette zone est comprise entre le 34e et le 39e degré de latitude nord.

(2) Depuis quelques années, on a dit du yak et du zébu ou bœuf à bosse de l'Inde ce qu'on avait dit depuis si longtemps du chameau et du dromadaire. Sans repousser les témoignages recueillis sur cette question, il est permis de faire observer que des détails précis sont nécessaires pour les faire définitivement accepter; mais fussent-ils reconnus vrais dans tous leurs détails, ils ne prouveraient pas encore l'existence d'une *hybridation* comparable au *métissage*. Nous ne connaissons que très imparfaitement les diverses races que le bœuf, cette espèce dont la domestication remonte à l'origine des sociétés humaines, a données à l'extrême Orient et à l'Asie centrale. S'il nous était arrivé de l'Inde et du Thibet quelques rares individus de basset et de lévrier, certes ils auraient été regardés comme des espèces, peut-être comme des genres différens. En les voyant s'unir sans peine et donner des produits indéfiniment féconds, on n'eût pas manqué de voir dans ce fait un exemple d'*hybridation*, et nous savons qu'il n'y eût eu qu'un simple *métissage*. Cet exemple doit au moins nous engager à suspendre tout jugement lorsqu'il s'agit du zébu et du yak.

(3) M. Isidore Geoffroy se demande s'il n'y a pas eu erreur dans la détermination du savant suédois, et paraît pencher pour l'affirmative. Le chevreuil, d'après quelques auteurs que cite notre savant confrère, n'existe pas en Sardaigne, et le mouflon, bien peu connu au dernier siècle des médecins suédois, aurait été confondu avec cette espèce de cerf.

tant d'autres ont obtenu chez les végétaux, sans qu'il se soit pour cela formé une race hybride? Ces observations s'appliquent à tous les faits du même genre.

Il se passe probablement quelque chose d'analogue dans les croisemens du bison et de notre bœuf. Les unions entre ces deux espèces paraissent être assez fréquentes aux États-Unis, et, sur le témoignage de Rafinesque, quelques auteurs ont admis que les hybrides de demi-sang étaient féconds entre eux. Nous avons ici à leur opposer un témoignage bien peu suspect, celui de Morton et de Nott eux-mêmes. Ces auteurs admettent que la fécondité ne reparaît qu'après un nouveau croisement avec le taureau domestique (1). Nous rentrons donc encore dans ce que nous avaient montré les végétaux, et ce qui complète la ressemblance, c'est qu'en dépit de cette fécondité il ne s'est pas plus formé de race hybride permanente dans les fermes du Kentucky que dans nos jardins de botanique (2).

Abordons enfin ici le fait le plus grave, celui qui semble attester le plus hautement l'existence d'une véritable race hybride, celui que présentent les *chabins* ou *ovicapres* issus du croisement des espèces chèvre et mouton. Ils étaient, avons-nous dit, connus des anciens, et devaient être assez communs, puisque le langage du temps possédait deux termes distincts pour exprimer le sens dans lequel s'était faite l'hybridation. Existe-t-il pour cela en Italie entre la chèvre et le mouton ces intermédiaires sans nombre qui s'établissent en dépit de tant d'efforts entre nos diverses races de chiens? Non. — Dans le midi de la France, les moutons et les chèvres sont à chaque instant mêlés ensemble, conduits aux mêmes pâturages, parfois enfermés dans la même étable. Voit-on apparaître au milieu d'eux des titires ou des musmons? Pour ma part, je n'en connais pas un seul exemple. — Le croisement dont nous parlons est, ajoute-t-on, des plus faciles; il a réussi à Buffon et doit réussir de même à tout expérimentateur. Ceci est inexact. Depuis Buffon, de nombreux essais ont été faits au Muséum pour répéter son expérience; ils ont été inutiles, alors qu'on obtenait d'autres croisemens, considérés comme plus difficiles et plus rares. — De ces faits il faut bien conclure que l'hybridation du mouton et de la chèvre est loin d'être aussi commune qu'on l'a prétendu, et qu'elle est fort incertaine, au

(1) *Types of Mankind.* — Les renseignemens fournis par M. Weddel sur le troupeau d'alpa-vigognes du curé Cabrera au Pérou nous ont appris de même qu'après bien des insuccès cet expérimentateur n'était parvenu à former son troupeau de vingt-quatre têtes qu'en évitant de croiser entre eux les hybrides de demi-sang. On voit que tous ces faits se ressemblent.

(2) Je tiens ce renseignement de M. Francis Flanagan, éleveur distingué, qui avait fait exprès le voyage d'Europe pour se procurer des reproducteurs. M. Flanagan admettait d'ailleurs la fécondité des croisemens.

moins sous le climat de Paris (1). — Mais, dira-t-on encore, la fécondité de ces unions est tellement assurée au Chili et au Pérou qu'elle sert de base à une industrie vulgaire et prospère. Cela est vrai, et ici se montre l'influence de ces actions de milieu que l'on retrouve à chaque instant dans l'histoire des êtres organisés et vivans. Voyons donc ce que sont les chabins dans ces contrées où ils se produisent si aisément.

Au Chili (2), au Pérou (3), ces hybrides ont une véritable importance commerciale. La toison qui les couvre, modifiée par le croisement, présente un poil à la fois long et souple qui rend les peaux préparées propres à une foule d'usages. Ces *pellones* servent de descente de lit, de manteau, de matelas, de couverture aux selles de bois, etc.; mais pour obtenir un *pellon* présentant les qualités requises, un premier croisement du bouc avec la brebis ne suffit pas. Ces hybrides de première génération ont la forme de la mère et le pelage du père. On manque de détails sur la manière dont se comportent, au point de vue qui nous intéresse, ces hybrides *demi-sang*. On assure qu'ils sont féconds entre eux; mais rien ne nous dit si cette fécondité est indéfinie, ni quels changemens ils pourraient présenter au bout de quelques générations. Quoi qu'il en soit, on les croise avec la brebis. Cette seconde génération possède donc *trois quarts de sang* de mouton et *un quart* de sang de chèvre. Ces hybrides sont féconds, leur toison est belle d'abord; mais si on les allie entre eux trois ou quatre fois de suite, cette toison reprend les caractères du poil de bouc. Nous constatons donc ici cette même tendance au retour vers les espèces primitives que nous avaient montrée les hybrides végétaux. Pour fixer davantage les caractères mixtes, on croise une femelle de cette seconde génération avec un mâle de la première. On a ainsi des animaux ayant *trois huitièmes* de sang de chèvre et *cinq huitièmes* de sang de mouton. Ce sont eux qui fournissent les *pellones* du commerce. Toutefois, malgré leur fécondité, on ne peut les propager indéfiniment. Au bout d'un nombre indéterminé de générations, quelques précautions que l'on prenne, il faut recommencer toute la série des croisemens, parce que la toison s'altère encore, « parce que, nous disait M. Gay, il se manifeste un retour vers les deux espèces primitives, exactement comme on l'ob-

(1) Les unions entre le bouc et la brebis, tentées à plusieurs reprises par M. Isidore Geoffroy, ont toujours été très faciles, mais se sont constamment montrées inféconds.

(2) Tout ce qu'on sait de positif sur les chabins, appelés au Chili *carneros linudos*, est dû à M. Claude Gay, membre de l'Institut, qui a bien voulu compléter par des renseignemens oraux ceux qu'il avait déjà publiés dans son *Historia de Chile*.

(3) Au Chili, on croise le bouc avec la brebis. D'après une note manuscrite de M. de Castelnau, citée par M. Isidore Geoffroy, le croisement se fait le plus souvent en sens contraire au Pérou, c'est-à-dire qu'on allie le bélier avec la chèvre.

serve chez les hybrides féconds des espèces végétales après quelques générations. »

L'importance de cette observation n'échappera à personne. A elle seule, elle répond à tout ce qu'on a dit des chabins comme constituant *une race*. Certainement aucun éleveur, aucun jardinier n'appellerait de ce nom une série d'individus provenant, il est vrai, par voie de génération d'une double souche commune, mais que l'on sait devoir perdre pour ainsi dire à jour fixe les caractères mixtes qui les distinguent, pour reprendre ceux des premiers parens. Le savant, qu'il soit botaniste ou zoologiste, ne peut pas davantage désigner une pareille série par le nom de *race* sans donner à ce mot une acception toute nouvelle. Cet exemple, le plus grave incontestablement de tous ceux qu'on pourrait nous opposer, ne fait donc qu'attester une fois de plus l'existence des lois générales communes aux deux règnes, et parmi ces lois il en est évidemment une qu'on pourrait nommer *loi du retour*, et qui tend à faire rentrer les séries hybrides animales ou végétales dans l'une ou l'autre des deux espèces qui leur ont donné naissance.

En résumé, partout, toujours nous avons vu que le *métissage* est facile et régulièrement fécond; l'*hybridation* s'est montrée souvent fort difficile : la fécondité n'est chez elle que l'exception, et cette fécondité, sauf dans un seul cas, est constamment irrégulière (1). — Partout, toujours les *métis* se sont montrés féconds entre eux, sauf, comme le dit M. Geoffroy, les vices individuels de conformation (2), à la façon des individus de même race; toujours, excepté dans quelques cas individuels, la fécondité est diminuée chez les *hybrides* qui se propagent entre eux. — Sans que l'homme intervienne et souvent contre sa volonté, il se crée des *races métisses;* en dépit de tous ses efforts, il n'a pu encore constituer une véritable *race hybride* comparable aux *métisses*. — Là est le grand fait général, celui qui résume et domine tous les autres. Dans l'état actuel de la science, il est impossible de citer une seule série ou un seul ensemble d'*hybrides* animaux ou végétaux qui se soient établis et qui se comportent comme se sont établis et se comportent les ensembles, les séries de *métis,* qui offrent de si nombreux termes de comparaison. Il est impossible de citer *deux espèces* réunies l'une à l'autre par ces mélanges de tout sang qui relient entre elles les *races* les plus disparates.

(1) En accordant que le croisement de l'âne et du cheval est aussi régulièrement fécond que les unions d'âne à âne ou de cheval à cheval, je crois encore faire une véritable concession.

(2) Il est évident que cette réserve s'appliquerait avec autant de justesse aux individus de même race unis entre eux.

Voilà pour le passé et pour le présent. L'avenir modifiera-t-il cet état de choses? Le fait paraît excessivement peu probable, mais nous ne voudrions point en affirmer l'impossibilité absolue. La puissance de l'homme est bien grande, et moins que personne nous sommes porté à lui assigner des limites dont la détermination reposerait sur notre savoir actuel. Cette puissance s'est déjà montrée d'une manière frappante dans l'ordre des faits mêmes dont il s'agit. On ne connaît pas un seul cas d'hybridation entre mammifères sauvages, et l'homme a obtenu des unions fécondes non-seulement entre espèces résignées depuis des siècles à sa domination, mais encore entre celles qu'il est le moins prêt à soumettre, entre le tigre et le lion. Il a fait bien plus, lorsqu'en dépit de tentatives cent fois infructueuses il a créé des séries d'hybrides. Ira-t-il plus loin encore? Fixera-t-il ces êtres mixtes de manière à obtenir une lignée durable, intermédiaire entre le lama et la vigogne, entre le lièvre et le lapin, entre le bouc et le mouton? Nos successeurs seuls pourront répondre; mais ces éventualités vinssent-elles à se réaliser, on n'en saurait pas moins que ces *races hybrides* se sont établies à travers des difficultés sans nombre, sous l'influence incessante de l'homme, et, pour être moins absolu, le contraste entre elles et les *races métisses* n'en persisterait pas moins.

Ainsi, tout en faisant à ceux dont nous combattons les doctrines les plus larges concessions, en leur accordant comme *possible* la réalisation d'un fait qui ne s'est produit depuis les temps historiques nulle part dans le monde entier, le métissage et l'hybridation n'en restent pas moins deux phénomènes parfaitement distincts. Le premier se passe uniquement entre *races*, le second uniquement entre *espèces*. Il y a donc là un moyen expérimental de distinguer l'une de l'autre ces deux sortes de groupes si souvent confondus.

Certes nous ne sommes pas les premiers à tirer cette conclusion des résultats du croisement. Sans remonter au-delà de Buffon, on rencontre bien souvent dans l'œuvre de ce grand maître des exemples de cette argumentation. Sous une forme ou sous une autre, elle a été mille fois reproduite; on l'a même poussée beaucoup trop loin, et en exagérant ou en restreignant certains faits et leurs conséquences légitimes, on en est parfois arrivé à faire de la fécondité l'attribut à peu près exclusif des *métis*, à la refuser presque absolument aux *hybrides*. M. Chevreul, M. Isidore Geoffroy et d'autres naturalistes avant nous ont à bon droit fait justice de ces exagérations; mais il s'était produit, surtout depuis quelques années, des exagérations en sens contraire contre lesquelles ces mêmes auteurs ont protesté, et qu'il fallait examiner à leur tour en tenant compte de toutes les données fournies par la science actuelle. C'est ce que nous avons entrepris, et nous croyons pouvoir conclure cette étude

en disant que confondre encore la *race* et l'*espèce*, ne pas admettre que, sous l'empire des conditions d'existence actuelles (1), celle-ci est quelque chose d'essentiel, de fondamental dans l'ordre général des choses, c'est refuser à l'expérience, à l'observation toute autorité dans les sciences.

Ici se présente une difficulté : les descendans d'un hybride végétal ou animal qui, en vertu de la *loi de retour* ou par le fait de croisemens successifs, ont repris *tous les caractères* de l'une des deux espèces primitives, doivent-ils être regardés comme appartenant à cette espèce au même titre que les individus dont les pères n'ont jamais mêlé leur sang à un sang étranger? Pour quiconque se tiendra sur le terrain de l'observation et de l'expérience, la réponse n'est pas douteuse. Oui, ces arrière-petits-fils d'un père ou d'une mère hybride doivent être considérés comme appartenant *en entier* à l'espèce dont ils reproduisent *intégralement* les caractères. Qu'il y ait eu absorption ou élimination d'un type par l'autre, que la sélection répétée de l'un des deux sangs momentanément fusionnés ait rendu inappréciable ou réellement impuissante l'influence de l'autre, toujours est-il qu'on ne saurait refuser à l'individu qui présente ces caractères la qualité d'animal d'espèce pure. Voilà pourquoi, tout en reconnaissant que nos espèces domestiques peuvent s'être croisées plus ou moins souvent, nous n'en regardons pas moins leur distinction spécifique comme aussi bien fondée que celle des espèces sauvages le plus à l'abri de tout soupçon de croisement. Agir autrement serait se jeter dans des abstractions inapplicables et qui n'auraient plus rien de scientifique. Évidemment de nos jours un bouc et un bélier d'Italie, à quelque race qu'ils appartiennent, sont bien un *vrai bouc*, un *vrai bélier*, alors même qu'ils compteraient parmi leurs ancêtres quelque titire ou quelque musmon du temps d'Eugénius (2).

Avec M. Chevreul, qu'il faut encore citer ici, prenons donc un de ces ensembles d'animaux plus ou moins semblables, et dont les unions, toujours faciles, toujours fécondes, donnent naissance à des *métis*; remontons par la pensée jusqu'à l'origine : nous le verrons se décomposer en familles, dont chacune se rattache à un père et à une mère; à chaque génération, nous verrons décroître le nombre de ces familles, et nous arriverons ainsi à trouver pour terme initial *une paire primitive unique*. — Cette paire unique a-t-elle réellement existé? Y a-t-il eu au début plusieurs paires

(1) Suivant en cela l'exemple de M. Chevreul, je tiens à répéter que tout ce que je dis de l'espèce et des races s'applique seulement aux temps sur lesquels peuvent porter l'expérience et l'observation.

(2) Auteur du VIIe siècle cité par M. Isidore Geoffroy pour une pièce de vers latins où se trouvent les deux noms donnés aux hybrides de chèvre et de mouton.

entièrement semblables? Ceci est une *question de fait*, que la science ne doit pas aborder, car ni l'observation ni l'expérience ne lui fournissent la moindre donnée. Tout ce qu'elle peut affirmer, c'est que les choses sont *comme si* chaque espèce avait commencé par une paire unique, et cette conclusion rigoureusement déduite des faits n'est, on le voit, qu'un des termes de notre définition de l'espèce (1).

III. — DU CROISEMENT ENTRE GROUPES HUMAINS.

De tout ce que nous venons de voir, il résulte que, lorsqu'il s'agit des lois générales de la reproduction, on peut appliquer aux animaux les résultats fournis par l'étude des végétaux. Peut-on conclure de l'animal à l'homme? La réponse à cette question ne saurait être douteuse. Dans les deux règnes, les appareils sont de même nature, les élémens appelés à jouer un rôle actif ont exactement la même structure anatomique, les phénomènes physiologiques sont identiques. Si donc les groupes humains constituent autant d'*espèces* différentes, nous devrons constater dans leur croisement les phénomènes généraux de l'*hybridation;* s'ils ne sont que des *races d'une même espèce*, nous devrons rencontrer ceux du *métissage*. Voyons ce que disent les faits.

Les unions entre hommes appartenant à des groupes divers sont-elles partout et toujours faciles? Ces unions sont-elles partout et toujours fécondes? On a dit non pour quelques groupes. Nous examinerons plus tard avec soin ce que valent ces assertions, car il ne faut laisser aucun doute à ce sujet (2). Bornons-nous à indiquer ici ce qui se passe entre les deux extrêmes, entre le nègre et le blanc. L'esclavage les a rapprochés depuis environ trois siècles, et de nombreuses unions ont eu lieu entre ces deux types. Est-il nécessaire d'en préciser les résultats? Qu'il s'agisse de ces comptoirs où les deux races se rencontrent avec une liberté égale; qu'on étudie les colonies où le nègre vit esclave; qu'on tourne ses regards

(1) Bien que la définition de M. Chevreul paraisse conçue en termes un peu plus absolus que la mienne, la réserve que je fais ici ne pouvait échapper à un esprit aussi judicieux. Elle ressort de tout ce qui précède; elle est formellement exprimée quelques lignes plus loin. Je suis heureux de constater cet accord dans des questions aussi ardues. Lorsque j'ai donné pour la première fois la définition de l'espèce, j'avais le tort de ne pas connaître celle de M. Chevreul. Mon illustre confrère et collègue y avait été conduit surtout par l'étude des végétaux et des plantes cultivées. J'y suis arrivé par l'examen des animaux et des espèces domestiques. La similitude des résultats est certainement une preuve de plus de l'identité des lois qui régissent les deux règnes.

(2) Après avoir exposé les raisons qui militent directement en faveur des doctrines monogénistes, j'examinerai séparément les principales objections adressées à ces doctrines. Je reviendrai alors sur certains détails que j'ai été obligé de négliger pour ne pas faire de digressions.

vers les contrées où le noir affranchi trouve parfois, malgré les préjugés, une compagne blanche et la négresse un époux blanc, y a-t-il dans l'immense majorité de ces unions quelque chose qui rappelle cette exaltation des instincts reproducteurs qui, nous l'avons vu, est presque toujours nécessaire pour amener le croisement des espèces? Est-il nécessaire, comme pour le chien et le loup, le lièvre et le lapin, le lama et la vigogne, que les deux époux soient élevés ensemble pour vaincre leur répugnance mutuelle? Ne voit-on pas au contraire à chaque instant ces unions s'accomplir à la suite de rencontres momentanées, fortuites, ou dans les conditions les plus défavorables en apparence? Nous ne pouvons sans doute entrer ici dans des détails; mais que le lecteur se rappelle tout ce qu'il a lu ailleurs, qu'il songe aux scènes de débauche et de violence si justement reprochées à l'esclavage, qu'il se rappelle ces maîtres *éleveurs de mulâtres* qui s'entourent d'un sérail pour se procurer à meilleur compte des esclaves qui sont leurs fils, et qu'ils destinent à les servir ou à alimenter un infâme commerce, et il reconnaîtra que l'effrayante immoralité de certains *propriétaires* fournit ici des faits presque trop probans, car toutes ces unions sont fécondes, car, partout où le nègre et le blanc sont en contact, on voit naître et se développer une population *mulâtre*. S'il fallait ajouter à ce fait général des preuves de détail, on en trouverait par exemple dans les traités de médecine légale, qui, à propos de questions bien différentes, ont parlé de jumeaux différens par la couleur, et qui ont pour mère tantôt une blanche, tantôt une négresse. Ainsi une négresse mit à la fois au monde trois enfans : l'un était noir, le second blanc, le troisième cabre (1). L'égalité d'action se montre ici tout aussi clairement qu'entre *races* animales ou végétales.

A ne considérer donc que les parens, le croisement des groupes humains présente tous les caractères du *métissage*, et nullement ceux de l'*hybridation;* ces groupes sont des *races* et non des *espèces* (2). Voyons si l'étude des produits conduit à la même conclusion. — Nous avons dit que le mode général de transmission des caractères et les rapports de ressemblance avec les deux parens ne fournissent guère que des *présomptions* pour la solution du problème qui nous occupe; mais, d'une part, on a exagéré parfois la portée des observations empruntées à cet ordre de faits, en même temps qu'on y cherchait des preuves en faveur des doctrines que

(1) Le *cabre* est dans certains états d'Amérique le fils d'un mulâtre et d'une négresse.

(2) Depuis Buffon jusqu'à Müller et à Humboldt, le résultat du croisement entre les différens groupes humains a été le principal et le plus sérieux argument opposé aux polygénistes. Ceux-ci ont essayé d'y répondre par diverses objections dont quelques-unes sont discutées dans la présente étude. Nous examinerons les autres dans un chapitre spécial de ce travail.

nous combattons, et d'autre part il règne sur les questions de cette nature des idées un peu vagues qu'il est bon de préciser. Quand il s'agit de croisemens entre groupes humains, l'Européen ne songe guère qu'au blanc et au nègre. Dès lors toute autre considération disparaît devant celle de la couleur, et comme celle-ci est assez généralement moyenne, on en conclut qu'il en est de même pour tous les autres caractères. Or rien n'est moins exact. Sans sortir de Paris, en regardant avec quelque attention les mulâtres qu'on rencontre assez fréquemment dans les rues, il est facile de se convaincre que souvent les traits de la figure tiennent bien plus du blanc que du noir, et l'on accumulera sans peine des exemples de *juxtaposition* parfaitement caractérisés.

En voici un bien remarquable à plusieurs titres, déjà cité par M. Duvernoy, et sur lequel j'ai pu recueillir à la même source que mon ancien maître des renseignemens bien précis (1). Lislet Geoffroy, ingénieur à l'Ile-de-France, était fils d'une négresse très bornée et d'un Français appartenant aux classes éclairées de la population. Par la couleur, les traits, la chevelure, et jusqu'à l'odeur caractéristique, il reproduisait tous les caractères extérieurs de la race maternelle, de telle sorte qu'on l'eût pris pour un nègre pur sang. S'il s'était agi d'un mouton ou d'un bœuf, on l'eût cité comme un exemple frappant de ressemblance unilatérale; mais son intelligence et ses sentimens étaient tout européens, si bien qu'il avait vaincu le préjugé de la couleur et s'était fait accepter dans la société. Enfin Lislet Geoffroy est mort correspondant de l'Institut de France. Ici le partage avait été complet : l'homme physique était tout nègre, l'homme intellectuel et moral était tout blanc.

L'exemple de Lislet montre que la couleur elle-même est loin d'être constamment d'une teinte moyenne chez les mulâtres. Ce fait est attesté par une foule d'auteurs, et il résulte de leurs témoignages que la balance penche tout aussi souvent du côté du blanc que du noir. Lawrence, White, Parsons, Prichard, Prosper Lucas, rapportent même un grand nombre d'exemples de mariages mixtes produisant des fils de couleur tantôt claire, tantôt foncée, semblables en tout à de vrais blancs, à de vrais nègres. Parfois, de deux jumeaux incontestablement fils d'un même père, l'un possède la couleur et les cheveux du nègre, l'autre la couleur et les cheveux du blanc. Parmi les faits de cette nature, il en est deux qui gagnent à être rapprochés, le nombre des enfans ayant été le même et les phénomènes

(1) M. Duvernoy et moi-même avons dû ces renseignemens à M. Catoire de Bioncourt, ancien administrateur à l'Ile-de-France, qui a donné toute sa vie des preuves de son amour éclairé pour les sciences, et en particulier pour les sciences naturelles. M. de Bioncourt avait connu personnellement Lislet Geoffroy.

de coloration identiques, tandis que le rôle des parens était inverse. Dans l'un, le père était nègre, la mère blanche; dans l'autre, le père appartenait à la race blanche, et la mère, qui se donnait pour mulâtresse, avait tous les caractères d'une négresse pur sang. Dans les deux familles, il y eut trois enfans; dans toutes deux, le sang noir prédomina d'abord d'une manière très marquée, perdit ensuite de son influence, et sembla s'effacer presque complétement dans les derniers nés (1).

Dans les exemples précédens, la couleur claire ou foncée était d'ailleurs uniforme; mais il arrive aussi que les deux teintes peuvent se juxtaposer, et de là résultent des individus *pies*. Les faits de cette nature cités par les auteurs sont assez nombreux, et Buffon s'en était déjà préoccupé. White signale deux individus dont le corps était en quelque sorte *mi-parti*; mais dans l'un la moitié inférieure du corps était noire, et la moitié supérieure blanche; dans l'autre, les couleurs étaient disposées à droite et à gauche. Tous deux sortaient d'unions croisées. J'emprunterai encore au docteur Parsons, cité par Prichard, un fait intéressant par les détails naïfs qui semblent en attester l'authenticité autant que le nom de celui qui les raconte. « Un nègre domestique se maria avec une femme blanche qui servait dans la même maison. Vers la fin de la première grossesse, le maître emmena le serviteur, qui fut absent pendant quelques jours. Dans l'intervalle, la femme accoucha d'une jolie petite fille, semblable à celle de deux parens blancs, présentant tous les traits de sa mère. A son retour, le mari fut profondément troublé en apercevant cette enfant, et se prit à jurer qu'elle n'était pas de lui; mais la nourrice calma bientôt sa colère : elle déshabilla la petite fille et fit voir au père que, du côté droit, le bas du dos et le haut du membre inférieur étaient aussi noirs que lui-même. Le mari se réconcilia sur-le-champ avec sa femme et son enfant. Je fus informé du fait, ajoute Parsons, et, m'étant rendu sur les lieux, je trouvai que tous ces détails étaient vrais. »

On le voit, en admettant que la ressemblance unilatérale et la juxtaposition des caractères ne se rencontrent que chez les *métis*, le produit du croisement entre groupes humains satisfait pleinement à cette condition. Dans cet ordre d'idées, les faits que nous venons

(1) Il me paraît utile de résumer sous forme de tableau les renseignemens donnés par M. Prosper Lucas, qui avait eu sous les yeux pendant un an la seconde de ces familles :

Père noir, mère blanche.	*Père blanc, mère noire.*
1° Négrillon pur sang par la couleur;	1° Mulâtre tirant sur le nègre;
2° Vrai mulâtre;	2° Mulâtre brun plutôt que noir;
3° Fils blanc d'une figure agréable, à cheveux blond rouge très frisés.	3° Fille blanche d'une figure agréable et pétillante d'esprit.

de citer indiqueraient même le croisement soit entre des races extrêmement voisines, soit entre de simples variétés, tant ils rappellent ce que nous avons vu se passer entre le daim noir et le daim blanc. Toutefois l'étude des races et espèces animales nous montre une telle variabilité dans les faits de cette nature, que nous n'attacherions pas grande importance aux résultats précédens, sans une circonstance qui mérite d'être signalée. Tous les exemples que nous avons reproduits, et ceux, en bien plus grand nombre, que nous aurions pu citer encore, ont été recueillis chez des nègres vivant loin de leur patrie originelle, et dans des régions plus tempérées. Le docteur Winterbottom, qui a étudié avec tant de soin la race noire dans son pays natal, paraît n'avoir connu aucun fait du même genre (1). Serait-ce donc que le croisement ne produirait de semblables résultats qu'en dehors du climat africain, et sous l'influence d'un changement de milieu? Il est encore difficile de répondre avec certitude à cette question. Nous ne voulons que la poser et appeler sur elle l'attention des observateurs placés dans des conditions favorables pour la résoudre; mais si la réponse était affirmative, comme les faits connus porteraient à le croire, il y aurait là une preuve de plus en faveur de nos doctrines. En effet, le changement de milieu ne paraît pas modifier le résultat de l'hybridation. Les caractères du mulet et du bardot, par exemple, restent les mêmes partout où ils se produisent. Au contraire ce changement, on l'a vu, modifie les races; il ébranle, on le sait, le type nègre. Il serait donc tout simple que celui-ci cédât plus aisément à l'influence du type blanc dans les croisemens effectués en France, en Angleterre, aux États-Unis, que dans ceux qui ont lieu à Sierra-Leone ou sur la côte de Mozambique.

Au reste, si nous arrêtons un instant le lecteur sur les considérations de cet ordre, c'est uniquement pour montrer combien la doctrine de l'unité s'accorde avec les lois générales jusque dans les moindres détails. La grande preuve de la vérité de cette doctrine n'est pas là. Elle est avant tout dans la manière dont se comportent les groupes humains dans les unions croisées. Nous avons vu ce qu'était le résultat immédiat de ces unions; leur fécondité atteste le *métissage*, et écarte bien loin toute idée d'*hybridation*. Cette fécon-

(1) Le docteur Winterbottom s'est beaucoup occupé de l'*albinisme* chez les nègres, et c'est en se fondant en partie sur quelques-uns des faits rapportés par cet auteur que Prichard a été conduit à penser que tous les *nègres blancs*, regardés commé de vrais *albinos*, pouvaient fort bien être des espèces d'intermédiaires entre les races noires et les races blanches à cheveux rouges. Il y a certainement du vrai dans cette idée de l'anthropologiste anglais; mais nous ne pouvons examiner ici cette question avec tout le développement qu'elle exigerait.

dité se conserve-t-elle dans les enfans? Ici encore tenons-nous-en provisoirement aux grands faits, et bornons-nous à rappeler ce qui s'est passé, ce qui se passe encore sous nos yeux dans l'Amérique centrale et méridionale. Là se sont trouvés juxtaposés les représentans du groupe blanc, ceux du groupe noir, et ceux d'un troisième type différent des deux précédens, mais nullement intermédiaire entre eux; trois *espèces* bien distinctes, disent les polygénistes, trois *races*, disons-nous. En dépit de tout ce qui séparait, de tout ce qui sépare encore ces trois groupes si divers, si inégaux, des unions ont eu lieu de l'un à l'autre. Nous savons qu'elles ont été faciles et fécondes. Les enfans ont-ils hérité de cette fécondité? Ont-ils été capables de se reproduire à leur tour? Ici ce n'est plus un seul homme illettré ou savant, naturaliste ou anthropologiste, qui répond; ce sont les populations elles-mêmes qui, pour traduire les résultats dans le langage, ont été forcées d'inventer partout un vocabulaire nouveau (1), et encore, — bien des voyageurs l'attestent, — ce vocabulaire est-il loin de rendre toutes les nuances de traits, de couleurs, de caractères de toute sorte que présentent ces populations cent fois croisées et toujours fécondes à tous les degrés de ce croisement illimité. Partout c'est par degrés, *par nuances insensibles*, que l'on passe de l'homme rouge à l'homme blanc, de celui-ci à l'homme noir, et ce mélange des sangs, cette fusion des races, commencée aux premiers temps de la conquête, aux premiers jours de l'introduction des nègres, n'a nulle part présenté plus de difficulté à se produire que s'il se fût agi de trois peuples de même race.

(1) Nous empruntons à l'*Histoire du Mexique*, par M. de Larenaudière, le vocabulaire suivant, qui indique les divers degrés du mélange opéré entre les trois races blanche, noire et rouge. Il est d'ailleurs facile de voir que ce tableau est lui-même incomplet, puisqu'il renferme un mot dont la définition manque.

Mestisa,	produit	d'un Espagnol et d'une Indienne;
Castisa,	—	d'une métisse et d'un Espagnol;
Espagnola,	—	d'un castiso et d'une Espagnole;
Mulâtre,	—	d'une Espagnole et d'un nègre;
Morisque,	—	d'une mulâtresse et d'un Espagnol;
Albino,	—	d'un morisque et d'une Espagnole;
Tornatras,	—	d'un albinos et d'une Espagnole;
Tentinelaire,	—	d'un tornatras et d'une Espagnole
Lovo,	—	d'une Indienne et d'un nègre;
Caribujo,	—	d'une Indienne et d'un lovo;
Barsino,	—	d'un *coyote* et d'une mulâtresse;
Grifo,	—	d'une négresse et d'un lovo;
Albarazado,	—	d'un *coyote* et d'une Indienne;
Canisa,	—	d'une métisse et d'un Indien;
Mechino,	—	d'une lova et d'un *coyote*.

Quelques-uns de ces termes ont ailleurs qu'au Mexique une signification différente; plusieurs sont remplacés par d'autres expressions.

Ainsi cette grande expérience accomplie pendant trois siècles sur des milliers de lieues carrées, entre des millions d'individus, proclame hautement que le croisement des trois groupes qui se sont donné rendez-vous en Amérique est un *métissage*, et nullement une *hybridation*, par conséquent que ces groupes sont *trois races d'une même espèce*, et non pas *trois espèces* distinctes. Est-il besoin après cela d'insister sur d'autres exemples? Nous ne pourrions trouver des termes de comparaison plus éloignés que l'homme blanc, l'homme noir et l'homme rouge (1), et certes ce qui est vrai pour eux ne peut que l'être pour les autres groupes (2). L'humanité tout entière ne forme donc qu'une seule *espèce*; les groupes qu'on y reconnaît ne sont que des *races de cette espèce*.

Telle est la conclusion à laquelle conduisent, non pas une théorie, non pas une idée préconçue ou dépendante de doctrines puisées à une autre source que les sciences naturelles, mais uniquement l'observation et l'expérience; non pas l'observation s'exerçant depuis quelques années sur un petit nombre de faits isolés, l'expérience portant sur quelques générations d'animaux ou de végétaux, mais l'observation et l'expérience agissant depuis des siècles, embrassant toutes les espèces animales ou végétales soumises à l'action de l'homme pour conclure d'elles à lui. Si la méthode est juste, s'il n'y a réellement, comme nous le pensons, qu'une seule physiologie générale soumettant aux mêmes lois tous les organismes vivans, il n'existe qu'*une seule espèce d'hommes*. Quiconque croit à l'existence de *plusieurs espèces d'hommes* doit admettre pour elles une physiologie à part, étrangère aux végétaux et aux animaux, se manifestant dans une foule de circonstances et surtout dans les phénomènes de la reproduction, c'est-à-dire dans ceux où tout concourt à démontrer une identité fondamentale. Entre deux croyances qui entraînent des conséquences aussi opposées, le naturaliste, le physiologiste ne peuvent hésiter. Voilà pourquoi nous croyons à l'*unité* spécifique de l'homme, pourquoi nous combattons ceux qui proclament la *multiplicité* des espèces humaines.

A. DE QUATREFAGES.

(1) Je me conforme ici à un langage presque convenu en désignant sous le nom d'*homme rouge* l'ensemble des races américaines; mais on sait que déjà d'Orbigny avait distingué plusieurs races dans ces populations si longtemps confondues, et les renseignemens réunis aujourd'hui montrent qu'il faut porter la division plus loin encore que ne l'avait fait notre célèbre voyageur.

(2) Nous reviendrons sur cette question en répondant aux objections des polygénistes.

LA

NEMESIS DIVINA

ÉCRIT INÉDIT DE LINNÉ

Au commencement de son livre sur le *Système de la Nature,* Linné s'écrie, dans ce style original et intraduisible qu'il a créé : « J'ai vu passer Dieu éternel, infini,... *Deum sempiternum, immensum, omniscium, omnipotentem expergefactus a tergo transeuntem vidi et obstupui!* » Par les degrés de l'abstraction, le génie de Linné s'était élevé jusqu'aux sphères de la vérité idéale et de l'idée religieuse. Newton, en entendant nommer Dieu, se découvrait. On sait par combien de côtés l'intelligence universelle de Leibniz s'échappait vers la métaphysique et la théologie, et comment sa recherche passionnée d'une cause générale, contenant en soi toutes les causes particulières, le conduisait jusqu'à Dieu.

Les pages dans lesquelles ces grands esprits ont exprimé spécialement leurs sentimens religieux forment dans leur œuvre générale comme une œuvre particulière digne d'attention et instructive aussi pour le reste des hommes. C'est ce qui rend intéressant, au moins pour le moraliste et le biographe, un manuscrit de Linné conservé aujourd'hui à la bibliothèque d'Upsal, et intitulé par l'auteur *Nemesis divina.* Ce petit volume, de 203 feuillets du format in-12 (1), est écrit tout entier de la main de Linné, tantôt en suédois, tantôt en latin. L'écriture, partout uniforme, est extrêmement fine et souvent difficile à lire, différant beaucoup en cela de l'écriture bien connue des lettres innombrables de Linné, généralement claire et ferme.

(1) Le feuillet 112 manque, mais depuis assez peu d'années, puisque M. Fries, le savant botaniste d'Upsal, le cite fort heureusement tout entier dans une thèse inaugurale publiée en 1848. Si ce feuillet a été dérobé, comme quelques feuillets du célèbre et unique manuscrit d'Ulphilas, espérons qu'il sera, comme ceux-ci, rendu par le coupable à son lit de mort.

Linné parle dans ce manuscrit du coup d'état de Gustave III (1772). Nous savons que, né en 1707, il est mort en 1778. Nous avons donc évidemment ici un ouvrage de sa vieillesse, peut-être même les dernières pages qu'il ait écrites.

Le sujet, indiqué suffisamment par le titre, est la vengeance divine inévitable sur la terre même, ou la nécessité de la réparation ici-bas. Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'on doive trouver dans ces pages le développement complet et régulier d'une thèse religieuse ou morale; ce n'est pas un traité, ce n'est pas même un livre proprement dit: c'est plutôt, à vraiment parler, un recueil de notes, mais qui ont toutes rapport à un seul et même objet, à une pensée unique, celle de la justice divine punissant les crimes sur la terre. Loin de songer à les publier un jour, Linné tenait ces notes fort secrètes; il en donne la raison dans une dédicace adressée à son fils, et qui lui sert d'introduction :

« Mon fils unique, tu es venu dans un monde que tu ne connais pas. Sans comprendre la valeur des choses, tu en admires l'éclat, et pour toi le spectacle est confus, comme si nul œil ne regardait, comme si nulle oreille n'entendait. Tu vois les plus beaux lis étouffés par l'ivraie. Détrompe-toi; au milieu de ce monde réside un Dieu juste qui fait droit à chacun. *Innocue vivito; numen adest* (vis sans faire le mal; la divinité est présente).

« Il y eut un temps où, moi aussi, je doutai que Dieu prît souci de nous. Le grand nombre des années m'a instruit; c'est leur enseignement que je te transmets. Tous les hommes veulent être heureux, et il est donné à bien peu de le devenir. Veux-tu le devenir en effet, sache que Dieu te voit. *Innocue vivito; numen adest.*

« Si tu n'en crois pas ce qui est écrit, crois-en l'expérience. J'ai enregistré les exemples restés dans ma mémoire; consulte ce tableau fidèle et veille sur toi. *Felix quem faciunt aliena pericula cautum* (heureux celui que les épreuves d'autrui ont rendu sage).

« J'aurais volontiers passé les noms propres sous silence, j'ai dû cependant les inscrire, afin de te convaincre de la vérité; mais tu les tiendras secrets, du même soin jaloux avec lequel tu préserves ta prunelle et ton cœur; tu ne les révéleras à nul homme sur la terre, car ton confident d'aujourd'hui sera peut-être ton ennemi demain, et si quelqu'une des familles qui sont ici désignées était victime d'une semblable révélation, cela te vaudrait le malheur de toute ta vie, et peut-être la mort. Tiens donc ce dépôt pour sacré; je requiers de toi que personne ne soit lésé par là dans son nom et dans son honneur. Si tu manques à cette recommandation, tu auras mal agi; en blessant l'honneur des autres, tu auras blessé ton vieux père, et, conformément à la justice, tu seras puni. Encore une fois, je n'ai inscrit ces noms que pour répondre à tes doutes intimes. Peut-être d'ailleurs quelques-uns de mes récits sont-ils peu exacts. De ton côté, écoute et ne dis rien; ne blesse personne dans son nom et son honneur. »

Le fils de Linné posséda en effet ce petit ouvrage, on en a les preuves, avec les autres manuscrits de son père. Cependant après sa mort toutes les traces en disparurent; toutes les recherches, soit en Suède, soit en Angleterre, où les papiers et les collections de Linné avaient été transportés, restèrent inutiles. Enfin, vers 1840, le précieux manuscrit fut retrouvé dans la bibliothèque de feu le docteur Acrell, fils d'un professeur d'Upsal, qui avait eu de fréquentes relations avec le fils de Linné. Un certain docteur Ekman, de Calmar, en fit l'acquisition, et le donna à la bibliothèque de l'université d'Upsal.

Nous avons dit que c'était un recueil de notes sans ordre, mais se rapportant à une même idée. Ici on trouve des citations de la Bible, des pères et des auteurs latins classiques, là des anecdotes assez souvent scandaleuses, avec les détails les plus précis, avec la recherche des causes secrètes de telle ou telle affliction qui, du temps de Linné, et fort justement suivant lui, venait frapper certaines familles devant ses yeux. Il y a même quelques poésies, assurément de Linné lui-même, mais qu'il a biffées de sa main. On ne saurait donc se proposer de publier ce livre tout entier. Également éloigné du désir d'une publicité indiscrète que puisse redouter l'honneur d'illustres familles existant encore actuellement en Suède et jaloux du respect dû à la mémoire de Linné, nous ferons connaître seulement ici, d'une part les pages qui montreront le mieux dans Linné l'homme religieux, de l'autre ceux de ses nombreux récits qui, sans offrir le scandale, reproduisent une vivante image des mœurs de son temps et des impressions qu'il en recevait lui-même. Nous n'avons d'autre désir que d'ajouter quelques traits inconnus, nous le croyons, importans à coup sûr et parfaitement authentiques, à une intéressante figure dont nous ne possédons pas encore un entier portrait.

Il y a lieu à une curieuse étude littéraire sur Linné. Son style, souvent élevé jusqu'au sublime, souvent empreint de la plus rare élégance, toujours respirant la vie, ferme et sain, riche de faits et d'idées jusqu'à l'extrême abondance et sobre de mots jusqu'à la concision, reflète dans ses descriptions et ses peintures la fécondité même et la grandeur de la nature. S'il quitte les sujets scientifiques et que, dans sa correspondance ou dans des notes qui nous sont restées, il raconte son mariage, sa vie intérieure, les anecdotes de son temps, ou bien si des occasions solennelles, par suite de ses fonctions universitaires, l'obligent à quelques harangues sur des sujets d'observation générale, ce style conserve une franchise, une naïveté, un enjouement qui s'associent à une élévation habituelle et constante, offrant d'ailleurs dans tous les cas la lecture la plus attachante et la plus variée. Mais il faudrait avant tout qu'on possédât une bonne édition des œuvres de Linné, et celle de Gmelin est loin d'être complète. Comment d'ailleurs espérer de réunir un jour toute la correspondance de Linné? « Si j'avais autant de mains que la fameuse idole des Chinois, écrit-il quelque part, je n'en

aurais point encore assez pour toutes les réponses que j'ai à faire. » Ses lettres à Bernard de Jussieu ont été publiées à part en Amérique (1). Le naturaliste anglais Smith, qui, à la mort de Linné, avait acheté pour une somme considérable ses manuscrits et ses collections, dont une grande partie se trouve aujourd'hui au musée de la Société linnéenne de Londres, a publié en les traduisant en anglais un choix des lettres qu'il avait sous les yeux (2). C'est là qu'on peut chercher de curieux détails biographiques, dans un singulier langage « à demi poétique et à demi botanique, » dit M. Flourens : « Il y avait à Fahlun un médecin. Il avait une fille que recherchait, mais en vain, un autre jeune homme; je la vis, je sentis tout mon cœur frémir, je l'aimai. Elle, vaincue par mes vœux, me donna sa foi et me dit : Que cela se fasse, *fiat*. Pauvre comme je l'étais, je rougissais de parler au père; je l'osai pourtant. Il voulait et ne voulait pas; il m'aimait, mais il n'aimait pas ma misère. Mon rival essaya de me supplanter, mais *puella me amabat, non illum...* » — « Je vous aime plus que personne, écrit-il quelques années après à Bernard de Jussieu, ma femme exceptée... » Et dans la même lettre : « Faites mes amitiés à Mlle Basseporte; j'en rêve, et si je deviens veuf, ce sera ma seconde femme, qu'elle le veuille ou non, *nolens volens.* » — Combien de curieux passages on pourrait extraire des dissertations et des harangues de Linné pour en composer un volume qui serait d'un grand écrivain, d'un philosophe ingénieux, d'un critique et d'un moraliste enjoué, et non pas seulement d'un habile botaniste! J'ai sous les yeux la première édition d'un singulier discours sur *la science,* qu'il prononça en suédois, comme recteur de l'académie d'Upsal, le 25 septembre 1759 : il est disposé typographiquement en alinéas contenant de bizarres énumérations, suivant le procédé ordinaire de Linné, qui ne veut pas de mots inutiles : « ... Les barbares, les Hottentots et les sauvages ne sont séparés de nous que par la science, comme un fruit vert et entouré d'épines ne diffère d'une savoureuse reinette que par la culture. Par la science, la moindre principauté d'Allemagne brille plus que le grand empire du Mogol avec tous ses trésors. — La science nous apprend : par le langage à nous enrichir de l'expérience des autres, — par l'économie à nous procurer de suffisantes ressources, — par l'histoire à nous préserver des fautes des autres, — par la politique à gouverner et à nous conduire heureusement, — par la morale

(1) Voyez un intéressant article de M. Flourens dans le *Journal des Savans* de décembre 1854.

(2) Il y a partout des lettres de Linné inédites, mais les sociétés *linnéennes*, partout répandues en France et à l'étranger, seraient d'un grand secours pour l'œuvre d'une édition complète. Je dois au modeste, spirituel et savant M. Charles Desmoulins, président de la société linnéenne de Bordeaux, la communication d'un bon nombre de celles qui se trouvent dans notre sud-ouest, et de deux feuilles d'impression offrant le commencement d'une publication non continuée, je crois, des lettres de Linné à Boissier de Sauvages, avec une introduction, par le baron d'Hombres-Firmas, mort récemment. Ce commencement de publication date de 1852.

à vivre dans l'innocence et la vertu, — par la législation à vivre conformément aux lois, — par la théologie à marcher dans les voies de Dieu, — par l'astronomie à admirer la puissance infinie de Dieu, — par la connaissance de la nature à contempler l'excellente disposition de Dieu, — par la physique à nous servir des lois de la nature, — par les mathématiques à comprendre nos propres forces, — par la pathologie à connaître notre propre faiblesse, — par l'hygiène à vivre dans la continence et la sobriété, — par la médecine à en appeler contre la mort. — Par suite de notre science insuffisante, nous voyons encore aujourd'hui nos bois s'épuiser sans que nous plantions arbres ni haies, — nos prairies improductives sans que nous les soignions davantage, — nos plantes pharmaceutiques achetées par nous de l'étranger, — le thé acheté fort loin à prix d'or quand nous pourrions l'acclimater en Europe comme la rhubarbe. — Sans la science, nous ferions venir nos prêtres de Rome, — nos médecins de Montpellier, — nos architectes de Venise, — nos musiciens de Naples, — nos comédiens de Paris, — et encore nos vaisseaux de Saardam, — nos habits du Brabant, — nos almanachs de Lübeck, — nos choux et nos raves de Hambourg. — Sans la science, nous serions livrés aux charlatans : le genévrier porterait l'ambrette, — l'osier engendrerait le coton, — l'avoine se changerait en seigle, — le tungstène deviendrait perles, — la soie nous représenterait le fil des Parques. — Bien plus, il y aurait des fées derrière tous les buissons, — des fantômes dans tous les coins noirs, — des lutins, des feux follets, des esprits, et autres suppôts de Lucifer qui vivraient avec nous comme les chats. — Superstitions, sorcelleries et sortilèges voltigeraient autour de nous comme les mouches... — La science est donc véritablement la lumière pour les hommes errans dans les ténèbres. Par elle, ils se servent de leurs yeux pour voir, de leurs oreilles pour entendre... »

Mais nous n'avons pas dessein d'aborder ici une étude littéraire dont nous avons voulu seulement faire deviner l'intérêt, et nous revenons aux pages inédites dans lesquelles Linné a déposé l'expression de certaines préoccupations religieuses.

On voit dès le commencement l'auteur évidemment empressé de donner une définition exacte de l'idée dont il veut que son fils reste après lui convaincu. Dès le premier feuillet et au-dessous du titre, *Nemesis divina*, il écrit en latin : « Qui dit talion dit une distribution égale des châtimens suivant les fautes, ce que les Grecs appelaient *autopathia.* » Et puis il cite les vers bien connus du poète romain :

Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem
Curarent superi terram, etc...

« Je me suis souvent demandé si les dieux faisaient attention à la terre... »

Suivant lui, la vengeance divine s'attache inévitablement sur la terre à certains crimes qui ne peuvent être réparés que par le talion. Tels sont le

meurtre, l'ingratitude, la séduction ou l'oppression de l'innocence, et les basses intrigues en vue de ruiner le bonheur d'autrui pour le sien propre. C'est de ceux-là qu'on peut dire : *Non solvitur peccatum nisi restituitur patratum* (le péché subsiste si le tort n'est réparé). Il est d'ailleurs certaines fautes qu'une réparation civile suffit à effacer : le vol par exemple; mais celui qui demeure chargé de son crime est toujours puni, sinon dans sa propre personne ou dans ce qui le touche de son vivant, au moins dans ses enfans ou petits-enfans, jusqu'à la troisième ou quatrième génération : *Quod sus peccavit luent porcelli* (ce que le pourceau a fait de mal, ses petits l'expieront). Par une éternelle, invariable et juste loi, le coupable ou ses héritiers sont entraînés forcément vers l'abîme... « Tout se réunit contre celui qui est poursuivi par la vengeance divine. Un malheur ne vient pas sans l'autre; des familles tout entières malheureuses; les enfans reçoivent de l'éducation et agissent tout au contraire; c'est qu'il faut qu'ils courent vers le malheur; le ciel ni la terre ne sauraient les sauver ni les secourir... Un malheur vient après l'autre; voilà un incendie; tout tourne mal; la vengeance divine, après quelques délais pour que ses coups soient plus manifestes, s'appesantit évidemment sur cette maison... Mais voici, dites-vous, certaines personnes ou certaines familles sur qui les malheurs s'accumulent, quoiqu'elles aient honorablement vécu aux yeux du monde. C'est qu'il y a eu quelque péché secret dans leur vie, ou dans celle de leur père. » Et Linné cite immédiatement deux exemples, dont un au moins paraîtra singulièrement choisi : « Les enfans illégitimes tombent sous le coup de la *Nemesis divina*, assure-t-il, pour la faute de leurs parens, — et les mariages entre cousins-germains sont toujours et infailliblement malheureux.

« Moïse, parlant avec le Seigneur sur le Sinaï, demande pourquoi, Dieu étant juste, les bons sont bien souvent malheureux et les méchans heureux. Le Seigneur lui répond : L'homme juge d'après ce qu'il voit, et moi d'après mon omniscience. Regarde vers la source qui est au pied de la montagne. — Moïse se tourne de ce côté, et il aperçoit un farouche cavalier qui met pied à terre, va boire à la source, perd sa bourse en remontant à cheval et s'éloigne. Survient un mendiant tout en sueur; il boit, ramasse la bourse et s'en va. Arrive un vieillard harassé, hors d'haleine; il boit et s'assied pour prendre un peu de repos. Le cavalier revient en toute hâte; il redemande sa bourse et jure de tuer le vieillard s'il ne la rend pas; celui-ci jure qu'il ne l'a pas même vue; le cavalier lui passe son épée au travers du corps. — Juste Dieu! s'écrie Moïse, le scélérat tue ce digne vieillard! Le Seigneur lui répond : — Homme, c'est là ton jugement; sache cependant que tout s'est fait par mon ordre. Dans ce bois même, il y a huit ans, ce vieillard a étranglé le père du mendiant pour le voler ensuite; il a réduit ainsi le fils de sa victime à la dernière misère; j'ai donné à celui-ci l'argent que le guerrier avait obtenu par la violence : c'était double justice. »

On voit que Linné veut échapper par le dogme de la solidarité humaine

aux doctrines purement fatalistes. Si le petit-fils, bien que vertueux, est malheureux sur la terre, c'est que son aïeul a mérité cette infortune. Peu importe qu'il soit puni dans sa propre personne ou dans ses descendans; l'important est que la justice divine y trouve son compte et que les dettes contractées envers elle soient acquittées scrupuleusement. Voilà le compte qui ne faillit jamais. « Qu'est-ce que le destin? dit expressément Linné. — Rien autre chose que le jugement de Dieu, auquel nul homme n'échappe. Les philosophes nient que le destin soit conciliable avec le libre arbitre et soutiennent que chaque homme est l'ouvrier de sa fortune. Comment donc concilier le destin inévitable avec le libre arbitre? J'essaierai d'une comparaison : un homme peut se pendre, se noyer, se couper la gorge; il est libre aussi de ne pas le faire. Mais si par quelque raison le juge suprême l'a désigné pour une mort violente, il ne saurait l'éviter; une force invincible le pousse vers sa destinée. De même il dépend de la libre volonté de l'homme de ne pas commettre le crime; mais une fois qu'il l'a commis, il ne peut échapper au châtiment; l'homme a la disposition de sa volonté; s'il en abuse, la loi de Dieu est que le châtiment devienne son inévitable destinée. »

Telles sont les définitions de Linné et la seule objection qu'il prévoie; mais ses définitions sont-elles complètes, et l'accord entre la doctrine d'un châtiment inévitable et celle de la liberté humaine est-il la seule difficulté que contiennent ces lignes? Est-il vrai d'abord que la punition ne fasse jamais défaut sur la terre, et n'est-elle pas remplacée bien souvent par les châtimens réservés à une autre vie? En second lieu, le repentir ne prévient-il pas, grâce à la bonté divine, l'accomplissement rigoureux de l'une et l'autre justice? Sur le premier point, je ne rencontre pas un seul mot dans tout le livre de Linné, et il faut avouer que cette lacune étonne. Rien du repentir non plus. Presque rien sur la récompense, qui doit pourtant suivre le bien aussi inévitablement que le châtiment s'attache au mal. S'il est vrai de dire que cela n'était pas le sujet principal de Linné, cela y touchait de bien près. On est obligé de reconnaître que la thèse est incomplètement et imparfaitement posée. — Peu importe, il est vrai, à Linné; il veut seulement détourner un jeune homme du mal en lui montrant le mal puni sur la terre; il emprunte quelques avis pratiques à l'expérience, il ne demande pas à la théorie philosophique une démonstration.

Il nous montrera d'autant plus à découvert, dans ces pages écrites sans aucun art, ses habitudes d'esprit et ses impressions de chaque jour. On l'y sent tout d'abord pénétré de la lecture et de l'étude assidue de la Bible, particulièrement, à ce qu'il semble, de l'Ancien Testament. On comprend que ce seul indice peut devenir une sorte de réponse à quelques-unes des questions que nous nous posions tout à l'heure. Son Dieu sera celui de l'inflexible justice et de la vengeance plutôt que celui de la clémence et de la pitié.

Nous avons déjà indiqué que le plan du livre, malgré son désordre appa-

rent, consistait simplement à démontrer, par des exemples tirés de l'expérience de chaque jour, que l'infortune n'arrivait jamais imméritée sur la terre, mais qu'elle avait toujours pour mission et pour moralité de châtier quelque infraction, d'ancienne ou de récente date, aux préceptes posés par la loi divine. Quels sont ces préceptes? Où Linné ira-t-il en chercher la formule? Dans l'Ancien Testament. C'est évidemment un écho et une paraphrase du Décalogue que cette série de dix commandemens qu'il place en tête de son livre, à l'ombre du glaive de sa Némésis divine :

« 1. Crois fermement, suivant ce qu'enseignent et le spectacle de la nature et l'expérience, en un Dieu qui a créé, conserve et gouverne le monde, qui voit, entend et sait tout, et en présence duquel tu es sans cesse.

« 2. Tu ne prendras jamais Dieu pour témoin dans une cause injuste.

« 3. Considère les desseins de Dieu dans la création. Crois que Dieu te conserve et te conduit chaque jour, que tout mal et tout bien dérivent de sa loi sainte.

« 4. Ne sois pas ingrat, afin que tu vives longtemps sur la terre.

« 5. Garde-toi du meurtre. La faute dont les traces sont ineffaçables ne peut être pardonnée. Le meurtre n'est pas réparable, sinon par le meurtre.

« 6. Aie du respect pour la femme. — Et toi, femme, ne trahis pas le cœur de l'homme.

« 7. Repousse le gain illicite.

« 8. Sois homme d'honneur et de parole sûre; chacun t'aimera.

« 9. Tu ne tendras pas de piége à ton prochain, de peur d'y tomber toi-même.

« 10. Ne cherche pas à fonder ton bonheur sur de viles intrigues. »

Tel est, dans l'ouvrage de Linné, son résumé un peu arbitraire des préceptes de la loi morale et divine. C'est là son code, celui qu'il propose au fils qu'il veut former. Presque tout le reste du livre n'a pour objet que de confirmer chacun de ces commandemens, en montrant celui qui les viole inévitablement puni sur la terre.

Il développe çà et là les trois premiers préceptes, mais sans apporter comme sanction aucun exemple d'athée ou d'impie châtié par la Providence. Les expressions de son respect pour la Divinité n'en sont pas moins précieuses à recueillir. On remarquera de plus quelques paroles, les seules dans tout son livre, qui le séparent des libres penseurs qui l'entouraient, pour le ranger parmi les simples croyans :

« Qu'est-ce que Dieu, qui voit, qui entend et qui sait tout? — Je ne vois pas Dieu, c'est vrai; mais je ne vois pas ce qui sent en moi. L'œil est une chambre obscure qui me dépeint les objets. Que le nerf soit pressé, et je ne vois plus rien, je ne perçois plus la matière d'aucun jugement... M'étonnerai-je de ne pas voir Dieu si je ne puis me voir moi-même à l'intérieur (1)?...

(1) « Quid est Deus, qui videt, audit, scit? Non video Deum. Quod in me sentit non

« Ne pas prendre Dieu injustement à témoin. — Buscagrius, professeur de grec à Upsal, cite un auteur à faux dans une disputation. Son adversaire le remarque. Buscagrius répond qu'il a cité juste, et prend Dieu à témoin que s'il en est autrement, il ne remontera dans sa chaire de sa vie. De retour au logis, il compulse et voit qu'il a cité à faux. Il est saisi d'un tremblement, se met au lit, et ne remonta plus jamais dans sa chaire.

« Il y a eu des libres penseurs dans tous les temps. Ils admettent l'existence d'un Dieu, mais rejettent le péché originel, la rédemption et la trinité. Ils disent que le Christ a été un saint homme qui est venu enseigner la morale par son exemple. Ils prétendent que c'est un certain concile qui a décrété l'existence du Saint-Esprit, mais qu'il s'en est fallu d'une seule voix que la chose eût manqué. — Pourquoi les théologiens s'occupent-ils de les réfuter plutôt qu'une foule d'autres menus hérétiques?

« Catholicisme. — Séparation du spirituel et du temporel; aveuglement d'une multitude superstitieuse, cérémonies, processions, chant, musique, cierges, eau bénite, consécration des églises, des cimetières, des cloches à la Vierge. Partout bénédictions et signes de croix. Nouvelle manière de sorcellerie. La croyance aux saints amenée par la croyance au pape. Reliques: sainte croix, cheveux de la Vierge, tête de saint Jean, os de saint Éric. Miracles des saints. Pardon des péchés acheté avec des lettres d'absolution, à la condition qu'on suive le saint Sacrement chez les malades, qu'on serve à l'église une absurde messe, qu'on admire les miracles de la croix, l'image de la Vierge... Légendes, songes, récits de moines. Couvens de bénédictins, de bernardins, etc...

« Je me représente l'homme comme un flambeau. — Dieu lui-même allume chaque âme de son propre feu. Chacune brille sur le théâtre du monde telle que Dieu l'a douée. Il y a des hommes que Dieu a créés grands et resplendissans flambeaux; d'autres ne sont que lampes chétives. Tant qu'ils durent les uns et les autres, ils brillent, et puis, quand ils sont achevés, Dieu en met d'autres à leurs places, afin que la lumière ne soit pas interrompue. Aussi peu le flambeau peut dire que le château qu'il éclaire est fait pour lui, aussi peu l'homme doit-il croire que le monde ait été créé pour lui. Non, tout a été fait, selon les desseins de la suprême sagesse, pour la gloire de Dieu.

« Rien n'est à nous, tout est à Dieu. — Le pauvre paysan travaille assidûment toute l'année: à peine a-t-il de la paille pour se coucher. Il retire bien peu de chose de son travail. *Sic vos non vobis...* Toi, tu dis : c'est mon champ, j'en puis disposer à mon gré. Je réponds : ce n'est pas ton champ; tout cela, Dieu te l'a prêté. Quand Dieu te le reprendra, rends-le sans plainte; ce n'était qu'un prêt.

video. Oculus est camera obscura, depingit objectum; sed, presso nervo, nil video, nil inde judico. Nervus ducit ad cerebrum; ibi nil video... Quid mirum si Deum non video, si me ipsum, in me habitantem, non video?... Est aliquid in me, pars præstantissima mei. Si me non possum percipere, non mirum quod nunquam Deum capere. »

« Rien n'est à nous. — Le riche donne à dîner et se fait des amis, ses hôtes boivent et s'essuient la bouche: une fois partis, ils n'y pensent plus. Quand la fortune s'en va, le riche n'a plus d'amis.

« Qu'est-ce que la grandeur? Rien; la roue tourne.

« Qu'est-ce que la sagesse? C'est de connaître sa folie.

« Qu'est-ce que la puissance? La première place entre les fous.

« Qu'est-ce que le vêtement? La livrée pour la grande comédie.

« Qu'est-ce que la vie? Une flamme, tant que l'huile dure. »

L'ingratitude, que Linné a flétrie par son quatrième commandement et immédiatement à la suite des préceptes qui se rapportent à Dieu lui-même et aux desseins de Dieu sur l'homme, est à coup sûr un des crimes dont il est le plus vivement blessé, et auxquels il promet les châtimens les plus inévitables. Nous avons ici quelques témoignages irrécusables de cette bonté qui lui avait mérité la vénération publique, et avait fait de chacun de ses élèves un ami dévoué.

« Un paysan de la paroisse de Stenbohult renverse son père, le saisit par les cheveux et veut l'emporter hors de sa cabane. Arrivé au seuil, le vieillard s'écrie : « Arrête! je n'ai pas traîné plus loin mon père... — Ah! répond le fils, tu as traîné ton père jusqu'au seuil! eh bien! moi, je te traînerai jusqu'au ruisseau! »

« Cederhielm, président d'une des hautes cours de Suède, s'est mal conduit envers son père. Plus tard, il envoie ses deux fils étudier à Paris. Ils y font des dettes; ils vont être arrêtés. L'un d'eux se brûle la cervelle, l'autre reste toute sa vie prisonnier au Châtelet sans que son père l'en puisse retirer. »

Tout à côté de ces fils ingrats et punis, Linné réserve une place à son infidèle jardinier, à ce Broberg qui lui a volé une fleur, l'*Adonis capensis,* et l'a emportée à Stockholm. « Il m'a volé encore, s'écrie-t-il avec dépit, la *valeriana tetranda,* l'*antholyza cepacea*... Et le *bocconia,* quel chemin a-t-il pris ? »

Mais c'est le meurtre, objet de son cinquième commandement, et très fréquent dans les mœurs quelquefois violentes de la Suède au XVIII[e] siècle, qui semble préoccuper, effrayer même Linné, comme le crime le plus antipathique aux lois divines et humaines, et le plus digne de la colère céleste.

« Voigtlander, chirurgien militaire à Upsal, bretteur toujours prêt à passer son épée à travers le corps du premier qu'il rencontre, blesse un jour de la sorte un de ses amis, Cedercrona, et puis le guérit, au grand ébahissement de tous. Comme il courait toujours en voiture, comme un Jéhu furieux, dans les rues d'Upsal, il renverse une fois et estropie un pauvre diable, qu'on vit ensuite mendier toute sa vie dans la ville par suite de ces blessures. En 1760, Voigtlander est appelé en Poméranie. Bientôt il revient estropié lui-même à la suite de nouvelles imprudences, souffre longtemps, et puis meurt. Et le pauvre mendiant le voit porter en terre.

« Le célèbre major Sinclair avait, pendant sa captivité, ôté la vie à un sous-officier nommé Lod. Il ressentait une haine mortelle contre les Russes, et disait souvent qu'il ne voulait pas aller dans le royaume des cieux, s'il devait y rencontrer des Moscovites. En expiation du meurtre qu'il avait commis, il fut assassiné par des émissaires russes.

« Artedi, qui détestait mortellement les Hollandais, alla se noyer précisément à Amsterdam.

« L'amiral danois Tordenskiold fut tué en duel par un Suédois à Hambourg; mais il avait un jour tué d'un coup de fusil un mousse qui était en haut d'un mât.

« C... tue son beau-frère de trois balles dans l'estomac. Il échappe faute de preuves. Quelques années après, trois ulcères sur l'estomac le font périr dans d'affreuses douleurs.

« Un paysan de Tavastehus avait l'habitude d'égorger les voyageurs qui lui demandaient l'hospitalité. Un voyageur arrive, demande à coucher, prend par hasard un autre lit que celui qui lui était destiné, et le paysan égorge son propre fils.

« Un meurtre est commis en Norvége. Comme on ne peut découvrir le véritable assassin, on tire au sort entre trois accusés pour savoir lequel sera décapité. Le sort désigne le moins coupable, et le roi le condamne à mort; mais notre homme ne veut pas mourir, proteste de son innocence, et la démontre comme deux et deux font quatre. La cause est renvoyée au roi, qui, occupé d'autres affaires, ne lit pas la nouvelle procédure et dit : « Il est condamné à mort, il faut qu'il meure! » Le prisonnier apprend cette réponse, et le voilà désespéré. Alors l'avocat va le trouver et lui dit : « Je vois que le jugement de Dieu pèse sur vous; innocent aujourd'hui, vous devez avoir contracté quelque dette de sang. » Et le prisonnier lui répond : « Oui, je reconnais la justice de Dieu. C'est moi qui, il y a cinq ans, ai commis cet autre meurtre dont l'auteur est resté jusqu'aujourd'hui complétement inconnu. »

Sur les préceptes moraux qui suivent celui où il est question du meurtre, Linné insiste peu et n'indique qu'en passant l'application de la sanction divine. Toutefois il la montre toujours certaine et toujours terrible. L'infidélité qui trouble, après l'avoir déçu, un cœur pur, simple et aimant, évoque infailliblement la Némésis. Indigné des mœurs de son temps, qui dédaignent la pureté des mœurs et insultent au mariage, il fait voir par des exemples les premiers triomphes de la passion impure conduisant presque toujours au crime; celui dont l'impiété a troublé la paix d'une famille cherchera vainement la paix lui-même, et les époux sur le passé desquels pèse quelque faute vivront nécessairement dans la discorde et la haine, en dépit des prières. Quant aux basses intrigues par lesquelles l'égoïsme prépare la ruine imméritée du prochain, Linné témoigne pour elles la même aversion que le meurtre lui inspirait, et invoque la même vengeance. Le baron

Goertz, favori de Charles XII, a succombé, suivant lui, sous de telles intrigues, qui l'ont fait condamner injustement. « Le roi étant inviolable, on s'en était pris au ministre, dit-il, des guerres incessantes qui avaient ruiné la Suède; on lui avait encore attribué la monnaie de nécessité inventée par Polhem. Une fois Charles XII tué en Norvége, la colère publique s'abat sur Goertz, désormais sans défense; il faut qu'il meure. Une commission est instituée. L'accusateur Fehman articule contre Goertz des griefs ridicules, comme d'avoir calomnié les serviteurs du roi, d'avoir dit que tel préfet était lent à exécuter les ordres,... et Goertz est condamné à mort. — Mais avant la fin de l'année le président de la commission meurt; il n'est pas un de ses assesseurs qui ne subisse quelque funeste coup de la fortune; le plus gai d'entre eux meurt d'humeur noire. »

Sur ce chapitre des intrigues ourdies pour quelque vil intérêt d'élévation personnelle ou de gain sordide, Linné se montre inépuisable, et la fécondité de son récit amène les plus curieuses anecdotes sur l'histoire de son temps. On voit que, dans son dessein de convaincre un jeune homme par le spectacle de l'expérience, il a sans cesse noté les exemples qui se présentaient à lui, soit du milieu des affaires publiques, soit dans le cercle restreint de sa vie de professeur, parmi les petites agitations intérieures du consistoire d'Upsal :

« Alexandre Blackwell, sur la demande d'Ahlstroemer, est appelé d'Angleterre en Suède. Il était docteur en médecine, mais fort ignorant et entièrement athée. Ahlstroemer ne l'en reçoit pas moins comme un fils, mais il apprend bientôt que Blackwell, dans sa correspondance en Angleterre, prépare sa ruine et celle de Tessin pour étouffer ensuite l'industrie naissante de la Suède; bien plus, qu'en renversant les ministres, il espère, après avoir gagné la coopération du roi lui-même, faire nommer un prince anglais successeur au trône suédois. Aussitôt la perte de Blackwell est résolue. Un inconnu se présente à lui, se prétend envoyé exprès du lord-chancelier d'Angleterre, l'engage à aller trouver le roi de Suède et à lui offrir de la part du cabinet de Londres une forte somme et la souveraineté absolue pour prix du choix d'un successeur anglais. Le roi, de son côté, averti d'avance, reçoit Blackwell, accueille ses prétendues lettres de crédit et son offre de souveraineté, et le livre au grand-maréchal. Blackwell est pris, jugé et pendu. Jamais on n'a su qui avait été l'inconnu. Les Anglais ont repoussé toute connivence. — Quand la maison de Tessin fut démolie pour une réparation, on trouva un cadavre dans un mur; était-ce celui de cet homme? Je ne crois pas facilement que le pieux Tessin eût pu commettre une telle action, bien qu'à vrai dire ce soient des bagatelles pour les puissans. Ce Blackwell avait bien mérité son sort. Marié en Angleterre et logé à Stockholm chez un marchand, il séduisit la femme de son hôte; un soir, celui-ci se trouvant un peu indisposé, Blackwell, comme médecin, lui fit une ordonnance; le lendemain matin, le marchand était mort. — Le prési-

dent Drake, si zélé pour nos manufactures, fut aussi soigné par Blackwell, et en mourut. Tout le monde crut que Blackwell l'avait tué, dans l'intérêt de ses compatriotes. »

Viennent ensuite une foule d'épisodes tirés de l'époque des guerres civiles entre les Chapeaux et les Bonnets. « *En quo discordia cives perduxit miseros.* L'esprit de discorde a pénétré même parmi les professeurs d'Upsal. Celui-ci trouble le consistoire par les querelles les plus inconvenantes. Celui-là vient un jour complétement ivre; mais, à quelque temps de là, nous le voyons subitement tomber presque inanimé de son siége; on l'emporte, et depuis ce jour il n'a jamais recouvré la santé. »

Les morceaux que nous avons cités jusqu'à présent nous ont montré Linné préoccupé, peut-être à l'excès, d'une idée qui est du moins profondément religieuse, et nous l'avons vu par là supérieur à son temps. Il vivait à une des époques les plus agitées et les plus mêlées de l'histoire de son pays. Ce qu'on appelle la *période de la liberté* (*frihetstiden*), à laquelle a mis fin le coup d'état de Gustave III, que Linné appelle « Gustave le Sage, » a été pour la Suède l'époque d'une certaine fécondité dans le domaine scientifique, mais aussi d'une démoralisation politique et d'un abaissement moral dont l'histoire du XVIIIe siècle, où de tels épisodes ne manquent pas, offre peu d'aussi fâcheux exemples. Après avoir joué dans le monde un grand rôle, la Suède avait été précipitée, par les fautes de Charles XII, dans un abîme d'où elle semblait ne plus devoir se relever. Dépouillée des provinces qui faisaient d'elle une puissance européenne ayant voix dans les affaires du continent, menacée par la Russie et la Prusse d'un complet démembrement, elle n'avait à l'intérieur qu'un peuple abruti par le malheur, une bourgeoisie encore informe et peu habituée aux affaires publiques, et une noblesse décimée, pauvre et corrompue. Des partis se formèrent dans la diète, non pas pour défendre chacun à sa manière l'indépendance nationale, mais pour en exploiter la ruine. L'or français et russe acheta les consciences, et la diète ne fut qu'un marché ouvert où se négociaient sans pudeur les offres des cours étrangères. La Suède était vouée au sort de la Pologne. Bien plus, l'anarchie politique et l'abaissement des caractères avaient ouvert la voie au désordre intellectuel. L'indifférence légère et moqueuse du XVIIIe siècle avait pénétré avec les mœurs françaises dans le Nord comme dans le reste de l'Europe, et l'ancienne simplicité de cœur et d'esprit avait fait place à un vide dangereux où s'était glissé, grâce à une disposition naturelle des intelligences du Nord vers la rêverie et l'exaltation, un mysticisme dont Swedenborg était devenu le grand-prêtre, et dont la Suède allait voir se multiplier les ridicules ou les rusés et criminels adeptes.

Soit que le grand esprit de Linné n'ait pas subi en vain le contact des aberrations de son temps, soit que le développement de l'idée religieuse qu'il avait conçue ait fini par s'emparer outre mesure de sa vive intelligence pendant sa vieillesse, et par l'obséder d'irrésistibles visions, on le voit, dans

ses dernières pages, admettre des croyances que devait réprouver l'habitude d'une éducation scientifique ou celle même d'une saine et ferme religion. On hésite devant le problème que présente cette vieillesse respectée; il faut aller en avant et citer ces pages, qui intéresseront tout au moins comme de curieux signes de l'ébranlement intellectuel de ces temps.

La foi dans une Némésis divine entraîne pour Linné la croyance aux apparitions d'esprits et de fantômes, aux songes et aux présages. De même que le corps est accompagné de son ombre, qui n'est pas toujours visible, de même toute âme est accompagnée d'un génie. L'âme est-elle pieuse et pure, ce génie est un bon ange; est-elle criminelle et souillée, c'est un satellite inséparable qui l'entraîne au malheur. Ce génie se met en rapports avec l'homme par des avertissemens publics ou secrets, par des voix, par des apparitions; il y a encore les pressentimens, la seconde vue, les sciences occultes... Il faut bien avouer que Linné admet tous ces moyens de communication avec le monde invisible :

« La géomancie révéla, dit-il, au général Charles Cronstedt que Charles XII succomberait avant la fin de novembre; mais cette prédiction ne fut connue que des plus intimes parmi ses officiers. Le 30 novembre, un ami de Cronstedt lui dit : « Voici le dernier du mois, et le roi vit encore. — La journée n'est pas finie, répond Cronstedt. » Et le roi est tué pendant la nuit, — probablement par le colonel français Siquier (1).

« Il y avait une femme, pauvre et maladive, qui parcourait les campagnes en prédisant l'avenir. Elle déclara chez nous qu'on aurait bientôt un incendie. Sur le cri d'effroi que poussa ma mère, elle ajouta : « Priez Dieu, et il vous épargnera cette vue. » L'incendie éclata aussitôt après la mort de ma mère. — Mon frère Samuel, étant enfant, était d'un esprit vif, et moi je passais pour fort peu intelligent. Tout le monde disait de mon frère qu'il se-

(1) L'histoire de l'assassinat de Charles XII par le Français Siquier est une tradition doublement fausse déjà révoquée en doute par Voltaire, et qu'il ne faut plus laisser passer sans réfutation. Après deux inspections du cadavre, l'une faite en 1746, l'autre le 31 août 1859 en présence du roi Charles XV, il est parfaitement démontré que le projectile a été un biscaïen venant de la forteresse. La Société de médecine de Stockholm s'est livrée tout récemment à une discussion nouvelle et approfondie sur ce sujet, et telle en a été la conclusion. Nous avons sous les yeux de très intéressans travaux de MM. Santesson et Liljewalch, celui-ci médecin du roi de Suède, celui-là chirurgien distingué, à propos de cette question d'histoire et de médecine. Un seul problème resterait encore non résolu, suivant M. Liljewalch : celui de savoir si Charles XII a reçu le projectile du côté droit ou du côté gauche. Une question de médecine légale fort importante se cache à la vérité derrière ce problème; mais elle importe peu à la solution principale désormais acquise : Charles XII a été tué par un coup parti de la forteresse norvégienne; Suédois et Français sont innocens de sa mort. — L'histoire de Siquier assassin de Charles XII est une invention populaire comme l'est sans doute aussi la narration des vicissitudes qu'a subies en Suède le crâne de Descartes. On m'a communiqué une enquête manuscrite dont le résultat le plus clair serait de faire croire à l'identité de trois ou quatre têtes de Descartes conservées aujourd'hui chez des amateurs suédois, et l'auteur de cette enquête, embarrassé devant une telle conclusion, n'a plus d'espérance que dans une inspection officielle du corps qui repose au Panthéon!

rait professeur et non pas moi. La devineresse, qui n'avait vu ni lui ni moi, demanda qu'on lui donnât un de nos vêtemens; elle dit de mon frère : il sera prêtre; et de moi : celui-ci sera professeur, voyagera au loin, et deviendra plus célèbre qu'aucun de ses compatriotes, et elle en jura. Ma mère, pour la tromper, lui donna un de mes vêtemens en disant qu'il était à mon frère : « Non, dit-elle, ceci appartient au futur professeur. »

« *Avertissemens.* — Ma chambre était d'un côté de la salle, et celle de ma femme de l'autre. Elle m'entend, avec cinq ou six personnes, entrer dans la salle, ouvrir ma chambre, y entrer aussi, puis en sortir et fermer derrière moi; elle croit que j'ai été déposer mon chapeau et mon manteau et que je me prépare à l'aller trouver. En effet, j'arrive une demi-heure après. — Cela est arrivé non pas une, mais cent fois.

« Dans la nuit du 12 au 13 juillet 1765, à minuit, ma femme entend aller et venir d'un pas fort pesant dans mon cabinet; elle m'éveille; j'entends aussi; je savais cependant qu'il n'y avait personne; les portes étaient bien fermées, et j'avais la clé. J'appris quelques jours après que mon bien cher ami Charles Clerk était mort cette nuit-là à la ville, et véritablement c'était bien son pas. Si c'eût été à Stockholm, j'aurais immédiatement reconnu sa manière de marcher.

« Riesell, doyen à Philipstad, avait beaucoup d'enfans. Une nuit sa femme voit entrer un enfant qui va mettre une robe blanche dans la cassette de sa fille aînée, âgée de quatorze ans; elle se lève, court au lit de sa fille et lui demande si elle dort. « Non, ma mère, répond celle-ci; j'ai vu le petit enfant qui a mis mon linceul dans ma cassette. » Le lendemain, cette petite fille dit au précepteur : « Il y a dans le jardin une pie qui crie toujours; il faut la tuer. » Il prend son fusil, mais laisse maladroitement partir le coup, qui va tuer la jeune fille. — Un de ses oncles, le professeur Riesell, me l'a attesté.

« *Fantômes.* — On en cite dans tous les temps, même dans les temps fabuleux. Maintenant on n'en parle plus dans les grandes villes, mais dans toutes les campagnes on les connaît bien. Je n'en ai pas vu, et de mille histoires, à vrai dire, il n'y en a peut-être pas une véritable.

« Pourquoi voit-on des fantômes la nuit et non pas le jour? Est-ce par la même raison qui fait qu'on ne voit point les étoiles en plein midi?

« *Songes.* — On dit que les songes n'ont aucun sens; pour moi, il ne m'arrive jamais de rêver de mort ou de sépulture sans que le lendemain à point nommé je me mette en colère. J'en ai fait cinq fois déjà l'expérience, et jamais cela n'a manqué. Ce matin même, avant de me réveiller, j'ai vu en rêve un enterrement dans la maison. J'étais donc sur mes gardes, et j'étais résolu à ne pas me mettre en colère, lorsque, vers le midi, ma femme me répondit brusquement et de mauvaise humeur. Je n'y tins pas. — Ce 15 novembre 1765.

« La révolte de la princesse Élisabeth de Russie était résolue pour le milieu de janvier 1742; on envoie donc notre armée en Finlande sous la con-

duite de Lewenhaupt, mais en tenant secret le but principal de l'expédition. Le gouvernement russe, forcé d'envoyer une armée contre la nôtre, désigne précisément le corps sur lequel la princesse comptait. Voilà la princesse obligée de précipiter le coup et de se déclarer la veille du départ. Or le 21 octobre 1741 le comte de...., revenu de Livonie à Stockholm, a rêvé que le précepteur de son fils lui a annoncé l'avénement au trône de la princesse Élisabeth à la suite d'une révolte. Il en parle à diverses personnes. Le ministre Höpken, qui connaissait bien la situation, est irrité que le secret ait transpiré trop tôt; il mande le comte et l'interroge. Celui-ci dit qu'il l'a su par un rêve, et Höpken lui conseille de s'en taire avec soin, parce que cela pourrait lui coûter la vie. Huit jours après, on apprend que, pendant cette même nuit, la révolte a eu lieu, et Élisabeth est montée sur le trône! — Qu'est-ce donc que cela? (*Quid hoc?*)

« *Pressentimens.* — Linné raconte de plusieurs hommes, sous le coup de la Némésis divine, qu'ils ont pressenti leur malheur, mais qu'ils n'ont pu l'éviter. Pour d'autres, de bizarres circonstances les ont avertis d'un danger prochain. Deux de ses élèves, Löfling et Forsskal, en partant pour leurs lointains voyages, ont trébuché. Linné en a conclu qu'ils ne reviendraient pas. Des chevaux ont eu le pressentiment de quelque voyage funeste et ont résisté au départ, et puis le cavalier s'est noyé, etc.

« *Signe du destin.* — Un inconnu dînait dans une auberge; un voyageur arrive. Pendant qu'il attend des chevaux, l'aubergiste l'invite à entrer; mais la présence de l'inconnu lui est insupportable, il sort, et reste sous une pluie battante. L'hôte le fait entrer de nouveau. Il lui est impossible de rester, et quand l'hôte lui en demande la cause, il la lui déclare franchement. L'aubergiste dit alors à l'inconnu : « Qu'y a-t-il donc entre vous et ce voyageur pour qu'il ne puisse pas supporter votre figure? » L'inconnu répond : « Je ne l'ai jamais vu et ne lui ai jamais adressé la parole; » mais en partant l'inconnu dit au voyageur : « Gardez-vous de devenir mon fils. » — L'inconnu était le bourreau, et six mois après la tête du voyageur tombait sous sa hache.

« *Voix de la nature.* — Des paysans fauchaient dans une île et transportaient du foin par bateaux. Une fille qui travaillait avec eux est prise du mal d'enfant, n'en dit mot, accouche derrière un buisson et y abandonne son fruit. Le soir, quand les moissonneurs retournent au logis, une chienne qu'ils avaient oubliée sur le rivage se met à hurler, se jette à l'eau et s'efforce de nager en tenant son petit suspendu à sa gueule. Quand la malheureuse fille voit cet irrésistible attachement de la pauvre bête pour sa progéniture, elle sent le reproche, tombe à genoux, supplie les rameurs de la reconduire à l'île, et sur leur refus menace de se noyer. Étonnés, ils font ce qu'elle désire, et elle ramène son enfant. »

Il y avait du temps de Linné des théologiens à Upsal. Ses biographes nous apprennent que, bien qu'il observât exactement les pratiques impo-

sées par l'église luthérienne suédoise, il eut souvent maille à partir avec eux pour maintes citations de la Bible qu'il interprétait à son gré. Nous le croyons facilement. Qu'il fût ou non entraîné dans cette voie par ce qui fait le fond du dogme de cette église, il est certain que l'esprit de l'Ancien Testament lui cachait, dans la doctrine de la réparation, l'esprit des nouvelles Écritures; il interprétait d'une façon trop rigoureuse et forcée l'Ancien Testament lui-même, car si le Dieu fort et jaloux « venge l'iniquité des pères sur les enfans jusqu'à la troisième et la quatrième génération, » ce même Dieu « fait miséricorde dans la suite de mille générations à ceux qui l'aiment et qui gardent ses préceptes (1). C'est lui qui fait mourir, mais c'est lui qui fait vivre; c'est lui qui blesse, mais c'est lui qui guérit (2). C'est lui dont les yeux sont ouverts pour rendre à chacun selon sa conduite et selon le fruit de ses œuvres et de ses pensées, et qui fait miséricorde dans la suite de mille générations (3)... » L'idée de Linné sur la réparation ne laisse pas de place au repentir, aux châtimens d'une autre vie, à l'efficacité de la prière. Cette même idée de la vengeance divine se montrant sur la terre est développée, comme on sait, dans un dialogue de Plutarque *sur les délais de la justice divine,* et elle est empreinte sur toutes les pages qu'a écrites De Maistre. Des trois moralistes c'est Linné, s'il faut prendre à la lettre les notes qu'il a léguées à son fils, qui s'est enfermé dans cette idée le plus étroitement. Plutarque en effet laisse d'abord une place au repentir, puisqu'il explique les délais par la clémence divine, qui cherche de quoi pardonner; de plus, il étend à l'autre vie le sentiment de la solidarité humaine : l'âme d'un scélérat et d'un impie verra après la mort ses descendans souffrir pour lui, et alors, s'écrie Plutarque, « quelle punition plus affligeante ou plus ignominieuse! » Plutarque va plus loin : l'âme étant immortelle, qui empêche qu'elle reçoive elle-même après la mort sa peine ou sa récompense? — De Maistre, lui, loin d'enfermer dans les limites de cette vie terrestre le mal et sa punition, le bien et sa récompense, réserve l'autre vie pour l'accomplissement entier de la justice; sur cette terre, il n'attend et, l'on pourrait dire, il n'invoque que le châtiment, sans regarder si ce châtiment a été précédé de quelque crime particulier, car sur tous les hommes pèse une faute générale, tous ont démérité, tous sont déchus, tous doivent expier.

L'imagination de Linné, après avoir pris carrière, s'est ébranlée; mais le résumé des impressions morales et religieuses qu'il transmet comme un conseil et une sauvegarde à son fils, résumé d'autant plus sincère et plus fidèle qu'il est écrit plus près de la tombe, n'en reste pas moins le témoignage éloquent d'une âme tendre, profondément touchée du respect divin et du sentiment vraiment religieux. Jusqu'au seuil du tombeau, Linné a conservé cette innocence, cette perpétuelle idée du monde invisible et cé-

(1) *Exode,* XXX.
(2) *Deutéronome,* XXXII.
(3) Jérémie, XXXII.

leste, cette pensée de la justice suprême, en un mot tout cet ensemble de bonne conscience, de sensibilité douce et de sévère équité qu'il exprimait par ces mots si souvent répétés dans ses derniers conseils : « Vis sans faire le mal, la Divinité est présente. Fais bien, et sois heureux. *Innocue vivito, numen adest. Bene fac, et lætare.* »

Linné, avons-nous dit, a laissé des notes qui, réunies par un de ses admirateurs et de ses disciples, forment une complète et curieuse autobiographie (1). C'est là qu'on peut chercher l'expression naïve des vertus par lesquelles il s'isola des vices de son siècle, retranché dans la vie universitaire, qui devenait pour lui une domination supérieure et partout célébrée.

« Il ne fut ni riche ni pauvre (c'est de lui-même qu'il écrit ainsi), mais il vécut sans créancier. — Il ne négligea pas une seule de ses leçons, et il essaya toujours de retenir ses auditeurs par le charme qu'elles leur présenteraient. — Personne avant lui n'avait déposé dans le sol d'un jardin académique tant de graines d'espèces différentes. — Personne avant lui n'avait appartenu à un si grand nombre de sociétés savantes (suit la liste). — Personne parmi les Suédois n'avait été avant lui membre ordinaire étranger de l'Académie des Sciences de Paris, le plus grand honneur que puisse obtenir un savant. — Dieu lui-même l'a guidé de sa main toute-puissante. Il l'a fait poindre d'une humble racine et l'a fait croître en un bel arbre. — Dieu lui a donné des fonctions profitables et honorables, précisément celles qu'il eût le plus souhaitées au monde. — Dieu lui a donné la femme qu'il avait désirée et qui soigna sa maison pendant qu'il travaillait. — Dieu lui a donné des enfans modestes et vertueux. — Dieu lui a donné son fils pour successeur dans ses fonctions. — Dieu lui a donné le plus bel herbier du monde, son plus grand bonheur. — Dieu l'a préservé de l'incendie. — Dieu lui a permis de contempler un plus grand nombre des œuvres de sa création que n'en avait vu nul mortel avant lui. — Le Seigneur a été partout et toujours avec lui... — Sur la porte de sa chambre à coucher (c'est encore Linné qui parle), il avait écrit cette devise : *Innocue vivito, numen adest.* »

Après tant de récompenses, nous avons sa dernière action de grâces : le feuillet 203 et dernier du manuscrit que nous venons de faire connaître porte seulement deux lignes au recto, écrites en suédois, et dont voici le sens : « Merci, Dieu grand et tout-puissant, pour tout le bien que tu m'as donné sur la terre! » Voilà par quelle sincère piété Linné se distinguait des rêveurs, des théoriciens, des illuminés de son temps. — Cela constaté, on recherchera, si l'on veut, s'il ressentit en quelque mesure la contagion de leur mysticisme.

A. Geffroy.

(1) *Egenhändiga anteckningar... Remarques autographes sur lui-même, avec des additions et des notes.* Upsal, 1823, in-4°. Ce recueil a été publié par les soins de M. Afzelius. — Voyez du reste le travail important de M. Fée sur Linné dans le premier volume des *Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Lille* (1832).

LA

QUESTION DU COTON

EN ANGLETERRE

DEPUIS LA CRISE AMÉRICAINE

Une question industrielle d'une importance vitale agite en ce moment la Grande-Bretagne. Cette question n'est pas nouvelle: on y pensait quelquefois comme à un danger possible, mais si éloigné qu'on n'en pouvait encore déterminer l'époque. La redoutable crise que traverse à cette heure même l'Union américaine a fait enfin tomber le voile; il ne s'agit de rien moins que de la production du coton et des moyens de tenir l'Angleterre abondamment approvisionnée de cette fibre précieuse, d'un usage si général. Qui aurait pu s'imaginer que la prospérité d'une industrie aussi colossale dans son ensemble, si fortement liée dans ses produits aux habitudes, aux besoins des peuples, pût dépendre d'une *révolte d'esclaves?* Qui aurait osé supposer un seul instant que l'Angleterre, le pays le plus intéressé dans la question, abandonnât aux chances les plus périlleuses cette industrie qui est *la moelle de ses os*, et que chacun, sur les points les plus reculés du globe, s'est habitué à considérer comme absolument anglaise?

Aujourd'hui cependant la face de l'édifice économique et politique a éprouvé de grands changemens. La France, par son récent traité avec la Grande-Bretagne, a déplacé bien des intérêts, semé bien des germes d'équilibre futur dans la production manufactu-

rière, ouvert des portes qui donneront accès à bien des innovations à peine rêvées, et certes inattendues. Tout en ne cédant que pour elle aux sollicitations réitérées des hommes intelligens, elle a de fait amené les nations les plus favorisées à la jouissance des avantages spéciaux stipulés en vue de ses intérêts propres, — avantages inaperçus pour le moment, mais qui se feront bientôt sentir, particulièrement en Angleterre. Les derniers événemens survenus en Italie ont altéré la carte d'Europe et modifié dans un sens libéral l'élément fiscal et industriel de la péninsule. L'Espagne a fait un pas considérable vers une ère nouvelle de prospérité publique : là où il n'y avait qu'une consommation contrariée, emmaillottée par de vieilles entraves douanières, là où la culture du sol se débattait contre des dîmes, des droits prohibitifs ou insupportables, il y aura accroissement des produits de la terre et plus d'aisance, augmentation des besoins des populations et possibilité d'implanter la production industrielle. Les rayons de ce soleil qui n'éclairait que deux ou trois points du monde arriveront jusqu'à d'autres, également favorisés par leur position géographique ou par les moyens que la nature leur offrira de se procurer de la force motrice à bon marché. S'il n'est pas absolument vrai que le pays qui fournit la matière première doive, à l'exclusion de tout autre, fabriquer les articles auxquels cette matière est propre, il ne serait pas moins faux d'affirmer qu'une contrée qui a, comme l'Angleterre, par le concours de certaines circonstances, acquis une suprématie industrielle, puisse en rêver le privilége absolu. Les prétentions de la Grande-Bretagne, justes encore en ce qui concerne quelques branches de son industrie métallurgique, ne résisteraient pas à la logique des faits en matière d'industrie cotonnière, si la révision des tarifs avait lieu partout où la nécessité s'en fait sentir en Europe. Or la question, selon toute apparence, ne tardera pas à être reprise et décidée dans le sens d'une liberté entière. Une autre raison à l'appui de cet argument se tire de l'élan donné en Belgique, en Suisse et en Allemagne à la construction perfectionnée des machines à vapeur, des métiers, etc., qui constituent le matériel fondamental de l'industrie du coton, matériel qui est fourni par ces contrées à un prix très inférieur à celui qu'on demanderait en France, et presque égal à celui des ateliers anglais.

Que toute l'Italie soit une fois pacifiée et unie, et l'on verra bientôt des filatures s'y créer, ainsi que cela vient d'avoir lieu en Lombardie sur la frontière helvétique. Il n'en coûtera pas plus cher de livrer des balles de coton dans les ports italiens que sur les côtes d'Angleterre. La différence du prix de main-d'œuvre et des dépenses générales, bien moins élevées que dans le royaume-uni, com-

blerait l'augmentation de fret, s'il y en avait une. L'Italie d'ailleurs n'est-elle point admirablement placée pour recevoir à bon marché les cotons d'Égypte? Il faut donc qu'en Angleterre on s'habitue à envisager cette transformation. Il est évident qu'aucun effort, quelle qu'en soit la nature, ne sera supérieur au sien dans la fabrication générale, parce qu'elle a ses colonies à alimenter, sa marine à maintenir, son argent à utiliser et son orgueil à satisfaire; néanmoins, la liberté commerciale et les incidens politiques aidant, les capitaux s'émanciperont, et chaque contrée arrivera peu à peu à fabriquer les articles qui conviennent à sa propre consommation. La France, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne et l'Autriche ne s'arrêteront pas dans le développement de leur industrie cotonnière. Il est une autre considération qui n'est pas sans valeur dans le sens de l'initiative industrielle, c'est l'altération ou plutôt le relâchement qui se fait remarquer depuis longtemps dans l'échelle morale de la production manufacturière anglaise. Les *madapolams*, les *shirtings*, les *long-cloths* (1) et autres tissus, pour ne citer que cet exemple, qu'on envoyait au Levant il y a vingt ou trente ans, étaient d'une bien autre qualité et duraient bien plus longtemps que les mêmes articles dont on inonde les marchés aujourd'hui sous les mêmes dénominations et avec les mêmes marques. Une certaine toile appelée *americana* par les fellahs, un *grey long-cloth* (2), que par parenthèse le gouvernement égyptien faisait aussi fabriquer au Caire, avait une réputation dont on n'a plus que le souvenir, et qui fait quelque peu honte aux étoffes des producteurs à bon marché de notre époque. Large part étant laissée à l'application de ce problème à la mode, problème essentiellement anglais : *vendre au plus bas prix possible le meilleur article possible*, on ne peut se défendre de reconnaître combien il y a peu de philanthropie positive dans ces maximes spécieuses à l'aide desquelles les manufacturiers couvrent leur trop grande avidité. Barnum, le roi du *humbug*, n'aurait pas mieux inventé. Il faut cependant convenir, à la décharge de quelques producteurs anglais, que l'initiative de ces altérations sans conscience ne leur appartient pas exclusivement. Rien ne les absout sans doute d'avoir cédé aux sollicitations de commissionnaires peu scrupuleux; mais il est si agréable d'avoir sous les yeux, à la fin de l'année, un gras inventaire sans avoir trop risqué! Ce sont les Levantins eux-mêmes qui les premiers exigèrent des manufacturiers des *cotton pieces* ayant une quantité moindre de fils au pouce carré, beaucoup d'apprêt, et inférieures comme largeur et comme poids aux mesures

(1) Coton blanc en pièce.
(2) *Grey long-cloth*, toile de coton grége.

adoptées par l'usage dans les bazars du Caire ou de Constantinople. Ce sont des commissionnaires israélites qui surent obtenir d'une des plus anciennes maisons de Manchester des *reels* ou bobines qui devaient contenir trois cents *yards* de fil et n'en contenaient réellement que deux cents. N'a-t-on pas vu des ancres, des chaînes soi-disant éprouvées, portant les marques officielles de cette opération, vendues pour telles, mettre en danger des milliers de navires, et causer naguère la perte de riches cargaisons, alors qu'au milieu d'une tempête les équipages se croyaient en sûreté, mouillés qu'ils étaient sur ce qu'ils pensaient être le *nec plus ultra* d'une industrie dont tout Anglais devrait être fier? Loin de nous d'ailleurs l'idée d'envelopper dans ces reproches des maisons honorables, qui se comptent encore par centaines, aussi solides dans leurs principes de loyauté qu'elles sont anciennes et respectées. Le mal, nous l'espérons, n'est pas contagieux. Il suffira d'une ombre de concurrence étrangère, mais de concurrence honnête, pour ramener les fabricans au sentiment de leur véritable intérêt, sinon de leur devoir.

Un pays exclusivement agricole ne peut guère être en même temps industriel. S'il le devient, ce n'est que partiellement d'abord, au détriment de ce qui fait sa grandeur, et en luttant avec peine contre l'énergie intelligente de ses rivaux, essentiellement manufacturiers. Cependant, si l'industrie gagne du terrain, c'est qu'elle a sa raison d'être, car l'équilibre se fait graduellement partout, et l'industrie, comme l'eau, trouve tôt ou tard son niveau. Ce sont ces nobles combats qui conduisent à la supériorité; c'est cette supériorité de production ouvrée qui, comblant les distances, les frais de transport et de main-d'œuvre, permet de trouver du profit à réexpédier au-delà des mers des millions d'articles manufacturés sur les lieux mêmes qui ont fourni la matière première. A quels inconvéniens ne serait-on pas exposé, si le matériel brut fourni par une partie du monde ne pouvait aller se convertir, selon les exigences de la consommation, partout où l'industrie le permet! Admettons pour un instant que, les États-Unis seuls produisant du blé, l'exportation de cette céréale ne fût autorisée que sous la forme de farine : qu'arriverait-il? La farine étant une des bases de notre alimentation, la demande en serait immense; le pays producteur, pouvant compter sur des débouchés aussi nombreux que réguliers, ne tiendrait probablement qu'un compte médiocre des droits de la consommation. L'amour du lucre conduirait bientôt ainsi à des sophistications nombreuses que nos institutions actuelles ne peuvent pas réprimer. Le monopole enfin, dans toute sa laideur, enrichirait la production aux dépens de la consommation.

Ce n'est là pourtant qu'une des moindres faces de la question.

Les droits du plus fort, les nécessités du moment, plusieurs autres circonstances, intervertissent les rôles des peuples et l'ordre naturel des choses. Rien ne tient contre ces courans anti-économiques que le vent d'intérêts divers soulève et déchaîne à volonté. Nous en trouverions de frappans tableaux dans l'histoire des premières relations des Indes orientales avec la métropole britannique, des premiers pas faits par les États-Unis d'Amérique dans la carrière fabuleuse qu'ils ont fournie aux divers points de vue de la culture qui défriche et améliore, de la richesse qui, pour s'agrandir encore, veut innover et toucher à tous les filons aurifères de la civilisation. Dans les Indes anglaises, la métropole, ne considérant que comme un pur accessoire le côté économique de la prospérité des peuples conquis, voulut, en retour des larges priviléges accordés à la compagnie des Indes, appliquer au développement de la marine marchande britannique, ainsi qu'au progrès de son industrie manufacturière naissante, les ressources immenses de ses nouvelles possessions. Les cotons qui provenaient des districts agricoles de Bombay, de Surate et de Madras ne purent plus dès lors être filés ni tissés en Asie. Ils étaient chargés pour Liverpool, d'où ils passaient dans les manufactures du Lancashire et du Yorkshire. Ils s'en retournaient sous le même pavillon britannique, et sous la forme de différens tissus, vêtir les Hindous qui avaient arrosé de leurs sueurs les champs où la fibre avait pris naissance. C'est ainsi que cette industrie cotonnière à l'état d'embryon sous le règne de George III, c'est ainsi que ce gigantesque commerce de coton a fait ce qu'elles sont aujourd'hui Liverpool, Manchester, et plusieurs autres villes de moindre importance. Il n'y avait pas de concurrence possible. Aucune nation n'était admise à traiter directement avec la consommation du pays. Les manufacturiers anglais, aussi pratiques qu'intelligens, s'efforçaient probablement de satisfaire, autant que leur bon goût et leur amour du lucre le leur permettaient, aux besoins des habitans; toutefois la preuve qu'ils n'y réussirent pas toujours, c'est la faveur extraordinaire que les manufactures suisses, les indiennes françaises et certains produits du continent rencontrèrent, comme par enchantement, sur les marchés de l'Inde anglaise, dès qu'ils furent ouverts aux pavillons étrangers. Cet état de choses, qui contraste un peu avec les professions de foi *free tradists* des Anglais d'aujourd'hui, dura aussi longtemps qu'existèrent certaines chartes égoïstes de la compagnie des Indes, *the old woman*, qui divisait, annexait, encaissait, faisait la guerre et la paix selon son bon plaisir. Depuis la suppression définitive des attaches féodales qui liaient la métropole à cette puissance unique, quoique vassale, le commerce et l'industrie de ces riches possessions, rendus libres, ouvrirent les

ports de l'Inde à tous les pavillons, à tous les produits. Aujourd'hui *John's company* n'existe plus qu'à l'état fossile, et au colossal mastodonte d'un monde merveilleux, d'une ère mercantile passée et glorieuse, a succédé la *laborieuse*, mais sage administration de la reine Victoria.

Aux États-Unis, des effets à peu près semblables furent produits par des causes très différentes. L'Asie, la vieille terre des merveilles, avait déjà traversé son zénith de splendeur, lorsqu'elle eut la mauvaise fortune de faire connaissance avec les *armes civilisatrices* des puissances *chrétiennes*. Il y avait décadence, mais une décadence qui avait un brillant passé, et que relevaient encore de magnifiques vestiges d'art dans la plus noble acception du terme. Le Nouveau-Monde, au contraire, n'avait ni passé, ni histoire, ni arts, ni littérature; tout se bornait à des combats journaliers avec les peaux-rouges, que les civilisateurs lancés sur le sol du nouvel hémisphère voulaient détruire à tout prix. Les premiers blancs qui s'aventurèrent sur ce prolongement des découvertes de Christophe Colomb et d'Améric Vespuce furent plus ou moins des boucaniers, peu portés aux arts et grands amateurs du bien d'autrui. A la longue, et pour vivre, il fallut défricher et planter, afin de récolter et de se nourrir. Puis l'émigration européenne se jeta sur ces plages libres, qui bientôt produisirent en raison directe de l'*influx* d'habitans. Le trop-plein des greniers ne tarda point à se déverser sur l'Europe. La première balle de coton vint en Angleterre comme un cadeau d'arrière-petits-neveux, une fois prodigues, mais reconnaissans, à une bisaïeule non oubliée. A cette balle merveilleuse succédèrent des millions de balles que les producteurs, trop occupés à peupler le *far-west*, à tuer des Indiens, à annexer des états, à improviser des villes et à couvrir les fleuves de *steamers*, ne songèrent nullement à convertir en produits manufacturés. Il leur fallait de l'or pour payer le *bill of fare* de ces gigantesques fantaisies, de l'or pour donner des esclaves, des outils humains, aux somptueux états du sud, de l'or pour envahir, dominer, créer, et se reposer ensuite dans l'enivrement du succès, un pied sur l'Atlantique et l'autre sur le Pacifique!

Tant que ce travail de titan ne fut pas accompli, la soif *yankee* ne s'étancha point. L'Angleterre, en attendant, achetait, payait, filait, tissait, consommait et réexportait ces montagnes argentées de riche lainage qui se réalisaient pour elle en montagnes d'or, et les citoyens du Nouveau-Monde, occupés ailleurs, acceptaient sans mot dire les services, comme on le voit, assez bien rétribués de leur ancienne métropole. Bientôt cependant la richesse nationale succédait à l'aisance. La grande république eut une marine marchande rivali-

sant avec les meilleures et les plus importantes de l'ancien monde. Les descendans *of the old land* n'oublièrent pas non plus qu'ils sortaient de ce pays dont l'industrie fume et mugit par des millions de bouches et de cheminées. Leur activité vagabonde, satisfaite par le bien-être, fut moins attirée par les aventures du *far-west*, peu à peu abandonné aux nouveaux immigrans. Elle devint plus sédentaire, et tenta de substituer à la fièvre des entreprises lointaines une industrie locale qui augmentât la richesse individuelle dans les villes et dans les ports de l'Union. Un vieux levain de rancune nationale ne fut sans doute point tout à fait étranger à cet élan industriel de frère Jonathan, et s'y unit à l'idée attrayante de jouer un *trick* à John Bull, en lui marchandant sa ration de *raw material* (1) et en lui soufflant ses meilleurs *customers over the seas* (2). Les États-Unis cherchèrent donc, sans trop le vouloir de prime abord, plutôt instinctivement, à devenir manufacturiers. Les innombrables ressources de leur sol, tant au sud qu'au nord, leur en faisaient une loi, que l'amour-propre national se chargea de mettre en pratique, principalement dans les états non producteurs de coton. Maintenant les tissus de l'Union américaine se rencontrent avec les produits analogues de l'Angleterre sur les marchés de l'Inde, des mers de la Chine, et en soutiennent avec un certain succès la concurrence.

Du moment que les États-Unis devenaient manufacturiers et qu'ils commençaient à utiliser leur propre coton, le grand pas était fait, la ligne de démarcation entre Liverpool et Boston était tirée. Il y eut scission entre les forces productives de l'Union et l'insondable appétit de l'Angleterre. Le monde industriel tout entier s'émut, sans toutefois apprécier suffisamment la nouvelle position qui lui était faite. Dès lors on parla de la nécessité pour le commerce anglais de ne plus dépendre autant du Nouveau-Monde, et les difficultés qui s'élevèrent entre le cabinet de Saint-James et White-House au sujet du Nicaragua firent voir plus clairement encore les inévitables et désastreuses conséquences qui résulteraient pour l'industrie britannique d'une guerre avec les États-Unis. La bonne entente ayant reparu entre les deux pays, on s'endormit un peu sur l'imminence du danger commercial, sans cesser toutefois de *s'agiter* de loin en loin, comme pour faire voir que l'esprit public n'était pas mort. Ces craintes très légitimes, à travers lesquelles un sentiment de rivalité ne laissait pas de percer, reparurent plus fortes que jamais à la nouvelle très inattendue, malgré les dénégations de la presse anglaise, de la rupture d'un des états à esclaves avec la confédération.

(1) Matériel brut.
(2) Cliens d'outre-mers.

Ce fut un éclair, un coup de foudre. Hier on parlait de la tempête, mais en chassant loin de soi l'idée d'un naufrage : « Bonne mâture, disait-on, excellent navire, *first rate engine*, tout en ordre, et un équipage... sans égal. Et puis la terre est là! » Aujourd'hui la lueur électrique, quoique très courte, a découvert toute l'horreur du danger : « La terre à deux pas, mais des rocs; plus de mâts, plus de charbon, et la nuit noire!... La coque est intacte, l'équipage plein de bonne volonté. Allons, à l'œuvre, enfans, sauvons notre peau et l'honneur du pavillon! » Il faut le dire à l'éloge de ce pays étonnant, si le sommeil était coupable et profond, le réveil a été prompt et complet.

En effet, quelles ne seraient pas les conséquences de l'événement, s'il était consommé? Il y aurait d'abord diminution instantanée, arrêt plus ou moins complet dans la culture du coton aux États-Unis, puis une crise générale amenant avec elle l'inaction dans les districts manufacturiers de la Grande-Bretagne et du continent, suspension de crédit et ruine sur tous les points. Dans les circonstances exceptionnelles où vit cette industrie en Angleterre, un temps d'arrêt, quelque court qu'il soit, dans les approvisionnemens ou dans la fabrication produirait indubitablement une crise. La crainte du fait seulement agit déjà d'une manière assez sensible pour que la fraction financière de la communauté commerciale en soit frappée, et cela s'explique de reste par la raison que tout ce qui affecte de près ou de loin le *cotton trade* touche à des masses pauvres, nombreuses, et qui en vivent au jour le jour.

En réalité, il ne s'agit pas aujourd'hui de savoir si l'industrie cotonnière serait ou non détruite à jamais : personne ne se préoccuperait d'une absurdité pareille; mais le temps d'arrêt ayant lieu dans la production du *raw material*, quelles seront la durée et la gravité de la crise? Là est toute la question. Le remède vient ensuite, mais secondairement, car tôt ou tard il produira son effet. Il est trouvé. L'important est que le malade ne meure pas avant qu'on puisse l'appliquer. En Angleterre, le cœur du royaume marche de pair avec la prospérité industrielle, et ce qui affecte l'un affecte l'autre au même degré. On aura une idée saisissante du mal matériel et économique qui peut se déclarer lorsqu'on saura qu'en Angleterre la matière première, la main-d'œuvre, les machines et les immeubles affectés à l'industrie cotonnière représentent une somme de *trois cent quatre-vingt-dix millions sterling*, soit la moitié de la dette nationale; que dans ce chiffre celui de 150 millions de livres sterling figure comme matériel de roulement, y compris les bâtisses; que les navires anglais de toute grandeur engagés dans ce commerce forment un total dépassant 2 millions de tonneaux; que le nombre

des individus vivant soit de l'industrie elle-même, soit de ses dérivés, ne peut être estimé au-dessous de 4 millions, dont 1 million environ, employé dans les manufactures, reçoit par an de 18 à 22 millions sterling de gages! Quant à la consommation annuelle du coton dans la Grande-Bretagne, le chiffre n'en est pas moins éloquent. A l'état brut, le lainage importé monte à 30 millions, et à l'état ouvré il s'élève à 80 millions sterling : ces estimations sont le résultat de recherches basées sur la moyenne des dix dernières années (1).

Il est aisé de comprendre qu'une lacune dans la production du coton en laine ne serait pas une petite affaire dans la balance financière de l'Europe. En supposant même que le vieux continent en fût quitte pour la peur, le fait même de l'*avoir échappé belle* constituerait à lui seul une perte immense, en ce sens que la panique aurait provoqué une hausse artificielle extrême de la matière première dans un moment où la situation commerciale est loin d'être prospère, où les classes moyennes et inférieures sont dans un état réel de gêne. Cette plus-value factice se ferait également sentir sur l'article brut en *stock* ou en voie de fabrication, ou sur les produits manufacturés non vendus et en magasin. La guerre civile, si courte qu'elle fût, entre les états restés fidèles aux *stars* et ceux qui ont opéré leur scission amènerait sur-le-champ une diminution de la production du coton en laine, qu'on ne peut estimer au-dessous de 70 pour 100 du total fourni annuellement à la consommation européenne. Si la catastrophe était complète, il n'y aurait plus de récolte à attendre, pour longtemps, des états du sud, et les filatures d'Europe en seraient réduites au peu de lainage que fournissent les autres contrées. C'est ce qu'on a parfaitement compris dans la Grande-Bretagne, et quoique l'événement qui, à l'heure qu'il est,

(1) A côté de ces chiffres vraiment grandioses, qui témoignent de la puissance manufacturière de l'Angleterre, nous placerons pour mémoire et par contraste les totaux suivans qui ont aussi leur signification :

FRANCE. —	Importation annuelle de coton.................	8,000,000 liv. sterl.
	Valeur approximative des immeubles affectés à l'industrie cotonnière......................	4,900,000
SUISSE. —	Coton importé, d°..........................	1,000,000

L'eau étant l'unique moteur employé en Suisse, la valeur du matériel de roulement y est relativement moindre qu'en Angleterre et en France. Aussi n'en dirons-nous rien. Nous nous bornerons à faire ressortir ici la différence qui résulte des chiffres qui précèdent, mis en regard des suivans, qui indiquent la population respective de chacune de ces contrées :

France....................................	40,000,000 hab.
Angleterre................................	29,000,000
Suisse....................................	2,650,000

frappe en maître à leur porte, n'apparût pas il y a un an à l'horizon de certains optimistes myopes, le canon d'alarme était tiré, *now and then*, de Liverpool à Manchester. Le monde manufacturier pourtant ne s'en était pas trop ému. Les Anglais sont défians, même entre eux. On croyait un peu au berger criant au loup pour se distraire. On allait peut-être les laisser dévorer, lui et son troupeau, lorsque l'approche du danger rappela le bon sens public à la hauteur de sa mission. On connaît maintenant l'abîme où seraient précipités, avec la fortune publique, des milliers de malheureux ouvriers privés momentanément de travail, et une marine qui, pour des raisons qui n'entrent pas dans le cadre de cette étude, s'est arrêtée dans sa période ascendante. Et bien que la presse anglaise se taise sur ce point, on ne se dissimule pas davantage tout ce que pourrait avoir de fatal, quoique sur une échelle réduite, pour l'élément manufacturier national, la nécessité où se trouveraient les autres points de l'Europe de rendre pour eux-mêmes les conséquences de la crise le moins désastreuses possible.

Quant au remède efficace qu'on a trouvé théoriquement sur le papier, le voici : cultiver du coton *partout* où cette plante peut croître, *les États-Unis exceptés*, afin de cesser, une fois pour toutes, d'être les craintifs tributaires de ces fiers cousins, propriétaires d'esclaves, ou d'une autre puissance quelconque. La prescription est excellente. Il n'a pas fallu de grands efforts d'esprit pour la trouver. Ce qui sera moins facile, c'est l'application en vue d'un effet immédiat.

Depuis quelque temps déjà, une société connue sous le nom de *the Cotton supply association*, et dont les élémens appartiennent à l'élite du pays, s'était formée à Manchester. Des correspondans habiles répartis sur les points les plus importans du globe, des missionnaires illustres, parmi lesquels figure le révérend Livingstone, tous vrais pionniers de la parole et de la civilisation, des hommes distingués, auxquels ne manquent ni l'expérience ni les moyens d'action, tel est le *matériel* de cette société à laquelle le concours des grands corps de la famille anglaise est assuré. Tous à l'envi concourent au but proposé, qui est d'étendre où elle existe déjà, de créer où elle n'existe pas, la culture de cette fibre dont l'équivalent, si elle venait à manquer, reste encore inconnu. En même temps l'association cherche à répandre les moyens les plus perfectionnés de *nettoyage* du coton en laine, la séparation des graines étant le côté difficile de cette manipulation. C'est ainsi qu'elle a importé aux Indes l'excellente machine dite *patent roller-gin* de Mac'Arthy de Savannah, dont les meilleurs spécimens ont été construits par M. Thomas Myddleton, habile ingénieur de Londres, sur un modèle expérimenté, il y a plusieurs années, par un négociant suisse en

relation d'affaires avec l'Égypte (1). Cette petite machine sépare admirablement la semence de la fibre, fortement adhérentes l'une à l'autre, sans en altérer la soie. C'est ce qui a été inventé de plus parfait jusqu'à ce jour pour le coton longue-soie, et depuis l'apparition de cet instrument, le *saw-gin* (machine-scie), qui fait trois fois plus de travail, mais coupe la fibre, a été laissé aux plantations ou aux états qui ne produisent que le coton courte-soie.

Plusieurs compagnies commerciales sont en voie de formation; l'une d'elles, la moindre, au capital de 100,000 livres sterling, sous le nom de *Australian cotton comp.* et sous la surveillance provisoire d'un homme d'expérience, M. S. Sleigh, se propose d'introduire la culture du coton dans la partie occidentale de l'Australie, sur les bords des rivières Hunter, Macquarie, Macleiry et autres cours d'eau, dont les bords, riches en alluvions, peuvent être facilement irrigués et donner d'abondans produits. Des échantillons de coton cultivé dans cette florissante colonie sont arrivés à Liverpool, et le rapport qu'en ont fait les courtiers et la chambre de commerce de Manchester, quoiqu'un peu exagéré, le classe parmi les meilleurs similaires du *mako* et *georgie longue-soie*. Enfin un grand nombre de lettres ont paru dans le *Times*, suggérant, comme d'ordinaire, leur contingent d'idées plus ou moins pratiques ou erronées sur la matière, et maintenant que la faim a fait sortir le loup du bois, on peut être sûr qu'il n'y rentrera qu'après avoir assouvi son appétit.

L'émulation et la persévérance sont les traits caractéristiques de la nation anglaise. Rien ne lui coûte, ni efforts, ni sacrifices de tout genre, pour réparer le mal qu'on aurait pu prévenir, quand ce mal est une plaie nationale qui affecte ses intérêts ou sa dignité. Où toute autre nation succomberait, elle est sûre de réussir. L'or, ce grand nerf, abonde en Angleterre; l'or, on n'en peut toujours dire autant des *hommes*, n'y fait jamais défaut. On sait cependant que les classes les plus élevées dans la hiérarchie sociale du royaume-uni ne dédaignent pas de prendre part à ce qu'on appelle le *mouvement* chaque fois qu'une *agitation* a lieu en faveur de quelque grand objet, comme dans les circonstances actuelles. Aussi l'aristocratie a-t-elle conservé dans ce pays une place que n'eussent point suffi à lui assurer ces oripeaux des temps passés qui se disputent ailleurs, sous une vaine poussière patricienne, le droit d'insouciance et de paresse. Un grand *meeting* a eu lieu le 11 janvier 1861 à Birmingham sous la présidence de lord Alfred Spencer Churchill, un des intelligens organes de cette noblesse qui ne croit pas déroger en

(1) Ce *roller-gin* de Mac'Arthy commence aussi à être apprécié en Égypte sous le nom « abusif » de *Dunlop's patent cotton gin,* celui-ci n'étant que le copiste non autorisé de l'inventeur.

s'occupant de la *chose publique*. Dans un discours remarquable, lord Churchill, qui est le président *of the African aid Society*, a développé une motion tendant à obtenir du parlement la nomination d'un consul à Abbeothuta (côte occidentale de l'Afrique), où les hommes de couleur disséminés sur le territoire des États-Unis du nord et du Canada, dont le climat leur est mortel, ont formé un établissement de refuge. Là, ils espèrent vivre en paix et jouir des bienfaits d'une liberté qu'on leur a refusée ailleurs, en civilisant par le travail libre les races noires dont ils sortent : noble tâche, dans laquelle nous leur souhaitons de réussir, et que tous les cœurs amis de la liberté pour tous, sans acception de race ni de couleur, doivent chercher à leur rendre facile. « Une députation de deux *coloured gentlemen*, MM. R. Delany et B. Campbell, envoyés sur les lieux par leurs compatriotes du Canada, annonce, dit lord Churchill, qu'elle a conclu un traité très favorable avec les autorités d'Abbeothuta, concédant aux gens de couleur et aux esclaves libérés ou fugitifs des États-Unis d'Amérique le droit d'établissement, en les assimilant aux régnicoles. En retour de ces avantages, les commissaires s'engagent à introduire, avec les immigrans, les bienfaits de l'éducation, la connaissance des arts et des sciences propres au développement de l'agriculture dans un pays dont la fertilité est proverbiale. Abbeothuta est très bien partagé sous le rapport de la culture du coton; un district dont la superficie égale celle de l'Angleterre y est prêt à produire cette fibre dès que des mains libres et expérimentées viendront la cultiver. Des lainages de ce pays sont déjà arrivés en Angleterre, et en 1860 l'importation s'en est élevée à deux mille balles : magnifique prélude à une ère de régénération offerte aux gens de couleur qui sauront se retirer des griffes des *états noirs*, occasion unique pour eux de démentir l'opinion qui les accuse de ne savoir gagner leur pain qu'en suant du sang sous *le chat à cinq queues.* »

Il n'est pas difficile de prévoir quel parti peut tirer l'Angleterre de la protection dont elle entoure les premiers pas d'un établissement placé sous son égide. Si l'esclavage est aboli aux États-Unis, ou si les esclaves savent s'y émanciper, tous les moyens possibles seront employés par les gens de couleur libres pour favoriser leur émigration en masse vers ces parages, qu'attendent les plus hautes destinées. Les trois ou quatre millions de balles fournies maintenant par les états américains pourraient être tirés avec bien plus d'avantage de ce nouveau champ de production, vu le peu de distance qui sépare les îles britanniques de la côte occidentale d'Afrique. L'avantage sera d'autant plus grand pour les manufacturiers européens que les noirs d'Abbeothuta accepteront sans doute des produits de

tout genre en échange du *raw material*, tandis que les Américains exigeaient de l'argent.

Toutefois ce n'est pas du jour au lendemain que ce mouvement peut s'accomplir, et il n'en faut pas moins faire face aux nécessités présentes. Le *Times* du 21 janvier 1861 a reproduit un article de l'*Economist* où l'on essayait d'expliquer la position que ferait à l'Angleterre manufacturière la cessation partielle ou complète, absolue ou momentanée, de la culture du coton dans les états à esclaves de l'Union américaine. Nous sommes fâché de le déclarer, il nous a été impossible de voir dans cet article autre chose qu'un vain effort pour calmer les inquiétudes du moment, une argumentation aussi dangereuse qu'incorrecte. En premier lieu, ce dont l'auteur ne paraît pas tenir un compte suffisant (lorsqu'il dit que la récolte peut manquer aux États-Unis, sans qu'une grande secousse en soit le résultat, parce que les produits d'autres pays viendraient, selon lui, combler le déficit), c'est que les qualités de coton dont nous serions privés sont justement celles qu'on emploie le plus, c'est-à-dire les courte-soie à très bon marché, affectées à la consommation des masses, et qu'aucune autre contrée n'a cultivées jusqu'à présent. Les *sea islands* n'entrent que pour une légère fraction dans le total des exportations du Nouveau-Monde, et tous les autres cotons connus à Liverpool, sauf les provenances de l'Inde, sont à longue soie et coûtent de 3 à 6 pence plus cher que les qualités ordinaires des États-Unis. La proximité des lieux de production ne semble pas entrer davantage dans les calculs de l'*Economist*. Quelle est la contrée d'où Liverpool pourra recevoir d'ici à longtemps des chargemens de coton en trente jours, par navires à voiles et à fret réduit? Le prix du nolis n'est pas un *item* à dédaigner.

L'article de l'*Economist* soulève une autre objection. L'auteur met arbitrairement la main sur la récolte d'Égypte. Et pourquoi les produits des bords du Nil seraient-ils réservés exclusivement à l'Angleterre? Appuiera-t-on cette nouvelle théorie *free tradist* de canons Armstrong ou de beaux écus comptans? Ces raisonnemens égoïstes appartiennent à une époque passée; il pourrait même paraître impertinent de les ressusciter, surtout lorsqu'on prêche l'abolition des monopoles. Y en a-t-il un plus odieux que celui qui s'arroge l'omnipotence, quel que soit son pavillon? Même dans l'Inde anglaise les autres nations iront charger du coton, et nous aimons à croire que la Grande-Bretagne n'élèvera aucune forteresse contre l'invasion de bonnes pièces d'or venant s'échanger contre des balles de coton produites dans ses possessions d'Asie.

La crise, dit-on encore, ne sera pas de longue durée: telle contrée produira tant, telle autre davantage, celle-ci plus, celle-là moins,

si bien que rien ne semblerait plus désirable que la catastrophe qu'on veut éviter! — Tout cela *is very promising* sur le papier, mais en pratique c'est tout bonnement une plaisanterie. En admettant même que tout se passe pour le mieux aux États-Unis, que rien n'y soit changé, on n'improvise pas la culture du coton du jour au lendemain comme un discours à ses *constituans*. Quoique cette plante vienne de semence, croisse et produise dans l'année, ni plus ni moins que le plus simple des navets, encore faut-il trouver des bras intelligens, accoutumés au travail des champs sous une latitude la plupart du temps mortelle aux Européens, des ouvriers qui se plient à toutes les exigences de labeurs excessifs et peu rétribués, familiers d'ailleurs avec une culture soumise plus que toute autre à des conditions climatériques. Aussi est-il prouvé qu'avec les moyens d'action les plus complets, aucune tentative de culture de coton ne peut donner de résultats un peu sérieux avant deux ou trois années de peines et d'efforts soutenus (1).

Examinons maintenant la question sous sa face la plus intéressante, celle des divers points du globe où la culture du coton peut être encouragée ou créée le plus avantageusement pour répondre aux exigences des éventualités qui se préparent.

(1) Un tableau des prix respectifs des diverses qualités de coton tiré des différentes contrées du globe éclairera nettement la question. Ce tableau indique sous les dénominations connues les quantités vendues en une semaine (la seconde de janvier 1861) avec les prix et les *stocks* comparés de 1860 et de cette année à des époques identiques :

Provenances.	Ventes d'une semaine en 1861.	Prix.	Stocks à la même époque — En 1860.	Stocks à la même époque — En 1861.
	Balles.	Pence. Pence.	Balles.	Balles.
Sea-Island	620	11 1/2 à 23 1/2		
— Souillé	10	8 1/2 à 10	447,000	431,800
Georgie	13,740	4 3/8 à 8 3/4		
Mobile	12,080	6 à 7 1/4		
New-Orleans	39,680	4 1/2 à 9		
Texas				
Total des États-Unis	66,130			
Fernambouc et Paraïba	1,520	8 1/2 à 9 1/4	19,600	4,470
Bahia et Maceio	110	8 3/4	7,280	1,520
Maranhan	490	8 3/4 à 10		
— à la machine-scie.		8 1/2	7,350	6,430
Mako (Égypte)	2,260	6 1/4 à 11	12,210	24,280
Afrique occidentale	130	6 1/4 à 6 1/2		
Indes occidentales	50	7 1/4	930	2,040
La Guayra	400	7 1/2		
Broach				
Dhollerah				
Oomrawuttee	16,550	3 5/8 à 6	94,000	125,190
Mangarole				
Comptah				
Dharwar (machine)				
Madras	»			
Bengale	»		140	
Total	87,640		588,510	595,730

De toutes les sortes de coton, il n'y a que les provenances de l'Union qui ne soient pas restées stationnaires durant les cinq dernières années. L'Inde anglaise a peu avancé, et, sauf en 1857, la moyenne décennale n'a fourni aucune amélioration sensible. En 1857, la récolte ayant été très limitée aux États-Unis, on poussa l'exportation des cotons de l'Inde avec une activité inusitée, n'en laissant que le moins possible pour les besoins de la fabrication indigène. Il serait très difficile de prouver ou de nier qu'il y ait eu cette année-là augmentation de culture. Nous penchons pour la négative, parce que le temps matériel aurait manqué pour ensemencer plus de terrains en Asie, depuis l'arrivée de la nouvelle que la récolte de l'Union était insuffisante. Le Brésil pourrait quintupler sa culture, si les bras ne lui faisaient défaut, si le mauvais accueil fait à l'immigration n'avait pas éloigné des milliers de familles suisses et allemandes, si enfin des fièvres mortelles et épidémiques ne s'y étaient donné rendez-vous depuis quelques années. Plusieurs cargaisons de *coolies* ont été importées à Bahia; mais il ne paraît pas que jusqu'à présent l'essai ait été heureux. On attend beaucoup de certains *railways* entrepris : c'est là tout l'espoir du moment.

L'Égypte a des terrains disponibles, propres à la culture du coton *mako* et capables de fournir des récoltes trois fois plus importantes que celles qu'elle obtient aujourd'hui; mais les bras lui font défaut, et pour combler cette lacune il faudrait y introduire des travailleurs libres, noirs ou *coolies*, ce qui, pour plusieurs raisons, nous semble peu probable. Quant à la Turquie d'Asie, l'Anatolie, la Syrie et autres provinces de l'intérieur, très bien situées pour la production d'un certain lainage, il n'est guère possible d'y penser maintenant, à moins que l'émigration n'y soit dirigée d'Europe par gros bataillons, sous la protection des puissances et à l'aide de concessions de terres faites en bonne forme, avec garantie de sécurité. Jamais les populations indigènes, disséminées, amoindries par la guerre, ruinées par les exactions de la Porte, ne pourront trouver en elles-mêmes la dose d'initiative et d'énergie nécessaire pour entreprendre une pareille œuvre agricole. Et puis est-ce bien dans ce pays des lenteurs et des préjugés que le remède que l'on cherche peut être trouvé? Pour cultiver et produire du coton en abondance et de bonne qualité, il faut de l'eau, du soleil, un terrain léger, mais ameubli. Ce qu'il faut surtout, c'est la confiance publique, la sécurité. Sans ces conditions, les capitaux manquent, et comment se procurer alors les bras pour cultiver, les machines pour arroser, la mise de fonds en un mot, si le crédit public n'existe pas? A ces divers égards, le Levant doit être rayé, quant à présent, de la liste des pays producteurs.

Toutes les contrées jouissant d'une température de 70 degrés Fahrenheit au minimum peuvent produire du coton : cela est vrai en théorie. Quant à la pratique, le prix de revient du lainage est le criterium de la convenance de cette culture, qui ne réussit que là où les terrains sont à bon marché, la main-d'œuvre facile et à bas prix. En Algérie par exemple, les primes fabuleuses payées par le gouvernement français opérèrent d'abord des merveilles d'émulation parmi les colons. Du coton africain fut envoyé à la métropole, qui s'émut et crut un instant que sa colonie allait suffire aux besoins de l'industrie. Il n'en était rien. Le prix offert par le commerce sur classification était loin de couvrir les frais de culture et autres débours, *the operation did not pay* (1), comme on dirait en Angleterre, et il fallut se résigner à reléguer cette branche de l'agriculture indigène avec les utopies de ces hommes qui cultivent et produisent du coton, la plume à la main, au fond de leur cabinet. La France a un système administratif qui, à côté de ses grands avantages, quand il est appliqué à l'intérieur, n'a certainement pas celui de simplifier les choses, lorsqu'il est étendu à ses colonies, où tout doit être rendu aisé et facile. Tout y est paralysé, et l'initiative industrielle, qui ne veut point d'entraves, et les capitaux, qui préfèrent s'employer ailleurs. Comme on le sait, les indigènes ne travaillent que peu ou point en Algérie, et les gages des Kabyles qui daignent manier la bêche sont trois fois plus élevés que ceux dont les fellahs les plus expérimentés se contentent. Il n'y a pas de routes, et la terre y est relativement assez chère. De toute la population *blanche* qui habite la colonie, les Maltais seuls peuvent résister aux ardeurs du climat en été, et ces insulaires, qui sont actifs et habiles, exigent une paie élevée. Enfin les colons sont trop pauvres ou trop peu aguerris contre les chances des grandes entreprises pour pouvoir substituer des machines coûteuses, mais efficaces, aux procédés ordinaires d'agriculture (2).

Les possibilités d'un développement excessif de la culture du coton dans le bassin de la Méditerranée n'ont rien de sérieux. Il n'y a que l'Égypte qui offrirait de ce côté quelque marge, car l'espace

(1) Les frais de culture n'étaient pas couverts.

(2) Il y a quelques années, des échantillons de coton récolté en Algérie furent adressés à M. Fleming, membre de l'association commerciale de Manchester, avec prière de formuler son opinion sur la qualité et la valeur de cette fibre. La lettre qui accompagnait les échantillons annonçait que l'Algérie pourrait fournir autant de coton qu'on en voudrait, au prix le plus avantageux, le gouvernement français étant désireux d'attirer dans cette colonie des capitaux et des colons anglais. Un des échantillons, bonne qualité de *sea-island*, fut évalué à 12 pence 1/2; une autre qualité, approchant le Pernambuco, à 10 pence 1/2; enfin deux autres plus courantes, de 7 à 7 pence 1/2 la livre. L'exportation de ce lainage a atteint, de 1854 à 1855, le chiffre de 1,800 balles de moyenne grandeur,

arable existe, et les eaux du Nil peuvent être conduites partout. Cependant il serait difficile de cultiver plus de coton qu'on ne le fait aujourd'hui. Quiconque connaît cette contrée et y a vécu de la vie du planteur, quiconque a pu juger par lui-même du véritable état des choses sera convaincu que les fellahs n'aiment point la culture du coton, parce qu'étant peu nombreux, ils lui préfèrent celle des céréales, qui demande moins de soins; que s'il n'est pas impossible d'ensemencer beaucoup plus de terrains en coton, il le devient entièrement de le récolter, par la raison que le *nombre des enfans disponibles* pour la cueillette étant des plus réduits, *un vingtième au moins de la récolte* reste abandonné sur la plante, s'y dessèche, ou se perd sur la terre humide autour de l'arbuste. Depuis Mako-Bey, l'importateur des semences de coton d'Abyssinie, depuis Jumel, le jardinier savoisien qui engagea Méhémet-Ali à cultiver cette plante, appelée du nom de ses deux parrains, jusqu'au vice-roi que nous venons de nommer, on a fait en Égypte tout ce qu'il était possible de faire en vue de porter au plus haut degré de *quantité* la production de cette fibre. A cet égard, le dernier échelon a été atteint, et Ibrahim-Pacha, qui était l'agriculteur pratique par excellence, quoique ayant considérablement amélioré ses qualités de coton, préférait à ce lainage les céréales et la canne à sucre, qu'il trouvait plus productives.

La moyenne des récoltes depuis huit ou neuf ans ne dépasse pas en Égypte un certain maximum, dont la quotité est soumise au plus ou moins de faveur que rencontrent le coton et les céréales sur les marchés de l'Europe. Lorsque les États-Unis livraient tout à coup à la consommation de 5 à 800,000 balles de plus que l'année qui avait précédé, ou bien lorsque les événemens politiques altéraient l'équilibre financier, l'article tombait dans le calme, et par un effet opposé de la même cause, les céréales devenaient le produit, le *staple* du moment, vers lequel les efforts de l'agriculture tendaient de préférence. Le total moyen des exportations annuelles de coton *mako* pendant les dix dernières années ne s'élève qu'à 478,282 quintaux

et c'est principalement la province d'Oran qui a contribué à cette production intéressante. Dès 1856, la culture paraît diminuer; en 1857, elle se réduit sensiblement, et il est certain que c'est à la prime de 20,000 francs payée par le gouvernement que l'on doit de voir encore quelques champs de coton dans l'Afrique française. La cause principale de l'abandon de cette culture est dans l'empressement que mirent plusieurs colons à produire du coton pour toucher la prime, et cela sans connaissance spéciale de cette branche difficile de l'agriculture, sans capitaux suffisans, et surtout sans une main-d'œuvre abondante et à bon marché. Lorsque ces points principaux auront reçu satisfaction et lorsque des terrains d'un arrosement facile seront mis à la disposition des capitalistes et à bon marché, l'Algérie pourra produire du coton; mais ce sont là des conditions qui semblent encore bien difficiles à remplir.

de 100 rotolis (98 livres anglaises, 40 kilogr. environ). En 1849, l'Égypte livrait à la consommation européenne 260,000 quintaux, chiffre minime, qu'expliquent une quasi disette de trois années en Europe et en Syrie et le *stimulus* qu'en avait reçu la culture des céréales. En 1852, les grains abondent, et la réaction a lieu : l'exportation monte à 671,000 quintaux, le total le plus élevé que l'on connaisse. Dès lors les fluctuations ont été moins sensibles, et la culture est restée stationnaire. 1859 n'accuse que 503,000 quintaux contre 520,000 en 1858, 540,000 en 1856, et 520,000 en 1855. La consommation manufacturière indigène, plus faible aujourd'hui qu'elle ne le fut jamais, ne retient guère que 40 ou 60,000 quintaux de coton par an. Cette industrie pourrait se relever en Égypte ; il ne faudrait pour cela qu'un peu de confiance dans l'assiette politique. Nous savons des hommes et des capitaux tout prêts à profiter dans ce sens du premier moment de tranquillité.

Il y a donc fort loin des chiffres précédens au *million* de balles que l'*Economist* fait venir d'un trait de plume de l'Égypte. Cette contrée d'ailleurs est la seule où la culture du coton ait la chance de rester longtemps encore une des principales sources de la prospérité publique, parce que les indigènes *y sont essentiellement agriculteurs*, parce que le terrain et la main-d'œuvre y sont encore à bon marché. Une addition de bras étrangers, chinois ou malais, y développerait au fur et à mesure de leur immigration des ressources sans fin, à la condition, bien entendu, que la spéculation européenne n'intervînt point entre l'arbre et l'écorce. Ce qui fait la sécurité de l'Égypte au point de vue agricole, *c'est la somme infinitésimale des besoins de la population fellah*. Dotez-la d'exigences nouvelles, enseignez-lui l'intempérance, le luxe, ce que nous appelons les nécessités de la vie humaine : aussitôt vous verrez les terrains augmenter de prix, la main-d'œuvre devenir plus chère et plus rare, et la culture du coton cesser, faute d'être profitable.

L'archipel ottoman pourra fournir quelques centaines de balles de plus, — encore est-ce problématique. — La côte occidentale de l'Afrique est une pépinière que la Grande-Bretagne soigne, mais sur laquelle on ne peut pas compter avant plusieurs années. — Port-Natal, qui est aujourd'hui entré dans sa période ascendante, donne pour la production cotonnière de légitimes espérances. Cependant les élémens de succès n'y sont pas les mêmes qu'en Égypte ou à la côte d'Afrique. Les Cafres et les Hottentots ne sont ni aussi paisibles ni aussi portés vers l'agriculture que les fellahs et les nègres. C'est donc plutôt de l'immigration des blancs qu'il faut attendre la solution cherchée, et surtout du degré de protection dont le gouvernement couvrira cet établissement, encore tout plein du souvenir des

luttes désastreuses qui éclatèrent entre les anciens colons hollandais (les Boërs) et la communauté anglaise. L'eau n'y manque pas; mais le pays est trop accidenté, trop couvert de broussailles, pour que l'irrigation y soit facile sur une grande étendue. Les bêtes fauves y abondent, les Hottentots insoumis le parcourent. Enfin il n'y a encore ni routes, ni ponts, ni moyens de transport organisés, à l'exception cependant des célèbres chariots attelés de bœufs qui rappellent un peu trop les guerres de Darius et d'Alexandre en fait de commodité et de rapidité de locomotion. Somme toute, Port-Natal produira un jour du coton, personne n'en doute, mais n'en produira point assez tôt pour conjurer la crise qui se prépare. Avant que cette culture prenne pied dans le pays, le commerce en exploitera les richesses naturelles : dents d'éléphant, d'hippopotame, cornes de buffle, plumes d'autruche, cire, peaux, etc., en échange d'articles manufacturés. Comme preuve de la prospérité qui attend Port-Natal, citons les paroles récentes d'un voyageur français, M. Delegorgue : « J'ose néanmoins prédire que ce port est destiné, par sa position et sa forme, à devenir le plus sûr et le plus important de l'Afrique australe. »

Les Indes orientales, les présidences de Madras, de Bombay, Surate, les contrées du centre situées plus près de l'Himalaya, le Scind, telles sont les véritables sources dont l'Angleterre et le monde manufacturier doivent attendre *their regular supply of raw material*. Les populations de ces contrées ne diffèrent en rien des fellahs d'Égypte; elles sont agricoles, et les autres agens de succès, le soleil, l'eau, une terre fertile et une main-d'œuvre à bon marché, s'y rencontrent partout. Le coton herbacé (*gossypium herbaceum*) y croît en abondance, et la récolte totale y égale à peu près celle des États-Unis. C'est cette espèce, très exiguë de taille, qui fournit les basses qualités que nous consommons sous le nom de *bombay, surate, madras*, etc., et qui ne sont que l'excédant de la consommation indigène ou de ce que le commerce natif exporte en Chine et au Japon. Quoique le rendement en soit avantageux sous le rapport de la quantité, ce coton laisse énormément à désirer pour la qualité. La soie, sans en être très courte, est faible, et le duvet tellement malpropre et *floconneux* (mélange de fibres nouées et sans force) qu'il laisse un déchet énorme en passant dans les batteuses. La cueillette en est rendue difficile par le peu de résistance qu'offre aux doigts des enfans la noix ou fruit (*pod*), mal attachée à une tige fine et cassante, par les *brisures* d'une longue feuille qui enveloppe en partie cette noix, très petite, d'où s'échappe le coton, par l'insouciance enfin tout orientale des paysans, qui ne pressent point assez la végétation pour que les noix dues à une floraison tardive arrivent à

maturité. Afin d'en augmenter le poids, ils ne craignent pas de mélanger au reste de leur récolte le coton cru et sans consistance qu'ils ont arraché, après dessiccation, à la capsule retirée du four : opération qui énerve la fibre.

Aussi ce lainage est-il classé très sévèrement, et le prix en varie-t-il suivant le degré de netteté. Il ne serait point difficile d'introduire dans les Indes britanniques la culture d'un coton répondant aux besoins du Yorkshire et du Lancashire, c'est-à-dire de soie moyenne, et tenant une place utile entre les *georgie* et les *jumel*. Les variétés *upland*, *new-orleans*, *louisiane*, y viendraient très bien. Il ne s'agit que de consulter les influences climatériques des contrées qui s'étendent du pied de l'Himalaya au sud des possessions anglaises, et le choix n'y est pas limité. Dans l'état d'*excitement* auquel s'est élevé le public en Angleterre, on a lieu de croire que le mouvement est sérieux. Les capitaux ne feront défaut à aucun projet raisonnable, on peut en être certain, surtout lorsqu'il s'agit des Indes, cet enfant gâté des îles britanniques, et si le succès ne couronne pas immédiatement l'œuvre, ce ne sera pas au manque d'argent qu'il faudra s'en prendre. Il sera bon cependant que John Bull ne se croie pas infaillible, et qu'il n'oublie pas trop ce vieux dicton : *Laisser l'Allemagne aux Allemands*. Les Anglais ne croient volontiers qu'en eux et n'ont confiance qu'en eux. L'étranger homme de probité et de talent n'est souvent à leurs yeux qu'un *foreigner*, c'est-à-dire un être nécessiteux, ne connaissant rien et toujours prêt à lever le pied. Forts de cette maxime, les directeurs de compagnies, les chefs de grandes entreprises, n'envoient la plupart du temps au-delà des mers, pour soigner des intérêts ordinairement très importans, que des régnicoles hautement recommandés par quelque influence de famille ou de clocher, sans expérience aucune, raides, et s'efforçant de conduire les affaires au moyen de statuts préparés *à Londres* par quelque obscur *lawyer* (1), ou les abandonnant aux mains de subalternes qui en savent assez long pour s'enrichir en très peu de temps. Il serait temps de se mettre en garde contre les déceptions coûteuses, si fréquentes en Angleterre dans le monde des affaires, qu'entraîne à sa suite un système orgueilleux d'exclusion.

Nous appellerons plus particulièrement l'attention des financiers et des manufacturiers anglais disposés à encourager la culture du coton dans les possessions indo-britanniques sur la province du

(1) Homme de loi. Les Anglais, si intelligens en affaires, n'entendent rien aux complications qu'elles provoquent, pas plus qu'aux questions de détail dont elles ne peuvent être séparées. Aussi ne savent-ils rédiger le moindre document, ni faire un pas sans le secours d'un homme de loi, qui, sept fois sur dix, profite largement de cet état de sevrage de la communauté.

Scind, qui semble privilégiée pour la production à bon marché d'une fibre analogue à celle du *mako*. Les populations du Scind sont, comme les fellahs de la vallée du Nil, intelligentes, laborieuses. La température est à peu près égale à celle de l'Égypte, les deux contrées se trouvant sous la même latitude. Le sol enfin ne le cède pas en fertilité aux meilleures terres du delta d'Égypte, et il est, comme celles-ci, annuellement enrichi par le limon qu'y déposent les eaux de l'Indus, dont les inondations sont périodiques. Le seul *drawback* de ces irrigations naturelles est dans leur fréquence et leur pétulance hors de saison. Les dégâts que l'irruption des eaux vagabondes du fleuve cause à l'agriculture, et contre lesquels celle-ci n'a jamais opposé d'obstacle sérieux, a empêché la spéculation de se tourner vers une contrée dont la richesse un jour ne sera pas surpassée.

Un fonctionnaire distingué qui appartenait à l'administration du Scind, M. Frère, s'est beaucoup occupé des questions se rattachant à la canalisation et à la correction des eaux de l'Indus dans ses divisions et subdivisions, ainsi que du meilleur mode d'irrigation des terrains. Il se proposait de rendre le plus de terres possible à la culture, et d'introduire dans cette province le coton d'Abyssinie ou *mako*. M. Frère, homme pratique et persévérant, avait si bien compris l'importance de cette province et des autres districts agricoles des Indes britanniques, qu'il fit étudier à diverses reprises le système, encore bien défectueux, de culture et d'irrigation adopté en Égypte. En 1856, il envoya au Caire un jeune officier de mérite, M. F..., capitaine au corps des ingénieurs de Bombay. M. F..., avec qui nous fûmes en relation, visita les principaux canaux de la basse et moyenne Égypte, les provinces renommées pour leur production cotonnière et leur irrigation. Il eut plusieurs conversations avec Linand de Bellefonds-Bey, ingénieur français au service du pacha et l'homme le plus compétent dans les questions de ce genre en Égypte (1). Après un examen approfondi de tout ce qui pouvait éclairer sa mission, M. F... quitta l'Égypte, convaincu que M. Frère n'avait pas estimé trop haut les capacités productives du Scind. Les idées de M. Frère firent bientôt route vers l'Angleterre, et arrivèrent jusqu'au public manufacturier. Malheureusement ces appels indirects furent mal écoutés. Les têtes couronnées du Lancashire et du Yorkshire se retranchèrent derrière une sorte de dédain qu'ailleurs on qualifierait d'ignorance de parvenus. Ils ne virent rien au-

(1) M. Linand de Bellefonds est l'auteur d'un système de barrage pour le Nil, opposé à celui dont M. Mougel a embarrassé le fleuve, et qui, s'il eût été adopté, eût épargné d'immenses dépenses à l'état et des dangers incalculables à la navigation du fleuve et à ses riverains.

delà des entrepôts de Liverpool et des champs à esclaves des états du sud. Tout cela, selon eux, ne devait jamais manquer de fournir *an endless supply of cotton*. Tout le reste n'était que *bosch* (1), *nonsenses*, de faiseurs de projets ou de pessimistes! Les idées du fonctionnaire du Scind ne purent ainsi se réaliser, et la force d'inertie opposée à l'activité de M. Frère lui conseilla sans doute d'abandonner un plan que l'Angleterre ne peut plus dédaigner, aujourd'hui que la onzième heure a sonné.

De grands débats se sont élevés à plusieurs reprises au sujet des obstacles que présente l'exploitation des terres dans l'Inde anglaise. Ces questions ont été la pierre d'achoppement des projets les mieux mûris. Les différentes nationalités provenant d'annexions successives et arbitraires, les conflits qui en résultent dans une agglomération d'intérêts et d'individus qui se croient toujours investis de certains droits territoriaux, provoquent naturellement des difficultés dont la solution n'est pas facile. Lorsque les mamelouks se partagèrent l'administration de l'Égypte, ils trouvèrent, sur une très petite échelle, un état de choses à peu près semblable, aux différences de nationalités près. Cette soldatesque indisciplinée ne fut pas longtemps à découvrir le meilleur mode d'exploiter les aptitudes des habitans et la fertilité du sol. Chaque village devint, pour la forme, la propriété du sultan; chaque province, composée de plusieurs villages, fut placée sous le gouvernement d'un bey, qui distribuait ceux-ci à des chefs turcs ou *ogdas*. La culture fut soumise à d'invariables règles : les bestiaux et les semences étaient avancés, ainsi que les fonds pour les impôts, aux cheiks des villages, dont les habitans cultivaient les terres; on vendait les produits, et à la fin de chaque année l'ogda recevait la moitié brute du rendement général. Les fellahs ne pouvaient quitter le village où ils étaient nés; libres à tout autre égard, ils formaient constamment un noyau de bras qui ne faisait pas défaut. Jamais l'Égypte ne fut plus florissante, proportion gardée des dépenses que les gouvernemens qui s'y sont succédé ont affectées à des améliorations mal entendues, et qui n'ont porté de fruits bien visibles jusqu'à ce jour que dans la poche de quelques négocians étrangers peu scrupuleux. Il y aurait peut-être moyen d'appliquer partiellement aux Indes le système égyptien, et nous croyons que partout où le gouvernement peut disposer de terres déjà en culture, ou exercer son influence dans ce sens, si elles appartiennent à des chefs du pays, l'adoption de ce système simplifiera les rouages de l'administration actuelle.

Voici maintenant le cadre d'une méthode qui pourvoirait, nous

(1) Mot arabe, usité dans l'Inde, qui signifie *niaiserie, sottise*.

le pensons, au plus pressé, et qui, dans tous les cas, servirait à régler la ligne de conduite des compagnies qui se forment dans leurs rapports avec les habitans et avec le gouvernement. Nous en donnons l'exposé succinct sans la plus petite prétention, n'invoquant en sa faveur que l'expérience personnelle que nous avons de la culture du coton. Nous insistons particulièrement sur la nécessité d'ouvrir sur tous les points le plus de routes praticables : sans ces moyens de transport, l'émulation manquera, et la meilleure volonté se raidira contre l'impossibilité de tirer parti des récoltes en les envoyant sur les marchés de la côte.

Notre programme se résume en quelques points : — formation d'une compagnie unique et spéciale aux Indes, dont l'objet sera l'extension et l'amélioration de la culture du coton; — avances aux propriétaires et aux fermiers, sous forme d'argent, de bestiaux, de semences, de machines, au plus bas prix possible; — construction de barrages, de digues sur les fleuves; rectification de ceux-ci; creusement de grands canaux aux frais de la société; création de routes carrossables avec le concours gratuit des employés du gouvernement, ou aux frais de celui-ci, suivant les circonstances et les localités, en laissant aux cultivateurs eux-mêmes le soin et l'obligation de creuser les fossés d'irrigation sur les plans dressés par des indigènes autant que possible, ou, avec leur concours, par des ingénieurs européens; — distribution d'eau dans les plantations partout où elle n'arrive pas naturellement et où elle est élevée à l'aide de pompes *fixes* ou *flottantes* (portées sur bateaux le long des canaux), moyennant rétribution et à bon marché, pour éviter l'emploi des puits à roue, qui exigent des bestiaux et des hommes très utiles ailleurs; — culture en partage avec les paysans, suivant le mode de l'*ogda* égyptien, de tous les terrains, propriétés du gouvernement, qui seraient ou non concédés à la compagnie; — paiement des droits territoriaux et autres taxes en argent ou en nature; — aucun privilége pour la compagnie à l'égard de l'achat des produits, sur lesquels elle exercera une surveillance régulière; — création de marques par les *presseurs* de balles à poser sur celles-ci après examen, pour indiquer la provenance du coton; — division de chaque village, de mille acres au moins, en quatre groupes, sous la direction de quatre chefs ou cheiks, fellahs eux-mêmes, chargés de répartir le travail d'après ce programme, de s'entendre *pour tout le reste* avec les paysans, et d'être les agens responsables de la plantation; une fraction de *part*, en sus du *prorata*, leur serait allouée à titre de rémunération; — enfin application de ces principes partout où l'influence du gouvernement peut se faire sentir, en évitant particulièrement de faire intervenir l'élément chrétien dans les questions de détail et

de pratique. L'initiative indigène doit être encouragée, et la plus grande liberté d'action possible laissée aux indigènes.

En raison de la grande étendue du pays et de l'industrie de ses habitans, en admettant que l'on agisse promptement et en suivant la meilleure méthode possible, il est probable que d'ici à trois ans les Indes anglaises seront en mesure de livrer à l'Europe trois fois plus de coton qu'aujourd'hui. La qualité en sera supérieure aux meilleurs *middling* des États-Unis, et dans une grande proportion égalera les *mako* les plus estimés (1). Quant à la quantité que le commerce peut en attendre en 1862, étant admis que toutes choses politiques restent dans le *statu quo* et que rien ne trouble la paix intérieure des Indes, il ne faut guère compter sur une production qui fournisse à l'exportation pour la métropole plus d'un *million* de balles, ce chiffre constituant déjà un minimum très acceptable. Une circonstance accidentelle qui pourrait provoquer une augmentation de la culture du coton aux Indes orientales serait une baisse notable dans les cours de l'indigo, dont la consommation diminuera proportionnellement à celle du coton, l'éventualité d'une catastrophe aux États-Unis étant sous-entendue. Et même, dans ce cas, il s'écoulerait un an avant l'abandon partiel d'une culture au profit d'une autre. On le voit, le dilemme est toujours le même, et le temps n'est pas une aliquote dont on puisse facilement faire abstraction en pareille matière.

Avant de quitter ce qui touche aux Indes orientales, nous reviendrons sur l'absolue nécessité qu'il y a d'ouvrir sans retard sur tout le territoire de nombreux moyens de communication. Les intérêts en jeu sont d'une telle importance que de nouveaux délais dans l'achèvement de certaines lignes de *railways* commencées et interrompues, projetées et différées, seraient accompagnés des plus sérieuses conséquences. Il est positif que, si ces honteux empêchemens n'existaient pas, un plus large excédant de la production cotonnière sur la consommation industrielle du pays et sur l'exportation dans les parages voisins prendrait la route des ports de la côte et de Liverpool. Ces améliorations sont d'autant plus nécessaires, nous dirions même d'autant plus équitables, que la continuation du

(1) La moyenne des importations annuelles de coton des Indes orientales en Angleterre, de 1850 à 1860, est de 418,500 balles. Les traits caractéristiques de cette provenance pendant ce laps de temps sont instructifs quant aux capacités productives et industrielles du pays. En 1850, le chiffre de balles exportées pour la métropole s'élevait à 300,000, — en 1851 à 325,000, — en 1852 à 213,000, — en 1853 à 486,000, — en 1854 à 309,000, — en 1855 à 396,000, — en 1856 à 464,000, — en 1857 à 682,000, — en 1858 à 356,000, — en 1859 à 510,000, — en 1860 à 563,000. La moyenne d'importation annuelle du coton des États-Unis en Angleterre, pour la même période de onze ans, s'élève à 1,723,000 balles, et celle de toutes provenances à 2,382,600!

statu quo deviendrait bientôt une source réelle de malaise pour les districts manufacturiers de la métropole, déjà très sensiblement éprouvés par la concurrence *indirecte* que leur fait l'industrie des Indes, concurrence qui ne peut désormais aller qu'en augmentant avec les libertés publiques désormais assurées à ces populations intelligentes. Lorsqu'on songe à l'étendue colossale de ces possessions, à la population innombrable qui les couvre, ainsi qu'à l'étonnante productivité des terres, on ne peut s'empêcher de regretter que tant de millions affectés depuis tant d'années à des dépenses inutiles n'aient pas été consacrés aux travaux d'utilité publique dont la question du coton fait aujourd'hui sentir si amèrement le besoin.

Si la Chine était en paix à l'intérieur, il est hors de doute que l'Europe n'en pût tirer bientôt de nombreuses balles de lainage, et, avec la patiente industrie des millions d'hommes qui l'habitent, il faudrait à ce pays moins de temps qu'à aucun autre pour donner au monde un échantillon de son savoir-faire en matière de culture. Malheureusement, à côté du but que nous poursuivons, se trouverait un mal inévitable, découlant des instincts propres à la nation chinoise elle-même. L'élément industriel qui y a développé si parfaitement la fabrication des étoffes de soie ne serait pas longtemps à voir l'avantage qui résulterait de la manufacture locale des tissus de coton, et, de pair avec la culture de cette plante, s'élèverait une industrie qui, sans aspirer aux profits de l'exportation, trouverait une ample moisson dans les besoins de la consommation du pays. La distance d'ailleurs rendrait la tentative peu profitable.

L'Australie, cette cinquième partie du monde, se présente naturellement à l'idée comme une des possessions britanniques qui peuvent tendre leur main productive à Liverpool et à Manchester. La partie orientale de ce continent paraîtrait en effet offrir les conditions voulues de succès : température, sol, arrosement. Là, il n'y a pas d'habitudes nuisibles à combattre, pas de culture favorite et routinière à détrôner, pas de défauts pratiques à extirper, pas de gros abus et de grasses sinécures à payer, comme c'est malheureusement le cas aux Indes. Là cependant, à côté de ces avantages refusés à d'autres contrées, les bras indigènes manquent, les seuls qui puissent produire sans immigration et sans acclimatation; les étrangers propres à un travail fatigant devraient y être amenés de loin et à grands frais. Le traité de paix conclu avec la Chine stipule que l'émigration des *coolies* ne pourra plus être empêchée. C'est là un gage certain de fortune pour la colonie, déjà si riche de ses propres ressources. Ce que l'Australie pourrait une fois fournir de coton est tout simplement incalculable. Les différentes qualités cultivées aux

États-Unis y seraient égalées, sinon surpassées, et, outre l'impulsion que communiquerait au commerce local l'exportation de ce produit, l'agriculture aussi bien que l'industrie en recevraient un secours qui ne peut avoir échappé aux promoteurs du mouvement. La semence de coton est au lainage *brut* comme deux est à trois. Pressée, elle fournit une huile qui se prête à diverses combinaisons économiques, et les tourteaux qui en résultent forment un aliment des plus nourrissans pour le bétail, ce qui a bien son mérite dans un pays où la sécheresse détruit quelquefois les pâturages les plus riches.

Mais ce n'est pas seulement la Grande-Bretagne qui doit viser haut et juste au cœur de cet ennemi qu'une dépendance presque complète d'un pays producteur avait créé pour son industrie cotonnière. Les autres états de l'Europe ont, dans des conditions différentes, les mêmes intérêts à sauvegarder. Que la France surtout ne l'oublie pas, c'est avec de l'or que l'on fait de l'or. En vouloir gagner beaucoup sans rien exposer est une folie que plusieurs appellent sagesse, et qui conduit à l'atonie générale. Lorsque les mers sont bien gardées et bien protégées par une marine respectable comme celle dont la France peut s'enorgueillir aujourd'hui, le commerce et l'industrie ont le champ ouvert, les capitaux doivent sans hésiter répondre à l'appel des vrais besoins de la nation. La France a sur la côte d'Afrique des établissemens d'où elle pourrait partir pour s'étendre à l'intérieur, le long de la rivière Gambie, avec les mêmes élémens de succès que l'Angleterre à Abbeothuta. Pour l'intérêt commun de l'industrie cotonnière du continent, il convient que la France ne reste pas étrangère au mouvement dont l'Angleterre donne à ce moment le signal. Ce que le traité de commerce a commencé doit recevoir le plus tôt possible son complément par une entière franchise douanière, et lorsque l'industrie des filateurs trouvera des marchés bien approvisionnés de matière première, des navires allant partout et à bon compte pour porter ses produits, son accroissement et sa prospérité ne seront plus en question.

Mais, encore une fois, quand ces avantages pourront-ils être réalisés? A quoi bon s'en inquiéter? pourrait-on répondre. Le jour où l'Australie produira du coton en grande quantité, l'équilibre que menacent de compromettre les querelles du grand ménage américain aura été rétabli. Et puis, malgré tous les soins que la métropole prend maintenant pour obtenir son coton dans ses propres possessions, ce sera toujours le lainage le meilleur, et au meilleur marché possible, que l'industrie anglaise achètera. Après la catastrophe dont les états à esclaves sont menacés et la paix dont cette calamité, si elle a lieu, sera indubitablement suivie, ces républi-

ques, elles aussi, retrouveront leur chance de produire du lainage à bon marché, et de lutter avec les nouvelles contrées à coton. Plus celles-ci seront éloignées des centres de fabrication, plus les frais de transport deviendront sensibles, et plus les qualités devront être améliorées, puisque le fret est payé sur le poids, sans égard pour la qualité; plus enfin se fera sentir, pour les populations qui fournissent la matière première et la consomment à l'état ouvré, la nécessité d'implanter au milieu d'elles l'industrie qui la transforme.

Laissons donc de côté l'avenir de la question. Les difficultés du présent sont toujours là. En résumé, si la récolte manquait aux États-Unis, la crise serait terrible : il y aurait ruine complète. Si le déficit, par suite de circonstances heureuses et probables, ne dépassait pas la moitié de la production ordinaire, la crise n'en serait pas moins forte; mais la durée en serait comparativement réduite en raison des efforts réunis des capitaux, du commerce, de l'industrie, de la culture, pour accroître, partout où la chose est possible, le total des exportations de coton pour l'Europe. De quelque côté qu'on retourne la question, le résultat est le même. *It is too late, we can't help it.* Et si les ouvriers et les classes pauvres en Angleterre ont à souffrir d'un état de choses qui pouvait être mitigé par un peu de prévoyance, il est dur de le dire, c'est aux riches manufacturiers mêmes qu'ils devront leur misère. Dans tous les cas, de cette *vexed question* sortira une grande leçon pour le peuple anglais, qui se repose un peu trop sur ses guinées et sur lui-même, comme s'il avait à cœur de faire de temps à autre un miracle à la douzième heure. De tels miracles, tout admirables qu'ils soient, coûtent trop cher aux contribuables qui les paient; il est temps qu'on s'arrête dans cette voie d'expériences ruineuses. Au pis aller, quoi qu'il arrive, l'équilibre ne peut manquer d'être rétabli dans quatre ou cinq années, après lesquelles le coton sera plus abondant et à meilleur marché qu'aujourd'hui. C'est à la nation qui a su traverser victorieusement tant de terribles épreuves à se mettre au niveau des circonstances, et de son plein et entier succès nous n'avons pas le moindre doute.

JOHN NINET.

Londres, février 1861.

PORTRAITS POÉTIQUES

MAURICE DE GUÉRIN.

I. *Maurice de Guérin, reliquiæ*, publié par G. S. Trébutien; Paris, 1861.
II. *Eugénie de Guérin, reliquiæ*, Caen, 1855.

Lorsque votre esprit, fatigué de l'inondation des productions incolores et sans saveur de la littérature du moment, sera trop porté à croire à un déluge universel de la médiocrité, à une décadence littéraire irrémédiable, cherchez une consolation à votre pessimisme dans cette pensée, que les contemporains ne connaissent jamais toutes leurs richesses, et que nous sommes moins pauvres probablement que nous ne le supposons. La plus grande partie des richesses littéraires de chaque génération ne se rencontre pas sur le marché commercial et n'est pas cotée à la bourse de la librairie régnante; elle est précieusement enfouie dans des cachettes ignorées que le temps découvrira l'une après l'autre. Quelques-unes de ces richesses, enfermées dans quelque urne ciselée ou quelque cassette jalouse, ont été confiées à la solitude; d'autres, sous forme de correspondance, ont été jetées aux quatre vents du ciel et sont éparpillées à tous les coins de l'horizon. Il en est qui sont gardées sous triple clé dans le boudoir d'une jolie femme ou le secrétaire d'un mondain; il en est qui sont entassées dans quelque vieux coffre en bois vermoulu au fond d'un grenier, ou même, hélas! délaissées dans quelque cave d'où elles viendront à la clarté du jour à demi effacées par l'humidité et les moisissures. Si l'on cherchait bien, on verrait qu'un bon tiers au moins des livres curieux et dignes d'être conservés, à chaque époque, ont été inconnus des contemporains et sont devenus l'héritage de la génération suivante. Pour ne

prendre que l'exemple le plus rapproché de nous, le XVIIIe siècle, qui avait le droit de se dire si riche, ne connut jamais tous ses trésors, et il était déjà enseveli par la révolution française lorsque quelques-uns de ses plus charmans joyaux furent découverts et exposés à l'admiration et à la critique d'une nouvelle génération. Diderot avait rempli le XVIIIe siècle du bruit de son nom et de son éloquence, et pourtant ses contemporains le connaissaient moins complétement que nous ne le connaissons aujourd'hui. Le XVIIIe siècle ne connaissait que le philosophe, le propagandiste, le directeur de l'*Encyclopédie;* il ignorait, ou à peu près, l'artiste et le penseur. Ce n'est qu'assez tard sous l'empire qu'un second Diderot nous arriva par la Russie et l'Allemagne, après avoir eu l'honneur de fixer l'attention et d'exciter la surprise admirative du grand Goethe : ce second Diderot, le Diderot du *Neveu de Rameau* et de *Jacques le Fataliste*, est le seul qui nous soit familier aujourd'hui, et dont nous ayons encore souci. Le XVIIIe siècle ne connut que les personnes de Mme d'Épinay et de Mlle Lespinasse; il ignora les jolis mémoires où la première nous raconte si ingénument et si naïvement les mœurs faciles de son temps, cette corruption aimable, inconsciente d'elle-même, qui caractérise la société au milieu de laquelle elle vécut, et ces lettres passionnées qui ont révélé dans la seconde une rivale de la religieuse portugaise et de Sapho, et qui, sous leur forme fiévreuse et hâtive, méritent de rester comme d'immortels documens justificatifs de la vérité des passions que les poètes ont exprimées dans leurs personnages de Didon ou de Médée. Il n'y a pas encore dix ans que le véritable Mirabeau politique nous a été révélé par la précieuse correspondance de M. de La Marck. Et n'est-ce pas hier seulement que M. de Loménie nous révélait un Beaumarchais que nous ne soupçonnions pas? C'est ainsi que les époques se succèdent, chacune enrichissant son héritière de trésors qu'elle ne se connaissait pas et la parant de ses joyaux oubliés; c'est ainsi que la garde-robe du passé sert encore à couvrir et à dissimuler la nudité du présent et à lui permettre de faire bonne figure dans les momens d'indigence ou de gêne.

Aujourd'hui par exemple, au commencement de cette année 1861, l'originalité de nos contemporains étant en train de se recueillir et de garder un silence qui sans doute sera fécond, nous sommes trop heureux que quelques vieux papiers et quelques fragmens écrits de 1831 à 1839, dignes d'être réunis, lus et conservés, viennent couvrir la nudité du présent et nous dédommager de son silence. Nous regardons comme une bonne fortune inespérée la publication des *reliques* de l'intéressant Maurice de Guérin. Voilà au moins un livre qui n'est pas né d'une spéculation pour alimenter le marché littéraire et pour répondre aux exigences des lois économiques de l'offre et de la demande; c'est un livre où une âme humaine nous raconte sa vie intérieure, ses joies, ses douleurs, les bienfaits qu'elle a retirés de la contemplation de la nature, et qui, en

nous renseignant sur elle, nous renseigne en même temps sur nous. Il porte donc la marque des vrais et bons livres, qui est d'accroître la somme de vie morale que nous avons en nous, d'y ajouter quelque chose, ne fût-ce que le volume d'un atome. Il peut ainsi aider le lecteur et nous aider nous-même à attendre patiemment l'arrivée des chefs-d'œuvre qui sont sans doute en préparation. Ce petit joyau vient donc doublement à point.

L'auteur de ces deux aimables volumes ne fut pas pendant sa vie un homme célèbre. La génération romantique au milieu de laquelle il vécut, et qui était alors dans toute sa puissance et dans tout l'enivrement de sa victoire, ignora jusqu'au dernier jour qu'elle comptait dans ses rangs un jeune poète contemplatif et solitaire, qui avait une manière originale de sentir et d'exprimer la nature, et qui réunissait par une alliance rare la ferme sobriété classique à la hardiesse aventureuse des modernes. Pendant que Maurice de Guérin laissait couler ses jours en Bretagne, à La Chênaie ou au Val, M. Petrus Borel ou M. Gustave Drouineau remplissaient le monde littéraire du bruit de leurs noms. M. Petrus Borel et M. Gustave Drouineau ont cessé d'exister cependant, et le nom de Maurice de Guérin se lève et prend après la mort la place que la vie lui refusa. Il n'était connu que des quelques amis qui avaient entouré l'abbé de Lamennais dans son ermitage de La Chênaie, avant la rupture violente avec Rome, et longtemps sa renommée ne franchit pas le cercle de ce petit cénacle catholique. Dans ses dernières années, pendant son séjour à Paris, il paraît avoir été un peu plus mêlé au monde littéraire : il y vécut dans la compagnie de quelques hommes de lettres, parmi lesquels nous devons distinguer notre collaborateur M. Scudo, dont l'amitié n'est point banale, ni le goût indulgent, ainsi que le savent nos lecteurs. Mais heureusement pour Guérin, les quelques amis qu'il avait glanés sur toutes les étapes de son court pèlerinage, au Cayla, en Bretagne, à Paris, étaient à peu près tous des hommes intelligens capables de le comprendre et de l'apprécier. Tous sans exception semblent l'avoir aimé, et leur mémoire est restée comme parfumée de son souvenir. Aussi n'ont-ils pas voulu qu'une âme d'élite ait passé au milieu d'eux sans qu'un monument funèbre fixât la date de son séjour sur la terre, et racontât à ceux qui ne l'ont pas connue combien elle fut douce et digne d'être aimée. Ils se sont dévoués à sa gloire avec une ardeur et une patience que le temps n'a pas ralenties ni lassées, et ils ont eu l'honneur d'engager dans la complicité de leur pieuse entreprise deux des noms les plus éminens de notre haute littérature, Mme Sand et M. Sainte-Beuve. Un an après la mort de George-Maurice de Guérin, quelques-uns des fragmens qui composent ces deux volumes furent placés sous les yeux de Mme Sand, qui d'instinct reconnut dans l'auteur du *Centaure* un frère dans l'art, et qui frappa à son effigie un médaillon dont les anciens

lecteurs de la *Revue* se souviennent sans doute (1). Mais ce certificat de génie décerné à Maurice de Guérin par cette main illustre n'a pas suffi à ses amis, qui ont voulu que le public lui-même fût appelé à se prononcer. On peut mesurer le dévouement qu'il avait su leur inspirer par l'intervalle qui sépare l'article de Mme Sand de la publication des fragmens et des reliques : 1840-1861. Enfin le monument funèbre construit pierre par pierre pendant ces trente années, sous la présidence d'un savant antiquaire, M. Trébutien, bibliothécaire à Caen, vient d'être découvert définitivement aux yeux du public. Les traces du travail n'ont pas été entièrement effacées sur toutes les parties. Çà et là on peut remarquer des lacunes et des jours, indiquant la place des pierres qu'on recherche et qu'on n'a pas encore trouvées; quelques semaines de soins et de patience achèveront la toilette de ce monument. Le buste de Maurice de Guérin, et les sculptures destinées à expliquer les principales phases de la vie du poète regretté sont dus au ciseau délicat de M. Sainte-Beuve, qui s'est acquitté de sa tâche aimable avec cette sûreté de main, cette précision et cette netteté de trait qui lui sont propres. Ce monument funèbre a donc tout ce qu'il faut pour attirer sinon la foule, au moins l'élite des connaisseurs et des amateurs de l'art littéraire.

Maurice de Guérin n'a pas de biographie à proprement parler; sa vie fut tout intérieure, toute spirituelle et morale, et quiconque voudra la connaître devra la chercher là où elle est seulement, dans son journal intime, ce fameux *cahier vert*, où il notait jour par jour les péripéties invisibles de son âme sensible, maladive, nonchalante et un peu paresseuse. Guérin étant de ceux qui se regardent vivre et qui retardent et ralentissent l'action de la vie par cette surveillance trop assidue, n'avait pas eu en réalité le temps de vivre. Il est né en 1810, au château de Cayla, en Languedoc, d'une famille de race noble, originaire de Venise, disent quelques biographes amis. Maurice de Guérin ne fait pas une seule fois allusion à sa noblesse dans son journal ou dans ses lettres; mais sa sœur, Mlle Eugénie de Guérin, personne d'une âme chrétienne et naturellement haute, aimait à s'en parer comme du seul joyau héréditaire que le temps et la pauvreté eussent laissé à sa famille. Dans le journal que nous ont conservé les mêmes amis qui avaient reporté sur la sœur la tendresse que leur inspirait le frère, elle parle une ou deux fois, sans orgueil, mais avec un sentiment de reconnaissance envers le passé, de ses ancêtres, et surtout d'un certain Guérin, évêque de Senlis, qui combattit à Bouvines avec bravoure. Le cours des âges avait amorti ces antiques ardeurs de race : le sang, en vieillissant, s'était épuré, raffiné et en même temps affaibli. Maurice de Guérin nous représente bien, dans tout son charme et toute sa douceur, cette dernière floraison

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1840.

d'un sang riche et noble au moment où il va se refroidir pour toujours. Notez ce détail physiologique, il est important et vous servira à expliquer bien des petits mystères, bien des petites contradictions que présente la personne de Guérin; c'est une des clés qui vous permettra d'ouvrir cette âme délicate. Maurice est un enfant de vieille race et de race vieillie : de là mille nuances fugitives et contradictoires et que vous ne rencontrerez jamais chez les hommes de sang nouveau; ceux-là sont tout d'une pièce, n'ayant avec le passé aucune de ces solidarités secrètes et de ces affinités héréditaires qui enchaînent les cœurs par des liens plus subtils que ceux dont Gulliver fut enchaîné à Lilliput. Toutes ces nuances contradictoires, résignation noble et inquiétude maladive, enjouement et mélancolie, pureté classique et morbidesse, ardeur de tête pour la liberté politique et sentimens affectueux pour la religion, se réunissent et se fondent dans ce suprême contraste : la force de l'esprit et la faiblesse du corps. Guérin a les deux grands caractères des enfans de vieille race et de vieille civilisation, la mélancolie et la précocité. Il s'est peint lui-même dans un portrait adressé à l'un de ses anciens maîtres et qui est, en un double sens, un indice de sa précocité, précocité de talent, car l'auteur, lorsqu'il l'a écrit, n'avait encore que dix-huit ans, et précocité d'expérience. Nous extrairons quelques passages de ce portrait, qui exprime toute la destinée de l'auteur et qui fait trop comprendre sa fin prématurée. Il devait et même il pouvait mourir jeune; qu'est-ce que la vie pouvait apprendre à celui qui, avant même d'être sorti du collége, était capable d'écrire les lignes suivantes?

« Vous connaissez ma naissance, elle est honorable et voilà tout, car la pauvreté et le malheur sont héréditaires dans ma famille, et la plupart de mes parens sont morts dans l'infortune. Je vous le dis, parce que je crois que cela peut avoir influé sur mon caractère. Pourquoi le sentiment du malheur ne se communiquerait-il pas avec le sang, puisqu'on voit des pères transmettre à leurs enfans des difformités naturelles?... Retiré à la campagne avec ma famille, mon enfance fut solitaire. Je ne connus jamais ces jeux ni cette joie bruyante qui accompagnent nos premières années. J'étais le seul enfant qu'il y eût dans la maison, et lorsque mon âme avait reçu quelque impression, je n'allais pas la perdre et l'effacer au milieu des jeux et des distractions que m'eût procurés la société d'un autre enfant de mon âge, mais je la conservais tout entière, elle se gravait profondément dans mon âme et avait le temps de produire son effet... Ainsi, sans avoir vécu dans le monde, j'en étais désabusé, tant par ce que j'entendais dire à mon père, que par ma propre expérience. J'abandonnai enfin ma solitude pour entrer dans les colléges : c'était passer d'un extrême à l'autre; mais je n'oubliais pas dans la société d'une jeunesse turbulente les leçons de la solitude; je les avais emportées avec moi pour ne jamais les perdre. Dès lors commença pour moi cette vie pénible, difficile, pleine de tristesse et d'angoisses, dans laquelle je me trouve aujourd'hui engagé. Habitué à réfléchir,

je ne regardais pas tout ce qui se passait autour de moi avec l'insouciance de la jeunesse, indifférente à tout excepté au plaisir...

« ..... Une autre source de mes maux, c'est ma pensée; elle passe en revue ce qui est sous mes yeux et ce qui n'y est pas, et, emportant toujours avec elle l'image de la mort, elle jette sur le monde un voile funèbre et ne me présente jamais les objets par leur côté riant. Elle ne voit que misère et destruction, et, lorsque dans mon sommeil elle est livrée à elle-même, elle va errer parmi les tombeaux. Sans cesse l'idée de la fin des êtres m'est présente; les choses même les plus propres à l'éloigner me la rappellent, et elle ne s'offre jamais à moi avec plus de force que dans les réjouissances d'une fête et dans les émotions d'une joie vive... »

Voilà quel était à dix-huit ans l'état moral de Maurice de Guérin. On voit par là combien fut forte sur lui l'influence de la naissance et de l'éducation. Son éducation solitaire l'avait révélé trop vite à lui-même; il ne s'était pas ignoré assez longtemps, et le corps n'avait pas eu le temps de rassembler ses forces, tant avait été court et troublé ce salutaire sommeil de l'âme par lequel la nature, pendant l'enfance, prépare à l'aise et sans se hâter l'homme futur. Aussi l'âme, même dans l'adolescence et la jeunesse, ne fut-elle jamais très jeune: ce n'est pas qu'elle ait aucune ride, ni qu'on surprenne dans sa physionomie ces airs vieillots qui se laissent voir souvent au fond des regards des jeunes gens dont l'enfance a été malheureuse; mais elle a gardé de cette éducation un léger vernis de sécheresse qui, sans nuire à l'éclat de ses couleurs, nuit à leur fraîcheur et à leur velouté. Grâce à cette éducation, il contracta aussi cette nonchalante inquiétude qui nous paraît avoir été, à proprement parler, son vice, qui le poursuivit toute la vie, et qui, en le faisant perpétuellement douter de lui-même, augmentait sa mélancolie et ses souffrances. C'est peut-être un grand malheur que d'avoir été élevé dans de vieilles idées et d'avoir été entouré dans son enfance de vieilles figures; ce qu'on gagne en élévation et en raffinement moral à une pareille éducation, on le perd en puissance de volonté, en décision de caractère et en vigueur d'action. Dieu me garde de médire jamais des vieilles doctrines, car jamais une doctrine nouvelle, même la plus vraie, n'égalera en délicatesse morale une vieille doctrine, fût-elle la plus fausse du monde. Les vieilles doctrines ne sont jamais la mesure de la vérité ici-bas. Tenez cependant pour certain qu'elles présentent en revanche la mesure exacte de ce qu'il y a d'honnêteté et de vertu dans une époque donnée. Ce qu'elles n'ont pas en vérité, elles le compensent en bien moral, car dans le cours de leur longue existence, elles se sont associées à tout ce qu'il y a de noble dans l'âme humaine, et en un mot elles sont toujours le sel de la terre, alors même qu'elles ont cessé d'être la lumière des cieux. Toutefois celui qui a été élevé dans ces doctrines et qui a subi leur influence y contracte de véritables infirmités d'organisation qui le rendent impropre à l'action. Si la

fortune n'a pas veillé sur son berceau, il est à craindre qu'il ne soit un soldat sans ardeur dans la bataille de la vie, et qu'il n'ait aucun goût aux poursuites nécessaires et légitimes de la terre. Même lorsqu'il sera, comme Guérin, envieux de gloire et de célébrité, il aura des goûts plutôt que des convoitises; l'âpreté et la ténacité lui manqueront. Plus d'une fois sans doute il enviera le jeune plébéien, doué d'un sang grossier et fort, qui s'empare puissamment de l'existence et pose sans scrupule sa lourde main sur tout ce qui se trouve à sa portée. Tel Guérin se révèle à nous dans ce *journal* et dans ces *lettres* que ses amis nous livrent aujourd'hui, — inquiet, irrésolu, sans confiance en son talent, et cependant désireux de gloire. De ces combats intérieurs naissent la nonchalance et, pour tout dire, une certaine paresse. Né sans fortune et aiguillonné par le besoin, il se résout difficilement au moindre effort; il laisse couler sa vie avec une poétique indolence, et rêve d'agir plutôt qu'il n'agit. Son âme et son cœur sont livrés à une guerre civile intérieure d'autant plus pénible qu'elle n'aboutit jamais à un combat décisif et qu'elle se passe tout entière en escarmouches. En Guérin, nous pouvons surprendre quelques-uns des inconvéniens de l'éducation selon les vieilles doctrines. Là est une des principales sources de sa mélancolie.

Car Guérin est un mélancolique, et il appartient à cette race, particulière à notre siècle, des René et des Oberman; seulement il se sépare d'eux tous par des caractères très marqués. Il y a bien des manières d'être mélancolique, car la mélancolie est une maladie aussi diverse que les individus qu'elle affecte. Il faudrait bien se garder de confondre Guérin avec les types célèbres de mélancolie que nous présentent l'histoire et la poésie de notre siècle. Il n'est leur frère qu'en apparence, et la ressemblance qu'il a avec eux est trompeuse. Le spleen n'est chez lui qu'à la surface de l'âme, le tourment ne dépasse jamais l'irritation à fleur de peau. Il n'a ni les imaginations funèbres de René, ni les violences et les colères des héros de Byron. On ne surprend jamais chez lui un accent de désespoir ni une parole d'amertume. Il n'est pas un déclassé comme Werther, et il ne s'agite pas, comme ce malheureux héros si mal jugé, dans un dilemme impossible. Celui avec lequel il a le plus de ressemblance est peut-être Oberman, le plus doux de tous; mais il n'a ni son abattement extrême ni cette intensité d'ennui qui rend ce malheureux incapable même des joies les plus innocentes et du travail le plus léger. Guérin au contraire apparaît très facile à amuser, et même capable de bonheur. Son âme n'est pas noyée et relâchée par l'ennui, elle se montre pleine de fine élasticité, bondissante et alerte, volontiers distraite, étourdie même à l'occasion. Il s'oublie plus aisément qu'on ne le supposerait au premier instant, et son état moral est assez semblable à ces paysages voilés de la Bretagne qu'il a décrits; vienne un rayon de soleil, et pendant une minute son âme se ranime et brille d'un doux éclat. Il est très

prompt à s'échapper hors de lui-même et à vivre de la vie extérieure; il aime la solitude, mais non l'isolement, une solitude qu'on puisse librement quitter, et à laquelle on puisse librement revenir. Il n'a aucune crainte farouche des hommes, et l'on dit que dans ses dernières années il avait pris goût au monde et se plaisait à le fréquenter. A proprement parler, on hésite à qualifier Maurice du nom de mélancolique, et cependant les trop rares écrits sortis de sa plume portent un caractère de tristesse qui ne permet pas de lui refuser ce titre malheureux.

J'ai lu et relu avec une attention minutieuse le journal intime où il a déposé son âme, afin de surprendre le secret de cette contradiction, et je suis arrivé à une conclusion que je ne donne pas pour absolument exacte, mais que je crois très près de la vérité : c'est que Maurice n'est pas un mélancolique, mais un *malade*. A quoi bon cette distinction? diront sans doute quelques personnes. N'est-il pas évident que tout mélancolique est par cela même un malade? Je réponds que la mélancolie est une maladie sans doute, mais surtout une maladie de l'âme, et qui s'adresse exclusivement à l'âme. Or chez Guérin ce n'est pas l'âme qui est malade, mais le corps. Sa mélancolie est la plus physiologique que je connaisse, elle tient à des fatalités de race, d'éducation et d'organisation physique, et non à des désordres moraux, à des crises intérieures et à de grandes épreuves. On ne voit pas qu'il ait subi quelqu'une de ces grandes douleurs qui bouleversent l'âme et la laissent inconsolable, ni qu'aucune idée religieuse ou philosophique se soit emparée de lui avec tyrannie et obsession, ni que ses croyances, en l'abandonnant, lui aient laissé un regret mortel. Il a été partisan des doctrines de Lamennais à l'époque où ces doctrines étaient à leur état *mixte* et de transition, mais sans ardeur ni tiédeur. Lorsque les croyances catholiques l'ont abandonné, elles ne lui ont pas dit adieu avec colère; elles sont sorties sans bruit, en poussant doucement derrière elles la porte de son cœur. Mon impression dernière est donc qu'il fut un mélancolique malgré lui. Il me donne l'idée d'une heureuse et aimable nature, douée précisément de tous les avantages qui font éviter la mélancolie, empêchée dans son développement par un germe de maladie, de souffrance physique; l'idée d'une âme pour ainsi dire liquide, qui tend à s'épancher, refoulée sur elle-même par un obstacle qu'elle ne s'est pas créé. L'âme est dans le corps comme l'eau dans un canal; si le canal est obstrué, les eaux resteront forcément stagnantes, et c'est là le cas de Guérin. Son journal est tout intime, et cependant on sent qu'il n'est pas analyste et psychologue par goût, mais par contrainte. C'est une nécessité maladive qui le force à se contempler, à s'apercevoir de lui-même. Une sorte d'instinct irrésistible semble au contraire le pousser à s'échapper hors de lui, à *s'objectiver* en quelque sorte. Son tourment véritable, c'est de ne pouvoir s'identifier assez complétement avec les êtres extérieurs, et il a décrit ce

tourment dans ces quelques lignes qui nous semblent exprimer beaucoup mieux sa véritable nature que toutes les plaintes mélancoliques qu'il est trop facile d'extraire de son journal. « Si l'on pouvait s'identifier au printemps, forcer cette pensée au point de croire aspirer en soi toute la vie, tout l'amour qui fermentent dans la nature! *Se sentir à la fois fleur, verdure, oiseau, chant, fraîcheur, élasticité, volupté, sérénité!* que serait-ce de moi? Il y a des momens où, à force de se concentrer dans cette idée, on croit éprouver quelque chose comme cela. » Et il ne manque pas une occasion de poursuivre ce désir; dès que, la maladie se relâchant de la tyrannique surveillance qu'elle exerce sur lui, son âme trouve une porte par où s'enfuir, elle va chercher la chaleur et l'amour dans les flots de la lumière et de la vie extérieures.

« L'homme est l'enfant de l'air, dit le subtil Novalis dans une pensée passablement bizarre; ses poumons sont ses racines. » C'étaient ces racines qui étaient minées, et qui, en suspendant chez Maurice le cours de la vie, le livraient en proie à la tristesse; mais les mots de tristesse et de mélancolie rendent mal le sentiment pénible qu'expriment les lettres et surtout le journal de Maurice. Ce sentiment n'est pas la mélancolie, c'est l'inquiétude fébrile qui est propre aux phthisiques, leur agitation ardente et sans but. On peut suivre pour ainsi dire page à page les progrès de la triste maladie par la fréquence des alternatives de défaillance et d'espoir. Maurice est soumis à toutes les influences extérieures, et ses pensées varient avec l'état de l'atmosphère. J'extrais quelques-unes de ces plaintes arrachées au poète par l'action du mal physique.

« 19 mars 1833. — Ces huit mois se sont passés dans les plus rudes souffrances. J'ai peu écrit, parce que mes forces étaient à peu près anéanties. Si le mal eût laissé un peu de liberté à mon intelligence, j'aurais recueilli des observations très curieuses sur les souffrances morales; mais j'étais étourdi par la douleur. Je crois que le printemps me fera grand bien. A mesure que le soleil monte et que la chaleur vitale se répand dans la nature, l'étreinte de la douleur perd de son énergie; je sens ses nœuds qui se relâchent, et mon âme, longtemps serrée et presque étouffée, qui s'élargit et s'ouvre à proportion pour respirer.

« La journée d'aujourd'hui m'a enchanté. Le soleil s'est montré pour la première fois depuis bien longtemps dans toute sa beauté. Il a développé les boutons des feuilles et des fleurs, et réveillé dans mon sein mille douces pensées.

« 1er mai. — Dieu, que c'est triste! du vent, de la pluie et du froid! Ce 1er mai me fait l'effet d'un jour de noces devenu jour de convoi. Hier au soir, c'était la lune, les étoiles, un azur, une limpidité, une clarté à vous mettre aux anges; aujourd'hui je n'ai vu autre chose que les ondées courant dans l'air les unes sur les autres par grandes colonnes qu'un vent fou chasse à outrance devant lui. Je n'ai entendu autre chose que ce même vent gémissant tout autour de moi avec des gémissemens lamentables et sinis-

tres qu'il prend ou apprend je ne sais où : on dirait d'un souffle de malheur, de calamité, de toutes les afflictions que je suppose flotter dans notre atmosphère, ébranlant nos demeures et venant chanter à toutes nos fenêtres les plus lugubres prophéties... Je suis plus triste qu'en hiver. Par ces jours-là, il se révèle au fond de mon âme, dans la partie la plus intime, la plus profonde de sa substance, une sorte de désespoir tout à fait étrange; c'est comme le délaissement et les ténèbres hors de Dieu. Mon Dieu! comment se fait-il que mon repos soit altéré par ce qui se passe dans l'air, et que la paix de mon âme soit ainsi livrée au caprice des vents? Oh! c'est que je ne sais pas me gouverner, c'est que ma volonté n'est pas unie à la vôtre, et que, comme il n'y a pas autre chose où elle puisse se prendre, je suis devenu le jouet de tout ce qui souffle sur la terre.

« 12 juin. — Ces vingt jours se sont passés misérablement, et si misérablement que je n'ai pas eu le courage d'écrire un mot ici ou ailleurs. Le mal m'a ressaisi avec une extrême violence, et m'a comme réduit à l'extrémité. C'est comparable à ce que j'ai souffert de plus rude par le passé. Une lettre d'Eugénie qui m'est arrivée dans le plus fort de l'accès m'a fait grand bien; mais il fallait que la crise eût son cours. Mon Dieu et mon bon ange, ayez pitié de moi; préservez-moi de pareilles souffrances.

« 17 juillet. — Hier j'ai vu les hirondelles voler dans les nues, présage de sérénité qui ne m'a pas trompé. J'écris sur le déclin d'une belle journée, bien éclatante, bien chaude, après un mois et demi de nuages et de froidure; mais ce beau soleil, qui me fait ordinairement tant de bien, a passé sur moi comme un astre éteint; il m'a laissé comme il m'a trouvé, froid, glacé, insensible à toute impression extérieure, et souffrant, dans le peu de moi qui vit encore, des épreuves stériles et misérables. Ma vie intérieure dépérit chaque jour; je m'enfonce dans je ne sais quel abîme, et déjà je dois être arrivé à une grande profondeur, car la lumière ne m'arrive presque plus, et je sens le froid qui me gagne.

« 20 janvier 1834, au Val. — J'ai passé trois semaines à Mordreux au sein d'une famille la plus paisible, la plus unie, la plus bénie du ciel qui se puisse imaginer. Et cependant, dans ce calme, dans cette douce monotonie de la vie familière, mes jours étaient animés intérieurement, si bien que je ne crois pas avoir jamais éprouvé une pareille inquiétude de cœur et de tête. Je ne sais quel étrange attendrissement s'était emparé de tout mon être et me tirait les larmes des yeux pour un rien, comme il arrive aux petits enfans et aux vieillards. Mon sein se gonflait à tout moment, et mon âme s'épanchait en elle-même en élans intimes, en effusions de larmes et de paroles intérieures. Je ressentais comme une molle fatigue qui appesantissait mes yeux et liait parfois mes membres. Je ne mangeais plus qu'à contrecœur, bien que l'appétit me pressât, car je suivais des pensées qui m'enivraient d'une telle douceur et le bonheur de mon âme communiquait à mon corps je ne sais quelle aise si sensible, qu'il répugnait à un acte qui le dégradait d'une si noble volupté...

« 3 avril, Paris, 1835. — Je vieillis et je m'épuise dans des emportemens d'esprit si médiocres, dans des passions d'intelligence si chétives, tout ce qui se meut en moi avance si peu, et ce qui ne peut remuer découvre de si

loin, qu'il vaudrait mieux cent fois avoir un esprit aveugle et paralytique. Le mal-être, d'abord assez resserré, a gagné rapidement. Comme une maladie qui se répand dans le sang, il se montre partout aujourd'hui et sous les développemens les plus étranges. Ma tête se dessèche. Comme un arbre qui se couronne, je sens, lorsque le vent souffle, qu'il passe dans mon faîte à travers bien des branches d'épines. Le travail m'est insupportable ou plutôt impossible. L'application n'engendre pas en moi le sommeil, mais un dégoût âpre et nerveux qui m'emporte je ne sais où, dans les rues et sur les places publiques. Le printemps, dont les bontés venaient tous les ans me charmer dans mes réduits avec précaution et secrètement, m'écrase cette année sous une masse de chaleur subite. La vie ne descend pas du ciel dans la fraîcheur des nuits, ni répartie dans les gouttes des ondées, ni fondue et dissoute dans l'étendue entière de l'air; elle tombe d'en haut comme un poids... »

Voilà bien les inquiétudes morales, l'irritation légère et continue, les alternatives de défaillance et de vivacité, de noir abattement et de langueur voluptueuse, qui caractérisent les malades. Nous pourrions multiplier les preuves. « La fièvre, disait un grand médecin, n'est pas un mal, elle est le symptôme d'un mal. » De même on pourrait dire de la mélancolie de Guérin qu'elle n'est pas son mal, mais le symptôme du mal qui le ronge, car elle languit, s'éclipse, reparaît, selon que ce mal lui-même languit ou se ranime; mais, s'il lui laisse quelque trêve, Maurice oublie à l'instant ses souffrances, et des hymnes de reconnaissance s'échappent tout naturellement de ses lèvres. Tel est cet hymne magnifique, comparable à la plus belle poésie religieuse, par lequel il remercie Dieu du bonheur qu'il lui a donné dans la maison de son ami et de son confrère en poésie, Hippolyte de La Morvonnais. Jamais enfant malade ne fut plus facile à bercer et à endormir, jamais mélancolique (puisque mélancolie il y a) ne fut moins rebelle au bonheur, plus docile aux bienfaisantes influences de la nature et de l'amitié.

Guérin est donc un malade plutôt qu'un mélancolique. Les vrais mélancoliques en littérature sont ceux qui doivent tout à cette muse sinistre, ceux qu'on ne pourrait concevoir sans elle, un Chateaubriand, un lord Byron, un Sénancourt. Il est possible qu'un Chateaubriand et un Byron eussent été de très grands hommes sans le secours de la mélancolie; mais en vérité nous n'en savons rien, et même nous n'avons pas le droit de l'affirmer, tant la mélancolie s'est identifiée avec leur propre génie. Ils lui doivent tout, inspiration, génie et gloire; elle est la magicienne qui a touché leur âme de sa baguette enchantée, et y a fait éclore les fleurs et la musique; mais Maurice de Guérin ne lui doit rien, et l'on peut aisément le concevoir sans elle. Loin d'aider à l'épanouissement de son génie, elle l'a contrarié autant qu'elle a pu; elle a joué chez lui, non le rôle d'une magicienne bienfaisante, mais celui d'une méchante fée Carabosse qui jette ses sortiléges sur l'enfant doué par ses compagnes, afin de

rompre, s'il se peut, le don des enchantemens. C'est elle qui l'a rempli de défiance envers lui-même, d'hésitation, de timidité, et qui l'a empêché de se produire et d'éclater au dehors; mais elle a eu beau faire, les dons cachés ont apparu, et précisément par les moyens qu'elle avait employés pour les détruire, car ils nous sont aujourd'hui révélés par ce journal intime où Maurice racontait pour lui seul les tracasseries qu'elle lui faisait subir et les contraintes qu'elle essayait d'exercer sur lui.

Puisque la mélancolie n'est pas la muse de Guérin, où donc puisait-il d'ordinaire ses inspirations? Sous une apparente complexité, le talent de Maurice de Guérin est plein d'unité. Ce talent est comme une source ou une grotte cachée dans une solitude rarement visitée : les herbes ont eu le temps de croître et les délicats branchages de s'entre-croiser; mais vienne un promeneur attentif, et il écartera sans efforts les branchages flexibles, redressera les hautes herbes. L'âme de Maurice est très belle, et par conséquent elle est hospitalière à toutes les grandes choses et à toutes les nobles émotions, l'amour, la religion, l'étude. Qu'elles se présentent, elles seront les bienvenues; mais qu'elles n'exigent pas autre chose qu'une hospitalité cordiale et polie, car elles ne recevraient rien en plus. Un seul sentiment habite à demeure l'âme de Maurice de Guérin, c'est l'amour de la nature : voilà l'hôte véritable; tous les autres sentimens ne sont que des visiteurs de passage, et pour les fêter il faut bien souvent que l'hôte se fasse violence. Nous avons vu que Maurice ne doit rien à la mélancolie, rien que des obstacles et des inquiétudes qui ont paralysé son talent au lieu de le nourrir et de l'exciter. On pourrait presque en dire autant de la passion, de l'étude et de la religion; elles lui ont très peu donné, et même en certains cas elles l'ont contrarié et détourné de sa vraie voie. Ainsi il est très évident pour nous que le temps qu'il passa à La Chênaie auprès de Lamennais fut pour lui un temps de contrainte. Les préoccupations religieuses troublent et restreignent son sentiment de la nature, qu'on voit grandir et se développer lorsqu'il est délivré de l'invisible tyrannie qui pèse sur lui sans qu'il s'en doute. Il respire plus librement après qu'il a quitté la société de Lamennais et qu'il s'est retiré au Val, à la *Thébaïde des Grèves* de son ami Hippolyte de La Morvonnais. Il est remarquable encore que les idées n'ont pas sur lui la prise puissante qu'elles ont d'ordinaire sur les esprits solitaires; elles glissent sur cette âme fuyante et liquide, qui, ainsi que nous l'avons dit, tend sans cesse à s'objectiver et à s'échapper hors d'elle-même. L'âme de Maurice est contemplative, elle n'est méditative à aucun degré; les abstractions le fatiguent, et lui-même a fait à cet égard les aveux les plus complets. Il écrit à un de ses amis du Languedoc, M. de Bayne de Rayssac, pendant son séjour à La Chênaie : « J'ai adopté les langues modernes et la philosophie; mais cette dernière étude, pour le but que je me propose, est un moyen plutôt qu'un objet de tendance déterminée. Je ne me sens pas la tête assez forte ni l'œil assez sûr pour sonder l'abîme de la science

philosophique; je craindrais quelque vertige, et d'ailleurs je n'ai pas l'âme assez austère pour m'enfermer exclusivement dans les abstractions. *J'ai besoin du grand air, j'aime à voir le soleil et les fleurs.* Aussi ferai-je comme le pêcheur qui pêche les perles : je remonterai emportant mon trésor, et l'imagination en fera son profit. » Les livres et les lectures tiennent peu de place dans ses lettres et son journal intime. Cependant il a l'esprit très juste et très sain, et toutes les fois que l'occasion se présente pour lui de dire son mot sur une question d'art et de littérature, il prononce toujours un jugement parfaitement motivé et bon à retenir. Il a des paroles remarquables sur le génie propre à Victor Hugo, sur l'école romantique, sur la querelle soulevée par M. Nisard entre la littérature facile et la littérature difficile, sur Goethe, Herder, Bernardin de Saint-Pierre, sur la manière dont les études classiques devraient être comprises; mais ces occasions sont rares, et Maurice ne les recherche jamais. Il en est de la religion comme de la philosophie et de l'étude; elle n'est chez lui que l'ornement d'une âme bien née, ou l'attendrissement d'un cœur facile à l'émotion. On peut dire que la grâce chrétienne manque en partie à cet enfant élevé catholiquement, sur lequel la grâce de la *nature* avait agi au contraire avec une efficacité toute particulière. Jeune, souffrant d'une peine de cœur qui paraît avoir été assez légère, chatouillé plutôt que tourmenté par les inquiétudes que tous les enfans de ce siècle ont ressenties, il était allé à La Chênaie, auprès de Lamennais, chercher le miracle que la religion doit accomplir dans chacun de nous, sous peine de ne jouer dans notre vie qu'un rôle secondaire, c'est-à-dire une révolution radicale dans son âme, la naissance d'un nouvel homme et l'oubli du jeune et gracieux Adam qu'il était; mais ce miracle ne put s'accomplir, et le jeune Adam continua, après comme avant, ses promenades dans l'Éden et ses conversations avec la nature. Passe un nuage, luise un rayon de soleil, et ses préoccupations religieuses s'évanouiront aussitôt. Lui-même se reprochait ces distractions que lui donnait la nature, et s'accusait doucement, bien doucement, de cette faute qui lui était chère, et dans laquelle il retombait toujours. Quelques extraits de ses lettres et de son journal feront comprendre cette inclination invincible mieux que toutes nos paroles.

« Vous devez savoir, mon ami (1), comme les passions sont habiles à se laisser prendre à toutes choses, et surtout avec quelle adresse les souve-

(1) Ces lignes sont extraites d'une lettre adressée à M. François du Breil de Marzan, catholique déterminé, lui, et non *chancelant*, que la tiédeur religieuse de Guérin affligeait profondément. Le lecteur trouvera, au commencement du second volume, une notice dont M. de Marzan a fait précéder la correspondance de Maurice. M. de Marzan y insiste avec tristesse sur l'indifférence religieuse et même l'irréligion de Maurice pendant les années de son séjour à Paris, entre l'époque de ferveur relative de La Chênaie et la demi-conversion qui suivit son mariage. Il paraît que, durant ces années, Maurice trouvait de la *gloire à parler comme Lélia*, et du bonheur à mordre comme *le*

nirs nouent leurs fils déliés aux objets extérieurs insensibles, et en apparence hors du cœur. C'est à la saison printanière, à la verdure, particulièrement aux hêtres de la plantation qui sort de l'étang, que mes souvenirs se sont attachés, n'ayant presque pas autre chose ici où ils puissent se prendre. Ainsi, depuis qu'il y a des feuilles et que je vais m'asseoir à l'ombre des hêtres, ma paix a diminué et ma pensée n'est plus ici. Ma fenêtre donne justement, comme vous le savez, du côté de la plantation, et cette petite circonstance est encore un sujet de trouble pour moi. Mon Dieu! que sommes-nous donc pour qu'il suffise d'un peu de verdure et de quelques arbres, qui ne seraient rien pour moi si c'étaient des ormes ou des chênes, mais qui sont beaucoup parce que ce sont des hêtres, pour nous ôter la paix et nous détourner de votre amour? — Pardon, mon ami, de vous apporter ces pensées au milieu de vos saints exercices et du recueillement du jubilé; j'ai la confiance qu'elles ne vous troubleront pas, mais qu'elles vous feront prier pour le pauvre malade dont je vous conte la souffrance... Venez donc bien vite ici. La Chênaie, qui était une Sibérie il y a quelques jours, est devenue tout à coup une Tempé. Tout est fleur ou verdure, tout est chant ou amour dans la verdure et la fleur. C'est un enchantement, un enivrement, une suavité qui me met aux anges par momens. La nature est vierge au mois de mai, dans toute la fraîcheur de sa virginité. Venez donc respirer cette douce fleur avec vos amis. »

« 9 août 1833 à La Chênaie. — ..... A cette époque (les vacances approchantes), il me faudra prendre un parti, prononcer sur ma vocation, décider de mon existence tout entière. Voilà trois semaines que je suis à cette pensée, l'œil tourné au dedans de moi, pour tâcher de découvrir ce qui s'y passe, scrutant, furetant, mettant tout sens dessus dessous dans ma pauvre âme, afin de trouver cette perle de la vocation qui peut être cachée en quelque coin. Je ne sais si je cherche mal ou si Dieu ne bénit pas mes recherches; mais jusqu'ici c'est peine perdue. Dans cette investigation, j'ai rencontré bien des souvenirs que je croyais muets, bien des débris du vieil homme dont je croyais avoir nettoyé mon âme, bien des mots, bien des noms encore écrits que je croyais effacés. Il faut dire aussi que j'ai trouvé *par-ci par-là quelques désirs de vivre pour Dieu*, quelques efforts pour me rendre meilleur, une petite provision, sinon de mérites, du moins de bonnes pensées; mais de vocation religieuse, pas la moindre trace. »

Charivari! Maurice est représenté à cette date comme un fils de Voltaire; je crains qu'il n'y ait là quelque *exagération* orthodoxe, et que, toute proportion gardée, il ne faille prendre les expressions de M. de Marzan à peu près comme nous prenons les expressions de Jacqueline Pascal et de Mme Périer lorsqu'elles parlent des désordres de leur frère. En quoi consistaient précisément ces écarts? Nous ne trouvons qu'un seul fait; il est vrai qu'il suffit à expliquer les plaintes de l'ami resté fidèle à l'église. « ...Lorsqu'après les déjeuners de neuf heures auxquels je l'invitais chaque dimanche, je me levais de table pour me rendre à Saint-Roch, Guérin m'accompagnait toujours jusqu'à la porte de l'église, hélas! et m'y laissait entrer seul... » La notice de M. de Marzan est intéressante, mais elle nous plairait davantage si elle était écrite d'un ton moins amer. On sent trop que l'auteur a conservé un sourd ressentiment contre l'hôte illustre de La Chênaie, et qu'il ne lui pardonne pas d'avoir cru un moment à sa parole et de l'avoir pris pour l'apôtre des temps nouveaux. Il y a une belle parole de Schiller : « Ne disons jamais de mal des rêves de notre jeunesse; ils sont la meilleure partie de nous-mêmes. »

« 5 avril 1833 (extrait du journal). — Journée belle à souhait. Des nuages, mais seulement autant qu'il en faut pour faire paysage au ciel. Ils affectent de plus en plus leurs formes d'été; leurs groupes divers se tiennent immobiles sous le soleil, comme les troupeaux de moutons dans les pâturages quand il fait grand chaud. J'ai vu une hirondelle et j'ai entendu bourdonner les abeilles sur les fleurs. En m'asseyant au soleil pour me pénétrer jusqu'à la moelle du divin printemps, j'ai ressenti quelques-unes de mes impressions d'enfance; un moment j'ai considéré le ciel avec ses nuages, la terre avec ses bois, ses chants, ses bourdonnemens, comme je faisais alors. Ce renouvellement du premier aspect des choses, de la physionomie qu'on leur a trouvée avec les premiers regards, est à mon avis une des plus douces réactions de l'enfance sur le courant de la vie.

« *Mon Dieu, que fait donc mon âme d'aller se prendre ainsi à des douceurs si fugitives le vendredi-saint, en ce jour tout plein de votre mort et de notre rédemption!* Il y a en moi je ne sais quel damnable esprit qui me suscite de grands dégoûts et me pousse pour ainsi dire à la révolte contre les saints exercices et le recueillement de l'âme qui doivent nous préparer aux grandes solennités de la foi. Nous sommes en retraite depuis deux jours, et je ne fais que *m'ennuyer, me ronger avec je ne sais quelles pensées, et m'aigrir même contre les pratiques de la retraite.* Oh! je reconnais bien là le vieux ferment dont je n'ai pas encore bien nettoyé mon âme. »

Maurice avait été élevé pour l'état ecclésiastique; il fit bien d'y renoncer, il n'avait à aucun degré la vocation religieuse. C'est dans un séminaire de jeunes brahmes destinés à desservir les autels de la nature, et non dans un séminaire de lévites chrétiens, qu'il aurait fallu placer celui qui, à La Chênaie, au milieu de sa plus grande ferveur religieuse et dans le voisinage de l'austère Lamennais, écrivait les charmantes lignes que voici : « Les feuilles ouvertes d'hier sont tendres comme la rosée et d'une verdure transparente; j'ose à peine y toucher de peur de les flétrir. Cependant avant-hier j'en ai arraché quelques-unes avec Élie (M. Élie de Kertanguy), des feuilles de hêtre, pour en faire un plat, à l'exemple des bernardins. Ce n'est pas mauvais, il y a quelque saveur; mais c'est un peu dur. J'avais vraiment des remords d'arracher ces pauvres feuilles à peine nées. *Elles auraient vécu leur vie, se seraient réjouies au soleil et balancées au vent.* Je pensais à tout cela pendant que je les coupais, et cependant ma main n'en allait pas moins ravageant les rameaux. Au reste, tout en commettant cette petite cruauté, j'avais avec Élie un de ces entretiens qui reviennent de temps à autre, toujours avec charme et allégement de l'âme. En nous en allant, notre panier plein, *nous nous promettions de cueillir des feuilles de temps en temps, faisant allusion à notre causerie.* » Quel aimable mélange de tendresse pour la nature et de délicate amitié humaine! Ne dirait-on pas en effet un jeune brahme qui a connu les adolescens de Platon?

Le sentiment de la nature! Guérin est là tout entier. Ses autres sentimens sans exception sont faibles, incertains, timides; celui-là seul est

vraiment fort, grand et stable. La nature est tout pour son âme; elle est à la fois pour elle la fraîcheur et la lumière, la chaleur et l'ombre. Il l'admire dans tous ses aspects et dans toutes ses créatures, dans ses plus larges tableaux et dans ses plus petits détails. Un horizon éclatant de lumière l'éblouit, et une primevère l'enchante. Guérin l'aime dans tous les états qu'elle traverse et dans toutes les conditions qu'elle subit; il l'aime comme ménagère et nourricière de la vie, et comme artiste incomparable. Son goût n'est pas borné ni dédaigneux, et il n'est pas plus exclusif dans l'amour qu'il lui porte qu'elle n'est elle-même exclusive dans ses créations. Aussi pouvait-il dire avec toute vérité : « Abjurons le culte des idoles, tournons le dos à tous les dieux de l'art, chargés de carmin et de fausses parures, à tous ces simulacres qui ont des bouches et ne parlent pas. Adorons la nature franche, naïve, et pas du tout exclusive. Mon Dieu! peut-on faire des poétiques en face de l'ample poésie de l'univers? Le Seigneur vous l'a faite, votre poétique : c'est la création! » La nature pour lui n'est pas quelque déesse secondaire, quelque Flore ou quelque Pomone séduisante, artificieuse et parée; il sait que ces déesses ne sont que des filles de la féconde mère, et il va droit à l'antique Cybèle aux flancs robustes et aux mamelles regorgeant de lait. Aussi, quand il l'aperçoit dans ses fonctions de ménagère et de nourrice, il ne détourne pas la tête : il sait qu'elle est toujours majestueuse et exempte de toute trivialité. Pour peindre ses fonctions, il trouvera des images où le charme s'unit à la puissance. « Il n'y a plus de fleurs aux arbres. Leur mission d'amour est accomplie, elles sont mortes comme une mère qui périt en donnant la vie. Les fruits ont noué; ils aspirent l'énergie vitale et reproductive qui doit mettre sur pied de nouveaux individus. Une génération innombrable est actuellement suspendue aux branches de tous les arbres, aux fibres des plus humbles graminées, comme des enfans au sein maternel. Tous les germes, incalculables dans leur nombre et leur diversité, sont là suspendus entre le ciel et la terre dans leur berceau et livrés au vent qui a la charge de bercer ces créatures. Les forêts futures se balancent imperceptibles aux forêts vivantes. La nature est tout entière aux soins de son immense maternité. » Ainsi encore il ne se hâtera pas de dire : Cet arbre est laid, ou cette eau est noire, car il sait que rien n'est laid que ce qui est séparé de son milieu naturel, témoin l'attention qu'il donne à ce coin de paysage qu'un poète moins vivement épris de la nature aurait probablement dédaigné : « Rencontre d'un site assez remarquable par sa sauvagerie; le chemin descend par une pente subite dans un petit ravin où coule un petit ruisseau sur un fond d'ardoise qui donne à ses eaux une couleur noirâtre, *désagréable d'abord, mais qui cesse de l'être quand on a observé son harmonie* avec les troncs noirs des vieux chênes, la sombre verdure des lierres, et son contraste avec les jambes blanches et lisses des bouleaux. »

Maurice de Guérin promettait un grand paysagiste et un grand peintre

de la nature. Personne d'ordinaire n'oserait affirmer que la vie aurait réalisé les espérances que donnait un talent fauché dans sa fleur, car on obtient toujours moins qu'on n'espère; mais avec Maurice de Guérin on peut hardiment affirmer que la France a perdu en germe une de ses gloires, tant l'espérance a été près de la réalisation. Il ne laisse que des notes éparses, un journal intime, quelques lettres écrites à des amis; mais tous ces fragmens, qui n'étaient pas destinés à la publicité, sont écrits dans une langue irréprochable. L'instrument est parfait et attend des sujets dignes de lui. Ses moindres lettres sont écrites avec un soin, un scrupule, une correction que n'ont pas toujours les correspondances. Il y a telle de ses lettres, celle qui porte la date de février 1834, et qui est adressée à Hippolyte de La Morvonnais par exemple, que l'on peut sans crainte donner pour un vrai chef-d'œuvre. Un journal intime est d'ordinaire plein de brusqueries de langage, de hardiesses incorrectes; ici c'est tout le contraire. Le journal de Maurice est d'un style admirable, très correct et très facile en même temps, plein d'intensité, sans contrastes heurtés, sans hachures ni brusqueries, sans irrégularités d'aucune sorte. Maurice ne connaît pas les effets, les tons violens, les jeux de style; le sentiment particulier que le poète avait en lui, et qu'il cherchait à rendre, était digne d'un tel instrument. Le sentiment de la nature qui est en Maurice est d'une telle force et d'une telle originalité, que bien qu'il ne se montre à nous (à une seule exception près : le fragment du *Centaure*) que par échappées, par saillies et sous la forme d'ébauches, on peut dire qu'aucun Français ne l'a possédé aussi complétement. Non-seulement Maurice sent la nature sous tous ses aspects, mais il la sent avec la variété des tempéramens les plus opposés; il la sent à la fois comme un contemplateur mystique et un demi-dieu rustique de la Grèce, comme un chrétien subtil et un suivant des chœurs du dieu Pan, comme un *poète* et comme un *artiste*. Cette dernière distinction est fort importante, et mérite d'être expliquée. Son âme est double en effet : d'une part, elle se laisse dominer par les élémens extérieurs au point d'être métamorphosée par eux; d'autre part, elle les domine et les ramène tous à une unité suprême qui bannit le vague de l'expression et l'indécision de l'image. Cette âme coulante comme l'eau, éparse comme les soupirs de la nature et les vapeurs de la terre, est en même temps un miroir concentrique en métal poli qui réunit à son point central, en un seul faisceau de lumière, tous les rayons colorés que lui envoie le monde. Il est donc à la fois panthéiste comme un moderne et individualiste comme un artiste grec. Il sait oublier sa personnalité dans les choses extérieures pour mieux jouir d'elles, et les personnifier pour se rendre mieux compte de leur beauté. D'autres poètes modernes ont eu la faculté de se perdre dans la nature, mais peu ont eu cette faculté que possédaient les anciens Grecs, de rendre sous des formes sensibles, de personnifier la sensation éprouvée en face de la nature ou la beauté particu-

lière d'un paysage, ce qu'on peut appeler la faculté d'évoquer le *genius loci*. C'est le privilége que possède Maurice de Guérin; il sait évoquer l'âme d'un phénomène naturel et rendre la physionomie personnelle d'un paysage par une image grande, forte et libre, qui ne tombe jamais dans l'allégorie, et qui surgit devant nous comme une personne vivante. Citons quelques-unes de ces libres images où tous les traits épars du paysage et toutes les sensations inarticulées du spectateur se combinent sans efforts et surgissent devant nous sous la forme d'une lumineuse apparition.

« J'ai vu le printemps, et le printemps au large, libre, dégagé de toute contrainte, jetant fleurs et verdure à son caprice, courant comme un enfant folâtre par nos vallons et nos collines, étalant conceptions sublimes et fantaisies gracieuses, rapprochant les genres, harmonisant les contrastes, à la manière ou plutôt pour l'exemple des grands artistes.

« Encore de la neige, giboulées, coups de vent, froidure. Pauvre Bretagne! tu as bien besoin d'un peu de verdure pour réjouir ta sombre physionomie! Oh! jette donc vite ta cape d'hiver et prends-moi ta mantille printanière, tissue de feuilles et de fleurs. Quand verrai-je flotter les pans de ta robe au gré des vents?

« J'ai visité nos primevères; chacune portait son petit fardeau de neige et pliait la tête sous le poids. Ces jolies fleurs, si richement colorées, faisaient un effet charmant sous leurs chaperons blancs. J'en ai vu des touffes entières recouvertes d'un seul bloc de neige : toutes ces fleurs riantes, ainsi voilées et se penchant les unes sur les autres, semblaient un groupe de jeunes filles surprises par une ondée et se mettant à l'abri sous un tablier blanc.

« La verdure gagne à vue d'œil; elle s'est élancée du jardin dans les bosquets, elle domine tout le long de l'étang; elle saute pour ainsi dire d'arbre en arbre, de hallier en hallier, dans les champs et sur les coteaux, et *je la vois qui a déjà atteint la forêt et commence à s'épancher sur son large dos.*

« Quelques pointes de verdure précoce pointaient par-ci par-là, et à la couleur rouge et animée des bois, on reconnaissait que la vie et la chaleur montaient au front de la nature, et qu'elle était toute prête à s'épanouir.

« La Chênaie me fait l'effet d'une vieille bien ridée et bien chenue redevenue, par la baguette des fées, jeune fille de seize ans et des plus gracieuses. Elle a toute la fraîcheur, tout l'éclat, tout le charme mystérieux de la virginité. Mais, mon Dieu, que cela durera peu! M. Féli nous montrait hier des feuilles déjà percées et échancrées par les insectes.

« Ce maudit vent d'ouest a envahi le ciel avec ses innombrables troupeaux de nuages et nous inonde de pluie. On croirait voir passer l'hiver là-haut avec son triste cortége. Rien de plus affligeant que ce contraste de la terre verdoyante, de ce tapis si riche, si merveilleusement diapré que le printemps a tendu sur la surface de la terre pour y poser ses beaux pieds, avec la voûte céleste toute noircie par des nuages pluvieux; je me figure un mariage dans une église tendue de noir.

« Le coucher du soleil est ravissant. Les nuages qui l'ont escorté vers l'occident s'ouvrent à l'horizon comme un groupe de courtisans qui voient

venir le roi, et puis se referment sur son passage. Le soleil couché, quelques-uns de ces nuages s'en reviennent et remontent dans le ciel, emportant les plus belles couleurs. Les plus lourds restent là aux portes du palais comme une compagnie de gardes aux cuirasses dorées.

« Hier c'était une immense bataille dans les plaines humides. On eût dit, à voir bondir les vagues, ces innombrables cavaleries de Tartares qui galopent sans cesse dans les plaines de l'Asie. L'entrée de la baie est comme défendue par une chaîne d'îlots de granit : il fallait voir les lames courir à l'assaut et se lancer follement contre ces masses avec des clameurs effroyables; il fallait les voir prendre leur course et faire à qui franchirait le mieux la tête noire des écueils! Les plus hardies et les plus lestes sautaient de l'autre côté en poussant un grand cri; les autres, plus lourdes ou plus maladroites, se brisaient contre le roc en jetant des écumes d'une éblouissante blancheur, et se retiraient avec un grondement sourd et profond comme les dogues repoussés par le bâton du voyageur. »

On a rapproché avec raison les noms de Maurice de Guérin et de Bernardin de Saint-Pierre. Bernardin est en effet le seul peintre de la nature qui chez nous puisse être rapproché de Maurice, qui l'admirait beaucoup et en parle avec goût et profondeur. « Plaisir épuisé. J'ai lu la dernière page des *Études de la Nature*. C'est un de ces livres dont on voudrait qu'ils ne finissent pas. Il y a peu à gagner pour la science, mais beaucoup pour la poésie, pour l'élévation de l'âme et la contemplation de la nature. Ce livre dégage et illumine un sens que nous avons tous, mais voilé, vague et privé presque de toute activité, le sens qui recueille les beautés physiques et les livre à l'âme, qui les spiritualise, les harmonise, les combine avec les beautés idéales, et agrandit ainsi sa sphère d'amour et d'adoration. » Ces paroles expriment parfaitement tout un côté du talent de Bernardin qui lui est commun avec Maurice. Non-seulement Bernardin est un grand paysagiste, mais il est le premier et presque le seul Français qui ait eu l'idée de ce qu'on peut appeler le symbolisme de la nature, qui ait reconnu qu'il existait des concordances mystérieuses et des affinités entre les objets extérieurs et l'âme humaine, qui ait essayé de trouver un langage pour exprimer les rapports secrets du monde moral et du monde matériel. Ce sentiment, qui, chez Bernardin, n'est qu'ingénieux et subtil, qui se perd souvent dans une sorte de marivaudage sentimental et alambiqué de naturaliste sensible, existe chez Maurice au plus haut degré, et y possède toute la force d'un instinct. « Notre œil intérieur est fermé, dit-il admirablement, il dort, et nous ouvrons largement nos yeux terrestres, et nous ne comprenons rien à la nature, ne nous servant pas des yeux qui nous la révéleraient, réfléchie dans le miroir de l'âme. Il n'y a pas de contact entre la nature et nous; nous n'avons l'intelligence que des formes extérieures et point du sens, du langage intime, de la beauté en tant qu'éternelle et participant à Dieu, toutes choses qui seraient limpidement retracées et mirées dans l'âme douée d'une merveilleuse faculté spéculaire. Oh! ce contact de la nature et de l'âme engen-

drerait une ineffable volupté, un amour prodigieux du ciel et de Dieu. » En lisant de semblables lignes, on se dit que la France méprise un peu trop ses propres gloires. Nos *germanisans* admirent fort le sentiment profond de Novalis pour la nature et sa pénétration à surprendre les pensées cachées sous les formes, et cependant j'ose demander si ces lignes ne seraient pas dignes de Novalis, et s'il en est beaucoup chez le rêveur allemand qui les égalent en force et en netteté. C'est à beaucoup d'égards un Novalis français que Maurice de Guérin, un Novalis mort prématurément aussi, mais qui n'a même pas eu, comme son frère allemand, le bonheur de donner sa première moisson. L'observation de ces concordances entre le monde extérieur et le monde de l'esprit n'est pas le seul point commun que Bernardin ait avec Maurice. Tous deux possèdent un certain sentiment d'intimité avec les objets extérieurs que n'ont pas connu les autres grands peintres français de la nature, Jean-Jacques Rousseau et Chateaubriand. Seulement cette intimité ne va jamais chez Bernardin au-delà d'une certaine bienveillance souriante et presque protectrice. Je ne sais pourquoi, il me semble trouver une ressemblance entre son sentiment de la nature et ses opinions morales et philosophiques, et pourquoi il me paraît être dans l'ordre de l'art et de poésie ce que la philanthropie est dans l'ordre de la charité. L'intimité de Bernardin avec les objets extérieurs n'est pas une intimité d'égal à égal, mais une sorte de sociabilité bienveillante. Il n'en est pas ainsi du sentiment de Maurice : son intimité avec la nature est une véritable amitié. Il traite en camarades les objets extérieurs; il parlera des nuages de Bretagne comme d'une bande d'écoliers amis en récréation : « Ils sont en fuite vers l'orient. J'aime assez cette attitude fuyante des nuages; il y en a qui semblent se regarder comme pour se porter un défi de vitesse. » Et plus tard, à Paris, lorsqu'il sera privé de la nature, il embrassera comme un frère le lilas de son petit jardin de la rue d'Anjou Saint-Honoré, en chantant pour eux deux seuls d'une voix pleine de larmes un vieil air de Jean-Jacques Rousseau : *Que le jour me dure!*

J'ai dit qu'aucun Français n'avait eu un sentiment aussi profond de la nature que Maurice de Guérin : la meilleure preuve que je puisse donner de cette assertion, qui paraîtra audacieuse peut-être, c'est l'admirable fragment du *Centaure,* les seules pages qu'il ait écrites avec une préoccupation d'art, les seules qui ne soient pas un reflet immédiat de sa rêverie du moment. Dans ces pages, ce que j'admire surtout, c'est l'effort prodigieux d'imagination qu'a fait Guérin pour exprimer la vie d'un être primitif et pour ainsi dire rudimentaire, et pour rendre les rapports de cet être avec les forces élémentaires de la nature. Cet effort est tellement grand qu'un jeune ami à qui je fais lire ce fragment exprime son admiration et sa surprise par quelques mots judicieux et vrais que je recueille en passant, et qui, sous une apparence critique, sont le plus grand éloge qu'on puisse faire de ces pages. « Le style, me dit-il, est d'une telle inten-

sité dans sa simplicité, chacun de ces mots porte à l'esprit une telle abondance de sensations, et ces sensations sont si différentes de celles que nous avons l'habitude d'éprouver, et même des sensations exceptionnelles que nous cherchons dans les poètes, qu'un volume entier écrit dans une telle prose pourrait à peine se lire. » Ces dix pages sont vraiment uniques dans la littérature française; rien chez nous ne peut en donner une idée. On a prononcé le nom de Ballanche; mais *le Centaure* n'est pas un symbole philosophique à la Ballanche : non, c'est un être primitif, un individu intermédiaire entre la bête et l'homme, un proche parent de la nature qui raconte les rapports fraternels qu'il entretient avec elle et les mœurs qui lui sont propres. Il est en contact immédiat avec les élémens, qui sont pour lui des dieux bienfaisans et funestes; le fleuve a pour lui des fraîcheurs inconnues, et la nuit des terreurs qu'ignorent les hommes. C'est un être qui n'est composé que de sensations, doué d'une sorte de vie morale empirique cependant, et tout rempli de cette sagesse expérimentale que possèdent les êtres simples qui ne vivent que de sensations, et à qui le bien et le mal se révèlent obscurément sous les formes de la douleur et du plaisir. Tant qu'il fut jeune, il s'inquiétait de ses forces, « et, y reconnaissant une puissance qui ne pouvait demeurer solitaire, se prenait soit à secouer ses bras, soit à multiplier son galop dans les ombres spacieuses de sa caverne, ou à courir à travers la nature, élevant ses mains dans les nuits aveugles et calmes pour qu'elles surprissent les souffles et en tirassent des signes pour augurer son chemin. » C'est ainsi que jeune il vécut, baigné pour ainsi dire dans les parfums de la nature. Plus tard, dans sa maturité, ayant perdu l'amour de l'emportement, il apprit que « le calme et les ombres président au charme secret du sentiment de la vie. » Vieux enfin, il se plaît le soir à se coucher sur le seuil de sa caverne et à suivre vaguement ses rêveries, ou bien à gravir le haut des rochers, où il s'attarde jusqu'à l'arrivée des ombres, « soit à considérer les nuages sauvages et inquiets, soit à voir venir les pléiades et le grand Orion, » sans se préoccuper de sa fin prochaine qui ne se présente pas à lui sous la forme horrible de la mort, mais sous la forme d'un retour aux élémens. Ce mot de forme est lui-même impropre, car la mort ne lui est pas révélée par les terreurs de l'imagination; cela est bon pour les hommes chez qui l'âme est distincte du corps: c'est son corps qui lui révèle la mort par une sensation quasi voluptueuse. « Je reconnais que je me réduis et me perds rapidement, comme une neige flottant sur les eaux, et que prochainement j'irai me mêler aux fleuves qui coulent dans le vaste sein de la terre. » L'harmonie qui règne entre le langage du centaure et les sensations exprimées par lui est vraiment surprenante; il n'y a pas un mot qui détonne et qui appartienne à un ordre moral supérieur à cette vie de sensation. Maurice avait souvent exprimé le désir de surprendre la nature dans ses germes et ses forces secrètes; cette fois il a poursuivi la fuyante

déesse dans ses retraites les plus cachées, et l'a étreinte aussi fortement, je crois, qu'il est possible.

Ces deux volumes contiennent quelques fragmens de vers; mais, hélas! les vers de Maurice ne valent pas sa prose, et avec la meilleure volonté du monde je ne puis les admirer, ni même les goûter. Cette âme si ailée, si rapide et mobile dans la prose, se traîne pédestrement lorsqu'elle parle en vers. Les poésies de Maurice sont écrites dans un système que je crois faux, quoique le point de départ m'en paraisse vrai. D'après ce système, la vérité des choses est identique à leur beauté, et le meilleur moyen de les montrer belles, c'est de les montrer vraies. Les partisans du système partant de ce principe croyaient devoir s'interdire comme faux et entaché de mensonge le langage habituel aux poètes, et s'efforçaient de rendre la poésie des choses au moyen du langage familier. Ce n'était pas par amour de la prose, comme on pourrait le croire, qu'ils pensaient ainsi, mais par amour ultrà-subtil et ultrà-mystique de la poésie. En privant leur muse de tous les instrumens et ornemens dont elle se pare, ils croyaient que la poésie contenue dans les choses se dégagerait plus pure, plus nue; ils voulaient que les choses parussent poétiques par la force même de la poésie qui était en elles. Cette tentative, aujourd'hui abandonnée et qui était une fausse application des doctrines de Wordsworth, n'a rien produit de durable, si ce n'est les poésies de M. Sainte-Beuve, qui avait précédé dans cette voie la petite école bretonne dont Maurice de Guérin fit partie. Quand il nous arrive par hasard aujourd'hui de relire quelques vers de ces poètes d'il y a vingt ans, il nous semble quelquefois voir la mystique Marie s'efforcer de traduire les contemplations de son âme par le langage de ménagère de la dévote et pratique Marthe. Les vers de Guérin échappent à peine à cet inconvénient par je ne sais quel souffle intérieur; mais l'enveloppe en est sèche, terne et sans nouveauté.

Voilà Guérin tout entier, tel qu'il nous est révélé par sa correspondance et ce journal qu'on peut appeler une autobiographie véritable. Il n'a pas d'autre histoire en effet que celle de ses sentimens et de ses pensées. Les aventures de sa vie, c'est par exemple la découverte de la mer qu'il fit en compagnie de son ami M. Edmond de Cazalès, bien connu des anciens lecteurs de la *Revue*, ou un séjour prolongé dans l'habitation paisible d'Hippolyte de La Morvonnais. Le journal de Maurice ne nous apprend rien de ses dernières années; nous savons seulement qu'il était parvenu à vaincre la timidité que lui inspirait le monde et la défiance par trop humble que lui inspirait son remarquable talent. Ainsi réconcilié avec les autres et surtout avec lui-même, il était enfin en possession du bonheur et en marche vers la gloire, lorsqu'il fut tranché dans sa fleur, dans l'été de 1839, quelques mois seulement après son mariage. A vrai dire, le grand événement de sa vie et le seul qui ait pour nous dans ce journal une im-

portance *historique*, c'est son séjour à La Chênaie, auprès de Lamennais, après le retour de Rome. Lamennais fit-il grande attention à ce jeune homme timide et mélancolique? M. de Marzan assure que non, et nous n'avons pas de peine à le comprendre, tant sont grandes les distances qui les séparaient. Quoi qu'il en soit, Maurice l'aimait au moins autant qu'il l'admirait, et il ne parle de lui qu'avec une tendresse véritable. Les jugemens qu'il porte sur lui, quoique entachés de l'enthousiasme du moment, sont encore vrais à l'heure qu'il est, même après les démentis que Lamennais donna à la première partie de sa vie, et les violences démocratiques par lesquelles il crut racheter et expia en réalité ses anciennes violences ultramontaines. Il a bien senti cette âme d'apôtre du vrai, qui, quoi qu'on pense d'elle, n'eut jamais d'autre passion que celle de la vérité et d'autre haine que cette haine violente du diable, que sa sombre imagination, nourrie de rêveries sacerdotales, lui montra toute sa vie à l'œuvre, tantôt sous la forme du libéralisme, tantôt sous la forme de l'absolutisme et de la théocratie. Car Lamennais fut un prêtre depuis le commencement jusqu'à la fin de sa carrière. On sent bien dans le journal de Guérin l'empreinte ineffaçable de ce caractère clérical qui avait donné à l'âme du vieux prêtre une forme si fière, si inflexible et si étroite. On le voit se dessiner avec deux physionomies différentes en apparence, mais qui conviennent bien au même visage et révèlent bien la même âme. Maurice nous le montre dans le petit salon de La Chênaie causant le soir après souper avec ses jeunes amis, à demi couché sur un sopha placé sous le portrait de sa grand'mère. Son visage se détend alors et s'illumine, et ses lèvres laissent tomber toute sorte de paroles précieuses, des images bibliques, des paraboles évangéliques, parfois des boutades comiques : onction de prêtre, douceur de bon pasteur pour les brebis qu'il mène paître dans les pâturages du Seigneur. Maurice nous a conservé quelques paroles hautes et fières dignes d'une telle âme et qui valent la peine d'être citées : « Savez-vous, nous disait M. Féli dans la soirée d'avant-hier, pourquoi l'homme est la plus souffrante des créatures? C'est qu'il a un pied dans le fini et l'autre dans l'infini, et qu'il est écartelé, non pas à quatre chevaux comme dans des temps horribles, mais à deux mondes. Il nous disait encore, en entendant sonner la pendule : Si on disait à cette pendule qu'elle aura la tête coupée dans un instant, elle n'en sonnerait pas moins son heure jusqu'à ce que l'instant fût venu. Enfans, soyez comme la pendule; quoi qu'il doive arriver, sonnez toujours votre heure. »

Parmi les détails trop peu nombreux que Maurice nous a donnés sur Lamennais et la petite colonie religieuse de La Chênaie, il en est un qui nous a profondément touché. Le voici dans toute sa simplicité. « E. m'est arrivé tout ému, la larme à l'œil. Qu'avez-vous? — M. Féli m'a effrayé. — Comment? — Il était assis derrière la chapelle, sous les deux pins

d'Écosse, il a pris son bâton, a dessiné une tombe sur le gazon et m'a dit : « C'est là que je veux reposer ; mais point de pierre tumulaire, un simple banc de gazon. Oh ! que je serai bien là ! » J'ai cru qu'il se sentait malade, qu'il prévoyait sa fin prochaine. » Voilà bien un de ces éclairs de haute et poétique mélancolie qui illuminent parfois d'un rayon le front de Lamennais comme une caresse charitable de cette nature qu'il dédaigna trop, ou qui transfigurent pour un instant dans une lumière puisée au foyer éternel l'aspect anguleux et sec de ce visage qui ignora trop le sourire et la grâce. Plût au ciel que le désir qu'il exprima eût été exaucé, et que son âme eût conservé assez de paix pour ne pas désirer une autre sépulture! Le vieux prêtre breton eût mieux reposé sous ce banc de gazon que dans la sinistre fosse commune où il voulut faire jeter sa dépouille mortelle. Et cependant je ne suis pas de ceux qui blâment cette dernière résolution, et qui y voient un dernier défi et une dernière colère. Cette sépulture dans la fosse commune n'a rien que de conforme à la vie entière de Lamennais, à la nature de son âme et au caractère particulier de ses opinions démocratiques, car la démocratie de Lamennais est à son insu singulièrement évangélique, et jusque dans cette sépulture de la fosse commune qu'il choisit comme un hommage suprême à ses opinions démocratiques, il montra la profonde empreinte que l'influence ecclésiastique et les doctrines chrétiennes avaient laissée en lui. Sa démocratie repose sur un sentiment exclusivement chrétien, l'amour des pauvres, des petits, l'amour des pauvres pour eux-mêmes, pour leur condition même et leurs misères. C'est là, dis-je, un sentiment essentiellement ecclésiastique et catholique, et Lamennais en fut possédé toute sa vie. Dans ce vœu suprême, le démocrate ne fut pas en désaccord avec le prêtre ; ce fut un dernier témoignage d'amour et de charité envers ceux qu'il appelait maintenant ses frères en humanité, et qu'il avait appelés autrefois avec l'église les membres souffrans et préférés de Jésus-Christ.

La passion tient peu de place dans la vie de Maurice ; il semble n'avoir jamais connu les emportemens et les violences extrêmes de l'amour, et en tout cas il n'est fait aucune allusion à cette maladie de l'âme dans son journal et sa correspondance. Dans sa première jeunesse, et avant son son séjour à La Chênaie, il avait éprouvé, dit-on, une peine de cœur; mais la blessure fut sans doute légère et n'eut pas grand'peine à se cicatriser, car l'âme de Maurice n'en laisse voir aucune trace. Que fut cet amour mystérieux? Une souffrance véritable, ou bien une crise de l'adolescence, un de ces épanouissemens de cœur qui sont semblables à l'épanouissement des fleurs sous les ondées d'avril? On ne sait. Ce qui est probable, c'est que cet amour passa vite à l'état de souvenir. Deux fois seulement on voit une ombre de femme se réfléchir dans le miroir poli du journal où Maurice fixe les images que la nature lui présente, la première fois sous la forme indistincte d'un rêve, la seconde fois sous la

forme d'une robe bleue qui, flottant à l'horizon, distrait le contemplateur de ses rêveries et interrompt une belle description de nuages. Peut-être Maurice n'était-il pas né pour ressentir profondément l'amour, et je partagerais volontiers sur ce point l'avis de M. Sainte-Beuve. Peut-être son âme avait-elle des affinités trop nombreuses avec l'universalité des choses pour reporter et concentrer sur une seule personne toute cette passion éparse, flottante, dont chaque objet de la nature avait une parcelle? J'irai plus loin, et j'oserai dire que tel que nous le connaissons, je ne sais jusqu'à quel point il était lui-même capable d'inspirer l'amour. La passion est de sa nature exclusive, tyrannique et volontaire; il y faut une flamme et une ardeur de désir qui manquent entièrement à Maurice. Mais s'il ne connut pas, pour son bonheur, les emportemens de l'amour, il connut des sentimens plus doux, plus précieux peut-être, et en tout cas plus purs et moins mélangés d'amertume. Il avait une âme sympathique, et il sut inspirer à tous ceux qui le connurent la sympathie et l'amitié. Nous en avons la preuve dans la présente publication et dans le dévouement que ses amis ont conservé à sa mémoire. Enfin il eut le bonheur d'inspirer une des affections fraternelles les plus nobles et les plus complètes dont l'histoire littéraire garde le souvenir. L'amour que lui portait sa sœur aînée, Mlle Eugénie de Guérin, était aussi grand et aussi profond que peut l'être l'affection d'une sœur pour un frère. Nous regrettons de ne pouvoir parler ici avec étendue de cette remarquable personne, qui mériterait à elle seule une étude spéciale; mais nous pouvons au moins la saluer en passant.

Mlle Eugénie de Guérin était bien la digne sœur de Maurice; elle était presque son égale par l'esprit, et je ne sais pourquoi il me semble qu'elle lui fut supérieure par le cœur. Contrainte au célibat par sa pauvreté et sa naissance, elle reporta sur son frère toute la tendresse dont son cœur était plein. Tant que Maurice vécut, Mlle Eugénie porta son célibat, non-seulement avec dignité, ainsi qu'il convenait à une fille de race et d'âme nobles, mais encore avec gaieté, comme une personne dont le cœur est engagé tout entier et qui sait à qui faire don du trésor de ses affections. Toute sa vie était partagée entre son frère et quelques travaux littéraires, car Mlle Eugénie était poète, elle aussi, comme Maurice; mais dans ces travaux de son intelligence elle avait la douceur de retrouver encore son frère: c'était lui qui levait les scrupules de conscience qu'éveillait en elle quelque directeur trop zélé, lui qui, avec ses judicieux conseils littéraires, lui envoyait des conseils religieux et spirituels de quelque sage ami catholique de La Chênaie, de l'abbé Gerbet par exemple. Lorsque Maurice mourut, Mlle Eugénie sentit le froid de la solitude tomber sur son cœur, et s'éteindre cette lumière de gaieté douce et triste qu'entretenait seule dans son âme la tendresse qu'elle portait à son frère. La mort avait fait dans sa vie un vide que la mort seule pouvait désormais combler.

Rien n'est touchant comme de voir dans son journal les efforts de tendresse que fait son cœur pour se nourrir encore du souvenir du mort, et transformer ce souvenir en amour vivant. Elle entretient avec Maurice un dialogue à voix basse, et l'informe de ce qui s'est passé durant cette absence qui ne finira plus. « Ainsi Dieu le veut. Bonsoir, mon ami. Oh! que nous avons prié ce matin sur ta tombe, ta femme, ton père et tes sœurs!... Huit soirs ce soir que tu reposes là-bas, à Andillac, dans ton lit de terre... Ta berceuse est venue, la pauvre femme toutes larmes, et portant gâteaux et figues que tu aurais mangés. Quel chagrin m'ont donné ces figues! *Et le ciel si beau, et les cigales, le bruit des champs, la cadence des fléaux sur l'aire,* tout cela, qui te charmerait, me désole. » Désormais, la vie de Mlle de Guérin n'ayant plus de but terrestre, la religion s'empara de la femme tout entière : elle tourna ses regards vers la patrie éternelle où elle était sûre de rejoindre Maurice. Les soupirs de cette âme chrétienne sont souvent très beaux; nous n'en citerons qu'un seul, celui où elle renonce pour jamais à la pensée de chercher dans une créature humaine une consolation à sa douleur, et où elle se remet tout entière entre les mains de Dieu. « Mon Dieu, que le silence me fait peur à présent! Pardonnez-moi tout ce qui me fait peur! L'âme qui vous est unie, qu'a-t-elle à craindre? Ne vous aimerais-je pas, mon Dieu, unique, et véritable, et éternel amour? Il me semble que je vous aime, comme disait le timide Pierre, mais pas comme Jean, qui s'endormit sur votre cœur. Divin repos qui me manque. Que vais-je chercher dans les créatures? *Me faire un oreiller d'une poitrine humaine? Hélas! j'ai vu comme la mort nous l'ôte.* Plutôt m'appuyer, Jésus, sur votre couronne d'épines! » Arrêtons-nous sur ce soupir, qui exprime un regret inconsolable et qui est le plus bel hommage rendu à la mémoire de Maurice. Onze années après, Eugénie avait la douceur de rejoindre enfin ce frère bien-aimé.

Faut-il plaindre Maurice cependant d'avoir été moissonné dans sa fleur? Faut-il faire à la mort un reproche d'avoir détruit les espérances que sa vie promettait? Après tout, sa destinée est enviable; il eut des amis qui restèrent fidèles à son souvenir, une sœur bien-aimée qui ne voulut pas connaître d'autre tendresse que celle qu'il lui avait inspirée, et quant à la place étroite que la mort lui a faite en l'enlevant brusquement à ses travaux, si elle est moins grande que celle que la vie lui aurait faite, elle est peut-être plus poétique et plus charmante. Maurice de Guérin apparaît ainsi comme une de ces fleurs de la solitude qui, cachées sous les hautes herbes, embaument de leurs parfums le promeneur qui ne les aperçoit pas. Les parfums de cette fleur se dégagent abondans et suaves de ces deux volumes. Puissions-nous vous avoir donné le désir de les respirer!

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1861.

Plaignons-nous d'abord à voix basse de la lenteur avec laquelle s'engagent chez nous les travaux parlementaires. La session est ouverte depuis bientôt un mois, et nous ne comprenons guère l'emploi que le sénat et le corps législatif ont fait de ce temps. Ils ont enfanté deux projets d'adresse, et même en ce point le sénat a pris les devans sur le corps législatif. Nous avons eu l'occasion de témoigner, à propos du décret du 24 novembre, du peu de goût que avons pour cette controverse longue et stérile, pour cette sorte de pot-pourri de discours *de omni re,* pour la discussion de l'adresse en un mot, telle qu'on l'a ordinairement pratiquée en France. Il nous a toujours semblé qu'il y avait là une maladroite et peu profitable application de l'activité parlementaire. Le droit d'interpellation et le droit de motion, sobrement et sagement pratiqués, répondaient bien mieux aux besoins d'information du public et contrariaient bien moins la prompte et utile expédition des affaires. Dans l'exercice de ce droit, on distingue, on isole les questions, on les aborde avec opportunité; on aboutit à un résultat positif. Il n'en est point ainsi, avons-nous besoin de le dire? de ce concours de harangues où l'on embrasse au même moment toutes les affaires du pays. Encore, pour éviter les inconvéniens et les abus de ce genre de débats, faudrait-il ne point le compliquer de pertes de temps inutiles.

En Angleterre, où M. de Persigny aime à chercher des exemples, l'adresse et la discussion à laquelle elle donne lieu n'occupent pas le parlement plus d'une soirée. Rien n'est plus logique; des députés, des sénateurs, ou, comme on dit chez nos voisins, des *M. P.* et des pairs sont censés ne point vivre dans l'ignorance de la situation politique générale sur laquelle ils ont à exprimer leur pensée dans une adresse. On ne suppose pas chez nos voisins qu'il soit nécessaire de donner du temps à des hommes qui sont tenus d'être des hommes politiques pour se mettre au courant d'affaires et de questions

qui doivent leur être familières. On s'épargne la cérémonie et l'encombrement d'une commission spéciale; le ministère fait choix de deux de ses amis dans chacune des chambres, et leur confie la mission de présenter et de soutenir l'adresse. Ces pairs ou ces *gentlemen* arrivent à la première séance du parlement avec l'adresse toute rédigée dans leurs poches. S'il convient à l'opposition de marquer dès cette première épreuve le dissentiment qui la sépare du gouvernement, un amendement de quelques lignes est bientôt rédigé et proposé. Pour vider le différend, une séance suffit d'ordinaire. En France, nous dépensons cinq ou six semaines pour ce qui coûte à nos voisins une soirée; oui, nous dépensons, le mot ici n'est point une figure. Certes il était Saxon celui qui trouva le proverbe : le temps est de l'argent; pourtant, Celtes que nous sommes, nous aurions dû en faire notre profit depuis que les services de nos assemblées représentatives ont cessé d'être gratuits. Un mois, un mois et demi de session, c'est beaucoup d'argent; nous laissons aux statisticiens à calculer la somme. Quoi qu'il en soit, après les discussions dans les bureaux, après l'élection des commissaires, après les travaux des commissions, nous n'avons encore pour notre argent que les projets d'adresse du sénat et du corps législatif. Nous ferons toutes les concessions que l'on voudra aux vénérables prérogatives dont jouit chez nous l'esprit de routine; mais, de bonne foi, ne conviendra-t-on point que nous nous laissons avec excès dévorer par les formalités superflues? A quoi bon ce vieux et lent appareil de bureaux, de commissions multipliées, à une époque où tout mécanisme doit être rapide, où il faut improviser partout, où en effet, pour ne point sortir des matières parlementaires, le gauche et solennel discours écrit a été, au gré de tout le monde, éconduit et supplanté par la parole improvisée?

Par esprit d'économie, prévoyant qu'après les discussions de l'adresse nous aurons à revenir sur la plupart des questions ébauchées dans le projet lu au sénat par M. Troplong, nous nous abstiendrons aujourd'hui d'apprécier ce document. On nous ferait injure cependant si l'on supposait que nous l'avons accueilli avec indifférence. Nous y avons cherché au contraire avec une vive curiosité le jugement porté par le sénat sur le problème le plus difficile, sur la question la plus pressante du moment, sur la crise actuelle de la régénération italienne. Ce problème, cette question, cette crise, c'est la question romaine. L'Italie une, constituée en fait par l'annexion du royaume de Naples et la chute de Gaëte, s'affirme en droit par le titre nouveau que le parlement italien confère au roi Victor-Emmanuel. Il ne manque plus à l'établissement intérieur du nouveau royaume qu'une enclave, l'enclave romaine, celle qui renferme la capitale que l'Italie réclame comme l'expression suprême et la condition essentielle de son unité. Là, en ce moment, se resserre jusqu'à éclater l'étrange antithèse que présente depuis deux ans la politique du gouvernement français. Cette politique, nos lecteurs le savent, s'est annoncée par des professions de foi qui nous ont tou-

jours paru contradictoires. D'une part on a entrepris la guerre pour assurer l'indépendance de l'Italie, de l'autre on a déclaré que l'on ne voulait point ébranler le trône temporel du saint-père. Dès le début de la guerre, l'impossibilité de concilier ces deux prétentions a paru manifeste aux esprits pénétrans. On a vu du reste ce que les événemens ont fait de cette contradiction, comment ils l'ont chaque jour accusée davantage. L'Italie livrée à elle-même a entendu les conditions de son indépendance d'une façon diamétralement contraire aux données d'organisation politique qu'on lui avait théoriquement préparées. On avait rêvé une fédération italienne présidée par le pape; l'Italie, pour être indépendante, a voulu être une, et s'est faite une. Laisser accomplir l'unité de l'Italie, adopter dans ce dessein et invoquer le principe de non-intervention, et vouloir en même temps perpétuer dans Rome l'autorité du pape par la seule force de os baïonnettes, c'est, nous le répétons, professer en politique la doctrine de l'identité des contraires, c'est soutenir une antithèse à faire tressaillir de joie dans sa tombe ce grand penseur Hegel, dont l'un de nos collaborateurs, M. Edmond Scherer, exposait et jugeait ici tout récemment le système avec tant d'esprit et de vigueur. Cette antinomie subsiste encore cependant dans le dernier écrit de M. de La Guéronnière. L'histoire de nos relations diplomatiques avec le gouvernement romain, tracée par le conseiller d'état directeur de la presse, n'est qu'une longue récrimination contre la cour de Rome, une démonstration de l'incompatibilité de son existence avec les conditions de l'Italie nouvelle, et pourtant M. de La Guéronnière conclut à la prolongation de l'occupation de Rome par nos troupes. Il est vrai qu'une brochure du même écrivain, inspirée des mêmes sentimens contradictoires, a déjà fait perdre au pape la moitié de ses états, suivant le témoignage de lord John Russell, qui est bien placé pour établir en pareille matière le rapport des causes aux effets. Ce souvenir infirme peut-être l'autorité de la conclusion du conseiller d'état directeur. Nos doutes n'ont point été éclaircis par les projets d'adresse. Nous avons retrouvé dans celui du sénat surtout, plus imperturbable encore, si c'est possible, la grande et curieuse antithèse de la politique française en Italie : l'éloge de la politique de non-intervention et la confiance exprimée que le drapeau français continuera à couvrir la papauté, et que nous ne cesserons pas d'être la sentinelle la plus fidèle et la plus vigilante du trône pontifical. La commission du sénat semble croire qu'il est simple, naturel, facile de ne point intervenir en Italie et d'y défendre en même temps le pouvoir du pape à Rome avec une garnison de quinze mille hommes. Nous espérons qu'en discutant l'adresse, le sénat nous fera participer aux grâces politiques spéciales qui lui permettent de savourer avec une tranquillité parfaite une conviction si consolante.

Mais pourquoi affecterions-nous de nous préoccuper du langage des documens officiels? *Words, words, words!* comme dit Hamlet. Qu'importent maintenant les paroles? L'antithèse est résolue par le fait qui est là devant

nous. Tous les commentaires seraient impuissans ou sont superflus. Amis ou ennemis, qui peut croire encore à l'existence du pouvoir temporel de la papauté? Nous ne reviendrons pas sur les circonstances au milieu desquelles a vécu la papauté depuis tant d'années, et qui étaient la négation des conditions de l'indépendance que l'on revendiquait pour elle. Prenez l'état présent des choses. La cour de Rome veut, par une obstination que nous ne refusons pas de déclarer honorable, conserver les charges d'une situation dont toutes les ressources lui ont été enlevées. Dépouillée de ses provinces, cernée de toutes parts, réduite au simple patrimoine de saint Pierre, elle garde le poids des obligations financières et du budget d'un état qui lui a échappé. Pourrait-elle nier elle-même qu'elle ne doit encore la possession précaire de Rome qu'à un contre-sens de la politique française, qu'à l'appui militaire que lui prête une politique qui ne craint pas d'affaiblir moralement le gouvernement pontifical par la censure publique de toute la conduite antérieure de ce gouvernement, une politique que ce gouvernement de son côté, malgré la protection matérielle qu'il en reçoit, n'hésite point en toute occasion à frapper d'un blâme énergique? Cela peut-il durer? Est-il possible que des deux parts on puisse continuer à vivre longtemps dans un tel chaos de contradictions et d'inconséquences?

Pour les esprits sincères, résolus, à qui les illusions puériles sont insupportables, et qui refusent de se duper eux-mêmes, l'événement est consommé : au moins pour un temps indéterminé, c'en est fait du pouvoir temporel de la papauté, et l'unité de l'Italie est accomplie. Devant un événement si considérable, la netteté et la franchise des opinions sont un devoir pour tous, un devoir devant lequel la cause libérale surtout ne saurait reculer. La cause libérale en France doit-elle se prononcer pour l'unité de l'Italie et pour la fin la plus prompte de cette triste et lamentable agonie du pouvoir temporel de la papauté? Nous répondons oui sans hésiter, et en répondant ainsi, nous sommes sûrs d'être les organes des vrais principes, des véritables intérêts, des traditions certaines de la cause libérale en France.

Nous n'ignorons point que dans cette grave question d'illustres dissidens se séparent de nous. Ces dissentimens nous affligent, mais il y aurait de la maladresse et peu de dignité à feindre qu'on les ignore. Nous préférons rechercher l'explication naturelle des déviations d'opinion que, pour notre malheur, nous avons à déplorer chez quelques hommes éminens auxquels nous sommes liés par une vieille habitude d'admiration et de respect. En France et à l'étranger, on éprouve une surprise, dont nous avons été souvent témoins, à rencontrer dans certains grands noms de notre histoire contemporaine des adversaires de la cause italienne. Induits en erreur par ce trompeur indice, les étrangers vont même jusqu'à prêter au libéralisme français les opinions singulières de quelques-uns de nos amis sur l'Italie. Ce malentendu injuste ne nuit pas peu à la cause libérale française parmi les libéraux européens; nous ne devons à aucun prix le laisser subsister. Les

étrangers et beaucoup de gens en France devraient le savoir, les perturbations de 1848 et la réaction de 1851 ont enlevé au libéralisme français la constitution d'un parti. La cause libérale survit sans doute, et commence aujourd'hui à se relever; mais les liens d'association et de discipline se sont relâchés jusqu'à rompre entre les libéraux et sont encore loin de s'être reformés. Ceux que le parti libéral était jadis habitué à considérer comme ses chefs ont subi la commune loi. Ils ont conservé leurs grandes situations personnelles, mais ils ont perdu l'habitude de gouverner l'opinion, et ont été privés eux-mêmes des avertissemens et des freins que les hommes d'état rencontrent partout autour d'eux, lorsque en contact avec le grand public ils sont contenus par le sentiment de leur responsabilité et sont sans cesse obligés de confronter leurs opinions sur les événemens ou les conduites politiques avec les principes qui sont la raison d'être de leur cause. Telles façons de s'exprimer et d'agir qui seraient des étourderies impardonnables en des chefs de parti militans ne doivent plus être considérées que comme d'innocentes fantaisies chez des hommes qui, rentrés dans la vie privée, se laissent aller à l'humeur du moment, se livrent en simples spectateurs aux caprices d'imagination que les événemens leur inspirent, et cèdent sans résistance à leur penchant personnel dans l'antipathie ou la sympathie qu'ils affichent pour les acteurs qui occupent la scène. La grâce d'état abandonne ceux pour qui cesse la responsabilité. Que personne en France ni à l'étranger ne se méprenne donc sur la portée des opinions émises chez nous par quelques hommes éminens à propos de la question italienne; ces opinions n'ont qu'une signification personnelle : elles n'engagent point un parti, elles sont désavouées par tout ce qui constitue l'esprit et la vitalité de la cause libérale en France.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à examiner de près les objections que l'on oppose généralement, dans l'intérêt de la conservation du pouvoir temporel de la papauté, à l'unité de l'Italie. On peut réduire ces objections à trois sortes d'argumens : l'argument tiré de la prétendue nécessité du pouvoir temporel pour assurer l'indépendance spirituelle du pape, c'est l'objection religieuse; l'argument fondé sur le respect des traités, sur le droit des gens, auxquels s'appuyaient les souverainetés détruites en Italie par le mouvement national : c'est l'objection légitimiste et diplomatique; enfin l'argument puisé dans cette doctrine de l'ancien régime qui considérait comme une menace pour la France la formation de grands états dans son voisinage : c'est l'objection politique. Aucune de ces objections religieuse, diplomatique, politique, n'est compatible avec les principes du libéralisme moderne.

La nécessité du privilége temporel pour soutenir l'indépendance du spirituel ! Mais tous les progrès de la société européenne depuis trois siècles, depuis la révolution française surtout, ont été accomplis contre ce sophisme et l'ont à jamais réfuté. Où cet argument est-il mieux connu que chez nous?

où en a-t-on avec plus de persévérance et de décision démontré la fausseté? Les temporalités ecclésiastiques ont été abolies par notre révolution, et qui peut prétendre que les priviléges ecclésiastiques qui étaient en vigueur avant 1789 donnaient au XVIIIe siècle un clergé plus pieux, y entretenaient une société plus chrétienne que le clergé et la société de notre XIXe siècle? Est-ce le spectacle de son indépendance ou celui de sa dépendance que la papauté présente au monde depuis trente ans, au milieu des tristes efforts qu'elle fait pour retenir son pouvoir temporel? La réponse est écrite dans des faits qui frappent tous les yeux. Le pouvoir temporel enveloppe la papauté et le catholicisme d'un tissu de servitudes. Quel autre nom donner en effet à ces protections étrangères, devenues de plus en plus humiliantes, auxquelles la papauté est obligée d'avoir recours, à ces compromis, à ces pactisations politiques auxquelles elle a été réduite, à cette solidarité, injurieuse au catholicisme, qu'elle s'est crue forcée d'accepter partout avec la cause des despotismes à l'heure de leur triomphe, à toutes ces fautes politiques qui ont porté de si profondes atteintes à son autorité religieuse? Nous honorons et nous aimons le sentiment religieux, mais en libéraux. Or le libéralisme moderne croit et professe que le sentiment religieux est plus vivace et plus florissant dans les églises libres que dans les églises officielles, que la concurrence entre les églises également délivrées des tyranniques tutelles du pouvoir politique profite à chacune d'elles et à la vitalité du sentiment religieux, nécessaire à la santé morale des sociétés, et qu'enlever à une église des priviléges qui sont des liens, c'est véritablement l'affranchir. Est-ce à des catholiques sincères, à ceux qui ont une foi véritable aux promesses dont ils se croient dépositaires, d'attacher les destinées de leur église et de son chef à la misérable conservation d'une propriété temporelle? Ne sentent-ils pas ce qu'ils acquerront d'ascendant loyal et légitime sur les âmes en rentrant dans la liberté commune? En perdant Rome, ils rompent les chaînes qui lient l'église à l'état, et qui subordonnent, en tant de pays et, on peut le dire, en France, l'activité du zèle religieux aux réglementations du pouvoir civil. — Revenus au droit commun, obligés de couvrir comme saint Paul les intérêts de leur foi de leurs droits de citoyens, au lieu de ces basses connivences, de ces complaisances viles qu'on les a vus trop souvent prêter aux pouvoirs ennemis de la liberté, ils serviront la liberté publique dans la mesure même de leur foi, et se montreront d'autant plus résolus et fermes dans leur civisme qu'ils seront plus fervens dans leur croyance. Pour des libéraux, l'équivoque certes n'est pas possible : la séparation du spirituel et du temporel est un de nos principes essentiels. Si nous regardons au passé, nous voyons ce principe dominer l'histoire de nos efforts et de nos triomphes; si nous regardons à l'avenir, nous en voyons toutes les applications futures conspirer à de nouveaux progrès de la liberté. Nous ne pourrions nous refuser à l'application de ce principe à Rome sans nous renier nous-mêmes.

L'argument diplomatique et légitimiste a certes moins d'importance. Il consiste à établir et à défendre d'une façon abstraite les droits de la souveraineté par les titres écrits, par les traités. On fait ici une confusion contre laquelle la protestation du libéralisme est permanente. Les traités sont la loi souveraine des relations internationales. Répudier l'autorité des traités dans les rapports qui lient les peuples entre eux, ce serait effacer le droit des gens, proclamer l'état de nature et tout livrer à la force; mais les traités qui obligent les souverains entre eux, les peuples entre eux, ont-ils la même autorité, la même vertu dans les rapports qui unissent un peuple à son souverain? Les peuples sont-ils obligés de subir de mauvais gouvernemens, des pouvoirs qui se font détester, uniquement parce que ces pouvoirs ont été reconnus et sanctionnés par des traités internationaux? En d'autres termes, cette portion du droit public qui s'applique à l'existence extérieure des états réagirait-elle du dehors sur le dedans, et enlèverait-elle aux peuples le droit de s'affranchir de mauvais gouvernemens? les dépouillerait-elle de leur souveraineté intérieure? Les absolutistes ont essayé, par un impuissant paralogisme, d'édifier en doctrine cette absurde prétention : le libéralisme s'est toujours fait honneur de la repousser. Non, aucun libéral ne peut accepter cette invasion odieuse du droit des traités dans la constitution intérieure des états. Si tel est notre principe, nous n'avons plus, pour ce qui concerne Rome, qu'à le confronter avec le fait. Or là le fait est éclatant; il n'est pas un apologiste du pouvoir temporel qui ne soit forcé d'avouer que la cour de Rome réunit contre elle l'immense majorité de la population romaine, qui ne soit contraint de reconnaître que le pouvoir temporel du saint-père tomberait à l'instant même où la dernière escouade de nos soldats rappelés franchirait l'enceinte de Rome. Il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir comment s'est produit un tel état de choses, comment il eût pu être prévenu, à qui en revient la responsabilité. Sans avoir la prétention de faire la répartition des fautes et des torts entre les diverses influences qui ont concouru à ce résultat, nous disons que ces questions ne fournissent plus matière qu'à des thèses d'histoire, que le libéralisme européen est bien obligé de les prendre dans leur forme actuelle et pratique. Or devant un peuple qui veut avec un tel ensemble se séparer de son souverain, devant un souverain qui ne peut subsister que sous la protection de nos armes, l'hésitation n'est pas un instant permise au libéralisme français. Nous ne pouvons opposer à la volonté unanime d'un peuple l'obstacle de nos baïonnettes appuyant des prétentions fondées sur les traités. Comment aurions-nous fait dans le passé, où en serions-nous pour l'avenir, si nous prêtions le concours moral de notre opinion à une doctrine qui refuse aux peuples le droit de se défaire de leurs mauvais gouvernemens?

Le troisième argument des adversaires de l'unité italienne est plus modeste que les deux autres : il n'aspire point à l'autorité du dogme religieux et politique; il est utilitaire. Il invoque en faveur d'un prétendu intérêt

français une routine de notre ancienne diplomatie. Avant 1789, il était admis parmi nos hommes d'état que la France devait combattre la formation sur sa frontière d'états puissans, que c'était pour elle un intérêt vital de n'avoir auprès d'elle que des états moyens, petits, faibles. C'est de cette maxime qu'on voudrait encore aujourd'hui, en plein XIXe siècle, faire l'application à l'Italie. Certes, en demeurant sur le terrain purement utilitaire, en discutant la question au point de vue des intérêts français, il est aisé de réfuter cette vieille politique. Que nous apprend notre histoire depuis François Ier, ou, si l'on veut, depuis Richelieu jusqu'à 1789? C'est que cette ceinture de petits états était moins pour nous une sécurité, une garantie de paix, qu'une occasion de guerres perpétuelles. L'Italie elle-même en est un exemple: elle était divisée en petits états. Sans parler des prétentions fondées sur les alliances dynastiques et les droits d'hérédité qui résultaient du morcellement de l'Italie, et qui nous ont tant de fois appelés dans la péninsule, les petits états offrent par leur nature même des tentations et des prétextes continuels de guerre à leurs voisins puissans. C'est inévitable. Les états faibles sentent qu'ils ne peuvent être indépendans : ils ont besoin de protection; ils cherchent cette protection auprès d'eux, suivant le cours des alliances de famille, suivant les préférences ou les nécessités d'ambition de leurs chefs. Le morcellement de l'Italie a été dans le passé la cause des guerres incessantes que nous avons soutenues en Italie. Or, si la France avait à dresser le bilan de ces guerres, pourrait-elle croire qu'elles lui ont été bien avantageuses? N'ont-elles pas eu le plus souvent pour résultat de nous chasser de l'Italie et de la livrer à la domination, toujours plus longue que la nôtre, tantôt des Espagnols, tantôt des Autrichiens? Il n'en aurait pas été ainsi, il n'en sera plus ainsi avec une Italie unie et devenue une puissance assez forte pour ne plus offrir de tentations aux cupidités de ses voisins et pour résister victorieusement aux ambitions étrangères. Il est possible que les hommes d'état de l'ancien régime eussent été peu sensibles aux avantages d'une telle situation. La guerre était l'élément essentiel et pour ainsi dire le milieu normal de leurs conceptions politiques. L'unité de l'Italie leur eût enlevé ce nid de guêpes, cette mine de guerres qu'ils avaient sous la main toutes les fois qu'ils voulaient faire montre de leur génie. Cet avantage de l'unité de l'Italie, si elle parvient à se fonder, sera profondément senti au contraire par les sociétés modernes, construites, outillées pour l'industrie, pour le commerce, par conséquent pour la paix.

Nous ne nous arrêterons point à ces regrets de sentiment et d'imagination que laisse à des esprits trop amoureux des souvenirs historiques la fin de ces petites principautés, qui donnaient une grande variété de physionomie et, nous le reconnaissons, un charme particulier aux diverses parties de la péninsule; mais peut-on mettre en balance la poésie de l'histoire tombant après tout en décrépitude avec les intérêts actuels, les besoins nouveaux des peuples dans l'Europe moderne? Ce n'est pas seulement au prix de leur indé-

pendance et de leurs intérêts moraux que les Italiens payaient, pour le plaisir des touristes étrangers, leur morcellement : c'était aussi au prix de leurs intérêts matériels. Tout le monde sait de quel surcroît de frais généraux l'entretien des petites cours grevait le gouvernement de l'Italie, et quelle négligence ces petites cours, à peu d'exceptions près, apportaient dans l'administration des ressources naturelles de la péninsule. L'unité était nécessaire au développement industriel et commercial de l'Italie : elle augmentera sa richesse. Si l'unité a cette conséquence, — et on peut la tenir pour certaine, — les intérêts français auront encore à ce point de vue leur part de profit dans les avantages qui seront aussi assurés à l'Italie. Nous sommes en effet à une époque où il n'est plus permis d'ignorer que les progrès matériels d'un peuple profitent à tous les peuples. Enfin, pour répondre d'un mot à l'objection utilitaire et soi-disant patriotique que l'on oppose à l'unité de l'Italie, les libéraux français peuvent s'élever à une considération supérieure, — au principe même qui commande aux peuples de respecter mutuellement leur autonomie dans la sphère de leur organisation particulière. Que l'Italie forme une fédération ou se condense en une forte monarchie, la chose ne nous regarde point, elle ne regarde que les Italiens. L'expérience qu'ils poursuivent doit dépendre d'eux seuls; à cette unique condition, la responsabilité de l'échec ou du succès sera concentrée sur eux, et nous pourrons conserver le droit de nous tenir à l'écart de leurs querelles intestines ou étrangères. Telle est la politique de justice et de bon sens que l'Angleterre professe dans les affaires italiennes; puisqu'on fait appel aux intérêts français, pourquoi viendrait-on nous recommander une politique différente? Étranges appréciateurs des intérêts français que ceux qui voudraient gratuitement nous faire perdre le bénéfice de tout ce que nous avons fait pour l'Italie, et cela apparemment au profit des Anglais, qui recueilleraient à notre détriment la moisson qu'ils n'ont point semée!

Ainsi, dans ce débat final entre l'Italie et la papauté, le libéralisme français ne peut transiger ni avec l'objection religieuse, ni avec l'objection diplomatique, ni avec l'objection utilitaire, à l'aide desquelles certaines personnes qui se croient libérales combattent parmi nous les vœux de l'Italie. Nous respectons la sincérité de ces personnes, nous comprenons l'illusion qu'elles se font à elles-mêmes, et la surprise qu'elles éprouveraient, si l'on venait à mettre en doute leur libéralisme. C'est qu'il y a deux choses dans la cause libérale, les questions de fond et les questions de forme. La question de forme par excellence est celle qui est engagée dans le système d'institutions par lequel la France est régie. L'intervention de l'opinion publique dans la conduite des affaires au moyen de la liberté de la presse, la participation du pays à la direction de la politique générale au moyen des assemblées représentatives élues sous l'influence de la libre concurrence des opinions dans l'arène électorale, voilà, sur la question de forme, les vœux du libéralisme. En dehors de cette question de forme, il y a encore

les questions de principes, qui sont le fond du libéralisme, et que le libéralisme veut appliquer par l'instrument des institutions perfectionnées dont il désire et poursuit l'achèvement. Ce qui explique le dissentiment qui nous éloigne d'une certaine portion du monde politique, et ce qui nous autorise à nous attribuer la représentation du libéralisme, c'est que nous ne séparons point la forme du fond, et que nous voulons par les moyens libéraux le triomphe des principes libéraux. Dans l'état d'épuisement où la vie politique était tombée parmi nous, certaines personnes pensaient être libérales à meilleur marché. A quoi bon se diviser sur le but, puisque le but est loin et que la conquête des moyens nous met d'accord? Le raisonnement pouvait être politique tant que les événemens ne soulevaient point ces questions de principes que l'on ne peut résoudre par des réticences ou des inconséquences. Sans doute, quant à nous, nous ne repoussons point ce libéralisme relatif, qui s'appuie sur la forme des institutions. Entre lui et nous, jusqu'au couronnement de l'édifice, la transaction est naturelle, l'alliance est légitime; mais en politique les honnêtes et bonnes alliances ne se font point sur des confusions et des prétéritions : la première condition pour y tenir loyalement et utilement sa place, c'est d'y rester soi-même et de n'y point taire ses principes. Il y a eu, il y a, il y aura des légitimistes et des cléricaux libéraux quant à la forme qu'ils veulent donner aux institutions politiques. A la poursuite du même but, on ne peut que s'honorer de leur concours; mais les intérêts et les principes engagés dans les questions de Rome et d'Italie ne nous avertissent-ils pas que le parti libéral a une existence indépendante des alliances que les circonstances lui permettent, et que par exemple le parti libéral, s'il se constitue, ne pourra pas être un parti légitimiste ou un parti clérical? Certes le moment serait mal choisi pour rappeler, en présence des faits actuels, au parti clérical les fautes commises depuis tant d'années par ceux qui avaient fini par le dominer. L'expérience les éblouit maintenant de ses cruelles leçons. Ils n'ont pas compris à une autre époque qu'une des vertus qui rendent particulièrement aimables les institutions libres, c'est qu'elles sont douées d'une loyauté naturelle qui, dans les luttes politiques, abrite tous les intérêts et adoucit, du moins pour ceux qui sont forcés de céder, l'amertume de la défaite par le sentiment qu'on leur a donné franc jeu, qu'ils ont combattu à chances égales, qu'ils n'ont succombé que sous l'arrêt de l'opinion, qu'ils peuvent toujours conserver l'espoir de ramener à eux. Cette probité virile et généreuse inhérente à la liberté, qui la porte à mettre aux mains mêmes de ses ennemis des armes que ceux-ci n'ont que trop souvent retournées contre elle, n'a point été comprise par l'immense majorité du parti clérical. Ce parti a bafoué et honni la liberté. Quelle est la consolation qui lui reste? « Nous avons été dupés, » s'écrie M. Dupanloup, qui a certes trop d'esprit pour faire retentir ce *meâ culpâ* sur sa propre poitrine; mais on n'est jamais dupé que par soi-même, et c'est ce qui rend les dupes peu intéressantes, surtout quand elles devaient être

éclairées et par la hauteur de leurs fonctions et par la grandeur des intérêts confiés à leur garde. Nous ne sommes assurément pour rien dans ce grand naufrage dont d'autres s'imputent mutuellement la responsabilité par leurs récriminations entre-croisées. Nous n'avons donc point à intervenir dans la querelle. Nous n'avons eu qu'à définir la position du libéralisme français devant une crise qui touche au terme. Si, après cela, nous avions des Burke parmi nous, si, confondant les moyens employés avec les résultats accomplis dans la révolution italienne et oubliant leurs principes dans leurs préventions contre les personnes, quelques esprits ardens et légers voulaient tenter de former au sein de cette déroute nous ne savons quel impossible torysme clérical, nous les laisserions s'éloigner en les suivant d'un regard triste et étonné. Nous savons que la cause libérale demeure avec Fox.

Que nos lecteurs se rassurent : l'enceinte de nos assemblées ne sera point le théâtre où se répétera la rupture dramatique et émouvante qu'un souvenir par trop ambitieux rappelle à notre pensée. Nous croyons pourtant que les questions italienne et romaine seront au sénat et au corps législatif le principal thème de la discussion de l'adresse, et nous nous attendons à des luttes oratoires bien plus vives que celles dont un faible écho était depuis neuf ans arrivé jusqu'à nous. Nous sommes curieux de voir quelles lumières ce débat répandra sur la question italienne, et ce qu'il laissera voir des résolutions finales du gouvernement. Parmi les questions extérieures, bien après les affaires d'Italie, viennent celles de Syrie. Nous ne pensons pas que celles-ci donnent lieu à un débat parlementaire. On sait que l'affaire de Syrie a été récemment examinée à Paris par une conférence des grandes puissances. Il s'agissait de déterminer si, conformément au traité de l'année dernière, nos troupes quitteraient en effet le 5 mars la Syrie. L'état de la Syrie permet-il à la protection de l'Europe de se retirer de ce pays et d'en abandonner l'administration aux Turcs? L'humanité et la prudence ne conseillent-elles pas de ne point s'en tenir à une exécution trop littérale du traité, et d'attendre pour l'évacuation le moment où la répression des désordres de l'année dernière sera complète, où des garanties sérieuses de pacification et d'ordre pour l'avenir auront été établies? Il importe avant tout de remarquer que le gouvernement français ne fait point de la prolongation du séjour de ses troupes en Syrie ce qu'on appelle une question. La France sait que la teneur du traité l'oblige; elle reconnaît que, si toutes les puissances qui ont signé la convention ne sont point d'accord sur la nécessité de prolonger notre expédition, elle devra exécuter le traité. D'ailleurs, si l'on décide que la présence d'une force européenne en Syrie est encore prescrite par la situation de cette province, la France est prête à partager avec les troupes des autres puissances l'office de protection qu'elle remplit auprès des chrétiens. Il n'y a donc point là, il importe qu'on le sache, de question d'où puisse naître un conflit diplomatique. L'attitude de l'An-

gleterre dans cette affaire, sans annoncer une opposition directe à la prorogation du terme fixé par le traité, indique pourtant la répugnance que ressent le gouvernement anglais à voir une troupe française occuper des positions en Syrie. « Il ne faut pas oublier, disait l'autre soir lord Stratford de Redcliffe à la chambre des lords, que la Syrie est la clé de l'Égypte, qu'en détenant l'une, on est maître de l'autre. » L'Angleterre jusqu'à présent dissimule mal son mauvais vouloir en se dérobant derrière la Porte : c'est au gouvernement turc à se prononcer sur l'évacuation immédiate ou l'occupation prolongée; l'Angleterre décidera ce que la Porte approuvera. Quant à la Turquie, elle prétend que l'occupation n'est pas nécessaire; elle ne consentait tout au plus à proroger le délai que jusqu'au 5 mai. La concession était illusoire. Deux mois, ce n'est à peu près que le temps nécessaire pour opérer l'évacuation. La question a été de nouveau soumise aux gouvernemens, et la solution sera connue sous peu de jours. Si les réponses attendues décident le retour immédiat du corps français, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les puissances qui se seront prononcées pour cette solution assumeront sur elles une responsabilité bien grave; la France, en se soumettant à leur décision, ne peut moins faire que de le leur rappeler, afin de se dégager et de renvoyer à qui de droit les reproches que l'opinion adresserait aux puissances, si la Syrie redevenait le théâtre de nouveaux désordres. La conduite de l'Angleterre à cet égard est difficile à comprendre. Elle est peut-être la puissance européenne la plus intéressée au maintien de l'empire ottoman : or comment ne voit-elle pas que dans les circonstances actuelles, après l'émotion qu'ont excitée dans l'opinion européenne les massacres de Syrie, une nouvelle explosion de fanatisme et d'anarchie forcerait la main aux gouvernemens, et ouvrirait fatalement, et peut-être cette fois pour en finir, la question d'Orient? Comment ne sent-elle pas que les embarras financiers de la Porte, aggravés par l'échec de l'emprunt ottoman émis à Paris, en affaiblissant encore les ressorts si relâchés de l'administration turque, rendent peut-être imminente une catastrophe que pourrait détourner la présence de nos troupes? Il y a quelque chose d'inexplicable pour nous dans les contradictions que présente la politique anglaise en Orient. L'Angleterre veut que la Turquie vive, et elle lui refuse les moyens d'exister. Il y a quelques mois, le gouvernement français proposait au cabinet anglais de donner la garantie des deux états à un emprunt qui pût rétablir les finances turques, et le cabinet anglais a repoussé cette ouverture. Aujourd'hui on peut encore, par la présence d'une troupe européenne en Syrie, prévenir des désordres qui donneraient le signal de la décomposition de la Turquie, et l'Angleterre semble vouloir de gaieté de cœur déchaîner sur la Turquie ce péril qui rejaillirait aussitôt sur l'Europe. On n'est point accoutumé à trouver la politique anglaise si imprévoyante et si étourdie.

Mais les points sur lesquels nous attendons avec le plus d'impatience les

explications qui devront être données au pays dans les discussions de l'adresse sont ceux qui touchent à la politique intérieure. Parmi les questions intérieures, il en est deux qui dominent toutes les autres : c'est la question de la régularité et de la liberté des élections et la question de la liberté de la presse. Le corps législatif, en se montrant sévère envers des élections irrégulières, a témoigné une vigilance dont on doit lui savoir gré. Si nous voulons tous être sincères dans la pratique du suffrage universel, nous devons nous appliquer à garantir, par une étroite surveillance et par d'infatigables protestations, la liberté et la régularité du vote; nous sommes tenus de travailler à éclairer le suffrage universel et à l'affranchir des entraves qui l'empêchent de s'exercer avec discernement, avec choix, c'est-à-dire dans ces conditions de liberté et d'indépendance que l'on ne peut séparer sans une contradiction monstrueuse de la notion de la souveraineté populaire. Un écrit qui a été remarqué, *l'Instruction populaire et le Suffrage universel*, vient avec opportunité de signaler à l'opinion publique et au gouvernement les lacunes de l'instruction du peuple et les obstacles artificiels et réglementaires qui l'empêchent véritablement de mériter sa souveraineté, ou de l'exercer pleinement dans le domaine de son éducation morale. Chose bizarre et contradictoire! comprend-on que dans un pays dont le suffrage universel est la loi vivante, un tel luxe de tutelles soit déployé à l'égard du peuple, comme s'il n'était point arrivé encore à l'âge de la majorité politique que la pleine liberté seule inaugure pour les citoyens. C'est dans la liberté que la brochure à laquelle nous faisons allusion indique la solution du problème de l'instruction populaire. Partant d'un autre point de vue, l'auteur de la brochure *la Liberté et les Affaires*, M. Guéroult, apporte en faveur de la liberté de la presse une démonstration non moins décisive. Nous ne partageons pas les idées économiques développées par M. Guéroult autour de sa thèse principale, mais nous sommes de son avis lorsqu'il affirme que la liberté de la presse peut seule exercer une action préventive en faveur du public sur les spéculations financières et industrielles que nous avons vues si souvent, depuis que la presse est engourdie par le monopole, dégénérer en désastres et en scandales déplorables. Il y a longtemps que nous avons nous-mêmes invoqué l'intérêt des affaires en faveur de l'affranchissement de la presse. Un éclat récent, dont la triste impression est toute vivante encore dans l'opinion émue, prête à la revendication de la liberté des journaux un argument d'une opportunité saisissante. Il est à craindre que l'époque dans laquelle nous vivons ne reçoive une marque fâcheuse dans l'histoire de ces grands scandales financiers que l'on croyait impossibles depuis la chute de l'ancien régime. Ceux qui auront à mentionner ces faits comme un trait regrettable de nos annales devront constater en même temps que, pendant la période où ils se produisirent, la presse en France ne fut point libre.

La mort a depuis quelque temps d'inexorables préférences pour la litté-

rature, et elle frappe à coups si redoublés, qu'on a peine à la suivre. Elle enlevait à peine Henry Murger, un homme dans toute la jeunesse de l'âge et la vivacité du talent, que déjà elle atteignait M. Eugène Scribe, l'homme qui, sans s'arrêter un instant, a tour à tour animé tous les théâtres de sa verve ingénieuse. L'un et l'autre ont disparu à peu de jours de distance, le conteur charmant et délicat, l'auteur de tant de récits émouvans, *le Dernier Rendez-vous, les Vacances de Camille, Adeline Protat,* et l'inventeur dramatique qui s'est le plus prodigué en ménageant le mieux un esprit plein de dextérité et de ressources. La mort seule les a rapprochés en les frappant à si peu d'intervalle, car il n'y avait assurément entre eux rien de semblable; ils n'étaient pas de la même race, et ils ne suivaient pas les mêmes chemins. Quoiqu'ils soient arrivés presque à la même heure au même but, où tout le monde va, M. Scribe a porté jusqu'au bout le poids de cet immense labeur qu'il s'était créé, de tout ce monde de fragiles conceptions qui lui étaient familières. Pendant quarante ans, ses œuvres ont été l'honnête distraction de ceux qui vont chercher l'agrément au théâtre, et il est mort au lendemain de son dernier succès. Nous ne savons ce qu'on dira dans l'avenir du théâtre de M. Scribe : il représente du moins une certaine face de notre société; cette société, il l'a peinte à une heure de ce siècle, et cette carrière n'a pas été seulement pour l'auteur pleine de succès; elle l'a conduit à la fortune honnêtement conquise, à l'Académie, qui a couronné en lui la comédie et le vaudeville. Quant à Henry Murger, qui a précédé de quelques jours M. Scribe, il s'en est allé plein de jeunesse, à l'heure où la vie aurait pu peut-être lui sourire, mais non dans tous les cas sans avoir laissé dans le roman contemporain la marque certaine d'une originalité pénétrante et vive. Henry Murger s'était fait sans effort, tout naturellement, le peintre d'un monde où la misère n'exclut pas la gaieté et où l'abandon dans la vie n'exclut pas l'émotion sincère du cœur. Il a été le poète de *la vie de Bohème,* de cette vie dont bien d'autres ne savent peindre que les crudités, et qu'il représentait avec grâce sans lui ôter la vérité. C'était un caractère aimable et bon autant qu'un esprit charmant et vif. Il aurait pu vivre longtemps encore sans doute, s'il lui eût été donné d'avoir une jeunesse moins dispersée à tous les vents. Au moment où il disparaît et où on est encore sous le coup d'une perte si regrettable, il y a mieux à faire qu'à étouffer le charmant esprit sous les apologies vulgaires : il mérite de laisser par la vie et par la mort un enseignement pour tous, après avoir charmé ses contemporains par un talent plein de sobriété et de grâce.

E. FORCADE.

JOSEPH DROZ ET SES ÉCRITS.[1]

La vie d'un homme de bien racontée par un homme de bien, tel est le mérite, tel est aussi le charme de la notice consacrée par M. de Bonnechose à la vie et aux écrits de M. Droz; elle accompagne heureusement la nouvelle édition de son principal ouvrage, l'*Histoire du règne de Louis XVI*. Dans un cadre étroit, qui ne pouvait guère dépasser les bornes d'une introduction, M. de Bonnechose a rendu attachante et instructive l'étude dans laquelle il fait revivre M. Droz au milieu de tous ses contemporains, en le suivant dans les voies si diverses où il s'est successivement engagé : tour à tour soldat, professeur et écrivain, moraliste, économiste et historien, ami de la philosophie et plus tard chrétien fervent, entré dans la vie active aux débuts de la révolution française et ayant survécu de deux ans à la ruine de ces institutions constitutionnelles qui semblaient en être le couronnement. M. de Bonnechose aime à peindre la société dans laquelle M. Droz passa les années de sa jeunesse, accueilli avec faveur dans ces libres réunions de gens du monde et d'écrivains que rapprochaient le goût des choses de l'esprit, les liens de la sympathie et de l'estime. Moins préoccupé de lui que des autres, il était digne d'avoir des amis; il en eut plusieurs et les choisit de manière à les conserver jusqu'à la fin. Au lendemain des journées néfastes que la convention et le directoire avaient fait traverser à la France, lorsqu'elle n'entendait plus que le bruit des armes, qui semblait couvrir toutes les autres voix, on aime à rencontrer ces hommes de lettres, — Cabanis, Ducis, Andrieux, Picard, Lémontey, — rapprochés les uns des autres, détachés de toute ambition bruyante, jaloux de perpétuer par leurs entretiens et leurs ouvrages les dernières traditions des brillans salons du XVIIIe siècle.

Ce fut dans cette douce atmosphère que M. Droz écrivit son premier ouvrage important, l'*Essai sur l'art d'être heureux*. Nul ne pouvait mieux développer cette théorie du bonheur qui semble échapper aux préceptes. Sa vie bien réglée, exempte de passions, de mécomptes et d'infortunes, éclairée d'un rayon de renommée sans être troublée par l'ambition, remplie par les joies pures d'un amour partagé, lui permettait de chercher dans sa propre histoire le fondement d'une science sur laquelle il se faisait peut-être illusion. Sans méconnaître la grande part que l'homme peut avoir à la direction de sa destinée terrestre par le bon emploi qu'il fait de sa liberté, il ne faut pas non plus se dissimuler que les plus savans calculs, les efforts les plus persévérans ne suffisent pas à la félicité d'ici-bas et ne protégent pas contre les rigueurs du sort ou les terribles surprises du malheur. Aussi M. Droz avait-il donné l'exemple plutôt que les préceptes d'une vie heureuse; ramené à ces proportions, son traité n'en avait pas moins une valeur

(1) *Notice sur Joseph Droz*, par M. de Bonnechose, suivie d'une nouvelle édition de l'*Histoire du règne de Louis XVI*; Paris, veuve Jules Renouard.

que M. de Bonnechose a finement appréciée, et il ouvrit sous des auspices favorables la voie au jeune écrivain.

Un nouvel ouvrage, le *Traité de la philosophie morale,* dans lequel M. Droz examine en historien les nombreux systèmes des grands moralistes, et en fait ressortir les plus salutaires règles de conduite qui sont comme le résumé de la sagesse antique, appela sur l'auteur les suffrages de l'Académie française. Après l'avoir couronné, elle pensa qu'elle pouvait lui ouvrir ses rangs. M. Droz, en obtenant un tel honneur, n'avait pas seulement recherché une récompense, mais une charge, et il reprit avec plus d'ardeur la tâche qu'il s'imposait de donner à ses contemporains de nouveaux enseignemens. Son *Traité de la morale appliquée à la politique* était, comme il le disait lui-même, le legs d'un homme qui avait vu des révolutions; il le faisait paraître sous le gouvernement de la restauration, à une époque où un tel écrit ne semblait plus être une satire et répondait aux nobles espérances, aux vues loyales d'une nouvelle génération qui faisait alors l'apprentissage sérieux des libertés publiques, inaugurées par la charte de 1814. Ce furent les mêmes pensées saines et élevées qu'il transporta dans son *Manuel de l'économie politique,* resté justement populaire, et dans l'ouvrage qui perpétuera le plus sûrement son nom, l'*Histoire du règne de Louis XVI.* C'est dans ce grand travail, préparé pendant vingt-cinq ans, que M. Droz a recherché, par l'étude attentive et impartiale des événemens et des hommes, si l'on pouvait prévenir ou diriger la révolution française. Il y a démêlé avec une rare sagacité les fautes de tous les partis qui précédèrent de si près les crimes du parti terroriste, et il les a jugées sans aucune faiblesse, écartant d'une main ferme cette commode et menteuse excuse de la nécessité inventée à l'usage des lâches ou des scélérats, et rendant ainsi sans cesse aux acteurs la liberté de leur conduite, qui fait la moralité de l'histoire. M. de Bonnechose, qui a lui-même, dans sa remarquable histoire de l'Angleterre, suivi les destinées plus heureuses du peuple anglais, était mieux préparé que tout autre à faire apprécier l'ouvrage de M. Droz. Sa notice s'achève par des pages pleines d'émotion, où il raconte comment l'expérience de la vie, attristée par ces séparations douloureuses qui font sentir au cœur de l'homme le besoin d'une croyance, ramena M. Droz, dans ses dernières années, aux doctrines et aux pratiques de la foi chrétienne. Toujours préoccupé du bien de ses semblables, M. Droz leur laissa pour ainsi dire son testament dans les *Aveux d'un philosophe chrétien* et dans ses *Pensées sur le christianisme.* Aujourd'hui plus que jamais, il était opportun de ramener l'attention sur une vie si utilement employée et si honorablement écoulée, dans laquelle l'homme et l'écrivain se complètent pour donner les plus fortifians exemples contre les abaissemens de l'esprit et les défaillances du caractère.

ANTONIN LEFÈVRE-PONTALIS.

V. DE MARS.